ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

DIGITHÈQUE
Université libre de Bruxelles

DELWIT Pascal, *Les partis politiques en France*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2014.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
http://www.editions-universite-bruxelles.be/

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
http://digitheque.ulb.ac.be/

Accessible à : http://digistore.bib.ulb.ac.be/2017/i9782800415512_f.pdf

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Les partis politiques en France

EDITE PAR

PASCAL DELWIT

SCIENCE POLITIQUE

Les partis politiques en France

EDITE PAR

PASCAL DELWIT

DIRECTEUR DE LA COLLECTION « SCIENCE POLITIQUE »

Pascal Delwit

DERNIERS TITRES PARUS

Adhérer à un parti. Aux sources de la participation politique, Emilie van Haute, 2009

L'islam à Bruxelles, Corinne Torrekens, 2009

Les voix du peuple. Le comportement électoral au scrutin du 10 juin 2009, édité par Kris Deschouwer, Pascal Delwit, Marc Hooghe et Stefaan Walgrave, 2010

Ordres et désordres au Caucase, édité par Aude Merlin et Silvia Serrano, 2010

La biodiversité sous influence ? Les lobbies industriels face aux politiques internationales d'environnement, Amandine Orsini, 2010

Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne, David Paternotte, 2011

Clivages et familles politiques en Europe, Daniel-Louis Seiler, 2011

Party Membership in Europe: Exploration into the anthills of party politics, edited by Emilie van Haute, 2011

Les partis politiques en Belgique, édité par Pascal Delwit, Jean-Benoit Pilet, Emilie van Haute, 2011

Le Front national. Mutations de l'extrême droite française, édité par Pascal Delwit, 2012

L'état de la démocratie en Italie, édité par Mario Telò, Giulia Sandri et Luca Tomini, 2013

Culture et eurorégions. La coopération culturelle entre régions européennes, Thomas Perrin, 2013

Les entités fédérées belges et l'intégration des immigrés. Politiques publiques comparées, Ilke Adam, 2013

Le cumul des mandats en France : causes et conséquences, édité par Abel François et Julien Navarro, 2013

Introduction à la science politique, Pascal Delwit, 2013

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Les partis politiques en France

EDITE PAR

PASCAL DELWIT

SCIENCE POLITIQUE

ISBN 978-2-8004-1551-2
D/2014/0171/2
© 2014 by Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26 - 1000 Bruxelles (Belgique)

EDITIONS@ulb.ac.be
www.editions-universite-bruxelles.be

Imprimé en Belgique

Partis et système de partis en France de 1945 à nos jours

Pascal Delwit

De 1945 à nos jours, la France a connu deux grands cadres institutionnels dans lesquels se sont façonnés et déployés le système politique et le système de partis, et développées différentes formations politiques. Une nouvelle Constitution est péniblement mise sur pied au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Elle instaure la IVe République, marquée par le poids de l'Assemblée nationale.

En 1958, en pleine « tourmente algérienne » et dans le contexte d'un système politique qui paraît à bout de souffle, le général de Gaulle revient aux affaires, accède aux commandes de l'Etat et lance une réforme constitutionnelle, où la prééminence politique se fixe dans la présidence de la République. La Ve République voit le jour. Les partis ont été les récepteurs de ces changements mais ils les ont aussi produits.

En raison des contraintes institutionnelles différentes, en particulier du mode de scrutin, mais aussi de l'évolution des configurations socio-économiques et sociétales mouvantes, les IVe et Ve Républiques ne dévoilent pas des systèmes de partis et des dynamiques politiques identiques.

L'instauration et les développements de la IVe République

La Libération en France donne à voir deux affrontements majeurs : Charles de Gaulle et ses partisans face à l'axe anglo-américain quant au remodelage de l'ordre international, et un combat fort entre gaullistes et le PCF pour le leadership en politique intérieure. de Gaulle préside le premier *gouvernement provisoire de la République française* (GPRF). En octobre 1945 se tiennent les premières élections nationales, qui révèlent la force et l'influence communistes. Le PCF s'impose comme le premier parti et entre en force dans le second gouvernement de Gaulle. Les tensions internes en son sein sur le futur cadre institutionnel conduisent à sa chute rapide et au départ de de Gaulle. Ce retrait mène à la mise sur pied d'une formule tripartite composée des trois

principales formations de l'échiquier politique, le Mouvement républicain populaire (MRP), la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) et le parti communiste français (PCF). Ils y négocient la nouvelle Constitution. Rejetée, celle-ci est réécrite et adoptée après le scrutin de novembre 1946.

La phase tripartite est courte. Dans un contexte international de plus en plus tendu, le PCF est évincé du gouvernement Ramadier en mai 1947. A compter de ce moment, la majorité parlementaire s'agence aux formations dites de *troisième force* : la SFIO, le MRP, les radicaux et les *modérés*. Les coalitions de troisième force vivotent sur une base relativement identique :

> « Tous les cabinets comprennent grossièrement un tiers de MRP, un tiers de socialistes et un tiers de radicaux et de modérés. Le président du conseil est interchangeable qu'il soit socialiste (Ramadier), MRP (Schuman, Bidault) radical (Queuille, André Marie) ou UDSR (Pleven) » [1].

Ce schéma perdure jusqu'aux élections législatives de 1951, qui constituent un tournant à droite. A leur terme, un segment des élus gaullistes abandonne l'opposition, rejetant ainsi la posture du général de Gaulle, et aident à la formation d'une majorité de droite. Mais l'instabilité politique croît.

Tout au long des années cinquante, la vie politique française se crispe sur plusieurs questions. Dans le domaine des questions internationales d'abord. Un vif débat oppose les partisans et les opposants des traités de la Communauté européenne de défense (CED) et de la Communauté politique européenne (CPE). Les traités CED et CPE sont âprement combattus et discutés. *In fine*, ils sont rejetés, ce qui mène la France à s'engager dans une extension du traité de Bruxelles.

Mais il y a surtout les questions intérieures. La majorité issue des élections de 1951 se divise face à la contraction de l'économie. La fiscalité redevient une question sensible et est à l'origine du mouvement social qui se mue en organisation politique, le *poujadisme*. Surtout, la situation militaire de la France se détériore en Indochine. En mai 1954, l'armée française perd la bataille de Dien Bien Phu. Un nouvel exécutif est installé, où Pierre Mendès France a la charge de trouver une solution honorable à ce conflit. Le 21 juillet 1954, l'armistice est signé. Laos, Cambodge et Vietnam voient leur indépendance reconnue [2]. Ce problème résolu, surgit tout de suite la « question algérienne ». Le 1er novembre 1954, soixante-dix attentats sont perpétrés sur le territoire algérien. La lutte armée pour l'indépendance a débuté [3]. Elle prend une dimension plus spectaculaire et plus cruelle moins d'un an plus tard. Le 20 août 1955, une insurrection générale se produit. 123 Européens sont abattus. En représailles, plusieurs centaines sinon plusieurs milliers de *rebelles* sont tués [4]. La situation échappe peu à peu à *Paris*, où le gouvernement est confronté tout à la fois aux actions du Front de libération nationale (FLN) et à celles des *ultras*, qui entrent progressivement en rébellion contre le gouvernement et la métropole. La fragilité devient de plus en plus

---

[1] Jean-Pierre RIOUX, *République. 1952-1958 L'expansion et l'impuissance*, Paris, Seuil, 1983, p. 221.

[2] *Ibid.*, p. 53.

[3] *Ibid.*, p. 66.

[4] *Ibid.*, p. 82.

manifeste. « Il y avait des années qu'au vu et au su de tous la république n'était plus obéie en Afrique du Nord », estime Williams [5]. Le dossier algérien aura raison de la IVe République. En mai 1958, après l'établissement du 24e gouvernement dirigé par Pierre Pflimlin, Français d'Algérie et militaires créent un *comité de salut public*. Face à ce qui se décline comme une dangereuse impasse et un risque de conflit civil, de Gaulle sort du bois le 15 mai 1958 et annonce sa disponibilité :

> « Naguère, le pays dans ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire jusqu'au salut. Aujourd'hui devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République » [6].

Deux semaines plus tard, en pleine interrogation, le président de la République René Coty fait appel « au plus illustre des Français », qui prononce son discours d'investiture le 1er juin. A l'Assemblée nationale, de Gaulle demande les pleins pouvoirs pour l'exécutif pour une période de six mois et s'engage à soumettre un nouveau prescrit constitutionnel à référendum. Malgré l'accusation de coup d'Etat formulée par plusieurs personnalités à l'instar de Pierre Mendès France ou de François Mitterrand, de Gaulle obtient l'investiture par 329 voix contre 224. La IVe République se meurt.

Le cadre et la contrainte institutionnels

La Constitution qui établit la IVe République fut âprement négociée. Un texte de compromis est adopté le 19 avril 1946 et soumis à référendum. Mais, de manière inattendue, le texte est recalé le 5 septembre 1946. 10 584 359 Français le rejettent pour 9 454 034 qui l'approuvent [7].

Que prévoyait ce texte ? Un régime où le Parlement a la prééminence, en d'autres termes l'Assemblée nationale. Aux côtés de l'Assemblée nationale, un Conseil économique est élu pour une durée de trois ans. Il examine, pour avis, les propositions et projets de loi qui ressortissent de sa compétence (articles 64 et 65). Et en parallèle, un Conseil de l'Union française est composé d'élus choisis, pour une législature de quatre ans, par les conseillers généraux. Il a la charge d'examiner, pour avis, « les projets et propositions de loi qui lui sont renvoyés, soit sur sa demande, soit par le Conseil des ministres ou par l'Assemblée nationale » (article 73). Dans l'hypothèse d'un désaccord avec l'Assemblée, celle-ci réexamine le projet ou la proposition. L'Assemblée nationale élit le président du Conseil (article 49) et accorde sa confiance au gouvernement. De même élit-elle le président de la République à la majorité des deux tiers – des trois cinquièmes, si aucune majorité n'a pu se dégager après trois tours de scrutin. Le mandat, non renouvelable, est de sept ans. Le président préside le Conseil des ministres. Ses prérogatives sont limitées et chacun de ses actes doit être contresigné par le président du Conseil des ministres et par un ministre (article 103).

---

[5] Philip Williams, *La vie politique sous la 4ème république*, Paris Armand Colin, 1971, p. 84.

[6] Jean-Pierre Rioux, *La France de la IVe République. L'expansion et l'impuissance, 1952-1958*, Paris, Point-Histoire, 1983, p. 155.

[7] *Ibid.*, p. 146-147.

Le scrutin qui suit ce refus voit un glissement à droite. Le MRP s'impose cette fois comme la première formation, un nouveau round de négociations s'engage et un nouveau prescrit est soumis aux suffrages des Français en octobre 1946. de Gaulle ne rallie pas le point de vue du MRP et combat l'orientation « parlementaire » du régime. Il en va d'ailleurs de même des radicaux. C'est donc un texte poussivement défendu par le MRP, la SFIO et le PCF qui est jugé par les Français. Sans soulever l'enthousiasme, il est pourtant accepté par 9 297 470 « oui » contre 8 165 459 « non ».

Le texte remanié du 27 octobre 1946 confie le pouvoir législatif à l'Assemblée nationale et au Conseil de la République (article 5). L'Assemblée nationale est composée d'élus directs choisis au mode de scrutin proportionnel. Le Conseil de la République est pour sa part composé d'élus indirects, choisis par les « collectivités communales et départementales » (article 6). Le Conseil de la République examine, pour avis, tous « les projets et propositions de loi votés en première lecture par l'Assemblée nationale » (article 20). Le Conseil économique est maintenu. Le président de la République est élu pour sept ans par l'Assemblée nationale et rééligible une fois. Il promulgue les lois et peut, par un « message motivé, demander aux deux Chambres une nouvelle délibération, qui ne peut être refusée » (article 36). C'est lui qui désigne le président du Conseil, à charge pour ce dernier de soumettre à l'Assemblée nationale « le programme et la politique du Cabinet qu'il se propose de constituer » (article 45).

Le mode de scrutin à l'œuvre pour l'Assemblée nationale est proportionnel. Il s'agit de la méthode D'Hondt complétée par les plus forts restes au plan départemental. Au début des années cinquante, le gouvernement Henri Queuille apporte une modification à la loi électorale. Désormais, les partis pourront faire acte d'apparentement. L'ambition était de donner une prime en sièges aux listes capables de s'insérer dans un tel mécanisme. Le scrutin de 1951 attesta de l'efficacité du mécanisme au profit des formations du centre et de droite.

Le système partisan

L'échec du travaillisme à la française

Au lendemain du conflit, une tension existe chez de nombreux acteurs entre la volonté de rétablir les organisations politiques qui existaient avant 1940 et celle de *faire du neuf*, à partir des *acquis* et des *valeurs* de la résistance.

L'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR) est une tentative emblématique de s'inscrire dans la nouveauté. L'UDSR est la transformation en parti du Mouvement de libération nationale (MLN), mis sur les fonts baptismaux en 1944. En juillet 1945, la transformation en parti a un double objectif : traduire les idéaux et les valeurs de la résistance dans la sphère politique et tenter d'établir une vraie force travailliste, en d'autres termes de rassembler courants socialistes et démocrates chrétiens, à l'image du parti du travail (PvdA) aux Pays-Bas ou de la tentative d'Union démocratique belge (UDB) [8]. Comme en Belgique, la tentative échoua. La majorité des démocrates chrétiens et des socialistes refusèrent cette voie.

[8] Pascal DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2012 (3e édition), p. 130.

Les démocrates chrétiens fondent le Mouvement républicain populaire (MRP) en novembre 1944. Pour sa part, la SFIO se reconstitue en rejetant la voie prônée par son secrétaire général, Daniel Mayer, de transcender le clivage philosophique et d'aller vers un travaillisme à la française. Daniel Mayer s'était déclaré « d'accord en bloc » avec les idées du Manifeste « travailliste » que le Mouvement de libération nationale avait rédigé. Ce faisant, il heurta de front les importants courants laïques du parti, présents en particulier dans le monde de l'éducation [9]. L'UDSR reste dès lors confinée à l'horizon de la résistance et est incarnée par quelques-unes de ses figures marquantes, Jacques Soustelle, René Pleven, Pierre Bourdan, Jacques Baumel, René Capitant, Eugène Claudius-Petit et le jeune François Mitterrand.

Au scrutin d'octobre 1945, l'UDSR forme un cartel électoral avec la SFIO escomptant faire jeu égal avec les gaullistes. Par la suite, elle chemine avec les radicaux dans le Rassemblement des gauches républicaines (RGR).

A ce scrutin d'octobre 1945, la SFIO est surprise sur sa gauche. Elle est en effet devancée par le parti communiste français (PCF), qui s'impose comme le premier parti de gauche et le premier parti français. Cet échec liminaire de la SFIO crispe le parti. En juillet 1946, le rapport moral de Daniel Mayer est rejeté par 2 975 mandats contre 1 865. Les socialistes veulent battre les communistes sur leur terrain, la défense du marxisme et la rhétorique de lutte des classes. Aussi pour Guy Mollet et ses proches, « doivent être condamnées toutes les tentatives de révisionnisme, notamment celles qui sont inspirées par un faux humanisme, dont le vrai sens est de masquer cette réalité fondamentale qu'est la lutte des classes » [10]. Mis en minorité, Mayer est remplacé par Guy Mollet, qui imprime une tonalité nouvelle. Le socialisme doit revenir à l'ordre du jour et le parti doit se remettre en ordre de marche intellectuellement et organisationnellement dans cette perspective :

> « Cet « affaiblissement de la pensée marxiste » a conduit le parti à négliger les tâches d'organisation et de propagande pour se cantonner dans l'action parlementaire et a engendré les six erreurs tactiques du parti : attachement et soumission à de Gaulle, complaisance vis-à-vis de la bourgeoisie, attitude trop conciliante à l'égard du MRP et maladroite à l'égard du PC, croyance dans la vertu du « légalisme », manque d'énergie et d'audace dans la poursuite des nationalisations, absence de positions précises sur les problèmes des salaires et des prix » [11].

En sera-t-il ainsi ? Les évaluations sont souvent très sévères. Pour Jacques Droz, cette voie conduisit le parti à « s'immobiliser dans son « néant doctrinal » » [12]. Pour les socialistes, 1947 est une année charnière. Le développement de la guerre froide met le parti à rude épreuve dans son positionnement. Au printemps, l'éviction des communistes du gouvernement Ramadier crée une secousse importante dans un segment du parti. Le 6 mai, le Conseil national, après « des moments d'une véritable

---

[9] Jacques KERGOAT, « Parti socialiste ou « parti de la réforme » : un vieux débat », *Le Monde*, 15 juillet 1992.

[10] André PHILIP, *Les socialistes*, Paris, Seuil, Politique, 1967, p. 122.

[11] Daniel LIGOU, *Histoire du socialisme en France (1871-1961)*, Paris, PUF, 1962, p. 545.

[12] Jacques DROZ, *Le socialisme démocratique (1864-1960)*, Paris, Armand Colin, 1966, p. 308.

intensité pathétique », vote un texte favorable à la poursuite de l'exécutif conduit par Ramadier sans le PCF à une courte majorité : par 2 529 mandats contre 2 125 à une motion hostile, signée de concert par Guy Mollet et Marceau Pivert [13]. En vérité, la modification est majeure. La SFIO entre pour plus d'une décennie dans une nouvelle configuration politique : l'inscription du parti dans une dynamique et une politique d'alliance, quand elle est possible, de *troisième force*, entre le PCF et les gaullistes.

Cette voie coûtera cher au parti. D'abord en termes de cohésion interne. La SFIO se divise très régulièrement entre tenants de ce cheminement et partisans d'un retour de l'union de la gauche. Ensuite, en termes de positionnements politiques sur quelques dossiers emblématiques. Il en sera ainsi de manière forte sur le projet de Communauté européenne de la défense en 1954, qu'une majorité de parlementaires finit par rejeter [14]. Plus explosives encore furent les questions relatives à la colonisation – tout particulièrement la guerre d'Indochine et la situation en Algérie – et l'expédition à Suez.

L'accession de Guy Mollet à la Présidence du Conseil en 1956 rendit les problèmes plus complexes encore en interne. La formation socialiste est en proie à de fortes tensions. « Cette période marquée par l'Algérie et l'entreprise de Suez est l'une des plus noires pour les militants socialistes. L'erreur de jugement de Guy Mollet, cette méconnaissance des nationalismes du tiers monde, entraîna une cascade d'événements qui marqua profondément leur conscience. Le parti vécut des heures atroces. Bien des militants l'ont quitté. Ceux qui sont restés ont vécu dans le doute et douloureusement cet enchaînement d'événements inexorable qui amena les socialistes du gouvernement à nier par leur action les objectifs mêmes du socialisme », se remémorait Pierre Mauroy à la fin des années soixante-dix [15]. Une sensibilité de la SFIO ne peut suivre Mollet et la majorité dans ses choix sur l'Algérie. Pour ces opposants, la coupe est pleine lorsque la majorité de la SFIO se rallie à de Gaulle et à l'édification d'une nouvelle République – Guy Mollet appelle en effet à voter favorablement au référendum de septembre 1958. Elle quitte le parti et fonde le parti socialiste autonome (PSA). Selon Christiane Hurtig, le nombre de défections au profit du PSA avoisine six mille adhérents [16].

Un puissant parti communiste

Pour le parti communiste français (PCF), les lendemains de la Libération sont une résurrection. En 1939, le parti avait été brutalement laminé après la signature du pacte germano-soviétique et son interdiction quelques semaines plus tard. Son implication politique et sociale majeure dans la résistance et l'aura dont bénéficie l'URSS à la Libération en font un acteur-clé à ce moment. Le PCF réussit la prouesse de devenir le premier parti de gauche et la première formation de France. Pour la première fois

---

[13] Daniel LIGOU, *Histoire du socialisme…, op. cit.*, p. 550.

[14] Pascal DELWIT, *Les partis socialistes et l'intégration européenne (France, Belgique, Grande-Bretagne)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1995.

[15] Pierre MAUROY (entretiens avec Franz-Olivier Giesbert et Lucien Rioux), *Héritiers de l'avenir*, Paris, Stock, 1977, p. 152.

[16] Christiane HURTIG, *De la SFIO au nouveau parti socialiste*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 8.

de son histoire, il accède aux responsabilités gouvernementales et tentera, vainement, d'installer Maurice Thorez à la tête du Conseil.

La ligne du parti communiste est celle adoptée par ses coreligionnaires européens. La révolution n'est pas à l'ordre du jour. Il s'agit de promouvoir l'indépendance nationale contre toute mainmise américaine, d'engager et de gagner la bataille de la production tout en instaurant une législation sociale digne de ce nom. Le discours de Maurice Thorez devant les mineurs à Waziers, le 21 juillet 1945, a longtemps symbolisé cette démarche difficile à accepter pour le monde du travail :

> « Hier, l'arme, c'était le sabotage, mais aujourd'hui l'arme du mineur, c'est produire pour faire échec au mouvement de réaction, pour manifester sa solidarité de classe envers les ouvriers des autres corporations. Le travail, la production sont subordonnés à l'effort des mineurs. Pour préserver et pour renforcer l'union de la classe ouvrière avec les travailleurs des classes moyennes, avec les masses paysannes, pour assurer la vie du pays, pour permettre la reconstruction économique, pour permettre la renaissance morale et culturelle de la France, chers camarades, au nom du Comité central, au nom du Parti, au nom de tous les travailleurs, je vous dis : « Toute la France a les yeux fixés sur vous ; toute la France attend des mineurs, et tout particulièrement des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, un nouvel et grand effort ». Songez que la situation est difficile et demeurera difficile encore longtemps. Songez que nous allons connaître un hiver qui sera sans doute plus rude que l'hiver précédent, que les usines seront fermées, que les femmes et les enfants auront froid pour le sixième hiver et, dans ces conditions, la moindre défaillance de votre part nourrirait toutes les campagnes des ennemis du pays contre vous, contre toute la masse ouvrière. Avec le même héroïsme dont vous avez fait preuve sous l'occupation dans la bataille contre l'occupant, il faut vous dépenser pour la production. Je suis sûr que nous gagnerons la bataille de la production comme nous avons gagné la bataille contre l'occupant » [17].

L'avènement de la guerre froide conduit à l'éviction gouvernementale du PCF et à un renversement des orientations stratégiques des communistes. Le PCF assume et entretient désormais une polarisation politique et sociale de tous les instants. En parallèle, le parti édifie et développe une véritable « contre-société » selon les mots d'Annie Kriegel [18], agencée à un réseau d'organisations sociales fortes – CGT, Secours populaire… – et à un communisme municipal encadrant très puissant. Dans la deuxième moitié des années cinquante, les communistes français sont secoués par deux événements majeurs. Dans la téléologie communiste, le rapport secret du nouveau Premier secrétaire du PCUS, Nikita Khrouchtchev, et les événements de Pologne et de Hongrie ébranlent le monde communiste et mettent son unité à rude épreuve. Au plan intérieur, l'agonie de la IVe République et l'avènement d'un nouveau cadre institutionnel changent substantiellement la donne pour le PCF, confronté à une nouvelle contrainte institutionnelle.

---

[17] Discours de Maurice Thorez à Waziers, le 21 juillet 1945.

[18] Annie KRIEGEL, *Aux origines du communisme français : contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français*, Paris, Flammarion, 1969, p. 70.

Le radicalisme : faiblesse idéologique, force politique

Au sortir de la guerre, les radicaux portent dans une large mesure le « péché de la défaite de 1940 » [19] et l'opprobre de l'octroi des pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Contre tous les vents dominants, ils soutiennent en pure perte les institutions de la IIIe République.

Au surplus, les radicaux sont passablement divisés entre ailes de centre-droite et de centre-gauche sur les politiques d'alliance à nouer. Les premiers l'emportent sur les seconds, ce qui mène au départ de personnalités importantes, à l'image de Pierre Cot, Albert Baylet, Pierre Dreyfus-Schmidt ou encore Jacques Kayser [20]. L'influence électorale des radicaux s'infléchit notoirement. Pourtant, dans un contexte mouvant à partir de 1947, ils s'imposent comme un acteur majeur de la IVe République. Ils seront partie prenante d'à peu près tous les gouvernements de la IVe République. Et ils accèdent même à la présidence du Conseil avec Henri Queuille, à trois reprises, Edgar Faure, à deux reprises, Pierre Mendès France et Félix Gaillard. Cette performance politique s'opère toutefois au détriment d'une ligne idéologique et programmatique claire sinon marquante, ce qui deviendra un problème crucial après l'avènement de la Ve République.

Le pas de deux entre démocrates chrétiens du Mouvement républicain populaire et gaullistes du Rassemblement du peuple français

A la droite de l'échiquier politique, la structuration est rendue difficile par l'attitude trouble de certains courants en 1940 et par la présence de la figure forte du général de Gaulle. Pour autant, celui-ci ne dispose pas, à la Libération, d'une organisation politique qui l'appuie.

Le 26 novembre 1944, les courants démocrates chrétiens créent un nouveau parti, le Mouvement républicain populaire (MRP). Héritier du parti démocrate populaire disparu en 1940, nombre de ses dirigeants viennent des rangs de la résistance gaulliste : Maurice Schumann, Georges Bidault, François de Menthon, Pierre-Henri Teitgen… [21]. Comme d'autres formations démocrates chrétiennes en Europe à la Libération, le MRP assume un tournant social prononcé et se positionne à gauche parmi ses coreligionnaires. A ce titre, il s'opposera à l'appel conjoint de la Démocratie chrétienne suisse et du parti populaire autrichien pour établir une Internationale de partis démocrates chrétiens [22] et promouvra la voie, plus informelle, des Nouvelles équipes populaires.

Aux scrutins de 1945, du printemps 1946 et de novembre 1946, le MRP s'impose néanmoins comme un *rempart* au poids de la SFIO et, plus encore, du PCF. Peu à peu, l'ambition de Georges Bidault de « faire une politique de la gauche avec un électorat de droite » s'enlise. D'autant qu'après l'approbation de la Constitution qui instaure

---

[19] Serge BERSTEIN, « Les radicaux », *in* Jean-Jacques BECKER, Gilles CANDAR (éd.), *Histoires des gauches en France. Volume 2. XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La découverte, 2004, p. 21.

[20] Gérard BAAL, *Histoire du radicalisme*, Paris, La Découverte, 1994, p. 99.

[21] Jean-Pierre RIOUX, *La France de la IVe République*…, *op. cit.*, p. 80.

[22] Gabriel ALMOND, « The Christian Parties of Western Europe », *World Politics*, 1/1, 1948, p. 51.

la IVe République, les relations entre le MRP et de Gaulle se tendent. L'homme du 18 juin rejette le prescrit constitutionnel mais aussi les orientations prises par les coalitions de troisième force dans le domaine des relations internationales. Pour de Gaulle, l'exécutif endosse une politique par trop américaine, contraire à sa volonté de maintenir de bonnes relations avec l'Union soviétique et avec son ambition de maintenir la France parmi les « grands » du monde.

A compter de ce moment, le MRP perd son statut de réceptacle principal du vote centriste et gaulliste [23].

En janvier 1947, de Gaulle fonde son propre mouvement, le Rassemblement du peuple français (RPF). Aux assises du printemps, il en appelle à la « résistance contre un régime illégitime » [24]. Le MRP prend alors insensiblement un tournant à droite contesté à l'interne [25], entretenu par les polémiques sur l'enseignement libre confessionnel. Un temps défenseur des acquis sociaux de la Libération, il s'insère dans l'alliance de droite issue des élections de 1951, qui ont été une nette déception pour lui. De nombreux adhérents l'abandonnent.

Pour sa part, le RPF réussit une entrée spectaculaire dans l'arène électorale au scrutin municipal de 1947. Aux législatives de 1951, le RPF emporte près de 22% des suffrages mais par rapport aux résultats de 1947 et 1948, le recul est « considérable » [26]. Et parmi les parlementaires, certains contestent le « jusqu'auboutisme » de de Gaulle. Une scission affecte alors le RPF. En 1953, de Gaulle rend « leur liberté » aux parlementaires et « met en sommeil » son Rassemblement [27]. Une structure partisane sera recréée à l'horizon du scrutin législatif de 1958.

Le Centre national des indépendants et des paysans, une coupole libérale-conservatrice

Au sortir de la guerre, les courants libéraux et conservateurs sont peu structurés et rassemblés sous l'étiquette de « modérés ». Pour tenter d'exister plus substantiellement face aux *partis marxistes* – la SFIO et le PCF –, au MRP et au RPF, Roger Duchet jette les bases d'une structuration minimale. Elle apparaît en effet nécessaire mais la nouvelle organisation n'en vilipende pas moins la structuration partisane. Se regroupent « ceux qui entendent conserver leur liberté de vote et ne pas se soumettre à la rigide discipline des partis » [28] ! La nouvelle structure se nomme Centre national des républicains indépendants (CNRI) ; elle apparaît surtout comme un parti de notables, un parti

---

[23] Gabriel ALMOND, « The resistance and the Political Parties of Western Europe », *The Political Science Quarterly*, LXII/1, 1947, p. 37.

[24] Jean-Pierre RIOUX, *La France de la IVe République…*, *op. cit.*, p. 175.

[25] Anne SA'ADAH, « Le Mouvement républicain populaire et la reconstitution du système partisan français. 1944-1951 », *Revue française de science politique*, 37/1, 1987, p. 54.

[26] Pierre LÉVÊQUE, *Histoire des forces politiques en France de 1940 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 364.

[27] Eric DUHAMEL, Olivier FORCADE, *Histoire de la vie politique en France depuis 1945. Des années essentielles de mutation et de modernisation du système politique français*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 182-183.

[28] Gilles RICHARD, « La renaissance de la droite modérée à la libération. La fondation du CNIP », *Vingtième siècle*, 65, 2000, p. 60.

d'origine parlementaire selon la classification de Duverger [29]. A la veille des élections nationales de 1951, il s'élargit et intègre l'Union démocratique indépendante, le parti républicain de la liberté et le parti paysan d'Union sociale et devient le Centre national des indépendants et des paysans (CNIP). Aussi lâche fût-elle, cette structuration permit aux courants libéraux et conservateurs de marquer de leur empreinte la politique gouvernementale dans les années cinquante. Mais le CNIP sera soumis à une forte pression interne avec l'avènement de la Ve République. Le dossier algérien et ses implications politiques divisent les parlementaires tout comme l'attitude face aux choix gaullistes en matière institutionnelle.

Le feu de paille du poujadisme

Au milieu des années cinquante, les mesures que prend l'exécutif pour assainir les finances publiques génèrent des réactions. La dynamique poujadiste est plus emblématique. A l'origine, la démarche est une réaction plutôt spontanée d'une trentaine d'artisans et commerçants de Saint-Céré menés par Pierre Poujade contre des contrôleurs fiscaux [30]. Ce faisant, ils lancent un mouvement qui débouche sur la création de l'Union de défense de la création des artisans et commerçants (UDCA) contre une fiscalité jugée excessive. L'UDCA se développe et investit le champ électoral avec la présentation de listes de l'Union et fraternité française (UFF) au scrutin législatif de janvier 1956 sous le slogan « Sortez les sortants ! » [31].

En décrochant 11,6% et cinquante-deux députés à l'Assemblée nationale, les listes poujadistes créent la surprise. D'abord fixé sur les problèmes fiscaux et la détresse d'une partie du monde rural et de la boutique, le mouvement poujadiste élargit son spectre rhétorique dans un horizon très droitier. Ses propos radicaux sur le *défaitisme* dans les colonies ou les origines juives de Pierre Mendès France font de plus en plus écho à une rhétorique classique d'extrême droite. Pierre Poujade lui-même n'y échappe pas, déclarant par exemple à l'endroit de Mendès France :

> « Si vous aviez une goutte de sang gaulois dans les veines, vous n'auriez jamais osé, vous représentant de notre France, producteur mondial de vins et de champagne, vous faire servir un verre de lait dans une réception internationale ! C'est une gifle, Monsieur Mendès. que tout Français a reçue ce jour-là, même s'il n'est pas un ivrogne » [32].

Poussée dure, violente parfois, qui a trouvé un espace électoral en 1956, le *poujadisme* ne s'installe pas pour autant dans le système politique et se désintègre après l'établissement de la Ve République.

---

[29] Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*, Paris, Points-Seuil, 1992, p. 25 et s.

[30] Jean-Pierre RIOUX, « Des clandestins aux activistes (1945-1965) », *in* Michel WINOCK (éd.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Points, 1994, p. 222.

[31] « Pierre Poujade », *in* Xavier JARDIN (éd.), *Dictionnaire de la droite*, Paris, Larousse, 2007, p. 200.

[32] Jean TOUCHARD, « Bibliographie et chronologie du poujadisme », *Revue française de science politique*, 6/1, 1956, p. 33.

Tableau 1. Résultats électoraux sous la IVe République

	1945	*juin 1946*	*novembre 1946*	*1951*	*1956*
Modérés-CNIP	13,27	12,78	12,84	14,01	15,30
Radicaux et alliés	11,11	11,54	12,40	9,95	15,15
PCF	26,08	26,15	28,59	25,90	25,89
SFIO	23,77	21,06	17,87	14,48	15,25
MRP	24,91	28,11	26,34	12,50	11,11
RPF				21,76	3,95
UFF					11,66

La Ve République : nouveau cadre, nouvelle contrainte institutionnelle

La Constitution de la Ve République vise à donner sinon la prééminence, à tout le moins, un rôle beaucoup plus substantiel, à l'exécutif incarné au premier chef par le président de la République. Celui-ci doit, par son arbitrage, assurer « le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat » (article 5). La perspective d'une primauté du président fut renforcée avec l'introduction, en 1962, du principe de son élection directe au suffrage universel. A l'origine, la législature est fixée à sept ans. Elle fut ramenée à cinq ans en 2000. Le président nomme le Premier ministre et, sur proposition de ce dernier, les autres ministres (article 8). Prérogative importante, il a le droit de dissoudre l'Assemblée nationale. Jacques Chirac usera de ce levier en 1997. Par ailleurs, il préside le Conseil des ministres (article 9).

Le Parlement est composé de l'Assemblée nationale, élue directement, et du Sénat, composé d'élus indirects et dont la charge est d'assurer « la représentation des collectivités territoriales de la République » (article 24).

Le contrôle de constitutionnalité est assuré par le Conseil constitutionnel, composé de neuf membres auxquels s'ajoutent les anciens présidents de la République. C'est aussi lui qui proclame les résultats électoraux et tranche sur la régularité des élections des députés et sénateurs.

Dans la mesure où elle fut adoptée à l'initiative du général de Gaulle, la Constitution fut souvent présentée comme un texte à orientation présidentialiste. Les choses sont plus nuancées en réalité. Les trois *cohabitations* sous la Ve République – 1986-1988, 1993-1995 et 1997-2002 – ont montré que dans ce cas d'école, le régime s'assimilait, dans une large mesure, à un régime parlementaire classique. Le régime doit donc s'apprécier en *dynamique*. Lorsque la couleur politique du président et de la majorité parlementaire coïncide, la présidence de la République est le cœur du dispositif. Nicolas Sarkozy a pu de la sorte qualifier son Premier ministre de « collaborateur ». En revanche, en cas de discordance, le Premier ministre et la majorité parlementaire ont la prééminence. Depuis l'instauration du quinquennat et un scrutin législatif qui suit les élections présidentielles, la possibilité de voir advenir une cohabitation a singulièrement diminué. En effet, une élection législative dans la foulée d'un scrutin présidentiel a toujours conforté politiquement le président, même si en 1988, le parti socialiste et ses alliés n'avaient pu décrocher la majorité absolue.

Ces transformations n'ont pas été sans impact sur la participation électorale. A l'instar de l'évolution observée dans d'autres Etats européens [33], la France est en effet aussi confrontée à un déclin tendanciel de la participation électorale. En fait, pour être plus correct, l'élévation de l'abstention électorale concerne tous les scrutins sauf l'élection présidentielle. Ce dernier scrutin est jugé par une très grande majorité de Français comme l'élection de premier ordre par excellence. Et la ligne de crête d'une participation électorale avoisinant 80% des électeurs inscrits s'est maintenue depuis 1962. En revanche, le recul de la participation est très net pour les élections législatives et, plus encore, pour les élections européennes. Pour les scrutins législatifs, l'affaissement contemporain tient pour partie à la double réforme présentée : l'avènement d'un quinquennat présidentiel en lieu et place d'un septennat et le choix de Lionel Jospin d'inverser le calendrier, l'élection présidentielle précédant le scrutin législatif. Ce faisant, une élection législative indépendamment d'un scrutin présidentiel sera exceptionnelle et dans la dynamique politique, l'élection législative suivant une présidentielle se limite à une validation du résultat. De la sorte, en 2012, pour la première fois sous la v^e^ République, l'abstention a été supérieure à 40% lors d'une élection législative. On ajoutera que le taux d'abstention est rapporté aux inscrits. Or, entre 8 et 12% des citoyens ne sont pas inscrits sur les listes électorales. Le *détachement participatif* est donc plus manifeste que ce qu'indiquent les données de la participation électorale. En réalité, à peine plus d'un citoyen – potentiellement électeur – sur deux s'est exprimé aux législatives de 2012.

Tableau 2. Abstention et blancs et nuls aux élections présidentielles, législatives et européennes

	Participation électorale			*Blancs et nuls*		
	Elections présidentielles	*Elections législatives*	*Elections européennes*	*Elections présidentielles*	*Elections législatives*	*Elections européennes*
1958	77,18				2,54	
1962	68,69				3,09	
1965	83,88			1,02		
1967		81,12			2,28	
1968		79,85			1,70	
1969	77,59			1,29		
1973		81,31			2,25	
1974	84,23			0,92		
1978		83,25			1,95	
1979			60,74			5,27
1981	81,09	70,87		1,62	1,43	
1984			56,82			3,70
1986		78,48			4,33	

[33] Pascal DELWIT, « The End of Voters in Europe ? Electoral Turnout in Europe since WWII », *Open Journal of Political Science*, 3/1, 2013, p. 44-52.

	Participation électorale			*Blancs et nuls*		
	Elections présidentielles	*Elections législatives*	*Elections européennes*	*Elections présidentielles*	*Elections législatives*	*Elections européennes*
1988	81,35	66,18		2,00		2,00
1989			48,79			2,87
1993		68,92			5,29	
1994			52,71			5,24
1995	78,38			2,81		
1997		67,96			4,94	
1999			46,76			5,93
2002	71,60	64,42		3,38	4,33	
2004			42,79			3,35
2007	83,77	60,44		1,43	1,89	
2009			40,65			4,54
2012	79,48	57,22		1,91	1,58	

Cette hausse de l'abstention électorale soumet à tension la légitimité et la légitimation du régime de même que la *qualité* de la démocratie représentative. Dans le même temps, elle affecte les termes de la compétition électorale de certains scrutins au second tour. Aux élections législatives et aux scrutins cantonaux, lorsqu'un second tour est nécessaire, une condition alternative est requise pour y avoir accès. Pour le scrutin législatif et désormais pour l'élection cantonale, il s'agit d'être parmi les deux premiers candidats au terme du premier tour ou d'avoir décroché un pourcentage au moins égal à 12,5% des électeurs inscrits. Dans la mesure où l'abstention électorale croît, le résultat à décrocher en pourcentage des votes exprimés augmente sensiblement pour pouvoir atteindre 12,5% des inscrits. En 2012, compte tenu de l'abstention et des blancs et nuls, un candidat devait obtenir en moyenne 21,85% des suffrages valablement exprimés pour franchir le seuil des 12,5%. Et bien évidemment, le phénomène est plus marqué encore lors des élections législatives partielles. L'abstention y est bien plus significative. Y prendre part au second tour, sans être parmi les deux premiers candidats, est, de fait, devenu impossible.

Au plan législatif, l'instauration d'un mode de scrutin uninominal à deux tours a contribué à reconfigurer le système de partis autour d'une confrontation bipolaire. Il oblige les acteurs politiques à une réflexion sur leur politique d'alliance, fût-elle purement pratique, au plan électoral. Il est en effet très difficile sinon impossible de décrocher des sièges (en nombre significatif) sans s'inscrire dans une démarche de « coordination » politique avec l'un des deux grands acteurs gouvernementaux qui s'affrontent : le RPR, l'UDF ou l'UMP à droite ; le parti socialiste à gauche.

Pendant une dizaine d'années, les verts se sont essayés à une voie autonome – pas d'alliance à gauche ou à droite – et ne sont pas parvenus à décrocher le moindre siège à l'Assemblée. En 1993, en alliance avec Génération Ecologie, ils obtiennent un résultat honorable, mais aucun mandat. Fort de ce constat, ils modifient leur stratégie

et s'invitent dans une alliance avec le PS, le PCF, le PRG. La même observation vaut pour le Front national. Lors de plusieurs élections législatives, le FN a attiré entre 10 et 15% des voix. Mais ces percées ne se sont, à ce stade, pas concrétisées sur le plan parlementaire. Le MODEM de François Bayrou est désormais confronté à la même difficulté.

En matière de contrainte institutionnelle, une nouvelle donnée est intervenue avec l'adoption d'une loi relative au financement public des partis. Le financement public des partis fut introduit par l'intermédiaire de deux lois : la loi n° 88-227 du 11 mars 1988, relative à la transparence financière de la vie politique, et la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990, relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques.

En parallèle avec la même démarche opérée dans de nombreux Etats européens, le législateur français instaure ou renforce concomitamment des règles relatives aux dépenses électorales ou à l'origine des ressources des candidats et des partis, en particulier en campagne électorale, et instaure un financement public des partis.

L'intervention publique concerne à l'origine un remboursement forfaitaire des frais de campagne pour les candidats et/ou listes ayant atteint au moins 5% des suffrages, et pour les partis au prorata de leur représentation en siège. Le législateur modifie cette approche plusieurs fois. En 1990, il inaugure le principe de deux fractions égales pour appréhender le financement public ; une proportionnelle aux suffrages recueillis par les partis, l'autre au prorata du nombre de sièges. Pour les formations qui ne décrochent pas de siège, l'accès à la première fraction est conditionné à la présentation de candidats dans au moins soixante-quinze circonscriptions. La loi du 29 janvier 1993 rend la loi française en matière de financement public des partis plus ouverte dès lors que le nombre de candidatures à atteindre pour bénéficier de la première fraction est ramené de soixante-quinze à cinquante. Cette ouverture a donné lieu à des abus et en janvier 2003, le législateur a à nouveau changé la législation. Désormais pour bénéficier d'un financement au titre de la première fraction, un groupement doit présenter des candidats ayant décroché au moins 1% dans au moins cinquante circonscriptions. Cette approche, en phase avec l'idée de cartellisation chère à Peter Mair et Richard Katz [34], a éliminé du financement nombre d'organisations qui, de fait, n'avaient rien à voir avec la vie politique. Mais ce choix a aussi un impact pour des petites formations soumises aux aléas des dynamiques électorales quant à la capacité d'atteindre au moins 1% dans cinquante circonscriptions. A titre d'exemple, le Nouveau parti anticapitaliste et Lutte ouvrière n'ont pas atteint ce seuil au scrutin législatif de 2012.

En 2013, les groupements qui bénéficieront d'un financement au titre de la première fraction sont les suivants, avec les montants afférents.

[34] Richard KATZ, Peter MAIR, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, 1/1, 1995, p. 5-28.

Tableau 3. Financement public des partis politiques français au titre de la première fraction

	Nombre de suffrages pris en compte	*Nombre de candidats*	*Nombre de candidates*	*Montants*
Parti socialiste	7 952 895	305	226	11 121 431,30
Union pour un mouvement populaire	6 788 077	377	129	6 757 161,03
Front national	3 524 268	293	281	5 460 388,32
Europe Ecologie Les Verts	1 470 444	239	233	2 314 549,84
Parti communiste français	1 359 530	212	206	2 139 965,85
Union des radicaux, centristes, indépendants et démocrates	728 878	85	67	1 045 391,76
Parti radical de gauche	441 757	48	28	558 107,33
Nouveau Centre	457 442	62	36	576 763,36
MODEM	436 470	216	129	557 087,54
Forces de gauche	405 874	76	58	574 501,98
Debout la République	152 346	140	158	228 936,54
Alliance écologiste indépendante	116 207	208	143	157 510,51
Le Trèfle – Les nouveaux écologistes	70 600	62	77	102 133,65

Ces données sont loin d'être anodines. Elles ont un impact important. A titre d'exemple, on épinglera qu'à l'exception du scrutin de 2012, les verts n'ont jamais atteint 5% au scrutin présidentiel et n'ont donc pas reçu de remboursement forfaitaire de leurs frais de campagne pour la présidentielle. Philippe de Villiers en 1995 et Alain Madelin en 2002 furent aussi incapables d'atteindre ce seuil, ce qui affecta leur destin politique. Plus récemment, la décision du Conseil constitutionnel de ne pas valider les comptes de campagne de Nicolas Sarkozy entraîne un manque à gagner de onze millions d'euros pour l'UMP, qui a en conséquence lancé une grande campagne de souscription. On pointera encore l'aveu de Marine Le Pen qui avait justifié l'absence de liste FN dans nombre de municipalités en 2008 par l'anticipation qu'elles ne franchiraient pas le seuil des 5%...

Une reconfiguration des partis et du système partisan

de Gaulle et ses proches ont donc voulu un régime à tonalité présidentielle forte pour dépasser le poids supposé trop important des partis. Pour les gaullistes, en effet, les « partis et les groupes d'intérêts étaient le principal obstacle à l'efficacité administrative et politique » [35]. En réalité, il n'est pas évident que les partis aient été des acteurs centraux sous la IVe République. La plupart étaient divisés et donnaient à voir une faible emprise du centre sur l'activité des parlementaires [36].

[35] Sue Ellen CHARLTON, *The French left and European Integration*, University of Denver, 1971-1972, p. 54.

[36] Daniel GAXIE, « Les structures politiques des institutions. L'exemple de la quatrième République », *Politix*, 20, 1992, p. 80.

Les premières années du nouveau régime constituent en effet une phase complexe pour les formations politiques, en particulier de gauche. Peu à peu pourtant, les partis s'adaptent au nouveau canevas institutionnel. Paradoxalement même, ils se doteront au fil du temps d'une armature organisationnelle plus substantielle que par le passé. François Borella juge même que la Ve République, « fondée contre le régime des partis, est le premier vrai régime partisan qu'ait jusqu'ici connu la France » [37].

Le déploiement du gaullisme partisan

Si de Gaulle s'est imposé à la présidence du Conseil puis à celle de la République par son charisme et sa personnalité, la structuration d'une force politique « gaulliste » est également engagée. Ainsi, l'Union pour le renouveau français (UNR) est-elle mise sur les fonts baptismaux. L'UNR agrège le Centre national des républicains sociaux, l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française et la Convention républicaine, qui avait été créée en juillet 1958 [38]. Il s'agit de traduire à l'Assemblée nationale les volontés politiques du général de Gaulle. Le succès électoral de 1958 est d'ailleurs fondé au premier chef – et de très loin – sur « le soutien à l'action du général de Gaulle » [39]. Aussi l'allégeance est-elle absolue et assumée comme telle :

> « Nos députés ont été élus, nous avons remporté notre succès sur une équation : UNR = de Gaulle. Cette équation nous crée un devoir de fidélité inconditionnelle envers le général de Gaulle, sa personne et sa politique. (…) Chacun de nous, aux yeux de l'opinion française et étrangère, dans la mesure où il prend position, engage, peu ou prou, une parcelle de l'autorité du général de Gaulle. C'est pourquoi au devoir de fidélité s'ajoute un devoir de soumission. Nous ne devons rien faire, rien dire qui puisse laisser penser que nous agissons sans ou contre le général de Gaulle. (…) Il est impensable que l'UNR qui a été faite pour soutenir l'action politique du général de Gaulle et qui s'est identifiée à lui, revienne sur cette identification et prétende à son égard à quelque autonomie que ce soit, dans les domaines tout au moins où lui-même s'est réservé la direction des affaires publiques » [40].

En 1967, l'UNR s'élargit en intégrant l'Union démocratique du travail. Elle se transforme de la sorte en Union des démocrates pour la Ve République, qui devient par la suite Union des démocrates (UDR).

L'UDR est cependant traversée par une crise lors du scrutin présidentiel de 1974. Une partie des cadres du parti contestent la candidature du maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre de 1969 à 1972. Dirigés par Jacques Chirac, ils soutiennent la candidature de Valéry Giscard d'Estaing. Chirac devient d'ailleurs le premier Premier ministre de Giscard d'Estaing avant de devenir son challenger. Le 5 décembre 1976, Chirac refonde le mouvement gaulliste en Rassemblement pour la

---

[37] François Borella, *Les partis politiques dans l'Europe des neuf*, Paris, Seuil, 1979, p. 107.

[38] *Ibid.*, p. 104.

[39] Pierre Avril, *UDR et gaullistes*, Paris, PUF, 1971, p. 35.

[40] Michel Habib-Deloncle, « Rapport sur le rôle de l'UNR dans la Ve République », Assises de Bordeaux, 13, 14 et 15 novembre 1959, cité par Pierre Avril, *UDR…, op. cit.*, p. 36.

République (RPR) [41], destiné à reprendre la main à la droite de l'échiquier politique, objectif atteint avec la défaite de Valéry Giscard d'Estaing en 1981 et l'emprise progressive du RPR dans le spectre de droite.

Les avatars du centrisme et de la droite

A l'entame de la Ve République, la démocratie chrétienne est fort affaiblie. Pour autant, le MRP est partie prenante des premiers exécutifs gaullistes : dans le gouvernement conduit par Michel Debré et dans celui dirigé par Georges Pompidou. Mais de plus en plus en porte-à-faux avec les orientations européennes imprimées par de Gaulle et en désaccord avec le principe de l'élection directe du président de la République, les ministres MRP quittent l'exécutif au printemps 1962 [42]. Aux législatives de la même année, le MRP décroche un résultat très décevant et le destin du parti est en question. A une encablure de la première élection présidentielle, Jean Lecanuet, son président, en dresse pourtant un portrait en forme d'accomplissement :

> « Le MRP, en vingt ans d'existence, a accompli l'essentiel de sa mission. Il a protégé la France de la subversion communiste, ouvert une ère de progrès social, jeté les fondements d'une Europe unie, et séparé, une fois pour toutes, le spirituel du réactionnaire. Il a permis, au cours de cette période, dans les mœurs et les cœurs, le ralliement à la République, de la tradition spiritualiste » [43].

Il y a pourtant loin de la coupe aux lèvres. Le MRP ne trouve pas aisément sa place dans une dynamique bipolaire et, sur certaines de ses priorités, son influence est très limitée. Par la suite, le Mouvement républicain populaire tente un temps un rapprochement avec les radicaux et les socialistes pour établir un « pôle majoritaire », mais la SFIO refuse cette voie [44]. Le MRP vise alors à créer une force centriste. La politique européenne de la France est la thématique qui est au cœur de la campagne présidentielle de Lecanuet en 1965. Elle lui permet de se distinguer. Au premier tour des présidentielles, démocrates chrétiens et fédéralistes se détournent de de Gaulle et Lecanuet capte un bon score : 15,57% des suffrages. Dans la foulée de ce bon résultat, Lecanuet fonde, en décembre 1965, le Centre démocrate. Il espère élargir l'horizon politique et électoral du centre au-delà des seules forces démocrates chrétiennes, notamment aux courants du CNIP qui l'ont soutenu. Mais politiquement, la formation reste faible. En 1976, en s'associant au Centre démocratie et progrès, elle se transforme en Centre des démocrates sociaux (CDS).

Les courants libéraux et conservateurs entrent aussi dans une relation tendue avec le général de Gaulle. Pour la majorité du CNIP, les choix gaullistes sur l'Algérie sont inacceptables. Roger Duchet, secrétaire général, fonde d'ailleurs le Rassemblement

---

[41] Bernard LACHAISE, « Le RPR et le gaullisme. Les infortunes d'une fidélité », *Vingtième siècle*, 44, 1994, p. 25.

[42] *In* Danielle BAHU-LEYSER (éd.), *de Gaulle, les Français et l'Europe*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, p. 43.

[43] Cité par Jean-Dominique DURAND, *L'Europe de la démocratie chrétienne*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 281.

[44] Emile-François CALLOT, *Le Mouvement républicain populaire. Origine, structure, doctrine, programme et action politique*, Paris, Editions Marcel Rivière, 1978, p. 408.

pour l'Algérie française [45]. Sur le plan institutionnel, le CNIP a accepté le nouveau canevas constitutionnel. Mais l'annonce de la tenue du référendum sur l'élection du président au suffrage universel rompt tout à la fois le soutien du parti au gouvernement Debré et la cohésion interne. A la veille du référendum, sous l'impulsion de Valéry Giscard d'Estaing, vingt-quatre parlementaires saluent « l'œuvre accomplie pendant la première législature de la Ve République », affirment leur volonté de la « poursuivre » et répudient « l'étiquette du Centre national des indépendants » [46].

Après cette sécession et suite aux élections présidentielles de 1965, Valéry Giscard d'Estaing, un temps exclu du gouvernement Pompidou, crée une structure à même de faire le pendant de l'UDR. Le 3 juin 1966, la Fédération nationale des républicains indépendants (FNRI) voit le jour. Elle constitue le point d'appui à la candidature et à la victoire de Giscard d'Estaing aux présidentielles de 1974. En 1977, dans la perspective du scrutin présidentiel de 1981 et d'une relation qui s'est tendue avec le RPR, la FNRI, Agir pour l'avenir et Génération sociale et libérale créent le parti républicain (PR), qui n'est somme toute qu'un tremplin pour l'établissement d'une formation solide de la droite non gaulliste. En 1978, le Centre des démocrates sociaux, le parti républicain mais aussi le parti radical s'associent dans l'Union pour la démocratie française (UDF) [47], organisation qui doit « équilibrer électoralement le mouvement gaulliste » [48] et, espèrent ses promoteurs, porter Valéry Giscard d'Estaing à un deuxième mandat. Dit simplement, le processus de regroupement trouve sa source première « dans une volonté de gérer au mieux l'échéance électorale à venir » [49].

Le développement de la gauche non communiste

A l'entame de la Ve République, l'UDSR est profondément divisée. Certaines personnalités, comme René Pleven, s'y rallient [50]. D'autres, comme François Mitterrand et ses proches, la dénoncent. En 1958, aucun candidat de l'UDSR ne parvient à se faire élire dans le cadre du nouveau mode de scrutin [51]. Aussi, l'UDSR se vide-t-elle largement et est-elle dominée au début des années soixante par la figure de Mitterrand [52]. Dans les faits, son activité politique propre devient minime et en 1964, elle intègre le Centre d'action institutionnelle, réunion du Club des jacobins et de la

---

[45] Pierre LÉVÊQUE, *Histoire des forces politiques en France de 1940 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 333.

[46] *Ibid.*, p. 334.

[47] Alexis MASSART, *L'Union pour la démocratie française (UDF)*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 133 et s.

[48] Pierre MARTIN, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Paris, Montchrestien, Clefs-politique, 1994, p. 133.

[49] Alexis MASSART, « L'Union pour la démocratie française : entre grand parti et petites composantes », *in* Annie LAURENT, Bruno VILLALBA (éd.), *Les petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 178.

[50] François BORELLA, *Les partis politiques dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Point-Politique, 1981, p. 162.

[51] Eric DUHAMEL, *L'UDSR ou la genèse de François Mitterrand*, Paris, CNRS Editions, 2007, p. 313.

[52] David S. BELL, Byron CRIDDLE, *The French Socialist Party. The emergence of a Party of Government*, Oxford, Oxford University Press, 1988, p. 30.

Ligue pour le combat républicain. Peu après, celui-ci se mue lui-même en Convention des institutions républicaines (CIR). Véritable bras armé de François Mitterrand dans son combat contre le général de Gaulle et son cheminement pour accéder à la présidence de la République, la Convention dénonce fermement le régime et les choix gaullistes sur l'Europe :

> « La Charte de la Convention des institutions républicaines est constituée par la motion finale votée par la Convention préparatoire qui s'est tenue à Paris, au palais d'Orsay, les 6 et 7 juin 1964.
> Cette motion dénonce le caractère autoritaire du régime, son aspect réactionnaire, son nationalisme étroit et périmé.
> Elle fixe à la lutte contre le régime actuel les objectifs suivants :
> 1° assurer la stabilité du pouvoir gouvernemental ;
> 2° établir et garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire et notamment supprimer les juridictions d'exception ;
> 3° permettre le contrôle de constitutionnalité des lois par la restauration de l'indépendance du Conseil d'Etat, instaurer une Cour suprême et assurer la sécurité des citoyens par la mise en place d'une procédure d'*habeas corpus*.
> La Convention se prononce en faveur d'une Europe fédérale, ouverte à toutes les démocraties européennes et, entre autres, à la Grande-Bretagne. Elle propose la création d'un pouvoir politique fédéral procédant de la volonté populaire. Elle demande l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct » [53].

En avril 1960, la gauche voit naître une nouvelle formation : le parti socialiste unifié (PSU). Le PSU est en fait la fédération de trois organisations, le parti socialiste autonome, l'Union de la gauche socialiste et Tribune du communisme. L'Union de la gauche socialiste avait été fondée en 1957 par des personnalités en rupture de ban à la SFIO et au PCF de même que par certains courants chrétiens issus de la résistance. Elle comptera dans ses rangs plusieurs personnalités majeures comme Pierre Naville ou le sociologue Edgard Morin. Jusqu'aux accords d'Evian, le PSU, sous la houlette du duo Edouard Depreux et Gilles Martinet, se distingue par son combat en faveur de l'indépendance de l'Algérie. Face à la répression des autorités gaullistes et aux menaces de l'Organisation armée secrète (OAS), le PSU est très soudé. Mais dès que la question algérienne est solutionnée, le parti dévoile de nombreux points de vue sur les questions intérieures [54]. Pour preuve, pas moins de cinq textes d'orientation sont soumis au 2e congrès en janvier 1963. Le parti aura beaucoup de difficultés à reconstituer une unité. Et il faut véritablement attendre le 5e congrès, en 1967, pour voir le PSU se doter d'une nouvelle armature idéologique et programmatique. Michel Rocard devient l'incarnation du parti. Candidat aux élections présidentielles de 1969, il décroche 3,5% des suffrages.

Au début des années soixante-dix, Michel Rocard, Patrick Viveret, Pierre Rosanvallon, Gille Martinet et nombre de cadres du PSU rejoignent le parti socialiste,

---

[53] Danièle LOSCHAK, *La Convention des institutions républicaines. F. Mitterrand et le socialisme*, Paris, PUF, 1971, p. 16.

[54] Ariane JAMES-SARAZIN, Catherine DHÉRENT (éd.), *Archives du Parti socialiste unifié*, Paris, Archives nationales, 1999.

où ils constituent un temps le pôle « deuxième gauche » et autogestionnaire [55]. Le PSU poursuit sa route et présentera encore la candidature d'Huguette Bouchardeau au scrutin présidentiel de 1981. Mais ses meilleures pages sont derrière lui et le parti se dissout en 1989.

La gauche non communiste tente aussi de s'organiser dans le contexte neuf des institutions de la Ve République. Après le score honorable de François Mitterrand aux présidentielles de 1965, une structure de coordination est créée le 9 décembre 1965 : la Fédération de la gauche démocratique et socialiste (FGDS). Elle réunit la SFIO qui détient dix-sept postes au comité exécutif, pour quatorze au parti radical, sept à la Convention des institutions républicaines et trois à d'autres clubs [56]. Toutefois, la FGDS ne résistera pas aux événements de mai 1968 et à leur impact politique, en particulier la victoire du gaullisme aux législatives de 1968.

En parallèle, le scrutin présidentiel de 1969 marque l'échec d'une autre approche. Gaston Defferre rejette la dynamique d'union de la gauche et parie sur l'établissement d'un grand pôle de centre-gauche. La démarche est soutenue par Jean-Jacques Servan-Schreiber, directeur de *L'Express*. Mais le résultat est catastrophique. Gaston Deferre ne décroche que 5% des voix.

Ainsi, c'est dans la formation socialiste que se reconstituera une alternative politique à la droite pour la conquête du pouvoir et dans une configuration d'union de la gauche. Mais la refondation de la SFIO ne se fit pas sans difficulté. A la fin des années cinquante et au début des années soixante, le SFIO semble à bout de souffle idéologique, politique et organisationnel. Elle a les plus grandes difficultés à s'adapter au nouveau cadre institutionnel. En 1965, elle accepte de soutenir François Mitterrand, candidat de la Convention des institutions républicaines et de développer un partenariat avec le PCF. Mais les rapprochements avec les autres composantes de la gauche non communiste et les discussions avec le PCF capotent après les événements de mai 1968. Une autre voie est amorcée avec la candidature du maire de Marseille, Gaston Deferre, une alternative de centre-gauche au gaullisme. Le résultat lamentable de Deferre clôt cette voie et le cheminement vers une refondation du PS est entrepris d'autant plus ardemment que Mitterrand a pris acte de la nécessité de s'appuyer sur un parti solide pour atteindre son objectif : gagner les présidentielles. Pour autant, les choses ne sont pas simples, tant les réticences à son encontre sont nombreuses et l'hostilité de Mollet forte. En 1971, au congrès d'Epinay, Mitterrand noue une alliance improbable avec les fédérations du Nord et des Bouches-du-Rhône, et le courant marxiste, le CERES de Jean-Pierre Chevènement. Le vote des congressistes lui octroie 43 296 mandats pour 41 757 à la motion défendue par Mollet et 3 925 abstentions. François Mitterrand s'empare du nouveau parti socialiste [57]. Les discussions avec le PCF débouchent sur une proposition de programme commun de la gauche. Et lors des élections présidentielles de 1974, suite au décès du président Pompidou, Mitterrand

[55] François FEJTÖ, *La social-démocratie quand même. Un demi-siècle d'expériences réformistes*, Paris, Robert Laffont, 1980, p. 255.

[56] François BORELLA, *Les partis politiques…, op. cit.*, p. 161.

[57] Pierre GUIDONI, *Histoire du nouveau parti socialiste*, Artigues, Tema action, 1973, p. 202-203.

et la gauche sont très proches d'une victoire. Il faudra cependant encore attendre sept ans pour que la gauche accède au pouvoir sous la Ve République.

Cette phase des années soixante-dix est capitale. De nombreuses transformations interviennent dans le camp socio-économique et dans la sphère sociétale. A gauche, elle est marquée par un renversement majeur. Aux élections législatives de 1978, le parti socialiste devance le PCF pour la première fois depuis la Libération et s'impose, à compter de cette date, comme le premier parti de la gauche.

En parallèle, le « plus vieux parti de France », le parti radical, implose sous le coup de désaccords politiques et stratégiques. Après l'échec de la candidature de Gaston Deferre à la présidence de la République en 1969, deux lignes s'affrontent. La première, portée par Jean-Jacques Servan-Schreiber, vise à transformer le parti en une formation porteuse de la *modernité*. La seconde, incarnée par Maurice Faure et Robert Fabre, s'appuie sur l'identité historique et prône une participation des radicaux à l'Union de la gauche. La victoire de la première orientation en 1971 met fin à l'unité du radicalisme français. Le centre-droite s'incarne désormais dans le parti radical valoisien, future composante de l'UDF, de l'UMP et, aujourd'hui, de l'Union des démocrates et indépendants (UDI). Le centre-gauche forme un groupe d'étude et d'action radical-socialiste d'où est issu en 1972 le Mouvement de la gauche radical-socialiste, Mouvement des radicaux de gauche (MRG) à partir de 1973, partenaire du programme commun de gouvernement de la gauche [58].

Une adaptation complexe pour le PCF

Dans une large mesure, le parti communiste avait été le principal promoteur du régime parlementaire de la IVe République. C'est donc peu dire qu'il est politiquement fort affecté par le nouveau cadre institutionnel et ses nouvelles contraintes : la présidentialisation du régime et le mode de scrutin uninominal à deux tours, en particulier.

Le PCF reste un acteur politique et social puissant et peut toujours se prévaloir d'une structure réticulaire impressionnante. Mais cette donne nouvelle le conduit à des réorientations. Celles-ci interviennent somme toute assez rapidement. Les communistes font une ouverture vers la gauche non communiste dès le début des années soixante. Fin 1962, Waldeck Rochet annonce que le PCF ne fera pas du retrait de la France du pacte atlantique et du Marché commun « une condition pour que socialistes et communistes aient une base d'action commune » [59]. A l'horizon de l'élection présidentielle, la formation communiste décide de ne pas présenter de candidature propre et de soutenir François Mitterrand dès le premier tour.

En 1969, la démarche ne peut être reconduite. Mitterrand n'est plus candidat et le nouveau parti socialiste a opté, à une très courte majorité, pour Gaston Defferre et son ouverture au centre. Jacques Duclos, choisi pour le PCF, fait une campagne et un résultat honorables mais ne peut se qualifier pour le second tour.

---

[58] Serge BERSTEIN, « Les radicaux », *in* Jean-Jacques BECKER, Gilles CANDAR (éd.), *Histoires des gauches en France. Volume 2. XXe siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La découverte, 2004, p. 25.

[59] *In* Danielle BAHU-LEYSER (éd.), *de Gaulle, les Français et l'Europe*, *op. cit.*, p. 31.

Suite à cet échec de la gauche, l'ouvrage est remis sur le métier à l'intérieur du monde socialiste (voir *supra*) et entre le PS et le PCF. Des pourparlers sont engagés en décembre 1969 pour trouver « les conditions fondamentales d'un accord politique ». Un an plus tard, les organisations de la gauche présentent un premier bilan (22 décembre 1970) [60]. Les débats se poursuivent et s'intensifient avec l'accession de François Mitterrand à la direction du PS. Le 26 juin 1972, parti communiste, parti socialiste et Mouvement des radicaux de gauche signent le programme commun d'union de la gauche. Après les scrutins législatif de 1973 et présidentiel de 1974, la démarche unitaire est mise à rude épreuve. Le PCF est dans une phase de transition et hésite sur sa stratégie [61]. Les élections municipales de 1977 révèlent une forte progression socialiste qui affecte le leadership à gauche du PCF. Ebranlée, la direction communiste tranche en faveur d'un repli ouvriériste et se refixe sur une posture pro-soviétique. Le 23 septembre 1977, l'union de la gauche entre le PS, le MRG et le PCF est rompue. Les élections législatives de 1978 sont un échec pour la gauche. Mais cette fois, la donne est claire : le parti socialiste a supplanté le PCF.

La cristallisation d'un nouveau système de partis

Les élections présidentielle et législative de 1981 inaugurent l'entrée progressive dans un nouveau système de partis en France. La victoire de François Mitterrand et la majorité absolue décrochée par le parti socialiste installent le PS comme « le » parti de l'alternance à gauche et/ou le parti réceptacle du vote sanction lors des élections intermédiaires subnationales en situation d'opposition nationale [62]. Cette configuration est rendue possible par l'effondrement politico-social du parti le plus imposant et le plus organisé jusqu'alors, le parti communiste français. En l'espace de quinze ans, le PCF subit une descente aux enfers et n'est plus au début des années quatre-vingt-dix que l'ombre de lui-même.

A droite, après la *parenthèse* giscardienne, la formation néo-gaulliste du RPR s'impose aussi comme le principal parti d'alternance. En 1995, sa transformation en Union pour la majorité présidentielle puis en Union pour le mouvement populaire approfondit ce statut de parti d'alternance à droite [63]. Ce cheminement fut rendu possible par une transformation idéologique profonde. Dans les années quatre-vingt, le RPR endosse les habits du néo-libéralisme, bien différents des atours du gaullisme historique. Les courants gaullistes sont désormais largement minoritaires dans les rangs de l'UMP.

Cette cristallisation sur un *mano a mano* entre deux grandes forces politiques pour la conquête des postes et des lieux de pouvoir majeurs a conduit Gérard Grunberg et Florence Haegel à suggérer une évolution du système de partis vers le bipartisme [64]. Certains éléments peuvent révéler une tendance au bipartisme. Il en est ainsi en particulier de la distribution des sièges dans l'Assemblée nationale. PS

---

[60] François BORELLA, *Les partis politiques…, op. cit.*, p. 200.

[61] Voir notre contribution à ce sujet dans cet ouvrage.

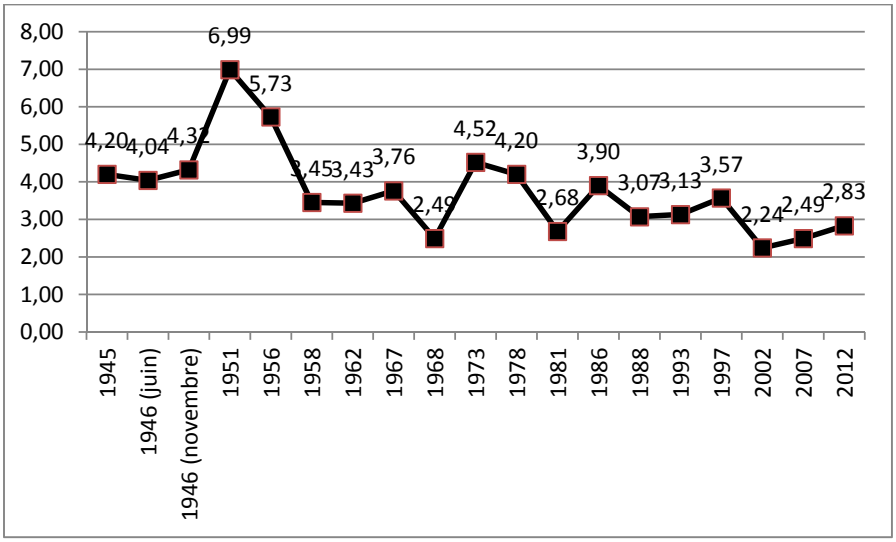
[62] Voir la contribution de Rémi LEFEBVRE dans cet ouvrage.

[63] Voir la contribution de Florence HAEGEL dans cet ouvrage

[64] Gérard GRUNBERG, Florence HAEGEL, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

et UMP y totalisent aux alentours de 80% des sièges. Si l'on calcule l'évolution du nombre effectif de partis [65], on constate de fait un déclin de ce nombre effectif. Il atteint un maximum de 6,99 sous la IVe République, lors du scrutin de 1951 pour s'affaisser avec la mise en place d'un scrutin uninominal à deux tours. Dans la période contemporaine, il est passé sous la barre de trois dévoilant un minimum de 2,24 aux élections législatives de 2002.

Graphique 1. Evolution du nombre effectif de partis en France



Toutefois, il est sans doute plus juste d'épingler la domination contemporaine du PS et de l'UMP, l'un à la gauche de l'échiquier politique, l'autre à sa droite. Mais domination n'est pas hégémonie. Pour l'UMP et, peut-être plus encore pour le PS, une victoire n'est atteignable que dans un partenariat avec d'autres forces politiques. Les récentes élections partielles, où le PS n'est pas parvenu à se qualifier pour le second tour, le lui rappellent. Contrairement au parti travailliste ou au parti conservateur en Grande-Bretagne, l'UMP et le PS ne sont pas capables de gagner seul, sans les autres forces politiques, fussent-elles petites.

On ajoutera que si nous prenons comme indicateur l'indice de fragmentation [66], il est clair qu'il y a loin du bipartisme parfait. Dans les quatre derniers scrutins, l'indice

[65] Le nombre effectif de partis a été élaboré par Markku Laakso et Rein Taagepera. Il mesure le nombre de partis présents dans l'arène parlementaire et leur importance relative en sièges. Pour calculer le nombre effectif de partis, on additionne le nombre de sièges de chaque parti rapporté au nombre total et mis au carré. L'indice est égal à 1 divisé par ce total. Plus le chiffre est élevé, plus le paysage politique est fragmenté. Markku LAAKSO, Rein TAAGEPERA, « Effective number of Parties : A Measure with Application to West Europe », *Comparative Political Studies*, 12, 1979, p. 3-27.

[66] L'indice de fragmentation a été mis au point par le politologue Douglas Rae. Pour le calculer, on additionne la proportion de votes mise au carré de chaque parti. L'indice est égal

de fragmentation dépasse 0,80, soit un niveau plus élevé que celui observé dans les années quatre-vingt.

Tableau 4. Evolution de l'indice de fragmentation en France

1945	0,7834	1978	0,8031
1946 (juin)	0,7785	1981	0,7581
1946 (novembre)	0,7848	1986	0,7850
1951	0,8390	1988	0,7725
1956	0,8357	1993	0,7622
1958	0,8358	1997	0,8556
1962	0,7972	2002	0,8085
1967	0,7806	2007	0,7687
1968	0,7680	2012	0,8102
1973	0,8241		

Dans ce schéma, la voie empruntée par le MODem de François Bayrou est singulière. Le Mouvement démocrate essaie de transcender le clivage gauche-droite et ne s'adosse à aucun des deux grands pôles. Dans des espaces subnationaux, il gouverne parfois avec l'UMP, parfois avec le PS et ses alliés. Electoralement et politiquement, cette voie apparaît pourtant comme une impasse. François Bayrou lui-même en a fait l'amère expérience aux élections législatives de 2012. Dans la deuxième circonscription des Pyrénées-orientales, il a vu une partie de son électorat de droite se reporter sur l'UMP sans réussir à attirer un électorat de gauche.

Les nouveaux venus

Outre les partis existant de plus ou moins longue date, de nouveaux venus se sont imposés. Sur un mode mineur au plan électoral, mais parfois plus important à l'échelle politique, l'extrême gauche a vu deux organisations politiques se développer dans la foulée des événements de mai 1968. La croissance vient surtout des courants trotskystes, tant il est vrai que la greffe maoïste a peu pris dans la sphère politique française [67]. Deux formations issues d'organisations existantes se sont imposées dans ce segment : Lutte ouvrière (LO), issue d'Union communiste [68], et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) [69]. Chacune d'entre elles réussira à mettre en avant une personnalité emblématique, présente lors des scrutins présidentiels : Alain Krivine pour la LCR et Arlette Laguiller pour LO. Olivier Besancenot réussira la transition pour les scrutins de 2002 et 2007 sous les couleurs de la LCR. Hors les moments présidentiels,

---

à 1 moins cette proportion. Plus le nombre est proche de 1, plus le système est fragmenté. A l'inverse, plus il avoisine 0, moins il est fragmenté. Dans l'hypothèse où une seule formation politique se présente, l'indice est égal à zéro. Douglas RAE, « A note on the fractionalization of some European Party Systems », *Comparative Political Studies*, 3, 1968, p. 413-418.

[67] Sur le maoïsme en France, voir Christophe BOURSEILLER, *Les maoïstes. La folle histoire des gardes rouges français*, Paris, Plon, 2008.

[68] Voir la contribution Jean-Guillaume LANUQUE et Pierre LÉVY dans cet ouvrage.

[69] Voir la contribution de Jean-Paul SALLES dans cet ouvrage.

la LCR puis le nouveau parti anticapitaliste (NPA) à partir de 2009 et LO ont moins de visibilité et une faible pénétration des enceintes parlementaires. Mais leur activisme dans la vie sociale et les nouveaux mouvements sociaux est important.

Au début des années soixante-dix, un autre acteur voit le jour : le Front national (FN) [70]. Le FN est créé en septembre 1972 avec la volonté, dans le chef de ses pères fondateurs, de sortir l'extrême droite du seul activisme extra-institutionnel. Ancien parlementaire et porte-parole de Jean-Louis Tixier-Vignancour à l'élection présidentielle de 1965, Jean-Marie Le Pen est porté à sa tête.

L'émergence et le développement du Front national sont laborieux. Dans les années soixante-dix, le FN ne parvient pas à s'imposer dans le système politique pas plus que dans le spectre d'extrême droite, où le parti des forces nouvelles (PFN) le concurrence. La première percée intervient lors d'élections partielles en 1983. La brèche est ouverte et se creuse au scrutin européen de 1984, où la liste FN enregistre un très bon résultat. A compter de cette date, le Front national devient un acteur politique avec lequel il faut compter [71]. En 1986, il fait une entrée tonitruante à l'Assemblée nationale, qu'il quitte rapidement compte tenu de la réintroduction du mode de scrutin uninominal. Réceptacle initial d'une radicalisation d'une partie de l'électorat de droite, le FN voit arriver à lui un électorat populaire salarié et non salarié à partir des années quatre-vingt-dix. Durant cette décennie, le FN progresse électoralement et fait valoir un potentiel de nuisance politique et électorale important à l'instar de la configuration pour l'installation des exécutifs régionaux en 1998 ou de sa participation au deuxième tour au scrutin législatif de 1997 dans cent trente-deux circonscriptions. Fin 1998, le FN connaît la sécession d'une partie substantielle de ses cadres, qui suivent Bruno Mégret. Cet événement inaugure une décennie difficile pour l'organisation frontiste en dépit de la participation de Jean-Marie Le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002. Marine Le Pen, qui accède à la présidence en janvier 2011, redonne souffle à l'organisation et essaie vaille que vaille de sortir le FN d'une pure posture anti-système [72].

Un troisième acteur a peu à peu pénétré le système politique français, Les Verts, aujourd'hui Europe Ecologie Les Verts [73]. En réalité, la première participation écologiste à un scrutin remonte à la candidature de l'ingénieur agronome René Dumont, lors du scrutin présidentiel de 1974. Mais il faudra encore dix ans pour que la mouvance écologiste se cristallise en une formation politique.

Les Verts naissent en 1984 après une longue gestation. A l'instar de leurs coreligionnaires européens, les verts français sont traversés à l'origine par de nombreuses sensibilités et divisés sur la stratégie politique. Faut-il suivre une voie et une ligne autonomes ou nouer une alliance politique ? Jusqu'en 1993, Les Verts endossent une ligne autonome, « Ni droite, ni gauche ». Au scrutin législatif de 1993, sous l'impulsion d'Antoine Waechter, Les Verts en alliance avec Génération Ecologie décrochent un score d'estime mais sans traduction parlementaire. Cet échec conduit

[70] Voir notre contribution à ce sujet dans cet ouvrage.

[71] Pascal DELWIT (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2012.

[72] Voir notre contribution à ce sujet dans cet ouvrage.

[73] Voir la contribution de Simon PERSICO dans cet ouvrage.

à une réorientation menée sous l'impulsion de Dominique Voynet et au départ de Waechter, qui fonde le Mouvement des écologistes indépendants [74].

A compter de ce moment, les verts s'inscrivent dans un partenariat à gauche dont les premiers effets tangibles interviennent en 1997. Les verts accèdent en même temps à l'Assemblée nationale et au gouvernement. Depuis, Europe Ecologie Les Verts apparaît surtout comme une force d'appoint du PS dans les exécutifs municipaux et régionaux, de même que dans les conseils généraux. Contrairement au Front de gauche, ils ont noué un accord politique avec le parti socialiste pour les législatives de 2012 et sont entrés en mode mineur dans le gouvernement Ayrault. A l'inverse du FN, très implanté dans l'espace périurbain, Europe Ecologie Les Verts sont enracinés dans les grands centres urbains et sont des acteurs non négligeables dans les grandes villes comme Paris, Lille, Lyon, Bordeaux ou Grenoble [75].

Des partis en interrogation

Depuis une quinzaine d'années, les partis politiques français, à l'image de leurs coreligionnaires européens, amorcent ou vivent de nouvelles transformations.

Sous l'angle politico-organisationnel, soulignons d'abord la volonté et la tentative d'édifier depuis 1995 une seule grande force de droite. Celle-ci est censée associer les courants gaullistes de même que les sensibilités libérales et conservatrices. Bâtie à l'origine dans la foulée de la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) se renomme par la suite Union pour un mouvement populaire. Seule une composante de l'UDF, sous l'impulsion de François Bayrou, refusa la « fusion des droites ». Mais ce dernier a échoué dans sa voie autonome, agencée à l'édification d'un nouveau parti, le Mouvement démocrate (MODEM) et de nombreux cadres l'abandonnèrent après le scrutin présidentiel de 2007 au profit d'un « Nouveau Centre ». Cet important mouvement dans la droite parlementaire est aujourd'hui questionné.

La défaite de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle, le scrutin calamiteux à la présidence de l'UMP en 2013 et l'impasse politique du MODEM reconfigurent peut-être l'espace à droite. Une nouvelle constellation du centre a vu le jour, l'Union des démocrates et indépendants (UDI) et, plus largement, une nouvelle tentative d'ériger une grande coupole centriste est en cours compte tenu du rapprochement entre l'UDI et le MODEM. Aussi, la question d'un retour à deux grandes forces de centre-droite, à l'instar du duopole RPR-UDF à la fin des années soixante-dix et dans les années quatre-vingt est-elle ouverte aujourd'hui.

A gauche aussi, des essais se donnent à voir. Dans l'espace de la gauche radicale, le lancement du Front de gauche, principalement articulé au parti communiste français (PCF) et au parti de gauche (PG), témoigne de la volonté d'ériger une nouvelle force politique et sociale qui compte. Mais la démarche est complexe et inégalement porteuse. Si Jean-Luc Mélenchon fut capable de décrocher un score d'estime au scrutin présidentiel, le résultat des élections législatives fut très mauvais. Au surplus, le rapport au PS génère des conflits. Là où le PCF prône une voie critique mais

[74] Bruno VILLALBA, « La genèse inachevée des verts », *Vingtième siècle*, 53, 1997, p. 95.

[75] Voir la contribution de Michel BUSSI et Jérôme FOURQUET dans cet ouvrage.

(partiellement) collaborative, le parti de gauche pousse à la rupture et à l'affirmation de l'autonomie. C'est donc peu dire que la voie d'une plus grande intégration est semée d'embûches.

A leur manière, les Verts ont aussi tenté une opération d'élargissement avec la mise sur les fonts baptismaux d'Europe Ecologie Les Verts après le scrutin européen de 2009. Quatre ans plus tard pourtant, la désillusion est on ne peut plus manifeste. L'élargissement militant ne fut qu'un soufflé vite retombé et les résultats électoraux n'ont pas suivi, singulièrement lors de l'élection présidentielle où Eva Joly a décroché un score médiocre.

Comme dans la plupart des autres pays européens, les partis expérimentent de plus en plus de nouvelles méthodes de désignations des responsables ou des candidats aux élections présidentielles. La démarche est tellement innovante pour certains partis qu'elle a donné à voir des situations rocambolesques. En 2008, Martine Aubry devança Ségolène Royal d'une courte de tête pour la fonction de Premier secrétaire du parti socialiste au prix de multiples contestations quant à la régularité de l'élection. Le chaos fut plus net encore à l'UMP. Le duel qui opposa François Fillon à Jean-François Copé tourna au fiasco politico-médiatique. Ces mécanismes, qui étaient censés redonner la parole aux adhérents, ont donc posé problème. Il n'en est pas allé autrement dans certaines primaires dites « fermées ». La désignation du candidat présidentiel pour le parti socialiste, en 2006, et pour Europe Ecologie Les Verts, en 2011, a aussi suscité l'interrogation, en ce compris jusqu'aux modalités mêmes de vote. *In fine*, une seule innovation s'est déroulée sans anicroches, l'introduction de primaires « ouvertes » pour le choix du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 2012. La participation massive, la victoire claire de Français Hollande, la déclaration chevaleresque de Martine Aubry et, bien sûr, la victoire finale de Hollande en mai 2012 ont légitimé l'instrument. Ou, plus correctement, son utilisation dans cette configuration. Car sa pratique dans d'autres contextes n'a pas créé la même dynamique. A Paris, la primaire ouverte de l'UMP a été peu mobilisatrice et fort contestée. Il n'en est pas allé autrement à Marseille, où la primaire ouverte du parti socialiste a aussi généré de fortes tensions et crispations. Pour les partis, nombre de questions restent ainsi ouvertes devant ce chantier du renouvellement de la vie partisane. Les interrogations ne sont pas moins saillantes quant au profil idéologique et programmatique à endosser dans un espace, où l'interdépendance économique et financière réduit le champ des possibles et nécessite une nouvel agencement de l'action ; à l'échelle nationale, infra-nationale et supranationale.

Le parti socialiste

Rémi Lefebvre

Le parti socialiste et son candidat François Hollande ont remporté, en 2012, l'élection présidentielle pour la troisième fois sous la Ve République après trois défaites consécutives et dix ans d'opposition parlementaire. Le président socialiste élu dispose d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale et d'une majorité relative au Sénat, dont la conquête en 2011 par les socialistes est le produit de leur domination dans les collectivités locales depuis 2002. Après avoir traversé de nombreuses crises internes, été écarté du second tour de l'élection présidentielle en 2002, le PS n'a ainsi jamais détenu au cours de son histoire autant de pouvoir institutionnel. Historiquement, le PS a pourtant longtemps été doublement dominé dans le jeu politique : à gauche par le parti communiste qui le devance électoralement entre 1945 et 1978, dans l'espace politique où il est exclu entre 1958 et 1981 des sphères du pouvoir national [1]. Le PS est devenu un parti de gouvernement, dominant à gauche, qui a exercé le pouvoir de manière répétée à la faveur des alternances de 1981, 1988, 1997 et 2012. Le PS demeure cependant un parti fragile. Sur le plan électoral, il s'est avéré incapable de s'élever à la hauteur de ses principaux cousins européens membres de l'Internationale socialiste. Ses faiblesses organisationnelles se sont renforcées. Son assise militante est à la fois étroite (autour de 130 000 adhérents) et peu représentative socialement. Ses réseaux centrés sur les élus locaux limitent sa capacité de rayonnement et de structuration de la société française. Comme ses homologues sociaux-démocrates, le PS a été confronté depuis les années quatre-vingt à de nombreux défis qui l'ont amené

[1] Sous la IIIe République, les socialistes ont soutenu, sans participer au gouvernement, des majorités de centre-gauche (bloc des gauches (1899-1906), cartel des gauches (1924-1926), néo-cartel (1932-1934)), mais n'ont gouverné que pendant deux ans, lors du Front populaire (juin 1936-avril 1938). S'ils ont pris part à la moitié des gouvernements de la IVe République, ce fut, hormis en 1956, comme partenaire minoritaire dans des coalitions centristes.

à de profondes remises en cause identitaires : domination idéologique des orientations économiques néo-libérales, mondialisation, déplacement des leviers du pouvoir vers l'Union européenne, difficultés pour financer les institutions de l'Etat-providence, affaiblissement du mouvement ouvrier, transformations des catégories populaires, émergence de nouvelles formes de pauvreté et de précarité, discrédit des partis et du militantisme [2].

Le parti socialiste est plus que centenaire mais cette continuité historique est trompeuse. Héritier d'une longue histoire, celle de la SFIO née en 1905, le parti de classes refondé au congrès d'Epinay en 1971 par François Mitterrand, a subi de profondes transformations sociologiques, organisationnelles et idéologiques. Le PS est devenu une machine électorale professionnalisée dont l'ancrage social s'est affaibli. Parti de militants de culture parlementaire, son fonctionnement s'est largement présidentialisé et les adhérents ont perdu avec l'adoption des primaires ouvertes le monopole de la désignation de son candidat. De matrice marxiste, il s'est mué en un parti au réformisme décomplexé dont les classes moyennes supérieures constituent le noyau électoral.

Les spécificités organisationnelles du parti socialiste

Le socialisme français, issu du mouvement ouvrier, s'institutionnalise comme phénomène partisan à la fin du XIX^e^ siècle autour de particularités organisationnelles. C'est à partir de ce modèle organisationnel qu'il faut penser ses transformations contemporaines, qui ont fortement pesé sur son histoire.

Les faiblesses structurelles du socialisme français

Au regard du parti travailliste ou des partis sociaux-démocrates, le PS présente dès la fin du XIX^e^ siècle un certain nombre de spécificités. La première tient à la faiblesse de son enracinement social et de son ancrage dans le milieu ouvrier, lié dans une large mesure à l'absence de liens « organiques » avec les syndicats. Dominée par des syndicalistes révolutionnaires ouvriéristes et hostiles au combat électoral, la CGT a, dès la fondation de la SFIO en 1905, refusé toute subordination et toute coopération avec le nouveau parti. Le parti se trouve privé dès son origine des ressources dont disposent à la même époque le SPD et le Labour party. Cette fragilité des liens entre le syndicalisme et la SFIO est inséparable des spécificités d'une industrialisation particulièrement tardive et géographiquement concentrée et du caractère encore profondément rural de la société française du début du XX^e^ siècle. Si le PS a pu nouer des liens privilégiés avec certains syndicats (FO dans les années cinquante et soixante, la CFDT dans les années soixante-dix, les syndicats enseignants…), il n'a jamais réellement pu s'appuyer sur les organisations syndicales, ce qui le prive d'un relais important dans le monde du travail. Si le parti socialiste a été ouvriériste, il n'a jamais été ouvrier, comme en témoigne la sociologie de ses dirigeants ancrée dans le monde intellectuel et enseignant et, à partir des années quatre-vingt, avec l'accession au pouvoir, la haute

[2] Sur la crise de la social-démocratie en Europe, voir notamment Gerassimos MOSCHONAS, *In the Name of Social Democracy. The Great Transformation : 1945 to the Present*, Londres, Verso, 2002.

fonction publique [3]. La principale force du parti tient aux liens qu'il a noués avec le milieu laïque qui de fait participe souvent localement du « milieu partisan » socialiste (associations, amicales, syndicats, ligue des droits de l'homme, loges maçonniques, fédération des œuvres laïques…) [4].

La faiblesse organisationnelle du parti socialiste constitue une deuxième particularité. Il ne s'est jamais, à l'échelle du pays, constitué en contre-société ou en parti « milieu de vie ». Jamais la « structure sociale-démocrate » n'est parvenue à s'imposer en France (à l'exception des fédérations populaires du Nord et du Pas-de-Calais). Appareil peu étoffé, bureaucratie partisane quasi inexistante, forte décentralisation, faible pouvoir du centre sur la périphérie et surtout inexistence d'un militantisme puissant et intégré, dit de « masse », caractérisent le parti comme organisation et le différencient là encore de ses homologues allemand, anglais ou scandinaves. Les moyens financiers et humains dont dispose la SFIO à la veille de la première guerre mondiale apparaissent ainsi dérisoires. En 1914, il n'existe que quatre délégués à la propagande chargés de prêcher la bonne parole socialiste à travers tout le pays et quatre permanents responsables de la propagande nationale et des relations avec le groupe parlementaire, alors qu'à la même époque, le SPD emploie trois mille fonctionnaires. La faiblesse de l'appareil socialiste conduit à laisser une grande autonomie aux fédérations et sections ainsi qu'au groupe parlementaire. Cette autonomie trouve sa source dans le caractère composite de la SFIO de 1905 qui agrège plusieurs partis inégalement bureaucratisés et implantés sur le territoire national, des fédérations départementales ou régionales et des élus « indépendants » qui entretiennent un rapport très distendu avec l'organisation. En 1914, la SFIO compte à peine 93 000 membres (contre un million pour le SPD à la même époque) pour 1,4 million d'électeurs (soit un ratio de 6,6% contre près de 30% en Allemagne), dont la moitié se situent dans le Nord, la Seine, le Pas-de-Calais, le Gard, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, l'Hérault, la Haute-Vienne et l'Aude.

Ce déficit de légitimité ouvrière et militante explique, selon Alain Bergounioux et Gérard Grunberg [5], la persistance d'un discours de classe et de rupture avec le capitalisme et la difficulté à s'assumer pleinement comme parti de gouvernement [6]. La radicalité du discours compenserait la faiblesse de l'ancrage social. Une des spécificités du socialisme français tiendrait à la relative extériorité par rapport aux règles du jeu politique. Le socialisme français n'aurait que tardivement accepté son intégration

---

[3] Comme l'a établi Carole Bachelot, 48% des membres du bureau national entre 1993 et 2003 sont cadres administratifs supérieurs et 21%, universitaires ou chercheurs. Carole BACHELOT, « L'ethnographie des dirigeants de partis. Le cas du parti socialiste », *Genèses*, 83, 2011, p. 118-132.

[4] Frédéric SAWICKI, *Les réseaux du parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997. Par milieu partisan, Frédéric Sawicki entend « l'ensemble des individus et des groupes – ainsi que les réseaux qui les lient – dont les activités contribuent, sans que cet objectif soit nécessairement visé, à faire exister un parti donné ».

[5] Voir Alain BERGOUGNIOUX, Gérard GRUNBERG, *Le long remords du pouvoir, le parti socialiste français 1905-1992*, Paris, Fayard, 1992.

[6] Cette thèse est également soutenue dans Marc SADOUN, *De la démocratie française*, Paris, Gallimard, 1993.

dans le système politique. Ce rapport contrarié au pouvoir aurait pour origine l'antériorité de la République par rapport au socialisme et une méfiance constante à l'égard des principes de la démocratie représentative. Les socialistes ne se sont pas identifiés à la lutte pour l'élargissement du suffrage à laquelle ils n'ont pas pris part, n'étant pas encore constitués en parti. Le dilemme historique du socialisme tiendrait en une difficulté permanente à articuler « l'absolu du parti au relatif de la démocratie parlementaire » et pluraliste qui le condamnerait à des positionnements idéologiques ambigus [7]. Les désillusions induites par l'exercice du pouvoir réactivent sans cesse l'esprit de parti et une forme de radicalité politique dont il n'est jamais parvenu à faire le deuil. « Le compromis social-démocrate » lui est ainsi resté étranger [8]. Ce n'est que tardivement qu'il a opéré son « Bad Godesberg » et renoncé statutairement à sa vocation révolutionnaire. Cette thèse du « remords du pouvoir », proche du discours et du sens commun des dirigeants du parti, est contestable et contestée [9]. Le décalage entre discours et pratiques n'est pas l'apanage du socialisme français. L'expérience du pouvoir est le plus souvent déceptive pour les forces politiques qui cherchent à transformer l'ordre social. Par ailleurs, ce schéma d'analyse n'est pas exempt de considérations normatives puisqu'il est fondé sur le postulat évolutionniste selon lequel le socialisme doit *nécessairement* faire son *aggiornamento*. Cette approche sous-estime enfin les caractéristiques du système partisan en France. La puissance du parti communiste en France a pesé fortement sur le parti socialiste. A la différence de ses homologues européens, le PS a dû constamment, au cours de son histoire, affronter une concurrence à sa gauche qui l'a empêché souvent d'occuper un positionnement plus modéré [10]. Le parti travailliste anglais n'est pas confronté à cette contrainte structurelle, compte tenu de la force du bipartisme et du mode de scrutin uninominal à un tour.

Ces faiblesses historiques sont surmontées en partie dans les années soixante-dix. La refondation du parti à Epinay, la politisation nouvelle des élus, la signature du programme commun avec le parti communiste et l'union de la gauche, le regain du militantisme contribuent à renforcer l'ancrage social du parti dans le contexte de la montée des classes moyennes salariées. Les militants socialistes distribuent alors à nouveau des tracts ou collent des affiches à la porte des usines. Des groupes d'entreprises sont créés. Les « notables » de la SFIO, prêts à tous les compromis électoraux et coupés des travailleurs, sont érigés en repoussoirs. Mais cette « parenthèse militante » des années soixante-dix se referme rapidement avec l'arrivée au pouvoir en 1981. Le PS est aujourd'hui un parti d'élus aux assises militantes fragiles.

---

[7] *Ibid*., p. 170 et 175.

[8] Alain BERGOUGNIOUX, Bernard MANIN, *La social-démocratie ou le compromis,* Paris, PUF, 1979.

[9] Frédéric SAWICKI, *op. cit.*, p. 17 et s.

[10] Au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, les scores des deux organisations trotskystes (la Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière) dépassent les 10% des suffrages exprimés. Jean-Luc Mélenchon, ancien ministre socialiste, candidat du Front de gauche en 2012, recueille 11,10% des suffrages exprimés.

Un parti d'élus

La forme partisane prise par le parti socialiste (SFIO puis PS) est pour partie le produit de son ancrage municipal puissant, précoce et durable. L'organisation socialiste doit beaucoup au « socialisme municipal ». Les municipalités ont toujours constitué pour lui des positions essentielles et sont au fondement de son insertion structurelle et spécifique dans le jeu politique. Les règles de la concurrence politique contraignent, à la fin du XIX[e] siècle, les divers groupes qui se réclament du « socialisme » à investir les mairies que la loi de 1884 a dotées d'une forte légitimité. Les socialistes cherchent très tôt à s'appuyer sur ces « bases d'opération » [11]. Si la question de la « participation » au pouvoir et aux affaires de « la bourgeoisie » constitue une pierre d'achoppement des controverses socialistes, l'exercice des responsabilités locales se révèle plus décomplexé même si les socialistes s'efforcent de transformer voire de subvertir l'institution municipale. L'investissement municipal socialiste est à la mesure des ressources diverses auxquelles l'institution municipale permet d'avoir accès (emplois, logements, aide sociale, rétributions matérielles ou symboliques du militantisme, prébendes diverses voire financement du parti par le biais de la passation des marchés publics...) [12]. Cette tendance historique à la municipalisation s'est accentuée dans la période contemporaine à la faveur de trois phénomènes : la professionnalisation de la politique ; les réformes de décentralisation qui démultiplient les opportunités de carrière politique et renforcent les prérogatives des pouvoirs locaux ; la logique des élections intermédiaires qui permet au PS, lorsqu'il est dans l'opposition, de tirer le meilleur parti de son implantation locale [13].

Le PS est devenu une « société d'élus », locaux surtout. Le parti dirige, en 2012, vingt et une des vingt-deux régions et plus de la moitié des 101 départements, pourtant majoritairement ruraux. A l'issue des élections municipales de 2008, dans les villes de plus de 15 000 habitants, 250 ont un maire socialiste et 209 un maire à l'UMP. La droite ne dirige plus que douze villes de plus de 100 000 habitants contre vingt-cinq à la gauche. La domination socialiste est écrasante dans les grandes métropoles (Paris, Lyon, Lille, Strasbourg, Rennes, Nantes, Montpellier, Toulouse, Reims, Amiens…). Seules Nice, Bordeaux et Marseille échappent à cette hégémonie métropolitaine qui traduit des transformations électorales profondes. Depuis 2002, les élections intermédiaires ont été systématiquement favorables au PS (les élections européennes de 2009 exceptées), ce qui lui a permis de d'accroître considérablement le nombre de ses élus. On estime ainsi qu'un adhérent sur deux exerce des responsabilités électives locales. Seuls 10% des membres de la direction (bureau national et secrétariat national)

---

[11] Rémi LEFEBVRE, « Le socialisme français soluble dans l'institution municipale ? Forme partisane et emprise institutionnelle. L'exemple de Roubaix (1892-1983) », *Revue française de science politique*, 54/2, 2004.

[12] Cette importance des ressources politiques que les municipalités apportent au parti permet de fortement nuancer le diagnostic de « faiblesse » historique du parti socialiste. Rémi LEFEBVRE, Julien FRETEL, « La faiblesse des partis politiques français : retour sur un lieu commun historiographique », *in* Michel OFFERLÉ, Henry ROUSSO (éd.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

[13] Les élections intermédiaires sont depuis 1977 le plus souvent défavorables au parti au pouvoir dès lors qu'il est impopulaire.

entre 1993 et 2003 n'ont jamais été élus [14]. En 2011, le PS capitalise avec la conquête du Sénat, historiquement à droite, dix ans de victoires locales.

Les conséquences de ce poids des « notables » sont multiples. La place numérique et stratégique occupée par les professionnels de la politique dans le PS, croissante depuis une vingtaine d'années, en a ainsi bouleversé progressivement l'économie interne et l'économie morale. Les intérêts électoraux sont devenus prépondérants à tous les niveaux du parti, ce qui cantonne les tâches d'élaboration programmatique et le travail militant le plus quotidien au plus bas de l'échelle des pratiques. Le travail « gestionnaire » mobilise très fortement les cadres du parti, d'autant que la culture de gouvernement local est fondée sur le pragmatisme et l'apolitisme. Le PS réunit désormais surtout des agents directement « intéressés » à l'obtention de profits électoraux ou professionnels [15]. Les rapports de force des congrès se construisent principalement autour du ralliement des grands élus et des fédérations à tel ou tel camp en présence. Martine Aubry a très largement fondé son assise lors du congrès de Reims de 2008 sur les puissantes fédérations du Nord tandis que Ségolène Royal s'appuyait sur celles des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault.

La professionnalisation du PS ne renvoie pas à ses seuls élus. Elle « travaille » aussi le militantisme. Les intérêts professionnels et militants se confondent souvent. De nombreux militants dépendent très directement des élus en raison de la transformation de la fonction publique locale, de la multiplication des structures de cabinet à tous les niveaux des collectivités locales et des structures dépendant du parti. En 2011, 8% des adhérents sont des collaborateurs d'élus (le chiffre n'inclut pas les salariés des collectivités locales qui représentent 15% des adhérents). Un nombre croissant d'élus n'ont jamais exercé de responsabilités professionnelles hormis celle d'assistant d'élus, l'éligibilité au parti socialiste étant de plus en plus liée à la possession de ce type de ressources et de savoir-faire. Un tiers des nouveaux députés socialistes de 2012 ont fait leurs premières armes au PS en tant qu'assistant d'élu [16]. Le personnel politique local se recrute au final de plus en plus dans un entre-soi professionnalisé.

Les élus tendent à monopoliser les positions de pouvoir, freinent le renouvellement du parti et opposent une forte résistance aux tentatives de « rénovation » de l'organisation. L'incapacité de Martine Aubry, Première secrétaire du parti entre 2008 et 2012, à limiter le cumul des mandats traduit cette emprise croissante des « notables » [17]. Consultés par référendum en octobre 2009, les militants du PS se prononcent de manière très majoritaire en faveur de la limitation du cumul. Le conseil

---

[14] Carole Bachelot, « Un gouvernement des pairs ? De la collégialité au sommet des partis : le cas du parti socialiste », *Revue française de science politique*, 62/3, 2012, p. 383-407.

[15] Rémi Lefebvre, Frédéric Sawicki, *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Broissieux, Editions du Croquant, 2006.

[16] Luc Rouban, « De la présidentielle aux législatives », *in* Pascal Perrineau (éd.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 268.

[17] Elle est aussi patente dans le processus de composition des listes aux élections régionales et européennes. Rémi Lefebvre, « La composition des listes socialistes aux élections régionales. Velléités rénovatrices et néo-féodalisation aux élections régionales », *Savoir/agir*, 11, mars 2010 et Rémi Lefebvre, Guillaume Marrel, « Logiques partisanes, territorialisation et capital

national du PS adopte en juin 2010, au nom de la « rénovation », une disposition qui prévoit une stricte incompatibilité entre un mandat de parlementaire et un exécutif local et demande aux élus socialistes de se conformer à cette règle « interne » pour les élections législatives de 2012. Dans une circulaire interne, la Première secrétaire demande aux cumulants parlementaires de s'engager par écrit, dans une lettre conservée rue de Solférino, à se mettre dès 2012 en conformité avec la règle « dans un délai maximum de trois mois après la tenue du scrutin ». Les sénateurs socialistes qui dénoncent ce « désarmement unilatéral » obtiennent d'abord qu'elle ne s'applique pas pour les élections sénatoriales de septembre 2011. Non sans difficultés et résistances, la limitation du cumul des mandats est inscrite dans le projet présidentiel du candidat. Mais la plupart des parlementaires refusent de se plier à la règle du parti. 207 des 297 députés socialistes élus en 2012 cumulent – soit 76% – (146 ont un mandat local, 49 en ont deux et 12 en ont trois) [18]. En janvier 2013, seuls 45 d'entre eux ont abandonné un ou deux mandats. La limitation du cumul a finalement été repoussée aux prochaines élections législatives de 2017, sous réserve qu'elle soit votée par une majorité de parlementaires socialistes [19].

Militantisme et milieux partisans

Ce poids des élus exerce des effets sur le potentiel militant de l'organisation et le façonnage du profil des adhérents [20]. Même si les mandats appartiennent officiellement au parti, les élus « tiennent » de fait les sections et oscillent dans le recrutement militant entre deux stratégies, le malthusianisme ou le clientélisme : ou ils ne cherchent pas à développer le militantisme pour consolider leurs réseaux personnels et éviter que de nouveaux adhérents remettent en cause les équilibres établis ou ils recrutent des adhérents « sûrs » et captifs.

---

politique européen. La constitution en France des listes socialistes aux élections européennes de 2009 », *Cultures & Conflits*, 85-86, 2012, p. 139-162.

[18] On dénombre trente-sept sénateurs-maires socialistes.

[19] On observe néanmoins un certain renouvellement et une féminisation de la représentation parlementaire socialiste en 2012, liés dans une large mesure à la logique de l'alternance. Le nombre de primo-députés socialistes après le remplacement des ministres par leurs suppléants s'élève à 156. La moyenne d'âge des députés socialistes reste inchangée en 2012 par rapport à 2007 et 2002, soit 54 ans. Elle n'a cessé d'augmenter depuis 1981 : 46,5 ans en 1981, 51,1 en 1997. L'âge moyen de l'ensemble des députés est de 54,6 ans en 2012. La moyenne d'âge des nouveaux élus socialistes en 2012 est de 49,5 ans contre 58,7 pour les sortants élus. Neuf députés socialistes sont issus de la « diversité ». Le PS a présenté 45% de candidates femmes, 106 femmes socialistes ont été élues, soit 38% de l'ensemble des députés socialistes.

[20] Philippe JUHEM, « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *Revue française de science politique*, 56/6, 2006, p. 909-941.

Tableau 1. Nombre d'adhérents du PS (1970-2011)

1970	70 393	1999	119 116
1975	149 623	2000	116 805
1981	196 501	2001	109 464
1986	177 284	2002	129 445
1989	204 172	2003	119 827
1990	165 186	2004	126 150
1991	155 000	2005	127 374
1992	133 794	2006	179 651
1993	113 005	2007	201 397
1994	102 991	2008	179 481
1995	93 603	2009	177 817
1996	111 536	2010	145 361
1997	116 708	2011	165 153
1998	113 446		

Source : Secrétariat national aux fédérations du PS et Office universitaire de recherche socialiste.

En octobre 2012, au moment du congrès de Toulouse, le PS comptait officiellement 173 000 adhérents. Les effectifs militants oscillent depuis les années soixante-dix de 30% autour de la moyenne de 130 000 adhérents, ce qui correspond assez bien à son armature municipale. Notons néanmoins (la précision est essentielle) que depuis les années soixante-dix, le nombre d'électeurs inscrits a augmenté de dix millions. Le parti connaît quelques pics d'adhésion au moment des élections présidentielles, qu'elles soient victorieuses (1981) [21] ou non (2002), ou à l'occasion des primaires « semi-ouvertes » de 2006 [22]. Le PS n'a jamais été un « parti de masse » à l'image du PC. Il a pu s'en rapprocher dans les années soixante-dix. Le renouvellement du PS repose alors sur sa capacité à drainer les militants associatifs et syndicaux qui ont été autant de ponts vers des groupes sociaux qui en étaient éloignés jusque-là (les ouvriers notamment). La revalorisation du militantisme et la proximité avec les nouvelles causes féministe, écologiste, urbaine ont permis au PS d'élargir son périmètre d'influence. Les viviers qui avaient contribué à revitaliser l'organisation (enseignants attachés

[21] En 1981, après la victoire de François Mitterrand, le PS, qui comptait alors 195 500 adhérents, en avait gagné 18 000. Aucune vague d'adhésions ne suit la double victoire présidentielle et législative de 2012.

[22] Une adhésion via internet à vingt euros permet alors de participer à la désignation du candidat à l'élection présidentielle. On dénombre 280 000 adhérents à la veille de la primaire mais six mois plus tard, 90% de ces adhérents de circonstance ne font plus partie de l'organisation (*Le Monde*, 22 octobre 2012).

à la laïcité, catholicisme de gauche, mouvance étudiante trotskyste…) apparaissent cependant asséchés aujourd'hui. Les milieux partisans socialistes se sont rétractés autour des réseaux d'élus [23]. Les militants issus du syndicalisme ou d'associations revendicatives sont de moins en moins nombreux à accéder aux postes de direction du parti ou aux mandats électifs. Les relations avec le monde enseignant et la nébuleuse laïque déterminaient la capacité de rayonnement du parti au-delà de ses frontières *stricto sensu* (les enseignants permettaient de toucher une multiplicité de groupes sociaux) [24]. Si ces liens restent privilégiés, ils n'en sont pas moins affaiblis (18% des adhérents sont enseignants en 2011 [25]). Les réseaux ouvriers dans les fédérations populaires se sont souvent décomposés. Le recrutement militant apparaît de plus en plus endogène, familial et local. En 2011, près de 40% des encartés socialistes ont soixante ans ou plus [26].

On observe un déclin du polyengagement qui contribue à l'affaiblissement de l'ancrage social du parti. Etre adhérent socialiste implique moins que par le passé d'être syndiqué (les statuts l'exigent pourtant toujours), membre d'une association de parents d'élèves, de militer dans l'éducation populaire. 38% des adhérents sont syndiqués en 2011 (avec une nette préférence pour la CFDT) contre 64% en 1998 et 71% en 1985. Les liens qui ont tissé les milieux partisans socialistes tendent ainsi à se défaire. Le PS conserve ainsi des rapports privilégiés avec la fonction publique. 60% des adhérents sont fonctionnaires quand 62% des adhérents UMP appartiennent au secteur privé [27]. 13% des adhérents sont salariés d'une collectivité territoriale. Parti de diplômés, le PS est devenu une organisation très sélective socialement [28].

On peut se demander si le parti socialiste n'a pas fait le deuil de rester ou de redevenir un parti militant pour des raisons qui tiennent à la fois au poids du financement public de l'organisation [29] ou aux croyances prégnantes chez les dirigeants que « les médias font les élections » bien plus que la mobilisation militante ou que les adhérents,

---

[23] Rémi LEFEBVRE, Frédéric SAWICKI, *La société des socialistes…, op. cit.*

[24] Frédéric SAWICKI, « Les socialistes », *in* Jean-Jacques BECKER, Gilles CANDAR (éd.), *Histoire des gauches en France au XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2004, p. 27-50.

[25] On dispose de trois enquêtes réalisées en 1985, 1998 et 2011 sur les adhérents du PS. Voir une présentation de l'enquête de 2011, Claude DARGENT, Henri REY, « Les adhérents socialistes en 2011 : renouvellement social et ancrages idéologiques », *La Revue socialiste*, 42, 2011.

[26] L'âge moyen en 2011 a baissé de deux ans par rapport à l'enquête de 1998. Un quart des adhérents ont moins de quarante ans.

[27] Voir les dernières enquêtes sur les militants socialistes et Florence HAEGEL, « La mobilisation partisane de droite. Les logiques organisationnelles et sociales d'adhésion à l'UMP », *Revue française de science politique*, 59/1, 2009, p. 7-27.

[28] En 2011, 38% des militants appartiennent à la catégorie des cadres supérieurs, 3% sont ouvriers. 54% des militants interrogés possèdent un diplôme universitaire.

[29] Le PS est largement financé par l'Etat. Il perçoit, à partir de 2013, trente millions d'euros annuels de financement public (contre vingt-deux avant la dernière élection législative). Les ressources liées aux adhésions sont inférieures à 15% de ses ressources globales. Sur l'hypothèse de la « cartellisation » du PS, voir Carole BACHELOT, « Revisiter les causalités de l'évolution. Le PS au prisme de la cartellisation », *in* Yolande AUCANTE, Alexandre DEZE (éd.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

souvent plus « radicaux » que les élites partisanes, sont encombrants. La revalorisation ponctuelle du porte-à-porte au PS lors des élections présidentielles de 2012 [30] ne saurait occulter une dévaluation plus générale des ressources militantes. Le PS tolère voire encourage un militantisme de faible intensité, entérinant sa faible attractivité. Les militants participent peu aux consultations internes qui se sont beaucoup développées. Moins de la moitié des adhérents ont participé aux scrutins internes lors du congrès de Toulouse en octobre 2012. Le modèle de « l'engagement distancié » [31] a été intégré comme l'horizon indépassable du militantisme. Il conditionne fortement l'offre d'engagement.

A partir des années quatre-vingt-dix, une redéfinition du militantisme légitime et de ses représentations est à l'œuvre au PS [32]. Les défaites électorales (1993, 1995, 2002, 2007) sont l'occasion de débats récurrents sur la nécessité d'un dépassement, d'une modernisation, d'une « rénovation » de la forme partisane et du statut de l'adhérent [33]. La redéfinition de la figure du militant se traduit par de nouvelles règles organisationnelles qui valorisent l'individualisation des pratiques militantes à travers notamment la multiplication des votes internes. Le processus de « démocratisation » [34] et l'individualisation des modes de participation transforment la définition organisationnelle du parti : « du parti *de* militants », on passe « au parti *des* militants » [35]. En octobre 1995, un nouveau mode d'attribution du leadership dans le parti est adopté (élection du Premier secrétaire, des Premiers fédéraux et secrétaires de section au scrutin direct et secret par les adhérents). Ces procédures de démocratie directe et représentative sont clairement en rupture avec le modèle du « parti de militants » tel qu'il s'était (ré)affirmé au congrès d'Epinay [36]. On observe par ailleurs l'émergence de la figure de « l'adhérent » qui constituait jusque-là un impensé organisationnel. L'appartenance à l'institution partisane n'est plus pensée seulement sur le mode du militantisme mais aussi sous l'angle, moins engageant, de la simple adhésion dont l'invocation ne contrevient plus aux normes organisationnelles. L'adhésion peut désormais aller de pair avec un faible investissement militant.

---

[30] Une opération nationale inédite fondée sur le repérage des bureaux de vote à « fort abstentionnisme de gauche » est mise en place.

[31] J. Ion, *La fin des militants ?*, Paris, Editions de l'Atelier, 1997.

[32] Rémi Lefebvre, « Le militantisme socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été. Modèle de « l'engagement distancié » et transformations du militantisme au parti socialiste », *Politix,* 101, 2013.

[33] Dans un contexte de discrédit des partis, associés à un faisceau de représentations péjoratives (« langue de bois », « appareils », « idéologie », « embrigadement »…), les organisations partisanes cherchent à se donner à voir à l'extérieur comme « démocratiques » et ouvertes pour se relégitimer et améliorer leur attractivité. Susan Scarrow, « Parties and the expansion of direct democracy : who benefits ? », *Party politics*, 5/3, 1999.

[34] Sur cette question voir Rémi Lefebvre, Antoine Roger (éd.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

[35] Thierry Barboni, « Le parti socialiste, parti de militants, des militants… ou de supporters ? », *Recherche socialiste*, 46, 2009.

[36] Rémi Lefebvre (éd.), « Les transformations du militantisme socialiste », *Recherche socialiste*, 46-47, ours, 2009.

L'adoption du principe des primaires ouvertes pour la désignation du candidat à l'élection présidentielle en 2009 s'inscrit dans la continuité de cet assouplissement de la norme militante et de la perméabilité croissante des frontières partisanes. La coalition favorable aux primaires qui se constitue à partir du congrès de Reims mobilise une rhétorique modernisatrice qui s'adosse à la disqualification de la forme partisane et du militantisme « traditionnels » [37]. L'adoption des primaires peut être analysée comme la consécration de la figure du *sympathisant* se substituant comme figure centrale à celle de l'*adhérent* qui avait lui-même pris le pas sur le *militant* [38]. Le militant est dépossédé de ses prérogatives traditionnelles. L'adoption de cette nouvelle règle s'inscrit dans un processus de dévaluation des ressources militantes et de transformation des organisations partisanes [39].

Le PS, le pouvoir et l'élection présidentielle

La mise en place de primaires ouvertes et la victoire de François Hollande en 2012 consacrent sa présidentialisation. De culture parlementaire, le PS a entériné cette évolution lors du congrès de Toulouse d'octobre 2012 où la décision a été prise de caler le rythme des congrès sur l'échéance présidentielle. Les statuts stipulent (article 3.21) que le congrès se réunit désormais deux fois, avant et après la présidentielle. Le PS est le seul parti à gauche à avoir remporté l'élection présidentielle (à trois reprises depuis 1965). Le régime de la Ve République et la place centrale prise par l'élection présidentielle à partir de 1962 ont mis pourtant à l'épreuve le parti socialiste de culture parlementaire. François Mitterrand fait de la conquête du pouvoir par la victoire à l'élection présidentielle un objectif central qui passe pour lui par l'union de la gauche. Le PS est devenu à partir de 1981 un parti de gouvernement qui a exercé le pouvoir à la faveur des alternances de 1981, 1988, 1997 et 2012.

François Mitterrand et la conquête du pouvoir

La SFIO est hostile au principe même de l'élection au suffrage universel direct par attachement au parlementarisme et par méfiance à l'égard du « pouvoir personnel ». Guy Mollet a cherché ainsi dans les années soixante à neutraliser l'élection présidentielle. Cette stratégie conduit le secrétaire général de la SFIO à soutenir la candidature d'un non-socialiste, François Mitterrand. L'auteur du *Coup d'Etat permanent*, réquisitoire contre les institutions de la Ve République, se présente en 1965 comme l'adversaire résolu du général de Gaulle. François Mitterrand réussit le double exploit d'être reconnu comme le candidat unique de la gauche et de mettre en ballottage le général de Gaulle. Mai 1968 interrompt cette dynamique de rassemblement de la gauche et ouvre une crise à gauche. En 1969, François Mitterrand n'est pas en situation de se présenter et mesure alors l'importance cruciale de la maîtrise des partis. Sa prise de pouvoir au parti socialiste marque une première étape vers la présidentialisation de l'organisation.

---

[37] Voir l'ouvrage publié par Olivier FERRAND, président de Terra Nova, et Arnaud MONTEBOURG, *Primaire. Comment sauver la gauche*, Paris, Le Seuil, 2009.

[38] Marc ABÉLÈS, « Les primaires ou le triomphe du sympathisant », *Libération*, 2 septembre 2009.

[39] Rémi LEFEBVRE, *Les primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011.

Lors du congrès d'Epinay en 1971, François Mitterrand est désigné de justesse comme Premier secrétaire avec l'appui d'une partie de l'aile sociale-démocrate de l'ancienne SFIO et de son aile marxiste, le CERES de Jean-Pierre Chevènement. Le PS adopte alors une réforme statutaire qui va durablement le modeler : l'abandon du scrutin majoritaire au profit de la représentation proportionnelle dans la répartition des postes de direction à tous les échelons du parti. « L'histoire des congrès socialistes prendra à compter de cette date la forme d'alliances au sommet négociées entre les leaders des principaux courants » [40]. La démocratie interne est dominée par le jeu des courants qui renvoient alors à de puissantes divergences idéologiques. Chaque courant s'efforce de justifier son existence en fonction d'orientations idéologiques, stratégiques et programmatiques. Pour ce faire, la production des frontières symboliques entre courants prend appui sur les cultures politiques représentées dans le parti et dans le milieu socialiste. L'existence de courants contribue à une forte émulation idéologique et favorise le rassemblement de sensibilités jusqu'alors dispersées : néo-marxiste, autogestionnaire, réformatrice, chrétienne… Jusqu'en 1981, le PS se structure en une gauche et une droite sur lesquelles le Premier secrétaire s'appuie tour à tour, ce qui lui permet d'apparaître comme un homme de synthèse.

On prête souvent *a posteriori* à François Mitterrand une compréhension précoce de la « logique » de l'élection présidentielle. Mais le leader socialiste contribue à en détourner le sens dans les années soixante-dix, en cherchant à en faire un levier à gauche du rassemblement et un support de politisation de la société française. La définition gaullienne de l'élection présidentielle est en quelque sorte subvertie dans la mesure où l'élection devient une mobilisation arbitrée par les partis. La gauche parvient à « imposer une compétition démocratique fondée sur la défense d'un programme susceptible de façonner et de superposer majorités présidentielle et parlementaire » [41]. Le ralliement de la gauche à l'élection présidentielle est le résultat de considérations tactiques : elle permet au parti communiste de se réinsérer dans le jeu politique et au PS de « forcer » une reconstitution de la gauche autour de lui. La présidentialisation sert autrement dit des intérêts partisans. La candidature présidentielle devient un levier dans le regroupement contraint de partis qui n'y étaient pas spontanément portés. Un programme commun de gouvernement qui scelle l'union des socialistes et des communistes est signé en 1972. En 1974, le Premier secrétaire d'un PS rénové et en plein développement militant et électoral, porté par la stratégie d'union de la gauche qu'il a promue et incarnée, s'impose non seulement à son parti, mais à presque toute la gauche réunie. Il échoue de justesse face à Valéry Giscard d'Estaing. Les communistes prennent la mesure que l'union favorise leur rival socialiste et provoquent une rupture du programme commun à la veille des élections législatives de 1978 que perd la gauche.

Dans les années soixante-dix, la légitimité partisane et les rapports de force intrapartisans conditionnent très fortement la production de la candidature présidentielle. Un axiome « mitterrandien » s'impose : la prise du pouvoir au sein du parti garantit la sélection présidentielle. En 1981, François Mitterrand est ainsi

[40] Frédéric SAWICKI, « Les socialistes », *op. cit.*

[41] Bastien FRANÇOIS, *Le régime de la Cinquième République*, Paris, La découverte, 1999.

investi candidat alors que les sondages placent son rival, Michel Rocard, en meilleure position face à Valéry Giscard d'Estaing. Son élection en 1981 a été rendue possible par la construction d'une machine électorale et militante puissante qui a engrangé, au cours des années soixante-dix, de nombreux succès électoraux et renouvelé ses élites dirigeantes. Une nouvelle génération d'élus constitue la nouvelle et confortable majorité parlementaire socialiste en 1981 (285 députés contre 115 en 1978).

Les socialistes saisis par l'institution présidentielle (1981-2002)

La victoire de 1981 ne remet pas en cause la pratique institutionnelle de la Ve République. Les socialistes se moulent dans le régime de la Ve République et renoncent à le transformer. Une culture ministérielle se développe, qui modifie le profil des élites et les « technocratise » [42]. Le PS ne dispose que d'une autonomie très relative à l'égard du président élu. Si la défaite électorale aux législatives de 1986, dont les effets sont atténués par l'adoption du scrutin proportionnel, ouvre une première période de « cohabitation », François Mitterrand est réélu en 1988 avec 54% des voix au terme d'une campagne très gaullienne où il s'est situé au-dessus des partis (*La France unie*), nouant une relation directe avec les Français à travers sa *Lettre à tous les Français.* Cette victoire est tempérée par les législatives, au cours desquelles le PS n'obtient qu'une majorité relative, ce qui contraint le président à nommer à Matignon son principal rival, Michel Rocard.

La succession de François Mitterrand devient dès lors l'enjeu central. Elle ouvre une période de grande instabilité. Le courant mitterrandiste explose et se déchire publiquement lors du congrès de Rennes (avril 1990) qui s'achève sans qu'une équipe de direction soit constituée. Le PS ne sauve que 68 sièges de députés lors des élections législatives catastrophiques de 1993 qui conduisent à une nouvelle cohabitation. Le trophée présidentiel structure la concurrence interne et tend à surdéterminer l'ensemble des enjeux intra-partisans. La structure interne du parti est de plus en plus dominée par la primauté de l'élection présidentielle. La personnalisation croissante de la vie politique et l'emprise des médias et des sondages sur le jeu présidentiel affaiblissent l'autonomie du parti. Le cursus présidentiel passe désormais pour les socialistes par la conquête de l'influence à la fois dans l'opinion et l'organisation. Les courants deviennent des « écuries » présidentielles, autour de Laurent Fabius, de Lionel Jospin ou de Michel Rocard. Jacques Delors, consacré par les sondages, apparaît, après la démission de Michel Rocard de la direction du parti en 1994, comme le recours de socialistes de plus en plus divisés et usés par la pratique du pouvoir dans un contexte économique très difficile.

Son refus de se présenter conduit en 1995 à la première primaire socialiste, fermée, qui oppose Lionel Jospin à Henri Emmanuelli, deux personnalités qui ont exercé les plus hautes fonctions partisanes. Lionel Jospin fait valoir la meilleure « présidentiabilité » que lui confèrent les sondages, remporte la primaire et obtient un score honorable face à Jacques Chirac élu en 1995 (avec 23,3% des suffrages,

[42] Selon Carole Bachelot, 40% des membres du bureau national de 1993 à 2003 sont passés par les cabinets ministériels. (« Le parti socialiste, la longue marche vers la présidentialisation », *in* Pierre BRÉCHON (éd.), *Les partis politiques français*, Paris, La documentation française, 2011).

il arrive en tête au premier tour), ce qui lui permet de prendre la tête du parti. On observe ainsi un net retournement dans la construction du leadership partisan : « la direction du parti ne donne plus droit à l'investiture, c'est l'investiture qui donne droit au poste de Premier secrétaire » [43]. Les transformations des règles de la démocratie interne contribuent à une personnalisation du débat interne. Les votes directs des militants sur des personnalités se multiplient. Le principe « un adhérent-une voix » s'impose (Lionel Jospin est désigné Premier secrétaire par le vote direct des militants). La montée de l'individualisation des pratiques électorales internes, à partir des années quatre-vingt-dix, tend à prendre le pas sur la logique des mandats et affaiblit la logique des courants [44]. Les modes de désignation directs des dirigeants renforcent la dimension personnelle du leadership à tous les niveaux. Généralisation de la démocratie directe, personnalisation et présidentialisation de l'organisation se renforcent ainsi mutuellement.

Le PS amorce une lente reconstruction mais la dissolution inattendue de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac en 1997 le ramène plus rapidement que prévu au pouvoir. Devenu Premier ministre en 1997, Lionel Jospin, loin de remettre en cause la présidentialisation, l'accentue. Il fait adopter la réforme du quinquennat et surtout inverse le calendrier électoral, compromettant une évolution vers un régime de parlementarisme majoritaire. Il juge alors que la cohérence est plus forte si l'élection présidentielle précède les législatives et que l'élection présidentielle ne peut être « éclipsée » et « abaissée ». Mais ce choix obéit aussi à des considérations stratégiques. Le Premier ministre qui jouit d'une forte popularité pense alors que face au discrédit de Jacques Chirac il sera plus facile pour les socialistes de remporter d'abord l'élection présidentielle. Il ne parvient cependant pas à franchir le cap du second tour de l'élection présidentielle de 2002.

La difficile reconquête du pouvoir (2002-2012)

Les socialistes se divisent sur l'interprétation légitime de cet échec : accident lié à la division des forces de gauche au premier tour [45] ? Mauvaise campagne du candidat ? Désaveu des catégories populaires ? Cette défaite et la défection de Lionel Jospin ouvrent une longue période de crise de leadership, de divisions et de désarroi identitaire qui culmine lors du débat autour du traité constitutionnel européen de 2005 pendant lequel les socialistes se déchirent.

En 2006, Ségolène Royal qui n'a jamais exercé de responsabilités partisanes centrales est investie candidate à l'élection présidentielle en contournant le parti et en faisant valoir sa popularité dans les sondages. C'est la première fois qu'un dirigeant qui n'a exercé aucune responsabilité partisane de premier plan et n'a guère de relais dans l'appareil parvient à être candidat. Les ressources partisanes perdent alors de leur force. Consacrée comme « présidentiable » par les médias et les sondages,

[43] *Ibid*.

[44] Laurent OLIVIER, « L'identité militante socialiste en question. La démocratie directe au PS à l'épreuve des procédures représentatives et délibératives », *Recherche socialiste*, 46, 2009.

[45] Lionel Jospin gouverne de 1997 à 2002 grâce à une majorité dite de « gauche plurielle » qui associe dans une coalition socialistes, communistes, écologistes, radicaux et « chevènementistes » mais chaque parti présente une candidature en 2002.

Ségolène Royal s'impose dans l'opinion avant d'être investie par les adhérents, qui avalisent le verdict des sondages. Forte de sa légitimité d'opinion, Ségolène Royal parvient à contourner le parti que Michel Rocard n'était pas parvenu à plier au verdict des sondages à la fin des années soixante-dix. Mais la candidate ne peut réellement s'appuyer sur le parti lors de la campagne présidentielle de 2007. Le PS essuie sa troisième défaite consécutive à l'élection présidentielle et se replie sur ses bastions locaux. La concurrence apparaît d'autant plus incertaine que les courants se révèlent incapables de structurer durablement des rapports de force. Désidéologisés, ils ne sont plus que des coalitions fragiles d'intérêts contradictoires et des conglomérats de notables locaux.

Incapable de trancher la question du « leadership » présidentiel, miné par les divisions internes exacerbées par le congrès de Reims de 2008 qui conduit à la désignation contestée de Martine Aubry à la tête du parti [46], le PS adopte le principe des primaires ouvertes en 2009 qui consacrent la présidentialisation de l'organisation. L'externalisation formelle du choix du candidat s'inscrit dans un processus historique de perte d'autonomie du parti et d'affirmation des logiques d'opinion. Le « fait présidentiel », jugé intangible, est avalisé par les socialistes comme l'horizon indépassable de la démocratie. Le PS aligne son fonctionnement interne sur les règles du jeu institutionnel. L'ouverture du choix du candidat à l'ensemble des sympathisants de gauche expose le PS à devoir soutenir un candidat avant tout populaire dans les médias et les sondages et qui ne dispose pas forcément de ressources dans le parti. En renforçant la personnalisation et l'individualisation de l'offre électorale, les primaires introduisent une nouvelle séquence dans un temps présidentiel allongé.

Après la défection du directeur du FMI, les primaires opposent au second tour en octobre 2011 la Première secrétaire du parti, Martine Aubry, à celui qui le dirigea pendant dix ans de 1997 à 2008, François Hollande [47]. Ouvert à tous les électeurs se reconnaissant « dans les valeurs de la gauche et de la République », ce scrutin inédit rencontre un succès éclatant avec une participation électorale de 2,6 millions d'électeurs au premier tour et 2,8 au second [48]. Organisées dans plus de 10 000 bureaux

[46] C'est la première fois que l'élection au poste de Premier secrétaire par les adhérents est concurrentielle. Le score très serré au second tour donne aux fraudes dans les fédérations, pratique courante, une publicité sans précédent.

[47] Les primaires de 2011 constituent un scrutin hybride « mi-partisan, mi-électoral » dans la mesure où les sympathisants sont amenés à départager des candidats *membres* du parti socialiste (seul le parti radical décide de prendre part à la primaire qui était pourtant ouverte à l'ensemble de la gauche). Un système de parrainages des candidatures socialistes est mis en place. Les candidats aux primaires doivent recueillir les signatures de 5% des parlementaires socialistes ou de 5% des élus du conseil national du parti ou encore de 5% des principaux élus locaux du parti (conseillers généraux, conseillers régionaux, maires d'une commune de plus de 10 000 habitants).

[48] Les enquêtes sur les primaires montrent que la participation est d'autant plus forte que le niveau d'éducation de la population est élevé. Le taux de participation est inversement proportionnel au caractère « populaire » des territoires considérés. Les participants aux primaires sont plutôt masculins, âgés et issus de milieux sociaux favorisés. La participation atteint ses plus hauts niveaux dans les départements abritant d'importants pôles universitaires et des zones urbaines dynamiques économiquement. Elle est aussi fortement corrélée à la présence

de vote sur le territoire, les primaires constituent une prouesse sur le plan logistique et contribuent à doter le candidat désigné d'une légitimité incontestée qui avait fait défaut en 2007. Le PS est parvenu à mobiliser autour de 30% de son électorat de référence. François Hollande, qui l'emporte au second tour avec 56,6% des suffrages exprimés, reçoit le soutien unanime du parti et de ses dirigeants pendant la campagne. L'accord signé avec Europe Ecologie Les Verts prévoit de réserver une soixantaine de circonscriptions aux candidats écologistes avec une vingtaine gagnable si la gauche l'emporte. La victoire serrée de François Hollande contre Nicolas Sarkozy (51,63% des suffrages exprimés au second tour) traduit moins un vote d'adhésion que le rejet du président sortant. Cette victoire apparaît en trompe-l'œil. Un million de voix sépare le candidat socialiste du président sortant tandis qu'on dénombre près de deux millions de bulletins blancs.

Mutations idéologiques, transformations électorales : un parti social-démocrate ?

La transformation du PS en parti de gouvernement présidentialisé s'est faite au prix de mutations idéologiques et identitaires profondes et d'une restructuration du noyau électoral socialiste. Le parti de classes et de transformation sociale qui se ressource dans le marxisme pendant les années soixante-dix ne résiste pas à la domination du néo-libéralisme qui s'impose dans les années quatre-vingt. La conversion au libéralisme se traduit par un décrochage électoral du PS dans les milieux populaires, qui contribue fortement à la débâcle électorale du premier tour de l'élection présidentielle de 2002. Le désarroi identitaire qui découle de ces évolutions s'inscrit dans un contexte plus global. Le nouvel âge du capitalisme mondialisé et financiarisé et la construction européenne mettent au défi la social-démocratie dont l'interventionnisme économique s'inscrivait dans le cadre de l'Etat-nation. Avec la fin de la guerre froide, le socialisme perd sa position d'entre-deux, entre libéralisme et communisme. Mais, en France, cette mutation est d'autant plus problématique que la tradition d'interventionnisme est enracinée historiquement [49] et que la radicalité à gauche trouve toujours de puissants soutiens électoraux. Les dirigeants socialistes peinent à construire une identité politiquement distinctive et une offre programmatique alternative dans un contexte où le politiquement pensable et le champ des possibles politiques se rétrécissent.

Le PS est parvenu au pouvoir en 1981 en réalisant l'alliance des classes moyennes et des catégories populaires. Dans les années quatre-vingt, l'équation électorale du PS se complexifie. La conscience de classe s'est affaiblie dans un monde ouvrier déçu par la « rigueur » socialiste, la lutte des classes a perdu sa centralité, l'impression trompeuse d'une « moyennisation » de la société s'est imposée alors même que les inégalités sociales se creusent. Quels groupes sociaux le PS cherche-t-il à unifier ? Qui représente-t-il ? La référence aux catégories populaires n'est plus structurante.

militante et à l'implantation municipale du PS (voir « Des primaires populaires ? Analyse de la participation à la primaire socialiste », Enquête CSA, novembre 2011 et la note 113 de la Fondation Jean Jaurès, décembre 2011).

[49] Les propos du Premier ministre Lionel Jospin en 2000 confronté à des ouvriers de Michelin menacés de licenciement (« l'Etat ne peut pas tout ») apparaissent ainsi comme une transgression illégitime.

Le discours socialiste, désormais centré sur « l'individu », apparaît de plus en plus déconflictualisé.

Un aggiornamento *rampant*

Le socialisme se définit historiquement par son rapport critique au capitalisme qu'il cherche à abolir à l'origine et non simplement à réguler ou transformer. Sa visée originelle est un changement radical du régime de la propriété. L'idée d'une direction socialiste de l'économie capitaliste émerge dans l'entre-deux-guerres [50]. Les socialistes se rallient à l'Etat interventionniste et accordent une place de plus en plus centrale dans leur offre programmatique à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, à la protection sociale, aux réformes du marché de travail [51]. Même si ce « réformisme » n'est pas pleinement assumé, le socialisme se décline dans les termes changeants d'un compromis avec le capitalisme. Le PS renoue dans les années soixante-dix avec la radicalité idéologique dans le contexte d'une concurrence très forte avec le partenaire-rival communiste et d'une prise de distance avec l'héritage et le discrédit de la SFIO. Si la collectivisation des moyens de production et l'émancipation de la classe ouvrière disparaissent, elles font place aux nationalisations, à l'autogestion et à la planification démocratique. Avec l'alliance des classes populaires et des classes moyennes salariées, baptisée « front de classe », le PS ne renonce pas à sa vocation révolutionnaire. Deux ans après la rupture de l'union de la gauche, en 1980, le Projet socialiste réaffirme qu'« il ne s'agit pas pour nous d'aménager le système capitaliste mais de lui en substituer un autre ».

La pratique du pouvoir conduit à des révisions idéologiques déchirantes. En 1982, la politique de « rupture avec le capitalisme » et de relance keynésienne est abandonnée sous la pression de l'aile « réaliste » du parti (Michel Rocard, Jacques Delors) et des contraintes européennes [52]. Une politique de « modernisation économique » est engagée par Laurent Fabius qui succède à Pierre Mauroy à Matignon en 1984. Présentée comme provisoire, la « parenthèse de la rigueur » ne sera pas véritablement fermée. Le refus de revenir sur les privatisations décidées par la droite entre 1986 et 1988 et les politiques de « désinflation compétitive » menées entre 1988 et 1993 consomment l'acceptation par les socialistes de l'économie de marché et de l'orthodoxie monétariste. Cette conversion au « réalisme » est inséparable des transformations qui affectent la sociologie des élites dirigeantes socialistes et l'arrivée aux responsabilités d'une deuxième génération de hauts fonctionnaires et d'énarques

---

[50] Daniel COHEN, Alain BERGOUGNIOUX (éd.), *Le socialisme à l'épreuve du capitalisme*, Paris, Fayard, 2012.

[51] Mathieu FULLA, « La gauche socialiste et l'économie : querelle des Anciens et des Modernes ou mue réformiste délicate (1958-1968) ? », *Histoire@politique*, 13, janvier 2011.

[52] Bruno Jobert et Bruno Théret écrivent : « Le PS ne parvient pas au pouvoir comme une organisation structurée autour d'un projet commun mais comme une nébuleuse de clans, de mouvements idéologiques divers dont l'unité est assurée par l'allégeance à un leader (…) Dans la plupart des domaines, la capacité divisée d'expertise du parti ne fait pas le poids face à celle de la haute administration, pour les cas assez rares où les deux ne se confondent pas » (*in* Bruno JOBERT (éd.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 50).

socialisés au nouveau référentiel de marché de l'action publique [53]. L'économie néo-libérale « gouverne » désormais les gouvernants socialistes pour détourner une formule de Pierre Bourdieu.

En 1991, au congrès de l'Arche, le parti socialiste amorce ce qui peut s'apparenter à un *aggiornamento* idéologique. La référence au marxisme est abandonnée. Et on lit : « Le capitalisme borne désormais notre horizon historique ». Une nouvelle déclaration de principes est adoptée, qui reconnaît du bout des lèvres l'économie de marché : « Le parti socialiste est favorable à une société d'économie mixte qui, sans méconnaître les règles du marché, fournisse à la puissance publique et aux acteurs sociaux les moyens de réaliser des objectifs conformes à l'intérêt général ». Le texte regorge de formules sibyllines qui visent à ménager des positions contradictoires : « Parti de rassemblement, il met le réformisme au service des espérances révolutionnaires ». Le terme « ouvrier » disparaît mais « les oppositions de classes et des groupes sociaux » subsistent.

A partir de 1995, Lionel Jospin revendique un « droit d'inventaire » sur le bilan controversé de la période Mitterrand, tente de dessiner les contours, encore flous, d'un « réalisme de gauche » et de fixer une nouvelle identité socialiste autour de formules qui prêtent à des exégèses multiples comme « oui à l'économie de marché, non à la société de marché ». « Si l'économie produit des richesses, elle ne produit en soi ni valeur, ni projet, ni solidarité, ni sens », écrit-il [54]. La réflexion doctrinale tombe néanmoins en déshérence au PS, ce qui est un autre symptôme de la technocratisation de l'organisation et de la technicisation économiciste de ses débats.

A partir des années quatre-vingt-dix, les socialistes cherchent à stabiliser un équilibre précaire entre efficacité économique et justice sociale, production et redistribution, performance économique et progrès social. Des formules oxymoriques cherchent à donner forme à des synthèses et à concilier des injonctions contradictoires (le « réalisme de gauche » de Lionel Jospin, « l'ordre juste » de Ségolène Royal, « le redressement dans la justice » ou « le sérieux budgétaire de gauche » de François Hollande). Un humanisme social mâtiné de redistribution et d'équité, forme de « jaurésisme culturel » [55], se substitue à la culture révolutionnaire du parti dont quelques traces subsistent dans les courants classés à gauche du parti (« la démondialisation » défendue par Arnaud Montebourg lors de la primaire de 2011). L'enjeu des dirigeants socialistes à partir des années quatre-vingt-dix est de forger des marqueurs politiques ou des emblèmes [56] faciles à médiatiser, qui vise à réactiver ou à styliser une identité partisane discriminante dans un contexte d'uniformisation de l'offre politique et de déclin des alternatives politiques (35 heures, emplois jeunes, couverture maladie universelle, PACS, taxation à 75% des plus hauts revenus, emplois

[53] Sur l'analyse de ces nouvelles « élites expertes », voir Rémi LEFEBVRE, Frédéric SAWICKI, *La société des socialistes, op. cit*., p. 84 et s.

[54] *Libération*, 19 novembre 1999.

[55] Que Philippe Marlière définit comme « la croyance dans l'avènement du socialisme à travers la matrice de la République sociale » (« A quoi sert le parti socialiste ? », *Mouvements*, 69, 2012, p. 87).

[56] Sur cette notion, voir Patrick HASSENTEUFEUL, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 163-164.

d'avenir…). Les socialistes sont aussi amenés à prendre en compte des « problèmes » classés à droite comme en témoigne la tonalité de la campagne de Ségolène Royal en 2007. La candidate qui cherche à transgresser certains interdits à gauche (critique des 35 heures, des enseignants, de l'augmentation du SMIC, de l'assistanat…) s'approprie fortement le thème de l'identité nationale et de l'insécurité qui structure son slogan de campagne (« l'ordre juste ») autour de quelques propositions controversées comme l'encadrement militaire des mineurs délinquants.

Dans les années deux mille, les luttes idéologiques internes se réorganisent et se polarisent autour de l'enjeu européen. La construction européenne pose un problème stratégique et politique central aux socialistes que résume bien Gerrasimos Moschonas : « Le niveau national n'est plus assez pertinent pour l'adoption d'une stratégie sociale-démocratie crédible, tandis que le niveau européen n'est pas assez structuré ni suffisamment flexible pour faciliter la mise sur pied d'une stratégie sociale-démocrate européenne » [57]. En 2004, le traité constitutionnel européen (TCE) déchire les socialistes. Pour déterminer la position du parti mais aussi pour marginaliser Laurent Fabius, François Hollande décide d'organiser un référendum interne au cours duquel 42% des adhérents rejettent la ratification du TCE. Plusieurs dirigeants (Laurent Fabius, Jean-Luc Mélenchon…) font néanmoins campagne pour le « non » qui l'emporte largement lors du référendum de mai 2005.

François Hollande et le « socialisme de l'offre »

François Hollande est élu en 2012 au terme d'une campagne où il a alterné marqueurs à gauche visant à neutraliser le discours de son rival Jean-Luc Mélenchon et signaux de réalisme économique envoyés aux « marchés » et à l'électorat modéré [58]. Lors de son discours du Bourget en janvier 2012, le candidat désigne son adversaire (« la finance »), propose de taxer à 75% les revenus annuels supérieurs à un million d'euros et développe un discours critique sur l'Europe libérale. Mais il s'emploie aussi à apparaître comme un candidat réaliste et accorde une place centrale au désendettement et à la lutte contre les déficits. Dans une interview publiée le 13 février par *The Guardian*, François Hollande déclare : « Aujourd'hui, il n'y a pas de communistes en France. La gauche a gouverné pendant quinze ans, pendant lesquels elle a libéralisé l'économie et ouvert les marchés à la finance et à la privatisation. Il n'y a pas de crainte à avoir ». Sa stratégie électorale, attrape-tout, vise à ne pas faire de choix électoraux trop tranchés pour ménager les différentes clientèles électorales potentielles du parti socialiste et à ne pas se lier par des engagements trop fermes dans un contexte économique très difficile. Anticipant de faibles marges de manœuvre, le

[57] Gerassimos MOSCHONAS, « La panne des voies réformistes en Europe. La social-démocratie à l'épreuve de la gouvernance européenne », *in* Daniel COHEN, Alain BERGOUGNIOUX (éd.), *Le socialisme à l'épreuve du capitalisme*, Paris, Fayard, 2012, p. 243.

[58] Un des enjeux est de séduire les électeurs qui avaient préféré François Bayrou à Ségolène Royal en 2007 (Bayrou avait rassemblé sur son nom 18,57 % des suffrages au premier tour).

candidat présenté comme favori n'a pas multiplié les promesses, développant une campagne « auto-limitée » [59].

Les premiers mois d'exercice du pouvoir ne laissent guère place à l'ambiguïté et sont marqués du sceau du réalisme. Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault s'aligne sur les standards de la social-démocratie européenne et mène une politique de rigueur budgétaire qui vise avant tout à restaurer la compétitivité des entreprises plus qu'à soutenir la demande des ménages modestes. A la différence des gouvernements socialistes précédents, les premiers mois de la mandature socialiste ne sont marqués par aucune grande réforme de « gauche » sur le plan économique [60]. Hormis quelques mesures symboliques et ponctuelles, la politique socialiste ne s'identifie plus à un soutien à la demande et à la consommation. L'augmentation du nombre d'enseignants (60 000 sur le quinquennat) est compensée par des réductions de postes dans la fonction publique. Le diagnostic de la crise est marqué par les catégories d'entendement libéral (déficit de compétitivité des entreprises, niveau excessif des dépenses publiques, rigidités du marché du travail, question des retraites problématisée sous un angle essentiellement démographique) [61]. Lors d'une conférence de presse du 13 novembre 2012, François Hollande plaide explicitement la légitimité d'un « socialisme de l'offre » qui ne semblait pas énonçable jusque-là dans la bouche d'un dirigeant socialiste [62]. Quelques textes contribuent à fixer la ligne politique gouvernementale et à justifier « la révolution copernicienne » à l'œuvre chez les socialistes [63]. Inspiré du rapport Gallois, le « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » constitue la mesure la plus emblématique du gouvernement dont la philosophie est proche de la « TVA sociale » défendue par Nicolas Sarkozy. Accueillie très favorablement par le MEDEF, elle vise à provoquer une baisse importante du coût du travail pour favoriser l'emploi et l'investissement et se traduit à partir de 2014 par une hausse

[59] Selon l'expression de Frédéric SAWICKI, « Political Parties : The Socialists And The Left », *in* Alistair COLE, Sophie MEUNIER, Vincent TIBERJ (éd.), *Developments in French Politics* 5, Londres, Palgrave Macmillan, 2013.

[60] Le vote d'une loi sur le « mariage pour tous » est présenté comme la grande réforme « sociétale » du gouvernement.

[61] Le quinquennat de François Hollande est marqué par un retour des « énarques » au sommet de l'Etat. Si on ne dénombre que quatre énarques dans le gouvernement –- Pierre Moscovici, Laurent Fabius, Michel Sapin, Fleur Pellerin –, ils sont omniprésents dans l'entourage du président de la République et dans les cabinets. Pierre-René Lemas, secrétaire général de l'Elysée et Sylvie Hubac, directrice de cabinet, sont issus de la même promotion (Voltaire) que François Hollande comme Jean-Pierre Jouyet, nommé directeur général de la Caisse des dépôts et consignations et président de la Banque publique d'investissement. Le conseiller politique, Aquilino Morelle, les deux secrétaires généraux adjoints de la présidence, Nicolas Revel et Emmanuel Macron, sont aussi des énarques (Emmanuel Macron a été banquier d'affaires chez Rothschild). Voir Valentin BEHR, Sébastien MICHON, « Les alternances modifient-elles le recrutement politique ? Etude des membres de gouvernement français (1986-2012) », à paraître.

[62] « Nous avons à faire un effort pour que notre offre soit consolidée, plus compétitive, et je l'assume ».

[63] Pierre MOSCOVICI, « Notre révolution copernicienne », *Libération*, 27 novembre 2012 et Jean-Marc AYRAULT, « Pour un nouveau modèle français », *Le Monde*, 3 janvier 2013.

ciblée de la TVA. François Hollande se définit lors d'une allocution télévisée le 16 septembre 2013 comme le « président des entreprises pour notre pays ». Il cherche aussi à promouvoir une nouvelle « démocratie sociale », fondée sur la concertation et le dialogue des partenaires sociaux interprété comme une volonté de construire « une social-démocratie » à la française où la négociation se substituerait à la loi. Conclu par les partenaires sociaux en janvier 2013, malgré le désaccord de la CGT et de FO, l'accord sur la sécurisation de l'emploi est censé à la fois protéger les salariés et flexibiliser le marché du travail. Le label « social-démocrate », longtemps associé à une forme d'abâtardissement coupable et donc tabou au PS, est désormais revendiqué par un nombre croissant de dirigeants.

L'électorat socialiste : un parti interclassiste

L'expérience du pouvoir et les déceptions qui en découlent, la présidentialisation, la conversion au néo-libéralisme ont conduit à de profondes transformations de la base électorale du PS. L'électorat socialiste a connu de fortes mutations depuis le début des années quatre-vingt. Le recul des milieux ouvriers s'accompagne de la montée des populations à haut niveau de diplôme qui tendent à devenir le cœur de l'électorat socialiste. En dépit des appels récurrents à la « reconquête des catégories populaires », leur mobilisation n'apparaît plus au cœur de la stratégie électorale du parti socialiste d'autant qu'elles se caractérisent par une abstention de plus en plus forte [64]. Pierre Martin a établi que le niveau moyen électoral du PS entre 1981-1990 et 2001-2010 avait baissé de dix points (passant de 34,5% à 24,5%) [65].

Dans les années soixante-dix, le PS parvient à rassembler couches populaires et couches moyennes salariées aux valeurs universalistes [66], alors en pleine expansion, et devient le « parti du salariat ». A partir de 1978, le vote ouvrier se déplace du PC, dont le déclin s'amorce, vers le parti socialiste. Guy Michelat et Michel Simon [67] montrent que les ouvriers ont arbitré en faveur du PS entre 1978 et 1982. Aux législatives de 1978, le PS recueille 27% chez les ouvriers. En 1981, au premier tour de l'élection présidentielle, le candidat socialiste rassemble plus d'ouvriers que le candidat communiste (30 contre 28%). Aux élections législatives qui suivent, 44% des ouvriers votent socialiste (24% pour le PC). Aux élections législatives de 1986, 36% des ouvriers votent encore pour le PS et 42% pour le candidat Mitterrand au premier tour de la présidentielle en 1988. Le désalignement électoral des milieux populaires

[64] Les dirigeants du parti ont officiellement rejeté l'option défendue par le *think tank* Terra Nova qui publie fin 2011 une note conseillant au futur candidat de ne pas chercher à mobiliser les catégories populaires.

[65] L'auteur inscrit cette évolution dans le déclin des partis de gouvernement en Europe (phénomène qui s'accompagne selon lui d'une stabilité d'ensemble du cadre de la vie politique). Voir « Le déclin des partis de gouvernement en Europe », *Commentaire*, 143, 2013, p. 547 et 549.

[66] Gérard GRUNBERG, Etienne SCHWEISGUTH, « Profession et vote : la poussée de la gauche », *in* Jacques CAPDEVIELLE (éd.), *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 139-167.

[67] Guy MICHELAT, Michel SIMON, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

se produit à la fin des années quatre-vingt. Le vote des ouvriers pour le PS décline par paliers de 1988 à 2002. En 1995, les ouvriers votent pour 25% d'entre eux pour Lionel Jospin [68]. Sept ans plus tard, en 2002, ils ne sont plus que 13%, ce qui frappe alors commentateurs et dirigeants socialistes [69]. Une légère majorité des ouvriers ont voté pour Nicolas Sarkozy au second tour de l'élection présidentielle en 2007. Aux élections présidentielles de 2002 et 2007, les ouvriers ont moins souvent accordé leur voix à Lionel Jospin et Ségolène Royal que la moyenne de l'électorat [70]. Le poids des catégories populaires dans le vote socialiste a ainsi baissé fortement depuis les années quatre-vingt. Comme le note Jérome Jaffré, « les deux présidentielles de la décennie quatre-vingt sont les dernières où le vote populaire va massivement à la gauche, à près de 70% pour les ouvriers » [71].

Depuis le début des années quatre-vingt, la base électorale du parti socialiste s'est élargie à deux nouvelles composantes : les populations fortement diplômées « d'orientation culturelle libérale » et les populations issues de l'immigration africaine [72]. Le glissement de ces deux groupes sociaux vers le parti socialiste correspondrait à « la cristallisation d'un nouveau conflit autour de la société multiculturelle », qui se traduit notamment par le couple d'enjeux insécurité-immigration. Alors que l'électorat Mitterrand de 1988 répondait surtout à une logique économique, le vote socialiste s'est transformé « pour combiner désormais, à parts quasi égales, une logique économique et une logique culturelle » [73]. Le noyau électoral du PS est désormais constitué très largement des classes moyennes urbaines à fort capital culturel. C'est notamment pour cette raison qu'aux élections où la participation des milieux populaires est la plus faible (les élections locales), le PS rencontre ses succès électoraux les plus nets. Fabien Escalona et Mathieu Vieira ont récemment forgé la notion de « social-démocratie des idéopôles » pour désigner l'évolution électorale d'un parti de plus en plus implanté dans les métropoles « compétitives » et « créatives » [74]. Le déclin continu du vote

---

[68] Gérard GRUNBERG, Jean CHICHE, « Le regain socialiste », *in* Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (éd.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 189-209.

[69] Jérôme JAFFRÉ, « Comprendre l'élimination de Lionel Jospin », *in* Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (éd.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 223-242.

[70] Florent GOUGOU, « L'éclatement du vote populaire (1965-2002) », *in* Pascal PERRINEAU, (éd.), *Atlas électoral. Qui vote quoi, où, comment ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 82-86.

[71] Jérôme JAFFRÉ, « La victoire étroite de François Hollande », *in* Pascal PERRINEAU (éd.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012,* Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 157.

[72] Vincent TIBERJ, « Values and the Votes from Mitterrand to Hollande : The Rise of the Two-axis Politics ». *Parliamentary Affairs*, 66/1, janvier 2013, p. 69-86 et « Classes, religions et cohortes : les logiques sociologiques du vote de gauche (1988-2012) », note TriElec. 2012.

[73] *Ibid*.

[74] Fabien ESCALONA, Mathieu VIEIRA, « La social-démocratie des idéopôles. Une illustration française de la dissociation entre électorat populaire et électorat socialiste », *in* Jean-Michel DE WAELE, Mathieu VIEIRA (éd.), *Une droitisation de la classe ouvrière en Europe ?*, Paris, Economica, 2011.

socialiste dans les milieux ouvriers est compensé par sa progression dans les milieux populaires à forte proportion de Français d'origine étrangère [75].

En 2012, au premier tour de l'élection présidentielle, le vote socialiste ne présente aucune spécificité sociologique. François Hollande obtient un score quasi identique chez les ouvriers (29%), les employés (28%), les professions intermédiaires (29%) et les cadres (36%) (chiffres du CEVIPOF) [76]. Au second tour, l'électorat du candidat est plus polarisé : François Hollande rallie 58% des ouvriers, 57% des employés, 60% des professions intermédiaires et 52% des cadres. Le candidat de gauche bénéficie d'un puissant effet « vote portefeuille » : 58% des salariés gagnant moins de 1 700 euros l'ont soutenu tandis que 62% des salariés gagnant plus de 4 500 euros ont voté pour le candidat sortant.

Conclusion

Après une adaptation difficile au régime de la Ve République, le PS est devenu le parti dominant de la gauche française. La part du candidat socialiste dans le vote à gauche au premier tour de l'élection présidentielle est toujours supérieure à 50% depuis 1981 (sauf en 2002) et atteint plus de 65% en 1988, 2007 et 2012. Le PS bénéficie désormais à plein des règles du jeu institutionnel et électoral qui favorisent la bipolarisation du système politique autour d'un parti dominant. Cette rente de situation lui permet de rallier les voix d'électeurs de gauche au second tour de l'élection présidentielle qui lui reprochent pourtant sa « dérive » sociale-libérale. Le PS reste pourtant un parti fragile. Il est fortement dépendant des cycles de l'alternance. Son socle électoral est plus étroit que celui de ses homologues européens. Le mandat de François Hollande est marqué par une impopularité record un an seulement après son élection. Huit élections législatives partielles ont eu lieu entre mai 2012 et juin 2013 que les socialistes ont toutes perdues. L'électorat populaire semble déjà faire défection. « En refusant tout coup de pouce aux bas revenus, en ne proposant aucune amélioration du sort des chômeurs et des travailleurs en intérim ni aucune politique ambitieuse de redistribution sociale, le PS s'expose à décevoir cet électorat devenu particulièrement volatil » [77]. Les prochaines élections intermédiaires, jadis attendues avec bienveillance, sont redoutées par les cadres socialistes.

---

[75] Sylvain BROUARD, Vincent TIBERJ, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

[76] Jérôme JAFFRÉ, « La victoire étroite de François Hollande », *in* Pascal PERRINEAU, *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

[77] Frédéric SAWICKI, *op. cit*.

Le parti communiste français et le Front de gauche

Pascal Delwit

En 2013, le Front de gauche rassemble neuf composantes : le parti communiste français – de loin la plus importante –, le parti de gauche, la Gauche unitaire, la Fédération pour une alternative sociale et écologique, République et socialisme, Convergences et alternative, le parti communiste des ouvriers de France, Gauche anticapitaliste et les Alternatifs. Ce nombre ne doit pas faire illusion. Il atteste plutôt de la difficulté à réaliser une véritable structuration à la gauche de la gauche que de la force de cette sensibilité. Parmi ces neuf organisations, seul le parti communiste français (PCF) a une assise territoriale digne de ce nom. Avec quelques milliers de militants, le parti de gauche compte surtout par le professionnalisme et l'engagement de ses membres et, bien sûr, par la personnalité emblématique de la gauche radicale lors du scrutin présidentiel de 2012, Jean-Luc Mélenchon.

Le Front de gauche est une « coordination » récente. Elle a vu le jour sur la base d'une conjonction d'éléments. Le premier est le référendum français de 2005 sur le traité constitutionnel européen. A cette occasion, l'ensemble des composantes de la gauche radicale et certains secteurs du parti socialiste font une campagne commune sur un « non de gauche ». Cette dynamique a permis des rencontres et des rapprochements. Le deuxième est l'incapacité constante du parti communiste français à retrouver un poids et une vitalité politiques sous son label depuis sa déroute électorale des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. En 2007, sa candidate aux élections présidentielle, Marie-George Buffet, avait subi un cuisant revers en ne décrochant que 1,93% des suffrages ; un score plus faible encore que celui de Robert Hue en 2002, 3,37%. Enfin, le troisième fait écho au choix de Jean-Luc Mélenchon et de nombre des membres du courant « La Nouvelle République sociale » d'abandonner le parti socialiste suite au résultat du congrès de Reims en 2008 pour fonder le parti de gauche (PG).

Hors le PCF et le PG, les autres organisations membres du Front de gauche ne rassemblent au mieux que quelques centaines d'adhérents et seuls le poids et la qualité des personnalités qui en sont membres leur donnent une certaine influence. La Fédération pour une alternative sociale et écologique a vu le jour en 2008. Principalement incarnée par Clémentine Autain, elle rassemble surtout des personnalités qui ont quitté le PCF, ayant longtemps animé son courant « modernisateur ». On songe en particulier à l'ancien ministre communiste Marcel Rigout, à l'ancien député-maire de Saint-Denis Patrick Braouzec, à l'ancien député-maire de Montluçon Pierre Goldberg ou à l'ancien député François Asensi. On épinglera aussi la présence d'Yves Salesse, président de la Fondation Copernic. La Gauche unitaire, sous la houlette de Christian Picquet, est une dissidence du Nouveau parti anticapitaliste (NPA), en désaccord avec la ligne « autonome » du parti. République et socialisme est une micro-structure issue du Mouvement républicain et citoyen animé par Jean-Pierre Chevènement. Pour sa part, le parti communiste des ouvriers de France (POCF) est une micro-dissidence de l'ancien parti maoïste, le parti communiste marxiste-léniniste de France. La Gauche anticapitaliste et Convergence et alternative sont deux autres dissidences du NPA. Enfin, les Alternatifs qui avaient refusé à l'origine de s'insérer dans le Front de gauche ont décidé de le rejoindre fin 2012.

Après les élections européennes de 2009 et, pour partie, les scrutins régionaux de 2010 et cantonaux de 2011, les élections de 2012 ont été les épreuves de feu pour le Front de gauche. La coordination a pu se féliciter du score à deux chiffres de Jean-Luc Mélenchon, bien qu'inférieur aux dernières intentions de vote. Mais le scrutin législatif a été très décevant. Jean-Luc Mélenchon lui-même n'est pas parvenu à se qualifier au second tour dans la symbolique 10e circonscription du Pas-de-Calais et le Front de gauche n'a pu décrocher que dix députés : un plancher pour la gauche radicale française, longtemps incarnée par le parti communiste français.

Les jalons du parti communiste français et la naissance du Front de gauche

Le PCF voit le jour dans la foulée du congrès de Tours dont les assises ont lieu en décembre 1920. Depuis 1916, la majorité de la SFIO a changé de camp. Aussi, lorsque la révolution bolchévique survient en octobre 1917, se pose vite la question du positionnement de l'organisation socialiste ; d'autant que l'Internationale communiste se crée en mars 1919. En février 1920, la SFIO quitte la IIe Internationale, sans pour autant rejoindre l'Internationale communiste. Des consultations sont organisées en Europe et la SFIO envoie une délégation en Russie soviétique pour tâter le terrain. Emissaires de la SFIO, Marcel Cachin et Ludovic-Oscar Frossard assistent comme observateurs au 2e congrès de l'Internationale. Lors de leurs rencontres, ils sont vertement tancés pour le maintien à l'intérieur du parti de courants considérés comme « social-chauvins ». La décision relative à l'adhésion à l'IC doit intervenir au congrès de Tours. Les jeux sont faits en réalité. Une majorité de délégués et de fédérations préconisent l'adhésion à l'Internationale communiste et la demande de prise en considération immédiate de l'adhésion à la IIIe Internationale est acceptée par 2 916 mandats contre 1 228 et 641

abstentions [1]. Le débat porte pour l'essentiel sur les vingt et une conditions formulées par le Komintern. Il se fixe aussi sur les termes de la césure. Qui en sera et qui n'en sera pas ?

Pour contourner la rigueur des vingt et une conditions, la motion favorable au rattachement de la SFIO à l'IC laisse ouverte la possibilité d'une marge de manœuvre dans leur application sur le territoire français et dans le parti. Par exemple, alors que la neuvième condition appelle les partis communistes à former des noyaux communistes dans les syndicats qui « doivent être subordonnés au parti [et qui ont] le devoir dans leur activité quotidienne de démasquer la trahison des social-patriotes et les hésitations des centristes », la résolution de Tours stipule que lorsque la majorité des organisations syndicales sera conquise par les communistes, il y aura « entre elles et le parti coordination d'action et non-assujettissement d'une organisation à une autre ». En outre, la dénomination du parti reste « parti socialiste, section française de l'Internationale communiste » [2]. Deux autres textes s'opposent à ce choix. L'un, de Jean Longuet, préconise le maintien de l'unité du parti. L'autre, de Léon Blum, stigmatise la discipline et le centralisme bolcheviques. Au terme d'âpres discussions, la motion Cachin-Frossard recueille 3 208 mandats contre 1 022 à la motion Longuet. Léon Blum, pour sa part, s'est réfugié dans l'abstention et obtient 397 mandats. La rupture est inévitable, la majorité des adhérents du parti rejoint le camp de l'Internationale communiste à l'inverse de celui des parlementaires : douze membres seulement sur soixante-huit se joignent à la nouvelle organisation.

En France, le camp communiste est donc majoritaire à l'origine dans le mouvement socialiste. Le développement originel se révèle néanmoins très complexe. Après une phase initiale d'espoir et de ferveur révolutionnaires jusqu'au début des années vingt, le reflux des mouvements sociaux se manifeste partout en Europe. Dans les rangs du PCF, l'adossement aux vingt et une conditions édictées par l'Internationale communiste suscite nombre de réserves et l'organisation communiste française est sévèrement critiquée pour son manque de discipline. En 1922, au IVe congrès de l'IC, les délégués du PCF sont mis sur la sellette et acceptent la mise en ordre du parti. Rentré à Paris, le PCF s'épure et se conforme aux désidératas de l'Internationale communiste. Le prix politique et social est lourd. Le parti communiste français perd un grand nombre de ses membres et s'isole politiquement et socialement. La *bolchévisation* des organisations communistes décrétée à Moscou renforce l'isolement du parti, qui s'arc-boute sur une jeunesse enflammée dont sortiront la plupart de ses futurs cadres.

Le grand changement intervient au début de l'année 1933. L'accession à la chancellerie d'Adolphe Hitler en Allemagne, la mise hors la loi du KPD et la répression qui le frappe pétrifient les responsables de l'Internationale communiste, dont l'échec de la ligne politique est patent [3]. S'impose alors peu à peu une autre ligne dont le PCF sera emblématique dans le mouvement communiste : le Front populaire. Dès

---

[1] Romain DUCOLOMBIER, *Camarades ! La naissance du parti communiste français*, Paris, Perrin, 2010, p. 226.

[2] Philippe ROBRIEUX, *Histoire intérieure du parti communiste. 1920-1945*, Paris, Fayard, 1980, p. 555-556.

[3] Pascal DELWIT, José GOTOVITCH, Jean-Michel DE WAELE, *L'Europe des communistes*, Bruxelles, Editions Complexe, 1992, p. 89.

juillet 1934, le parti communiste français signe un pacte d'unité d'action avec le parti socialiste contre le péril d'extrême droite. Des comités de coordination sont établis. Et une campagne contre la menace fasciste en France est lancée. Le 24 octobre 1934, Thorez lance, à la veille du congrès du parti radical, la formule du « Front populaire, pour la liberté, le travail et la paix ». Dans le monde syndical, CGT et CGTU décident le 27 septembre 1935 d'une réunification réalisée en mars 1936.

Cette nouvelle stratégie désenclave politiquement et socialement le parti communiste, qui exerce une influence nouvelle dans la société. Le scrutin des 26 avril et 3 mai 1936 est sous cet angle le tournant crucial. La gauche remporte les élections. Le PCF fait une percée électorale exceptionnelle et entre massivement à l'Assemblée nationale, où il passe de dix à soixante-douze députés. Le mouvement social qui accompagne cette victoire fait entrer de plain-pied le syndicalisme – en particulier communiste – dans le monde de l'industrie.

Cette « lune de miel » est déterminante dans l'histoire sociale et politique française et dans celle du PCF. La conquête des congés payés est une victoire emblématique. Mais cette phase est courte. Dès 1938, la dynamique du Front populaire est largement épuisée et l'Europe fait face à la montée des périls. Après avoir observé et pratiqué une politique anti-fasciste active, le PCF est surpris en août 1939 par l'annonce du pacte germano-soviétique. Pendant un mois, le parti est secoué d'une tension entre « l'ancienne ligne » anti-fasciste et la nouvelle, qui refuse l'implication dans la guerre entre *puissances impérialistes*. En quelques semaines, l'ancrage et l'encadrement communistes sont mis à mal et le 29 septembre 1939, le PCF est interdit. Thorez se réfugie à Moscou et laisse en France un parti en pleine tourmente. « Toute l'organisation du parti, presque entièrement détruite par la mobilisation générale et la répression, doit être entièrement reconstruite », précisent Thorez et Marty à l'IC [4].

L'inscription nationale et la libération

La reconstruction du PCF s'opère très lentement. Le parti a les plus grandes difficultés à reconstituer une organisation solide et patauge dans ses relations initiales avec les autorités allemandes d'occupation. Peu à peu, une ligne de résistance sociale se met en place. Elle se déploie pleinement après l'invasion de l'Union soviétique en juin 1941. Surtout, elle est complétée par une résistance politique active : le parti communiste s'investit à fond dans la résistance armée. Tout ce qui peut permettre de soulager la *patrie socialiste* dans sa lutte contre l'ennemi nazi est mis en œuvre. Dans cette approche nouvelle, le PCF inscrit son action dans une perspective de libération et d'action nationales, qui perdure certainement jusqu'en 1947.

A la Libération, la PCF prend part pour la première fois aux responsabilités gouvernementales. Mieux, aux premiers scrutins de la Libération, le PCF devient le premier parti français et croit pouvoir façonner le régime futur de la République et amener Maurice Thorez au poste de Premier ministre. Las, la première mouture de la nouvelle Constitution est rejetée par voie référendaire et le PCF échoue dans son objectif de prendre la tête du gouvernement.

---

[4] Stéphane COURTOIS, Marc LAZAR, *Histoire du parti communiste français*, Paris, PUF, 1995, p. 170.

1947 marque un retournement spectaculaire par rapport à la dynamique amorcée durant la deuxième guerre mondiale. Les alliances se défont et les Etats entrent de plain-pied dans la guerre froide. Jusqu'en 1953, le PCF suit la nouvelle orientation soviétique fondée sur une polarisation exacerbée, assumant pleinement la dimension téléologique mise en exergue par Marc Lazar et Stéphane Courtois [5].

Pour le parti communiste, deux grands bouleversements interviennent concomitamment dans la deuxième moitié des années cinquante. Le premier concerne les mutations à l'œuvre en Union soviétique et dans le monde communiste. Le second a trait à la fin de la IVe République et à l'avènement de la Ve.

En Union soviétique, la période postérieure au décès de Staline est un temps d'ouverture, à l'interne et à l'international. Au niveau international, l'Union soviétique vise à un approfondissement de la détente. Peu de temps après le décès de Staline, les accords de Panmunjom mettent fin à la guerre de Corée. En mai 1955, un traité de paix avec l'Autriche est signé par l'URSS, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Le même mois, Khrouchtchev se rend à Belgrade pour renouer des liens avec la Yougoslavie. Pour le PCF, c'est la stupeur. Dans ce contexte est convoqué le XXe congrès du PCUS en 1956. Celui-ci avalise une ligne politique de *coexistence pacifique*, entamée depuis 1953 [6]. En plénière, Khrouchtchev insiste aussi sur le travail collectif dans le PCUS et dans sa direction et sur le respect de la légalité soviétique [7]. A l'issue des assises, les congressistes sont rappelés pour une session à huis clos. Dans la nuit du 24 au 25 février, les délégués entendent un exposé du Premier secrétaire Nikita Khrouchtchev sur « le culte de la personnalité et ses conséquences ». L'événement majeur du congrès se produit. A partir du mois de mars, le rapport circule parmi les responsables communistes des pays socialistes. L'onde de choc qu'il provoque ne tarde pas à avoir ses effets. En juin 1956, au départ d'une grève dans les usines de Poznan, la Pologne connaît une grande effervescence. Le mouvement s'étend et les leaders communistes n'ont plus que deux possibilités : le recours à la force ou la démission. Les Soviétiques s'emploient à rejeter toute intervention violente. Finalement, Gomulka prend la tête du parti. En septembre et en octobre, c'est au tour de la Hongrie d'être entraînée dans une vague de manifestations et de mouvements sociaux qui devient insurrectionnelle. Les troupes du pacte de Varsovie interviennent pour rétablir l'*ordre socialiste*.

Avec celle du PCI, la délégation du PCF a été informée du contenu du rapport. Mais Thorez et la délégation française ne veulent pas s'en laisser conter. Certes, le comité central reconnaît le 22 mars la « violation du principe léniniste de la direction du parti communiste soviétique » et déclare que « des graves atteintes avaient été portées à la démocratie du parti et à la légalité soviétique elle-même ». Il n'en reste pas moins que Staline est expressément acclamé dans les meetings, que Thorez tient à lui rendre hommage quelques jours plus tard et qu'il ne saurait être question de mettre en cause l'essence du système social soviétique à travers la critique du culte de la personnalité.

---

[5] Stéphane COURTOIS, Marc LAZAR, *Le communisme*, Paris, M.A. Editions, 1987, p. 9.

[6] Nikita KHROUCHTCHEV, « Rapport d'activité du CC du PCUS », *in* Roger MARTELLI (éd.), *1956. Le choc du 20e congrès du PCUS. Textes et documents*, Paris, Editions sociales, 1982, p. 88.

[7] *Ibid.*, p. 109.

En tout état de cause, le débat n'est pas abordé sur le culte de la personnalité au sein du PCF. Lorsque la réalité et la véracité du rapport secret deviennent une évidence, la direction du parti est soumise à des critiques. Le bureau politique pratique la politique de l'autruche et lance la fable du « rapport attribué au camarade Khrouchtchev », laissant ainsi planer le doute sur l'authenticité du texte publié par le quotidien français. Cela lui permet également d'en occulter le contenu. Il faut attendre janvier… 1977 pour que le bureau politique du PCF reconnaisse que la délégation française au 20e congrès avait eu connaissance du « rapport secret » [8]. La direction du PCF choisit ainsi résolument la continuité dans la stricte orthodoxie idéologique et organisationnelle. Le soutien à l'intervention soviétique en Hongrie va, dès lors, presque de soi. Les attaques de certains de ses locaux par des manifestants hostiles à l'entrée des troupes soviétiques à Budapest permettent à la direction de jouer sur le patriotisme de parti. Mais l'onde de choc est profonde. L'unité du monde communiste vole en éclats.

Sur la scène intérieure, le PCF est aussi profondément secoué par l'agonie de la IVe République et l'avènement d'une nouvelle Constitution qui inaugure la Ve. A la Libération, les communistes avaient été un acteur clé de l'établissement d'un régime aux prérogatives parlementaires fortes. Avec l'établissement de la Ve République, il en va tout autrement. La prééminence revient à l'exécutif et, plus précisément encore, au chef de l'Etat. Le poids que le PCF peut avoir dans le processus décisionnel en est affecté. L'acceptation, en 1963, du principe de l'élection du président de la République au suffrage universel renforce la présidentialisation du régime. Au surplus, le mode de scrutin pour les élections législatives est modifié : le scrutin uninominal à deux tours est préféré au scrutin proportionnel.

Ces nouvelles donnes politiques réorientent certains choix du parti. Il en est ainsi des rapports avec la SFIO – du PS à partir de 1969 – et d'autres acteurs de gauche. Ainsi, lors du premier scrutin présidentiel en 1965, le parti communiste appelle à voter pour François Mitterrand dès le premier tour sur la base d'une plate-forme commune. Peu à peu se mettent en place les jalons pour la présentation d'un programme commun de la gauche, négocié principalement par le parti communiste, le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche. Ces discussions et cette dynamique interviennent dans un contexte et un environnement mouvants pour les communistes. Les événements de mai 1968 révèlent l'arrivée d'une nouvelle génération plus attentive qu'auparavant à des dimensions qualitatives, à des problématiques peu fixées sur les thématiques économiques et sociales, promotrices du libéralisme culturel mais aussi d'une démarche plus participative dans les organisations. Dans un premier temps, ils renforcent aussi certaines organisations d'extrême gauche, d'autant plus nettement que l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie et la médiatisation de la dissidence affectent sévèrement l'image et le crédit de l'Union soviétique.

Au plan socio-économique, le « modèle » économique et social des *trente glorieuses* s'épuise et les premières mutations du paysage industriel et du monde du travail apparaissent peu à peu. La mine, la métallurgie, la sidérurgie sont profondément touchées de même que les territoires industriels : dans le Nord, le Pas-de-Calais, la

[8] Roger MARTELLI (éd.), *1956. Le choc du 20e congrès du PCUS. Textes et documents*, Paris, Editions sociales, 1982, p. 71.

Lorraine, la Meurthe-et-Moselle, la banlieue parisienne… Pour le parti communiste, ces évolutions sont complexes à gérer. Les référents identitaires soviétique et ouvrier sont menacés. A l'image de son secrétaire général, Georges Marchais, il oscille entre raidissements et ouvertures. La voie est, il est vrai, complexe. Politiquement, le PCF vit d'ailleurs deux évolutions contradictoires. A l'interne, les années soixante-dix sont celles d'un regain d'attractivité militante comme l'atteste l'augmentation de son nombre de membres. Mais au plan électoral, le parti socialiste réunifié depuis le congrès d'Epinay en 1971 résorbe son retard sur le PCF et devient en 1978 le premier parti de la gauche. Confronté à ces multiples transformations, le PCF tranche dans la deuxième moitié des années soixante-dix en faveur du repli identitaire.

La fin d'un type de parti

Dans la deuxième moitié des années soixante-dix, le PCF opère un spectaculaire repli identitaire. En dépit des mutations en cours, l'URSS et la classe ouvrière redeviennent des référentiels incontournables. Les démarches et les pratiques novatrices sur le contenu du communisme, sur l'essence du PCF, sur l'analyse de l'URSS [9] et des démocraties populaires, sur l'eurocommunisme, sur le programme de gouvernement sont balayées. Deux démarches exemplifient ce nouveau fil rouge. La première est la « liquidation » de la fédération de Paris. Dès mai 1977, Gaston Plissonnier faisait état de la crispation : « Dans les directions du parti des grandes villes, il y a eu ces dernières années, des mouvements trop rapides tendant à rajeunir pour rajeunir et à remplacer des cadres ouvriers expérimentés par des jeunes : étudiants, employés communaux, animateurs culturels. (…) Il faut (…) insister sur le rôle fondamental de la classe ouvrière, l'importance décisive de l'activité à l'entreprise et la place indispensable de cadres ouvriers dans toutes les directions » [10]. A l'issue des élections législatives de 1978, une vive tension s'installe entre de nombreux intellectuels qui signent une carte blanche dans *Le Monde* et la direction du parti. Et la rencontre à Vitry-sur-Seine ne change rien à la donne. Plus généralement, la fédération de partis pilotée par Henri Fiszbin est en ligne de mire. Elle est en pointe dans des pratiques nouvelles et l'accueil d'adhérents issus des nouvelles classes moyennes salariées. Cette approche est désormais contestée par la direction du parti et, au terme d'une période tendue, Henri Fiszbin est démis de ses fonctions de Premier secrétaire en janvier 1979.

La deuxième est l'interview qu'accorde Georges Marchais à Moscou, le 11 janvier 1980, en direct sur TF1. Après avoir déjà défendu le « bilan globalement positif » de l'URSS en février 1979, il y défend avec verve l'intervention des autorités et de l'armée soviétiques en Afghanistan.

Ce choix met fin au rôle d'acteur central que le PCF a occupé dans l'espace politique et social français depuis le milieu des années trente. En moins de dix ans, le parti communiste français subit une descente aux enfers, électorale et politique. Au scrutin présidentiel de 1981, Georges Marchais ne décroche que 15,35% et au scrutin législatif, le parti perd la moitié de ses députés – quarante-trois pour quatre-vingt-six

[9] Alexandre ADLER, Francis COHEN, Maurice DÉCAILLOT, Claude FRIOUX, Léon ROBEL, *L'URSS et nous*, Paris, Editions sociales, 1978.

[10] Julien MISCHI, « Le PCF et les classes populaires », *Nouvelles Fondations*, 2/6, 2007, p. 20.

en 1978. Les élections européennes de 1984 et 1989 confirment la rapide érosion électorale. Même organisée au scrutin proportionnel, l'élection législative de 1986 est très décevante pour les communistes. Et au scrutin présidentiel de 1988, André Lajoinie ne rassemble que 6,8% de l'électorat. La chute de Berlin en novembre 1989 et l'effondrement de l'Union soviétique en 1991 atteignent donc un parti qui n'est déjà plus que l'ombre de lui-même.

L'échec d'un communisme réformé et la démarche tâtonnante du Front de gauche

L'arrivée à la tête du Secrétariat général de Robert Hue est agencée à une volonté de rénovation du parti. Sous sa houlette comme secrétaire général de 1994 à 2001, une réforme est entamée et se matérialise dans une réforme identitaire adoptée au congrès de Martigues (2000). La démarche est vaille que vaille poursuivie par Marie-George Buffet de 2001 à 2010 et sous le leadership de Pierre Laurent – en cours de mandat. Le PCF cherche des voies pour retrouver force, crédibilité et légitimité dans la société française. Mais, dans une large mesure, les démarches échouent. Trop timides pour nombre de « rénovateurs », liquidatrices pour les courants « conservateurs », les approches sont critiquées et ne génèrent pas de rebond significatif. Après avoir dû prendre acte des échecs d'une relance par ses seules forces, le PCF s'engage en 2008 dans la démarche du Front de gauche.

Le Front de gauche est constitué à l'horizon des élections européennes de juin 2009. Il marque un premier aboutissement d'une dynamique visant à structurer l'espace à la gauche du parti socialiste et d'Europe Ecologie Les Verts. L'appel dit de Ramulaud avait constitué une première étape structurante.

Le 28 juin 2003, quelques dizaines de personnalités diffusent un appel pour une *alternative à gauche* et créent une « coordination permanente pour une alternative politique à gauche, résolument antilibérale ». Pour les promoteurs, l'objectif est de « rompre les isolements, soutenir les luttes, les faire entendre y compris dans l'arène institutionnelle qu'il faut profondément transformer ». Un travail lent et difficile de coordination se met en place. Le 28 octobre 2004, Francine Bavay, Hamida Ben Sadia, Olivier Besancenot, José Bové, Eric Coquerel, Monique Dental, Marc Dolez, Raoul-Marc Jennar, Roland Mérieux, Claude Michel, Yves Salesse, Claude Saunier, Malika Zédiri et Francis Wurtz rendent public l'« appel des 200 » : *Dire non au traité constitutionnel pour construire l'Europe* [11]. Une première cristallisation s'opère lors de la campagne référendaire de 2005 sur le traité constitutionnel européen. Mais la victoire du « non » est pourtant amère. Le traité de Lisbonne sera adopté trois ans plus tard par voie parlementaire. Et politiquement, la coordination ne put se présenter unie aux élections présidentielles et législatives de 2007. Au contraire, la gauche s'y présenta plus divisée que jamais. Pas moins de cinq candidats à la gauche du PS se disputèrent les suffrages : Olivier Besancenot, Marie-George Buffet, José Bové, Arlette Laguiller et Gérard Schivardi. Cet échec, associé à celui des courants de gauche du PS de faire advenir la candidature de Laurent Fabius, pour porter les couleurs du parti socialiste est le levier des changements qui se produisent en 2008.

[11] Eric COQUEREL, *Au cœur du Front de gauche*, Paris, Les éditions Arcane, 2012, p. 37.

Pour l'aile du gauche du parti socialiste, le congrès de Reims en 2008 est une désillusion profonde. Elle se rassemble derrière la motion soumise par Benoît Hamon – « Un monde d'avance » [12] –, mais le texte obtient à peine 18,45% des suffrages et est largement devancé par les motions pilotées par Ségolène Royal – 29,08% –, Bertrand Delanoë – 25,24% – et Martine Aubry – 24,32%. Pour quelques cadres et sympathisants de cette sensibilité, cet échec est de trop. Sur le fond bien sûr, mais aussi sur la capacité de peser dans les orientations et les choix du PS. C'est notamment le cas des courants Pour la République sociale, animé par Jean-Luc Mélenchon, et Forces militantes, coordonné par Marc Dolez. Ils franchissent le Rubicon et annoncent leur départ du parti socialiste. Dans la foulée, ils fondent le parti de gauche (PG) dont le premier congrès se tient du 30 janvier au 1er février 2009. Outre les dissidents du parti socialiste, le parti de gauche absorbe la petite formation Mouvement pour une alternative républicaine et sociale d'Eric Coquerel et plusieurs anciens responsables du Mouvement républicain et citoyen et du PCF. La création de cet acteur crédible facilite l'adhésion du PCF à une démarche unitaire au plan électoral. En octobre 2008, les communistes l'expriment sans ambages : « Le PCF propose la constitution d'un front de forces progressistes partageant l'ambition d'un nouveau modèle social européen dans le cadre des prochaines échéances électorales. Dans ce cadre, les communistes ne feraient aucun préalable sur les têtes de liste sinon dans les deux circonscriptions où ils ont un élu sortant. Les communistes ont donc pris, ce qui est pour l'instant, avant que le congrès du PS et des verts n'aient lieu, la seule initiative à gauche qui tente de répondre à la crise par une proposition politique nouvelle » [13]. Le Front de gauche voit ainsi le jour.

Le coup d'envoi électoral de la démarche du Front de gauche s'accomplit lors des élections européennes de juin 2009. Le résultat est pour le moins poussif. Le Front de gauche ne décroche que 6,4% des suffrages exprimés à cette occasion – 2,35% des inscrits. Elle se prolonge en partie aux élections régionales de 2010 et cantonales de 2011. Mais c'est lors du scrutin présidentiel du printemps 2012 que le Front de gauche s'est manifesté avec le plus d'éclat. Jean-Luc Mélenchon, son candidat, recueille 11,1% et a longtemps animé la campagne électorale. Ce résultat d'estime n'a pourtant aucun effet de levier sur le scrutin législatif. Les candidats du Front de gauche enregistrent une très pâle performance et, nous l'avons pointé, le PCF décroche sa plus faible représentation parlementaire depuis 1945, neuf sièges auxquels s'ajoute celui de Marc Dolez.

Profil idéologique et programmatique du PCF et du Front de gauche

Depuis 2008, le parti communiste et le parti de gauche se sont donné pour objectif l'alternative au « système de domination capitaliste mondialisé » et à la gestion

[12] Fabien Escalona, Mathieu Vieira, « Le sens et le rôle de la résistance à l'UE pour le parti de gauche et le Front de gauche », communication à la journée d'études *L'Europe et ses opposants. Vingt ans d'engagement souverainiste et alter-européen en France (1992-2012)*, Paris, 31 mai-1er juin 2012, p. 9.

[13] Romain Mathieu, « La création du parti de gauche au regard de la contestation du traité établissant une Constitution pour l'Europe (2005-2009) », communication au colloque *L'Europe et ses opposants, op. cit.*, p. 14.

libérale-conservatrice ou sociale-libérale. Il s'agit de faire advenir, selon les termes de Jean-Luc Mélenchon, la *révolution citoyenne* : « La révolution que je souhaite est citoyenne d'abord en ceci que si elle s'enracine dans le mouvement social, elle se déclenche et se mène par les bulletins de vote et les élections » [14].

Pour l'ensemble des composantes du Front de gauche, et pour le parti de gauche en particulier, le référent contemporain est l'Amérique latine. L'accession et le maintien au pouvoir d'Hugo Chavez au Venezuela, de Rafael Correa en Equateur, d'Evo Morales en Bolivie et d'autres expériences comme en Uruguay ou au Brésil montreraient que l'alternative est possible dans un régime de démocratie représentative.

Assez logiquement, c'est dans le domaine socio-économique, que les propositions sont les plus développées. A l'occasion des élections présidentielles et législatives de 2012, le Front de gauche a avancé plusieurs mesures phares : introduction d'un salaire maximum, qui ne peut pas dépasser vingt fois la rémunération du salarié le moins bien payé d'une entreprise [15], taxation à 100% pour la part des revenus au-delà de 30 000 euros mensuels, instauration du SMIC à 1 700 euros bruts, droit à la retraite à soixante ans à taux plein… [16].

Un autre axe fort est le combat pour l'égalité entre hommes et femmes contre les « idéologies et des comportements sexistes et discriminatoires » [17].

La dimension environnementale s'est imposée dans l'horizon du PCF, pour lequel la lutte contre le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources naturelles traditionnelles est cruciale et ne doit pas s'ordonner autour du « capitalisme vert » à l'image des droits de polluer [18]. De même, le mix énergétique « devra de plus en plus être marqué par les énergies renouvelables : hydraulique, géothermie, éolien et hydrolien, solaire thermique et photovoltaïque, etc. » [19]. Pour le parti de gauche, l'écologie politique est une question nodale. « D'une façon ou d'une autre, l'écologie politique est l'antichambre d'une nouvelle conscience collective. Ecologie, République et Socialisme forment alors un espace conceptuel cohérent », affirme Jean-Luc Mélenchon [20]. En mars 2013, le parti de gauche a d'ailleurs adopté lors de son 3e congrès un *Manifeste pour l'écosocialisme*.

L'agencement de l'action politique se pense clairement dans une perspective multi-niveaux : subnationale, nationale et supra-nationale. Partisan rétif à l'origine à l'élargissement des prérogatives du parti de la gauche européenne (PGE), le PCF acte l'importance du combat européen et supranational : « Il est désormais évident que notre action nationale est inséparable de ses dimensions européenne et internationale : la construction des fronts de lutte pour le changement doit sans cesse se penser dans

---

[14] Jean-Luc MÉLENCHON, *Qu'ils s'en aillent tous !*, Paris, Flammarion, 2011, p. 7.

[15] *Ibid*.

[16] *L'Humain d'abord. Le programme du Front de gauche et de son candidat commun, Jean-Luc Mélenchon*, 2012.

[17] Pierre LAURENT, « Rapport introductif », Pari communiste française, 36e congrès – 7-10 février 2013, Aubervilliers, p. 9.

[18] *Ibid.*, p. 7.

[19] PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, *Texte d'orientation adopté par le 36e congrès du PCF*, 10 février 2013, p. 22.

[20] Jean-Luc MÉLENCHON, *Qu'ils s'en aillent tous !*, *op. cit.*, p. 36.

ses multiples dimensions, nationale, européenne et internationale ». Sous cet angle, le rapport à l'Union européenne est crucial. Il a été central dans la création du Front de gauche dont la cristallisation liminaire s'est opérée dans le combat contre le traité constitutionnel européen. Le Front de gauche et ses composantes ne sont pas anti-européens et nationalistes comme les partis conservateurs « eurosceptiques ». Jean-Luc Mélenchon revendique même une filiation fédéraliste : « Maints qui étaient les plus attachés au « rêve européen » jettent l'éponge. Et comme je l'étais ! J'ai été fédéraliste tant d'années ! Je l'étais encore tout en faisant campagne contre le traité constitutionnel de 2005, précisément au nom d'un idéal européen avancé. Je l'étais en imaginant que l'Union européenne où toutes les délégations de souveraineté cédées dans le passé reviendraient au contrôle du Parlement européen et des élus du peuple. C'était là une projection à l'échelle européenne de notre idéal républicain ». Il s'agirait de « refonder » la construction et l'Union européenne. Plusieurs propositions sont mises en avant pour ce faire : fin de l'indépendance de la Banque centrale européenne [21], refonte de ses missions et de son statut [22], abrogation du traité de Lisbonne, …

Au plan interne, le Front de gauche et ses composantes militent activement pour l'avènement d'une VI^e^ République, qui passera par l'abandon des caractéristiques présidentialistes du régime et l'établissement d'un nouveau régime parlementaire où le rôle du Sénat, si l'Assemblée n'est pas supprimée, sera profondément revu pour devenir une chambre « de relais des collectivités locales et des initiatives citoyennes » [23]. Un système électoral proportionnel remplacera le mode de scrutin uninominal.

Organisation et fonctionnement du PCF

Longtemps, le parti communiste français a fonctionné sur la base d'un modèle de centralisme démocratique très rigide. L'affaissement politico-électoral des années quatre-vingt et la succession de Georges Marchais au poste de secrétaire général ont modifié peu à peu la donne. La différenciation des points de vue a été acceptée sinon même encouragée. Et le PCF est non seulement devenu une organisation beaucoup moins centraliste qu'auparavant, mais une structure assez éclatée. « En fait, le PCF est une sorte de constellation de petites entreprises quasi individuelles ou collectives, à base locale ou idéologique, dont les liens sont plus ou moins avec les fédérations et la direction du PCF », juge ainsi Bernard Pudal [24]. Le PCF s'agence à trois niveaux d'organisation : la section locale, l'échelle départementale et le niveau central. Chacun d'entre eux possède une structure législative et exécutive.

---

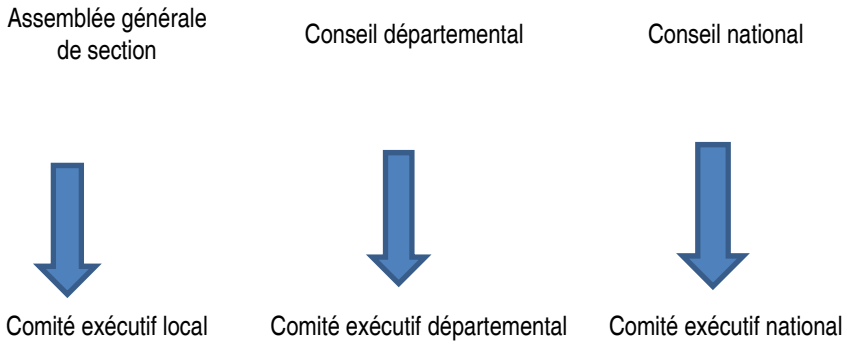
[21] PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, *Texte d'orientation..., op. cit.*, p. 18.

[22] *L'Humain d'abord..., op. cit*.

[23] *Ibid*.

[24] Bernard PUDAL, *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, Paris, Editions du Croquant, 2009, p. 176-177.

Graphique 1. Instances du parti communiste français



Le congrès est l'instance souveraine du parti. Il se réunit au minimum une fois tous les trois ans. Il peut aussi être convoqué si un tiers des conseils départementaux ou 10% des membres du parti en font la demande. Il faut néanmoins que ces 10% d'adhérents soient issus d'au moins un tiers des fédérations et qu'ils y représentent au moins 10% dans chacune d'elles. La dynamique est la même pour les congrès départementaux. Entre deux congrès, le conseil national peut convoquer des conférences nationales.

Les instances législatives sont élues sur la base d'une proposition du bureau du congrès après la période d'ouverture des candidatures. Le bureau du congrès a la charge de soumettre sa proposition en respectant la diversité des opinions qui se sont exprimées. Il a aussi le mandat de suggérer un secrétaire. Toutes les instances du parti communiste français sont désormais paritaires. A l'échelle exécutive, le PCF promeut la rotation des mandats. *A priori*, l'exercice d'une même fonction exécutive ne peut excéder neuf ans.

Le PCF a mis au point un organigramme de désignations des candidatures aux différents scrutins :

> « Pour les élections municipales, les structures intercommunales et les conseils d'arrondissements et de secteurs : l'assemblée générale des communistes résidant ou étant organisés dans la commune ou dans les communes concernées en lien avec les conseils départementaux ;
> – Pour les élections municipales dans les villes de plus de 20 000 habitants : les sections et les fédérations en lien avec le Conseil national ;
> – Pour les élections cantonales et le Conseil de Paris : le conseil départemental ;
> – Pour l'élection régionale : la conférence régionale ;
> – Pour les élections législatives et sénatoriales : le Conseil national à partir des propositions des conseils départementaux ;
> – Pour les élections européennes, le Conseil national ;
> – Pour l'élection présidentielle : la Conférence nationale » [25].

Cette structure de désignation n'est pas sans poser certains problèmes dans le cadre du Front de gauche. En effet, les débats et les arbitrages relatifs au Front de

[25] Les statuts du PCF adoptés au 36e congrès, février 2013, p. 22-23.

gauche sont d'abord organisés au niveau central. Mais ils doivent être validés à l'échelon compétent du parti, ce qui n'est pas nécessairement facile à réaliser.

Le PCF tire ses ressources de l'aide publique, des dons, des versements des élus du parti et des cotisations. Cette dernière est fixée à 1% des revenus avec un minimum de douze euros par an. A titre d'exemple, cet ensemble représentait une recette estimée à trente millions d'euros en 2011.

Tableau 1. Recettes du PCF en 2011 [26]

Cotisations	3 103 216
Contributions des élus	14 322 180
Dons	5 161 612
Financement public	3 629 152
Autres	4 629 841
	30 846 001

L'adhésion au parti communiste se fait désormais sans parrainage. Elle donne droit à la participation à l'assemblée générale de sa section, aux choix des lieux de la réflexion et de la militance, à la participation aux débats d'orientation du parti et à la formation. Le parti communiste a longtemps été un parti de masse, un parti d'intégration sociale auquel s'adossaient de très nombreuses organisations de la société civile. Le PCF atteint un sommet en nombre de membres au sortir de la guerre. En 1946, le parti communiste se prévaut de 814 285 adhérents. Ce total décline avec la polarisation de la guerre froide et se fixe aux alentours de 300 000 à la fin des années cinquante et dans la décennie soixante. Dans les années soixante-dix, le parti communiste bénéficie d'un regain d'intérêt qui se traduit par une progression sensible des adhésions. L'année des élections législatives de 1978, le PCF enregistre pas moins de 566 492 membres. Par la suite, le nombre d'adhérents communistes s'effiloche avant de décroître sensiblement. Depuis le début de la décennie deux mille, le total des membres fluctue entre 125 000 et 135 000.

Epinglons que la courbe des adhésions n'est pas nécessairement en phase avec celle des performances électorales. C'est ce que révèle le taux d'adhésion – le rapport des membres aux électeurs du parti. A la Libération, le PCF bénéficie à la fois d'un haut niveau d'adhérents et d'excellentes performances électorales. Le taux d'adhésion s'établit à 15%, soit six à sept électeurs par membre. L'affaissement du taux d'adhésion atteste que la performance partisane évolue moins bien que le résultat électoral. Proportionnellement, le PCF glane moins d'adhérents que d'électeurs. A la charnière des années soixante-dix et quatre-vingt, un renversement s'opère. La perte électorale est proportionnellement plus substantielle que l'érosion partisane. Aussi le taux d'adhésion qui fut inférieur à 10% de 1951 à 1978 s'établit aux alentours de 12% – un adhérent pour huit à neuf électeurs. Le scrutin de 2012 modifie la donne, mais

[26] COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES, « Publication générale des comptes des partis et groupements politiques au titre de l'exercice 2011 », *Journal officiel*, 27 décembre 2012, p. 6.

il faut l'apprécier avec prudence car il s'agit des performances du Front de gauche. L'assiette électorale et partisane est donc plus large que le seul PCF.

Tableau 2. Evolution du nombre d'adhérents du PCF, de son taux d'adhésion et de son taux de pénétration électorale [27]

	Nombre d'adhérents	*Taux d'adhésion*	*Taux de pénétration électorale*
1945	785 292	15,69	3,19
1946	814 285	14,83	3,25
1951	408 779	8,32	1,67
1956	278 429	5,05	1,04
1958	256 342	6,62	0,94
1962	257 993	6,43	0,94
1967	288 414	5,72	1,02
1968	303 169	6,84	1,08
1973	331 502	6,52	1,11
1978	566 492	9,78	1,65
1981	510 877	12,76	1,44
1986	340 000	12,77	0,93
1988	375 187	14,00	1,01
1993	298 138	12,79	0,77
1997	225 394	8,98	0,57
2002	125 611	10,33	0,31
2007	135 377	12,13	0,31
2012	138 000	7,70	0,30

Pendant très longtemps, le caractère ouvrier du parti fut tout à la fois proclamé et valorisé. Le PCF se voulait le *parti de la classe ouvrière*. Et sa composition sociologique a, pour une part importante, reflété ce caractère ouvrier. Il n'a cependant jamais été exclusif. Et le parti valorisa aussi des figures emblématiques du communisme rural – Renaud Jean, Waldeck Rochet, André Lajoinie. Depuis la fin des années soixante-dix, le caractère ouvrier du PCF s'étiole. De 46,5% d'ouvriers parmi les actifs membres du PCF en 1979, on passe ainsi à 31,3% en 1997. Il n'y a plus eu de grande enquête sur les membres communistes depuis. Toutefois, Mischi relève la part déclinante du nombre de délégués d'extraction ouvrière : moins de la moitié depuis 1970, moins de

[27] Nos données collectées auprès du Secrétariat du PCF et Roger MARTELLI, *Prendre sa carte 1920-2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Pantin, Fondation Gabriel Péri, 2010. Nos calculs.

40% dans les années quatre-vingt, moins de 30% dans les années quatre-vingt-dix et 10,6% en octobre 2002 [28].

Trois autres observations ressortaient de l'enquête menée en 1997 : la féminisation du parti, le vieillissement de la moyenne d'âge des adhérents – 42 ans et 6 mois en 1979, 48 ans et 7 mois en 1998 – et la part croissance des inactifs [29].

Tableau 3. Profil des adhérents du PCF en 1979 et en 1997 [30]

	1979	*1997*
Sexe		
Masculin	64,7	60,2
Féminin	35,3	39,8
Age		
Moins de 20 ans	2,3	1,5
20-29 ans	22,2	9,0
30-39 ans	24,2	18,8
40-49 ans	18,9	27,3
50-59 ans	16,8	19,1
60-69 ans	8,7	12,8
70-79 ans	5,7	8,2
80 ans et plus	1,2	3,4
(In)activité		
Actifs ayant un emploi	69,1	52,0
Retraités	15,5	24,5
Demandeurs d'emploi, autres inactifs	15,4	23,5
Statut socio-professionnel des actifs		
Agriculteurs exploitants	3,4	1,6
Commerçants, artisans, chefs d'entreprise	5,3	3,2
Professions libérales, cadres supérieurs	4,9	11,3
Professions intermédiaires, cadres moyens	14,7	19,8
Employés, personnels de service	25,4	32,9
Ouvriers, salariés agricoles	46,5	31,3

[28] Julien MISCHI, « Le PCF et les classes populaires », *Nouvelles Fondations*, 2/6, 2007, p. 21.

[29] François PLATONE, Jean RANGER, « Les adhérents du parti communiste français en 1997 », *Les cahiers du CEVIPOF*, 2000, p. 5.

[30] Marie-Claire LAVABRE, François PLATONE, *Que reste-t-il du PCF ?*, Paris, Autrement, 2003, p. 144-145.

Résultats électoraux du parti communiste français et du Front de gauche

Pour un parti qui avait ardemment milité pour l'instauration d'un régime politique où l'assemblée serait prééminente, l'avènement de la Ve République fut un changement institutionnel difficile à négocier. La présidentialisation du régime et l'élection du président au suffrage universel ont été combattues par le PCF, qui y voyait d'ailleurs un scrutin peu porteur pour lui.

Ceci explique dans une large mesure ses réserves initiales quant à sa participation. Ainsi, en 1965, lors de la première élection présidentielle, le PCF négocie-t-il avec la SFIO et la Convention des institutions républicaines une plate-forme commune et soutient-il dès le premier tour la candidature de François Mitterrand. Il réitéra cette posture politique lors du scrutin présidentiel de 1974. Entre-temps, dans un contexte post-1968 chahuté pour la gauche non communiste, le PCF se présentera pour la première fois au scrutin présidentiel de 1969 à travers la candidature du truculent Jacques Duclos. Ce dernier décroche le score très honorable de 21,3% des suffrages alors que Gaston Defferre, candidat de la SFIO, n'atteint que 5%. Après 1974, le parti communiste français sera systématiquement présent au scrutin présidentiel. Mais cette élection est difficile pour le parti et révèle son affaissement électoral. En 1981, Georges Marchais n'atteint que 15,4% des suffrages et sept ans plus tard, André Lajoinie sombre en passant largement sous la barre des 10%. En 1995, Robert Hue stabilise un temps le score communiste avec 8,6%. Mais ce temps est éphémère et 2002 et 2007 sont des élections présidentielles calamiteuses pour les communistes, qui recueillent un score confidentiel. Ce cycle est interrompu par la candidature et le résultat de Jean-Luc Mélenchon. Brillant orateur et animateur d'une partie de la campagne, Mélenchon bénéficie aussi de l'absence d'autres candidats de la gauche radicale significatifs. Ni Arlette Laguiller, ni Olivier Besancenot ne sont présents. De même, José Bové, candidat en 2007, a-t-il rejoint Europe Ecologie Les Verts.

Tableau 4. Résultats électoraux du PCF (Front de gauche) aux élections présidentielles

		% des exprimés	*% des inscrits*
1965			
1969	Jacques Duclos	21,27	16,29
1974			
1981	Georges Marchais	15,35	12,24
1988	André Lajoinie	6,76	5,39
1995	Robert Hue	8,64	6,58
2002	Robert Hue	3,37	2,33
2007	Marie-George Buffet	1,93	1,59
2012	Jean-Luc Mélenchon	11,10	8,66

Pour ce qui concerne les élections législatives, rappelons qu'il importe de distinguer les élections qui se sont tenues dans le cadre de la IVe République de celles qui se sont déroulées sous la Ve. Les premières s'organisent au mode de scrutin

proportionnel, les secondes au mode de scrutin uninominal à deux tours, mis à part le scrutin de 1986.

Trois temps électoraux peuvent être isolés. De 1945 à 1958, le PCF s'impose comme l'un des principaux partis de la IVe République, et même le premier aux scrutins de 1945, de novembre 1946, de 1951 et de 1956. Dans cette phase, le parti communiste français capte au moins un quart des suffrages exprimés – il culmine à 28,6% en novembre 1946 – et décroche de 97 à 166 sièges à l'Assemblée nationale.

Au scrutin de 1958, le PCF subit un tassement qui va fixer la ligne de crête des résultats communistes pour une vingtaine d'années. Le PCF réalise désormais une performance située entre 20 et 22% des suffrages valablement exprimés. Ce tassement mais surtout l'adoption du mode de scrutin majoritaire affectent sérieusement le nombre de parlementaires que le PCF peut obtenir. En 1958, le résultat est catastrophique : dix députés à peine. Par la suite, la performance sera meilleure et atteint son maximum de la période en 1978 où le PCF recueille 87 députés. Pour autant, l'élection de 1978 est le chant du cygne pour la formation communiste.

Tableau 5. Résultats électoraux du PCF (Front de gauche) aux élections législatives

	Pourcentage rapporté aux exprimés	*Pourcentage rapporté aux inscrits*	*Nombre de sièges*
1945	26,08	20,33	148
juin 46	26,15	21,05	146
novembre 46	28,59	21,91	166
1951	26,66	20,00	97
1956	25,89	20,60	147
1958	21,87	14,21	10
1962	21,87	14,56	41
1967	22,51	17,84	72
1968	20,02	15,74	33
1973	21,41	17,02	73
1978	20,61	16,82	86
1981	16,13	11,26	43
1986	9,69	7,27	32
1988	11,17	7,25	24
1993	9,19	6,00	24
1997	9,91	6,40	36
2002	3,26	1,88	21
2007	4,29	2,54	15
2012	6,91	3,89	10

Le scrutin de 1981 inaugure un nouveau cycle, celui d'un écroulement de son influence politique et électorale. Dès 1981, le PCF passe sensiblement sous la barre des

20% et cinq ans plus tard, sous celle des 10%. Il ne refranchira cette dernière qu'une fois, en 1988. Les années deux mille marquent un nouveau plancher symbolique : le PCF n'atteint plus 5% des exprimés aux élections de 2002 et de 2007. En 2012, le pourcentage des candidats du Front de gauche demeure modeste : 6,9% des suffrages exprimés. Surtout, cette chute des performances électorales s'est accompagnée d'un déclin prononcé de sa représentation à l'Assemblée nationale. D'à peine 43 sièges en 1981, le PCF chute à 24 en 1993, 15 en 2007 et 10 en 2012 (neuf députés communistes et un du parti de gauche).

On eût pu imaginer que les élections européennes constituent un scrutin plus aisé pour le PCF et pour le Front de gauche en 2009. Eu égard à leur statut d'élections intermédiaires ou de scrutin de deuxième ordre et compte tenu du mode de scrutin proportionnel, le PCF aurait pu bénéficier d'un vote moins stratégique de l'électorat de gauche ou d'un vote de contestation des orientations de la Communauté puis de l'Union européennes. Il n'en sera rien en réalité. A l'exception partielle du premier scrutin en 1979, le PCF et le Front de gauche n'enregistrent que des scores modestes, parfois même inférieurs à ceux des élections législatives. Trois raisons peuvent expliquer ces résultats décevants. D'abord, la dynamique négative du PCF qui, nous l'avons vu, affecte durement et rapidement l'organisation communiste au cours de la décennie quatre-vingt. Ensuite, le fait que lors des scrutins européens de 1984 et 1999, le PCF se présentait aux électeurs comme parti de gouvernement et donc susceptible de subir la « sanction » qui affecte les partis de gouvernement dans un scrutin intermédiaire ou de deuxième ordre. Enfin, le PCF comme le Front de gauche en 2009 pâtissent de l'ampleur de l'abstention, plus prononcée notamment dans les milieux populaires salariés. Aussi, le pourcentage atteint par les listes parrainées par le PCF est-il modeste dès le scrutin européen de 1984 et se fixe aux alentours de 6,5% lors des quatre derniers scrutins. Le nombre d'élus est de la sorte limité et chutera même à deux lors de l'élection de 2004 avant un rebond à quatre en 2009.

Tableau 6. Résultats électoraux du PCF (Front de gauche) aux élections européennes

	% des exprimés	*Nombre de sièges*
1979	20,52	19
1984	11,21	10
1989	7,72	7
1994	6,89	7
1999	6,78	6
2004	5,47	2
2009	6,44	4

Le PCF a longtemps été un grand parti municipal. Même si le mouvement est moins spectaculaire qu'au plan national, l'emprise municipale du PCF s'est fortement érodée. En l'espace de vingt et un ans, le parti communiste a perdu la moitié de ses maires. On en recensait 1 481 en 1977. Au terme du scrutin municipal de 2008, le total ne s'élevait plus qu'à 727. Encore convient-il, à la suite de Roger Martelli, de nuancer ce tableau à la lumière du fait que dans le temps, le poids des apparentés s'est accru.

Alors qu'il n'était que de 16,3% en 1983, il atteignait 28,4% au terme des élections municipales en 2008.

Tableau 7. Nombre de maires communistes et apparentés [31]

1977	1 481	1995	887
1983	1 487	2001	742
1989	1 120	2008	727

Un autre élément doit être épinglé. Le nombre de Français administrés par un maire communiste a singulièrement diminué. A titre d'exemple, l'affaissement du nombre de villes de plus de 30 000 habitants dirigées par un maire communiste est sensiblement supérieur à l'érosion moyenne. A l'issue du scrutin municipal de 1977, le PCF pouvait se prévaloir de la direction de soixante-douze communes de plus de 30 000 habitants. Vingt et un ans plus tard, on ne recense que vingt-huit mairies communistes dans une commune de plus de 30 000 habitants. Aucune ville de plus de 100 000 habitants n'a désormais un maire communiste alors que jusqu'en 1995, c'était le cas du Havre et entre 1995 et 2002, de Nîmes.

Tableau 8. Nombre de communes de plus de 30 000 habitants avec un maire communiste

1977	72	1995	41
1983	52	2001	33
1989	46	2008	28

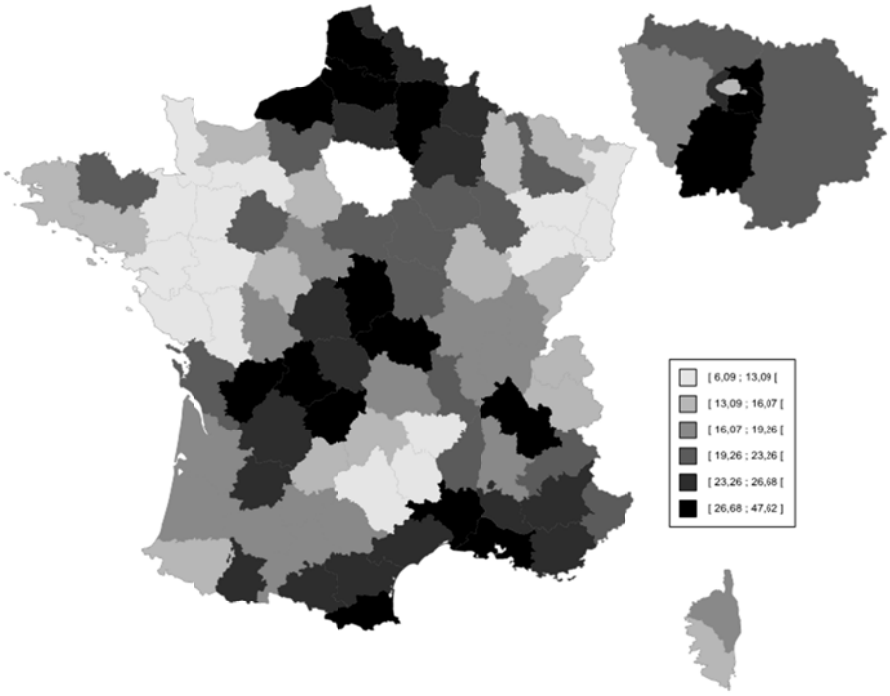
Le profil des électeurs du parti communiste et du Front de gauche

Pendant longtemps, le parti communiste français bénéficiait de quatre grandes zones de force (voir carte 1). La première est une part importante de la ceinture parisienne, référée à la *banlieue rouge* et ses extensions. A titre d'exemple, aux élections législatives de 1978, le PCF atteint 38% en Seine-Saint-Denis, 29,4% dans le Val-de-Marne, 26,7% dans l'Essonne, 24,6% dans les Hauts-de-Seine ou encore 22,7% dans le Val-d'Oise. La seconde concerne recouvre le nord-est industriel dont le déclin s'amorce dans les années soixante-dix. En 1978, le pourcentage du parti communiste se fixe par exemple à 30,5% dans la Somme, 29,9% dans le Pas-de-Calais, 28,9% dans l'Aisne, 27,9% en Seine-maritime, 26,3% dans le Nord, 25,4% dans les Ardennes… On retrouve la troisième zone de forte implantation du PCF dans le centre rural français. Le PCF y engrange des résultats parfois spectaculaires : 33% dans le Cher, 31% dans l'Allier, 28,4% en Charente, 28% en Corrèze, 26,4% en Indre ou 25,3% en Dordogne. Enfin, le PCF est un acteur majeur du *Midi rouge* où son implantation est substantielle : 33,7% dans le Gard, 32,1% dans les Bouches-du-Rhône, 30,2% dans les Pyrénées-orientales, 25,5% dans l'Ariège et dans les Alpes-de-Haute-Provence, 25,3% dans l'Hérault ou 25% dans le Vaucluse.

[31] Roger MARTELLI, *Note complémentaire sur l'analyse des élections*, 2008.

En revanche, sa pénétration est nettement moins affirmée sur les façades occidentale – 9,5% en Vendée, 9,1% en Ille-et-Vilaine, 8,8% en Haute-Loire, 8,3% dans la Manche, 6,1% en Mayenne… – et orientale – 12,7% dans les Vosges, 12,6% dans le Territoire-de-Belfort, 6,7% dans le Haut-Rhin, 6,6% dans le Bas-Rhin… – de la France où il enlève des résultats bien inférieurs à sa moyenne nationale.

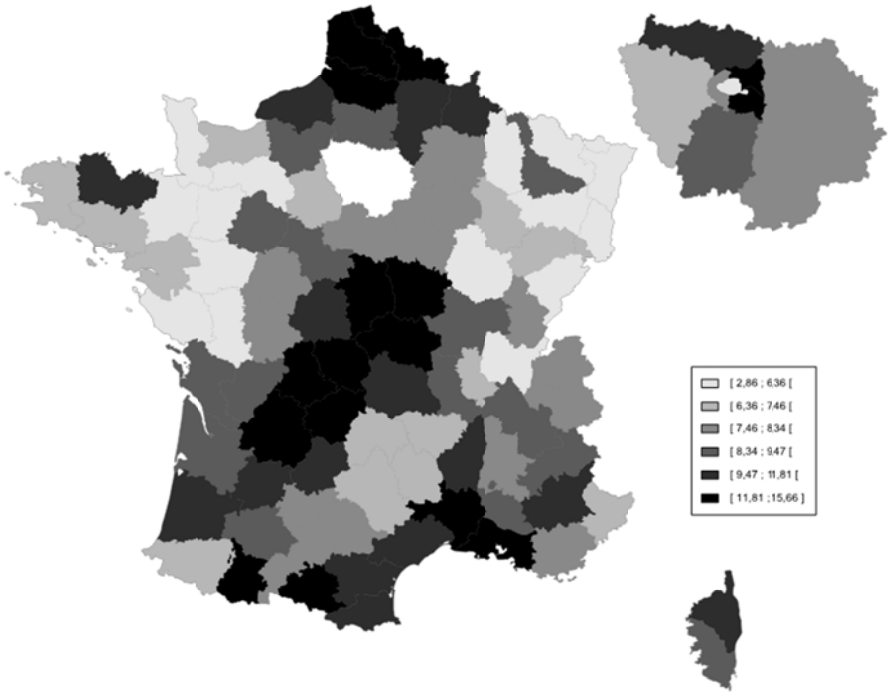
Carte 1. Implantation du parti communiste français aux élections législatives de 1978



Le déclin prononcé que subit le parti communiste dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix ramène ses zones de faiblesse à une présence de témoignage. Même en 1995, où Robert Hue décroche 8,5% aux présidentielles, certaines zones sont des quasi-déserts politiques pour le PCF : 2,9% dans le Bas-Rhin, 3,6% dans le Haut-Rhin, 5,4% dans le Doubs, 5,7% dans les Vosges… Ses points forts d'antan le sont toujours dans une large mesure mais ramenés à une autre proportion : 14,1% et 12,6% en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne ; 15,7%, 14,2% et 14% dans l'Allier, la Dordogne et la Corrèze ; 13,9%, 12,4% et 11,9% dans le Pas-de-Calais, la Somme et le Nord ; 12,8%, 12,5% et 12,1% dans le Gard, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées.

Certaines évolutions se déclinent comme des effondrements, en ce compris dans des zones de force. En dix-huit ans, le PCF a perdu 79,5% de ses voix en Haute-Marne, 69,6% dans les Alpes-maritimes, 67,6% dans les Hauts-de-Seine, 66,9% en Charente, 65,8% dans l'Essonne et dans la Charente… Et rappelons qu'en 1995, le résultat fut considéré comme bon.

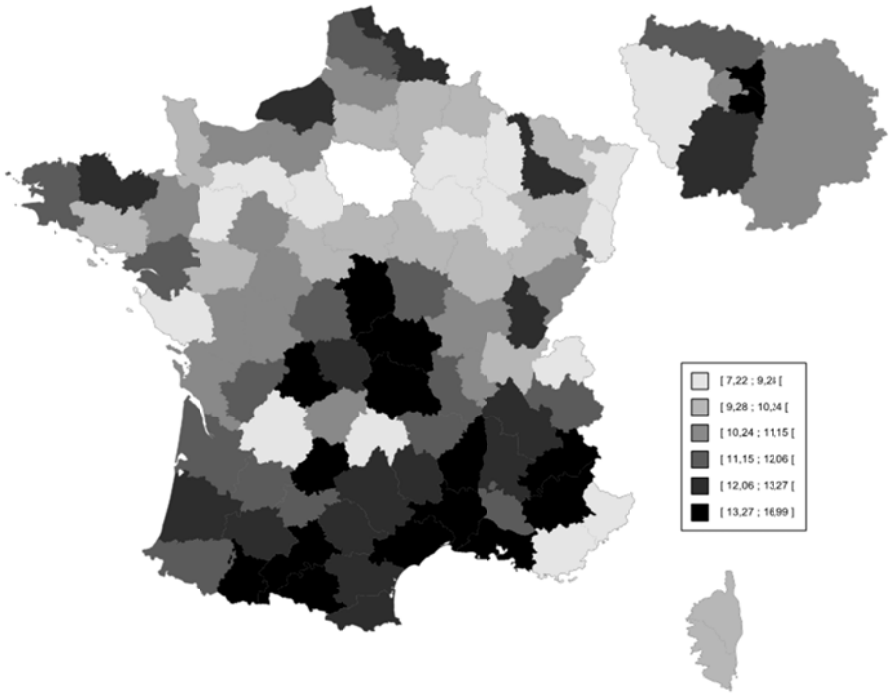
Carte 2. Implantation de Robert Hue aux élections présidentielles de 1995



Qu'en est-il de l'implantation du Front de gauche mesuré par les résultats décrochés par Jean-Luc Mélenchon au scrutin présidentiel de 2012 ? S'agit-il purement d'une duplication de l'implantation territoriale du PCF ? Les observations sont plus subtiles. On retrouve dans les résultats supérieurs à la moyenne nationale certaines des zones de force traditionnelles du PCF : la Seine-Saint-Denis – 16,99% –, le Val-de-Marne – 14% –, la Seine-maritime – 13,20% – autour de Paris ; l'Ariège – 16,86% –, les Hautes-Pyrénées – 15,16% –, les Alpes-de-Haute-Provence – 15,15% – , les Bouches-du-Rhône – 13,43% – dans le sud ou encore l'Allier – 13,58% – dans le centre de la France. Mais dans les meilleurs scores décrochés par Mélenchon, certaines zones de force sont plus nouvelles : la Haute-Garonne – 13,38% –, le Jura – 12,55% –, les Landes – 12,51% – ou la Lozère – 12,51%. Et si on rapporte la performance réalisée par Jean-Luc Mélenchon en 2012 à celle de Robert Hue en 1995, les progressions les plus spectaculaires interviennent dans des départements où le PCF était assez faiblement implanté : la Haute-Corse, le Bas-Rhin, la Haute-Garonne, le Doubs, les Deux-Sèvres, la Vendée, l'Aveyron, la Lozère, la Mayenne… On relèvera aussi Paris où l'influence communiste s'était réduite à peau de chagrin. En revanche, Mélenchon recule dans certains espaces historiques du PCF : les Ardennes, la Somme, l'Allier, le Pas-de-Calais, la Corrèze, la Dordogne… Paradoxalement, en dépit d'une campagne

très ancrée dans une rhétorique « ouvriériste », Jean-Luc Mélenchon recule ou stagne dans les bassins ouvriers historiquement communistes [32].

Carte 3. Implantation de Jean-Luc Mélenchon aux élections présidentielles de 2012



Au scrutin présidentiel de 2012, l'électorat de Jean-Luc Mélenchon manifeste quelques caractéristiques socio-démographiques intéressantes. On note d'abord une distinction de genre marquée. L'écart de pénétration entre femmes et hommes de 3 points de pourcent sur un score moyen de 11,1% est prononcé. Relevons aussi l'impact de la campagne de Jean-Luc Mélenchon parmi les électeurs les plus jeunes. Le candidat du Front de gauche décroche 17,6% chez les 18-24 ans. *A contrario*, son résultat est sensiblement inférieur à la moyenne chez les 55-64 ans et, plus encore, chez les citoyens âgés de 65 ans et plus. En termes de capital scolaire, Mélenchon réalise ses meilleures performances chez les électeurs dont le dernier diplôme est le bac. Il convient cependant d'approcher ce résultat avec prudence à la lumière du fait que le score capté chez les étudiants est notable et que nombre d'entre eux termineront leurs études supérieures.

Relativement au lieu de résidence, sa pénétration est la plus forte dans les grandes villes et leur périphérie. Pour le candidat qui incarnait la gauche radicale, le score

[32] Jean-Philippe Huelin, « Où en est le vote ouvrier ? », *Note de la Fondation Jean Jaurès*, 151, 8 janvier 2013, p. 12.

décroché dans le monde ouvrier est modeste ; à peine de trois points supérieur au pourcentage moyen.

Mélenchon a réalisé ses meilleurs résultats dans l'électorat qui se positionne le plus à gauche. Parmi les électeurs se classant sur les 0, 1 et 2 d'une échelle gauche-droite, le candidat du Front de gauche a respectivement atteint 38%, 41,4% et 26,3%.

Tableau 9. Sociologie des électeurs du Front de gauche

Genre	
Hommes	12,71
Femmes	9,77
Age	
18-24 ans	17,6
25-34 ans	14,4
35-44 ans	11,9
45-54 ans	14,1
55-64 ans	9,2
65 ans et plus	7,4
Niveau de diplôme	
Sans diplôme	9,31
BEPC-CAP-BEP	9,98
Baccalauréat	17,44
Etudes supérieures	10,31
Lieu de résidence	
Grande ville	13,42
Périphérie d'une grande ville	11,79
Ville moyenne ou petite	10,90
Zone rurale	10,10
Statut socio-professionnel	
Agriculteurs	9,63
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	9,26
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9,20
Professions intermédiaires	12,19
Employés	12,11
Ouvriers	14,15
Etudiants	27,74
Chômeurs	11,78
Pensionnés	9,40

Hommes/femmes au foyer	12,92
Invalidité	10,57
Vote en faveur de l'auto-positionnement	
0 – Très à gauche	38,00
1	41,42
2	26,63
3	14,01
4	16,07
5	7,51
6	2,17
7	1,66
8	0,50
9	1,58
10 – Très à droite	0,00

Le rapport au pouvoir

Ce n'est pas le moindre des paradoxes, dans l'histoire du PCF, d'épingler que sa participation au pouvoir à l'échelle nationale s'est opérée le plus longuement dans sa phase déclinante. Le parti communiste français a pris part à l'exercice des responsabilités à trois moments : entre 1944 et 1947, entre 1981 et 1984 et entre 1997 à 2002. Sa participation emblématique est indubitablement celle de l'après-guerre. Dans le premier gouvernement de Gaulle (septembre 1944-octobre 1945), le parti communiste est titulaire de deux postes : Charles Tillon au ministère de l'Air et François Billoux à la Santé publique. Dans le second (novembre 1945-janvier 1946), le PCF pèse plus encore. Cinq ministres communistes en font partie. Outre Maurice Thorez au titre de ministre d'Etat, il y a là Charles Tillon à l'Armement, Ambroise Croizat au Travail, Marcel Paul à la Production industrielle et François Billoux à l'Economie nationale. Un sommet d'influence est atteint dans les gouvernements Félix Gouin (janvier-juin 1946), Bidault 1 (juin-novembre 1946) et Léon Blum 3 (novembre 1946-janvier 1947). Outre la Vice-Présidence du Conseil pour Maurice Thorez, le PCF occupe un nombre substantiel de ministères et de secrétariats d'Etat. Le PCF conserve son rang dans le premier gouvernement Ramadier (janvier 1947-juin 1947) en perdant néanmoins ses secrétariats d'Etat. Surtout, en mai 1947, il est évincé du gouvernement après avoir refusé la confiance au gouvernement et entre dans l'opposition où il restera jusqu'en mai 1981. L'apport communiste à ce moment s'est agencé à deux dimensions fortes : la reconstruction et l'indépendance nationales ; le développement d'une législation sociale substantielle et de nouvelles approches dans les relations sociales. L'apport fut important voire considérable. Pourtant, quand les communistes sont exclus du gouvernement au printemps 1947, « un immense

soulagement et une grande joie » saisissent l'ensemble du parti [33]. L'exercice du pouvoir est une dure épreuve pour toute force de transformation politique et sociale. Le PCF l'expérimentera à nouveau.

Les alliances nées de la Libération ont traversé les frontières politiques. Le PCF gouverna avec la SFIO, le MRP et les gaullistes. En 1981, l'alliance est à gauche, avec le PS et le MRG. Quatre ministres font partie du gouvernement Mauroy : Charles Fiterman aux Transports, Anicet Le Pors à la Fonction publique et aux Réformes administratives, Jack Ralite à la Santé et Marcel Rigout à la Formation professionnelle. Dans un contexte difficile, le travail des ministres communistes est d'ampleur et a été très largement reconnu.

La dernière expérience de participation communiste date du gouvernement Jospin (1997-2002) qui associe cinq formations de gauche. Le PCF a en charge l'Equipement, les Transports et le Logement (Jean-Claude Gayssot) et la Jeunesse et les Sports (Marie-Georges Buffet). Alors qu'il est affaibli électoralement et politiquement, cette participation n'a pas marqué les imaginations.

Aux plans régional, départemental et municipal, le PCF est engagé dans un très grand nombre d'alliances à gauche : avec le parti socialiste, avec le parti radical de gauche et avec Europe Ecologie Les Verts. Cet exercice est très important depuis 2002 dans la mesure où la gauche a bénéficié d'un effet de sanction à l'endroit du pouvoir national à l'œuvre aux élections municipales, cantonales et régionales qui sont intervenues depuis. Cela dit, le PCF est très souvent un partenaire junior de la coalition. Le PCF ne préside plus qu'un Conseil général – le Val-de-Marne – et même au niveau municipal, où il fit longtemps figure d'acteur de référence, son emprise est désormais bien plus modeste.

Perspectives du PCF et du Front de gauche

Pendant près de cinquante ans, le parti communiste français et son monde réticulaire – syndical et associatif – qu'Annie Kriegel qualifia de « contre-société », ont été les acteurs structurants d'une grande partie de la classe ouvrière française et d'un segment du monde paysan, concourant substantiellement à leur intégration dans la société. Ce rôle central s'est adossé à un soutien quasi sans faille à l'Union soviétique. Pour Annie Kriegel, « un parti communiste, enraciné dans un pays où il n'exerce pas le pouvoir, fonctionne comme un parti-société : la contre-société qu'il constitue à l'intérieur de la société globale préfigure la société socialiste qu'après la conquête du pouvoir il entend substituer à la société établie » [34].

Dans les années soixante-dix, le PCF fut ébranlé par les mutations économiques, sociales et sociétales, par l'impasse du modèle soviétique et par l'affaissement de l'image de l'URSS. Après avoir hésité et oscillé, il décida de rester adossé à ses deux référents pourtant en crise : l'URSS et le « monde ouvrier ». En une décennie, le PCF vécut alors une spectaculaire chute d'influence : électorale, politique, sociale et culturelle.

---

[33] Stéphane COURTOIS, Marc LAZAR, *Histoire du parti communiste français*, *op. cit.*, p. 251.

[34] Annie KRIEGEL, *Communismes au miroir français*, Paris, Gallimard, 1974, p. 179.

Après avoir vainement essayé de se redresser sous ses propres couleurs, il s'est peu à peu engagé dans une démarche de coordination avec d'autres acteurs de la gauche de la gauche et en particulier à partir de 2008-2009, avec le parti de gauche, créé par Jean-Luc Mélenchon. La démarche du Front de gauche a généré des aspects positifs pour la gauche radicale : une nouvelle influence culturelle et une nouvelle présence médiatique. Mais, à ce stade, elle dévoile aussi de nombreuses déceptions pour ses promoteurs et des tensions quant aux choix à opérer. Electoralement, en effet, le Front de gauche n'a pas réussi à sortir la gauche radicale de ses lignes de flottaison précédentes. Aux élections européennes de 2009, régionales de 2010, cantonales de 2011, aucun mouvement significatif ne s'est donné à voir. Certes, Jean-Luc Mélenchon a obtenu un score d'estime aux élections présidentielles. Mais cette performance a été facilitée par l'absence des principales figures de la gauche radicale présentes lors des élections précédentes – Olivier Besancenot et Arlette Laguiller – et n'a pas constitué un point d'appui pour décrocher un score significatif aux élections législatives. Pire, le scrutin législatif de 2012 a été le plus mauvais depuis 1945, le Front de gauche n'enlevant que dix députés.

Depuis, le Front de gauche est sous tension. Jean-Luc Mélenchon et le parti de gauche ont amorcé ce qui peut s'assimiler à une fuite en avant : à l'endroit du gouvernement socialiste, à l'endroit des médias et, plus généralement, dans la rhétorique mobilisée. Certes, Mélenchon occupe le devant de la scène médiatique et fait le bonheur de nombre d'émissions. Mais, pour l'essentiel, ce « bonheur » est dû à ses excès au prix d'un brouillage presque complet du message.

Aussi, en termes stratégiques, le PCF et le Front de gauche sont-ils soumis à un choix cornélien. Assumer pleinement l'option stratégique de Mélenchon – « Passer en tête de la gauche dans la rue et dans les urnes et constituer une majorité de gauche autour de ce nouvel axe » [35] – ou conserver des partenariats politiques majeurs avec le parti socialiste et Europe Ecologie Les Verts. Aucun indicateur ne vient justifier les prétentions du parti de gauche. Au contraire, la ligne *autonomiste* a coûté de nombreux conseillers régionaux au PCF et n'a rien produit aux élections législatives. On ajoutera que les élections partielles potentiellement porteuses pour une dynamique contestataire n'ont généré aucune dynamique pour le Front de gauche. Depuis juin 2012, toutes les prestations électorales ont été décevantes : 4,48% dans la 6e circonscription de l'Hérault – 6,3% en juin 2012 –, 6,9% dans la 13e circonscription des Hauts-de-Seine – 5,9% en juin 2012 –, 8,8% dans la 1re circonscription du Val-de-Marne – 8,4% en juin 2012 – en décembre 2012 ; 6,6% dans la 2e circonscription de l'Oise en mars 2013 – 6,7% en juin 2012 et 5,08% dans la 3e circonscription du Lot-et-Garonne en juin 2013 – 4,5% en juin 2012. Ce choix *autonomiste* a, ce faisant, aussi coûté en rentrées pour le parti, les rétrocessions d'élus étant un poste essentiel pour les finances du PCF.

A contrario, le rôle de partenaire (très) junior dans les exécutifs des municipalités, des conseils généraux ou régionaux n'offre qu'une faible visibilité au parti communiste, une marge d'action limitée et un pouvoir d'attraction contenu. Il n'y aura dès lors pas une démarche homogène pour l'ensemble des élections municipales ; *a contrario* de

[35] Eric COQUEREL, *op. cit.*, p. 167.

l'option qui devrait être prise pour les élections européennes. Ainsi, les communistes parisiens ont-ils décidé, par 670 voix contre 500, de s'unir au parti socialiste dès le premier tour contre la volonté du parti de gauche [36]. *A contrario*, les communistes lyonnais ont choisi l'autonomie par 100 voix contre 89 [37]. Pour le parti de gauche, à l'exception de la présence sur le devant de la scène de Jean-Luc Mélenchon, le verre est presque vide. L'organisation régulière de manifestations dont la participation est grossièrement gonflée ne peut masquer le manque d'impact du parti dans le processus décisionnel. Le seul député du parti de gauche, Marc Dolez, a d'ailleurs quitté le parti, en désaccord avec les orientations stratégiques de son ancien compère du PS.

Pour ce qui est des autres composantes du Front de gauche, un mouvement est entamé pour tenter de fusionner et de s'imposer comme un troisième acteur, permettant d'éviter un face-à-face complexe et tendu entre le parti communiste et le parti de gauche.

[36] *Libération*, 19 octobre 2013.
[37] *Le Parisien*, 26 octobre 2013.

Europe Ecologie Les Verts : l'histoire du verre à moitié plein

Simon Persico

Près de quarante ans après l'apparition télévisée de René Dumont, de son pull-over rouge et de son verre d'eau lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 1974, le principal parti écologiste français, Europe Ecologie Les Verts (EELV), dispose d'une assise institutionnelle inédite. Avec deux ministres dans le gouvernement dirigé par le socialiste Jean-Marc Ayrault et un groupe parlementaire dans les deux chambres, l'Assemblée nationale (17 sièges sur 577) et le Sénat (12 sièges sur 348), le parti n'a jamais eu autant de représentants dans les institutions nationales. De nombreux élus EELV participent aussi aux exécutifs des collectivités locales (dans vingt conseils régionaux sur vingt-deux en métropole, ainsi que dans de nombreux conseils généraux et municipaux). Enfin, la délégation française est la plus forte composante du groupe des Verts/Alliance libre européenne au Parlement européen (quatorze sièges). Du point de vue de la représentation démocratique, le parti écologiste français ne s'est jamais aussi bien porté.

L'image est moins radieuse du point de vue des électeurs et des adhérents. Les résultats obtenus par Eva Joly lors de la présidentielle de 2012, l'élection structurante de la vie politique française, ont été un échec. Avec 2,3% des suffrages, la candidate fait à peine mieux que Dominique Voynet cinq ans auparavant (1,6%) et reste à distance du score record obtenu par Noël Mamère en 2002 (5,3%). Le nombre d'adhérents à EELV, qui avait connu une forte expansion au lendemain des élections européennes de 2009 et atteint la barre des 15 000 lors des Assises constituantes de novembre 2010 [1], a chuté au cours de l'année 2012. Il s'est stabilisé à 10 000 en décembre 2012, un

[1] Le nombre de personnes inscrites à EELV dans son ensemble, c'est-à-dire au parti et à la coopérative, a atteint le nombre record de 32 996 en juin 2011, au moment de la primaire interne à EELV en vue de l'élection présidentielle de 2012.

nombre légèrement supérieur à celui de 2008, avant que le parti des Verts n'entame sa mue pour devenir EELV.

Ainsi, près de trente ans après la création des Verts en 1984, le souffle qui avait porté le parti à la suite des européennes de 2009 semble être retombé, même si les écologistes ont acquis des positions institutionnelles inédites. Le décollage électoral qui permettrait enfin aux Verts français d'être considérés comme des acteurs majeurs du système partisan français se fait attendre : le parti n'est encore jamais parvenu à recueillir plus de 8% des suffrages lors d'une élection qui met en jeu le pouvoir national. De ce fait, EELV se trouve encore largement sous la tutelle du parti socialiste (PS), sans lequel les écologistes auraient très peu de sièges dans les lieux de pouvoirs de la Ve République. Enfin, le parti écologiste peine à rompre définitivement avec les travers qui ont longtemps fait la réputation des Verts : on pense à l'absence de leadership et à la division, dont le congrès du parti de novembre 2013 offre encore un exemple éclatant.

Pour mieux comprendre les raisons de cette transformation imparfaite, nous reviendrons d'abord sur l'histoire et le profil idéologique du parti : tant du point de vue des idées que de la stratégie politique, le parti écologiste français a progressivement fait le choix de la gauche, un choix acté depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. Nous présenterons ensuite les mutations organisationnelles qu'a connues le parti avec la création d'EELV, qui n'ont pas mis un terme définitif aux penchants des écologistes pour la division et le basisme. Nous étudierons ensuite son assise électorale, en insistant sur la faiblesse du noyau d'électeurs fidèles, ce qui permet de comprendre les très grandes fluctuations des résultats du parti. Nous nous pencherons enfin sur le rapport des écologistes et sur leur stratégie d'alliance – déséquilibrée – avec le PS.

Histoire du parti : du refus de la politique partisane aux ors de la République

L'histoire de l'écologie en politique est récente. De la candidature de René Dumont à l'entrée de dix-sept députés à l'Assemblée nationale, il s'est passé moins de quarante ans, que Michael Bess résume assez simplement : « Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, les écologistes, désirant conduire leur lutte de manière radicalement novatrice, se positionnèrent hors du jeu des partis. Dans les années quatre-vingt-dix, ils réduisirent peu à peu leurs pratiques les plus singulières et commencèrent à reconnaître la nécessité de formes plus traditionnelles de pouvoir. Au tournant du siècle, ce processus de « normalisation » était bien engagé, et si les écologistes obéissaient encore à des règles différentes de celles des autres partis, jamais ils ne s'étaient autant rapprochés de ces derniers » [2].

Aux origines du parti (1970-1984)

Bien qu'il ait mis une décennie à trancher la question de son institutionnalisation en tant que parti, le mouvement écologiste français peut être considéré comme un précurseur. Son entrée dans le champ électoral se fait progressivement, du début

[2] Michael BESS, *La France vert clair : écologie et modernité technologique, 1960-2000*, Seyssel, Champ Vallon, 2011, p. 274.

des années soixante-dix à 1984, date de création officielle du parti « Les Verts – Confédération écologiste Parti écologiste ». Ces débuts sont marqués par le pluralisme des origines militantes – anti-nucléaires, féministes, naturalistes, non-violents, autogestionnaires, etc. – et le refus d'une organisation durable. Malgré l'absence de ligne politique claire au sein de cette nébuleuse, la protection de l'environnement est érigée comme priorité. Mais les revendications issues de Mai 1968 sont aussi centrales : décentralisation, droits des femmes, qualité de vie, rapports Nord-Sud… La posture dominante est celle de la radicalité et de l'autonomie de l'écologie politique par rapport aux partis établis.

Fondées au début des années soixante-dix en s'appuyant sur le dynamisme du mouvement environnementaliste et anti-nucléaire, les premières formations écologistes, « Survivre et Vivre » et « Ecologie et Survie » [3], ne revendiquent pas la forme partisane, mais envisagent sérieusement la participation aux élections. Le premier candidat écologiste à une élection française est le naturaliste amateur, membre de la Ligue de protection des oiseaux, Henri Jenn, qui obtient 2,7% des suffrages lors des législatives de mars 1973 à Mulhouse. Toutefois, c'est l'élection présidentielle de 1974 qui signe véritablement l'entrée des écologistes en politique. Si, avec 1,32% des suffrages et 337 800 voix, René Dumont obtient un score modeste, cette candidature, une première mondiale, oblige le mouvement écologiste à se poser sérieusement la question de la constitution d'un parti politique. Les écologistes sont alors divisés entre les défenseurs d'un parti unitaire et les partisans d'un mouvement décentralisé qui se bornerait aux élections locales [4].

L'option non partisane l'emporte dans un premier temps. Après 1974, les écologistes se regroupent uniquement à l'occasion des échéances électorales, formant des organisations *ad hoc*, qui se dissolvent une fois l'élection passée. Toutefois, ils ne sont jamais présents sur l'ensemble du territoire et n'obtiennent aucun élu malgré quelques percées aux cantonales de 1976, aux municipales de 1977 ou aux législatives de 1978. Aux élections européennes de 1979, les écologistes obtiennent 4,4% des suffrages, soit près d'un million de voix. A l'approche de la présidentielle de 1981, de nombreux militants souhaitent réitérer l'expérience de 1974 : Brice Lalonde, ancien dirigeant des Amis de la Terre, parvient alors à tripler le score de René Dumont : il obtient 3,9% des votes et un peu plus d'un million de voix. Le parti des Verts naît formellement, les 28 et 29 janvier 1984 à Clichy. Cependant, les origines plus que diverses des militants écologistes, la différence des cultures et des méthodes politiques n'effacent pas les divisions et participeront largement aux légendaires « conflits internes » des Verts au cours des décennies suivantes [5].

Le choix du « ni-ni » (1984-1993)

Les débuts des Verts ne sont pas des plus faciles. Dès les européennes de 1984, Brice Lalonde fait bande à part, rappelant la difficulté à unir l'ensemble des

[3] Yves Frémion, *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Hoëbeke, 2007, p. 117.

[4] *Ibid.*, p. 127.

[5] Florence Faucher-King, « Les Verts et la démocratie interne », *in* Florence Haegel, *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 123.

écologistes. Positionnés sur des enjeux sociaux plus qu'environnementaux [6], les Verts restent marginaux aux cantonales de 1985 et aux législatives de 1986. L'accession d'Antoine Waechter à la tête du parti en 1986 marque le retour de l'environnement au sommet des enjeux mobilisés et la volonté de transcender la division « droite-gauche ». Pour Antoine Waechter, « l'écologie n'est pas à marier ». Candidat des Verts à la présidentielle de 1988, il recueille 3,9% des suffrages en dépit de la concurrence de Pierre Juquin, un communiste dissident qui reprend à son compte de nombreuses propositions écologistes. La dynamique favorable s'accélère avec les européennes de 1989 : 10,6% des suffrages, près de deux millions de voix, et neuf élus.

Paradoxalement, ce premier succès renforce les divisions des écologistes : soutenu par François Mitterrand dans le but d'affaiblir les Verts, Brice Lalonde fonde Génération écologie (GE). La stratégie fonctionne : aux élections régionales de 1992, les deux formations obtiennent un très large succès combiné, mais divisé en deux parties égales (7,1% pour GE, 7% pour les Verts). Aux législatives de 1993, les Verts font alliance dès le premier tour avec GE, obtenant 7,8% des voix en moyenne, leur meilleur score historique à ce type d'élections. Toutefois, ils n'ont aucun élu et cette incapacité à franchir le seuil de la représentation mène plusieurs cadres du parti à remettre en cause ouvertement la stratégie d'isolement prônée par Antoine Waechter.

Le choix de l'alliance à gauche (1993-2002)

En renversant Antoine Waechter lors du congrès de juin 1993, Dominique Voynet met fin au refus de s'allier avec d'autres partis qui prévalait depuis 1986 [7]. La stratégie choisie ne relève pas de l'alliance automatique avec le PS, même si c'est à gauche du champ politique que les Verts regardent. Le parti se donne le droit de passer un accord avec d'autres formations et de renoncer à son autonomie, à condition que les futurs partenaires signent un contrat de gestion impératif et rendu public [8]. Cependant ce type d'alliance ne peut être passé que lors des élections au scrutin uninominal – législatives, cantonales – tandis que les Verts s'imposent – en tout cas en théorie – de faire des listes autonomes pour toutes les élections au scrutin proportionnel.

L'ancrage à gauche est confirmé lors de la présidentielle de 1995. Bien que son score du premier tour soit relativement décevant – 3,3% des exprimés, en recul sur Antoine Waechter en 1988 –, Dominique Voynet acte le changement stratégique des Verts en faisant le choix de Lionel Jospin face à Jacques Chirac au second tour. Ce rapprochement aboutit à la signature du premier accord avec le PS à la veille des législatives de 1997. Cet accord contient une composante programmatique et l'octroi de vingt-neuf circonscriptions, dont seulement une petite minorité peut être gagnée. Les Verts présentent par ailleurs des candidats autonomes dans 383 circonscriptions. Les résultats sont en demi-teinte : 5% pour les Verts là où ils sont présents et seuls vingt candidats au second tour, dont sept sont élus. Mais l'important est ailleurs : pour la première fois, les Verts entrent au Parlement et au gouvernement, Dominique

[6] Erwan LECŒUR, *Des écologistes en politique*, Paris, Lignes de repères, 2011, p. 52.

[7] Brendan PRENDIVILLE, *L'écologie ou la politique autrement. Culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 64.

[8] Les écologistes parlent d'une stratégie d'« autonomie contractuelle ». Voir Yves FRÉMION, *op. cit.*, p. 322.

Voynet prenant la tête d'un ministère de l'Environnement aux compétences élargies à l'aménagement du territoire.

La pratique du pouvoir au sein de la gauche plurielle s'avère conflictuelle, Lionel Jospin se contentant de respecter quelques-unes des promesses les plus symboliques – l'abandon de Superphénix et du canal Rhin-Rhône. Toutefois, la période est prolifique pour les Verts, avec une hausse du nombre d'adhérents (de 6 000 à 9 000 entre 1997 et 1999) et une progression constante dans les urnes : 9,7% des voix et neuf eurodéputés pour la liste emmenée par Daniel Cohn-Bendit aux européennes de 1999 ; 11,2% en moyenne là où ils sont présents aux municipales de 2001 [9]. Cette dynamique favorable se confirme lors de la présidentielle de 2002 avec les 5,5% de Noël Mamère : pour la première fois, un candidat écologiste franchit la barre des 5%, synonyme de remboursement des frais de campagne. Cependant, cette réussite est masquée par l'élimination de Lionel Jospin au profit de Jean-Marie Le Pen. Lors des élections législatives organisées dans la foulée, les Verts présentent 391 candidats en autonome et 60 dans le cadre d'un accord avec le PS. Ils ne seront que 39 au second tour, pour trois élus.

Désillusions et divisions (2002-2009)

Au lendemain de cet échec électoral, le parti s'ancre plus à gauche, à la suite de la victoire, lors de l'Assemblée générale de novembre 2002, des courants hostiles à Dominique Voynet. Les élections régionales de 2004 sont un net succès pour la gauche dont les Verts bénéficient largement, même si toutes les structures régionales n'adoptent pas la même stratégie vis-à-vis du PS, entre alliance dès le premier tour dans quatorze régions (Alsace et Ile-de-France, par exemple) et autonomie dans les huit régions restantes (Bretagne et Rhône-Alpes, par exemple). Quoi qu'il en soit, les Verts entrent dans la majorité des exécutifs régionaux. Et malgré le changement du mode de scrutin pour les européennes [10], les Verts parviennent à maintenir six parlementaires européens à la suite des élections de 2004, avec 7,4% des suffrages en moyenne.

La fin du quinquennat de Jacques Chirac est nettement plus troublée pour les Verts. Le parti se déchire lors du référendum sur la Constitution européenne de 2005, puis lors de la primaire interne pour désigner le candidat pour la présidentielle de 2007 : il faudra voter deux fois pour désigner Dominique Voynet contre Yves Cochet. La campagne présidentielle est particulièrement difficile, même si l'environnement figure parmi les principaux thèmes débattus à la suite de l'annonce d'une possible candidature de l'animateur de télévision Nicolas Hulot. Si celui-ci abandonne au mois

[9] En contradiction avec les textes relatifs à l'« autonomie contractuelle » censés guider leurs relations avec les autres partis, les écologistes font des listes communes avec les socialistes dès le premier tour des municipales dans de nombreuses villes, alors que ces élections se tiennent au scrutin proportionnel.

[10] Le mode de scrutin reste proportionnel, mais dans le cadre de huit grandes régions au lieu d'une circonscription unique : le recul de la magnitude pénalise les petits partis au détriment des grands. Voir Bernard DOLEZ et Annie LAURENT, « La magnitude, facteur décisif ? Les élections européennes de 2004 en France et les effets du changement de mode de scrutin », *Revue internationale de politique comparée*, 17/3, 2010, p. 175-193.

de janvier 2007, la rédaction de son Pacte écologique, qui obtient près de 750 000 signatures et qui sera ratifié par les principaux candidats à l'élection présidentielle, rend très peu audible la candidature verte. Dominique Voynet subit également la concurrence de José Bové, qui reprend à son compte la plupart des thèmes écologistes. Le score est sans appel : avec 1,6% des voix, Dominique Voynet fait le pire score depuis René Dumont. La situation au lendemain de l'élection présidentielle de 2007 est difficile. Comme l'écrit Erwan Lecœur, « [l]es Verts ont perdu leur électorat, mais aussi leur prééminence sur la scène médiatique en tant que porteurs de l'idée de l'urgence écologique » [11]. Ce phénomène est renforcé par la tenue du Grenelle de l'environnement.

Des Verts à EELV : le décollage ? (2009-2012)

La reconstruction est rapide. Les municipales de 2008 permettent aux Verts de garder la tête hors de l'eau, puisqu'ils obtiennent des résultats similaires à 2001. Mais surtout, l'échec de 2007 sert d'électrochoc rendant possible la rénovation, d'autant qu'un petit groupe d'élus rassemblés autour de Daniel Cohn-Bendit et divers responsables des grandes ONG environnementales déçus par le Grenelle de l'environnement poussent au changement [12]. C'est ainsi que naît l'expérience Europe Ecologie, nom des listes soutenues par les Verts aux élections européennes de 2009. Cette dynamique porte en elle les germes du dépassement du parti. Et elle conduit aussi à des résultats électoraux inédits : en effet, les listes conduites par Daniel Cohn-Bendit, des Verts plus ou moins historiques (Hélène Flautre, Michèle Rivasi…) et de nouveaux venus du monde associatif et syndical (Eva Joly, Yannick Jadot, José Bové…) obtiennent 16,3% des voix et quatorze élus – un record historique. Elles talonnent le PS qui obtient 16,4% et le même nombre d'eurodéputés.

La dynamique de rassemblement des écologistes se poursuit, menant les Verts à accueillir des personnalités extérieures au champ partisan et à engranger les succès, aux régionales de 2010 (avec plus de 12% des suffrages en moyenne) et aux cantonales de 2011 (plus de 8,5% des voix, alors que ces élections sont défavorables aux forces dépourvues de notables locaux). Le congrès de La Rochelle de juin 2011 est l'aboutissement de cette transformation : le parti prend le nom d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) et se dote de nouveaux statuts qui permettent d'être adhérent de la coopérative EELV sans être membre du parti. En deux ans, le nombre de ces adhérents – à la coopérative ou au parti – a été multiplié par trois pour dépasser 30 000.

Cette dynamique connaît un arrêt net avec la présidentielle de 2012. Les primaires organisées au sein de la coopérative voient s'affronter Nicolas Hulot et Eva Joly, qui sera finalement désignée, faisant mentir la très large majorité des pronostics. En parallèle, les négociations avec le PS en vue d'un accord de mandature sont rendues difficiles par l'inconnue du candidat socialiste. Elles débouchent toutefois sur un accord, en novembre 2011, qui allie texte programmatique commun – dans lequel sont actés plusieurs désaccords (sur l'aéroport Notre-Dame-des-Landes et sur la construction du réacteur nucléaire EPR à Flamanville) – et accord électoral en vue des

[11] Erwan LECOEUR, *op. cit.*, p. 82.
[12] *Ibid.*, p. 90-92.

élections législatives – le PS s'engage à soutenir les candidats EELV dans soixante-six circonscriptions.

Le bilan de cette séquence est mitigé pour les écologistes. A la présidentielle, Eva Joly ne parvient pas à mobiliser au-delà du noyau écologiste et se contente de 2,3% des suffrages, soit quelque 830 000 voix. Aux législatives, les candidats EELV obtiennent 5,6% des suffrages au niveau national. Si l'on ne considère que les 418 circonscriptions dans lesquelles EELV et ses partenaires se présentaient sans le soutien du PS, le score s'élève à 3,8%, soit une augmentation de 0,5 point seulement par rapport aux législatives de 2007. Pour les candidats EELV qui se présentent au nom de la majorité présidentielle, l'accord de mandature EELV-PS, signé dans la douleur en novembre 2011, a été respecté au niveau national malgré le faible score d'Eva Joly, mais les candidatures dissidentes se sont multipliées, souvent soutenues par les appareils et militants socialistes locaux. Au total, les candidats écologistes de la majorité présidentielle peuvent se maintenir au second tour dans quarante-quatre cas, soit deux tiers à peine des circonscriptions réservées, pour obtenir dix-sept élus. Une fois dressé cet historique du parti écologiste français, il convient de se pencher sur son profil idéologique, profil qui n'a pas fondamentalement changé avec le passage des Verts à EELV.

Profil idéologique et programmatique du parti : un parti écologiste ancré à gauche

Le cadre idéologique dans lequel s'inscrit EELV est celui de l'écologie politique. Cette dernière constitue une vaste « nébuleuse intellectuelle » plus qu'une seule idéologie structurée [13]. Ainsi, si tous ses militants souhaitent lutter contre les excès du productivisme et faire entrer la nature dans la pensée politique, ce mouvement est marqué par la diversité des origines philosophiques, entre l'anarchisme d'un Elisée Reclus, le personnalisme d'un Bernard Charbonneau ou le marxisme d'un André Gorz et la diversité des spécialités disciplinaires, entre le biologiste Jean Dorst, l'économiste Nicholas Georgescu-Roegen ou le philosophe Hans Jonas [14]. En ce sens, il conviendrait sans doute de parler des écologies politiques, comme il faudrait parler des socialismes ou des conservatismes. Toutefois, l'écologie est porteuse d'un postulat, le refus de l'opposition entre la nature et l'homme. Comme l'écrit Michael Bess, l'écologie politique « marque une vision nouvelle de la place des humains dans la nature, une transformation culturelle de dimension presque copernicienne : d'un monde perçu comme infini dans ses ressources, destiné à être dominé par les humains et exploité sans fin, nous passons à un monde fragile, à la résilience et aux ressources finies, et qui exige de l'humanité un esprit de sobriété et même de protection » [15].

Partant de l'environnement, la doctrine portée par les écologistes français finit toutefois rapidement par le dépasser, pour englober des sujets plus larges – pratiques démocratiques, rapports Nord-Sud, féminisme, pacifisme... En ce sens, elle dépasse la

---

[13] Frank De Roose et Philippe Van Parijs, *La pensée écologiste : essai d'inventaire à l'usage de ceux qui la pratiquent comme de ceux qui la craignent*, Bruxelles, De Boeck Université, 1991, p. 8.

[14] Jean Jacob, *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel, 1999.

[15] Michael Bess, *op. cit.*, p. 84.

seule reconnaissance de la crise environnementale et s'inscrit dans une catégorie plus large, apparue dans les démocraties à partir des années soixante : aujourd'hui résumée sous le qualificatif de « Nouvelle Gauche » [16]. Les Verts ont très rapidement porté les revendications de cette nouvelle gauche, que ce soit sur des enjeux de société – mariage pour tous, régularisation des sans-papiers, égalité entre les hommes et les femmes, légalisation du cannabis, etc. – ou sur des enjeux socio-économiques – réduction du temps de travail, redistribution des richesses, lutte contre les paradis fiscaux, etc. Ainsi, en 2012, seuls quatre chapitres du programme du parti sur vingt-huit traitaient directement de questions relatives à l'environnement [17]. En cela, l'écologie politique défendue par EELV s'inscrit clairement à gauche du spectre politique. Au point, d'ailleurs, que le parti prête le flanc à la critique de quelques acteurs de l'écologie qui ne partagent pas ces positions [18]. L'ouverture du parti à des personnalités extérieures aux Verts et issues des associations de protection de l'environnement n'a pas créé de tension sur les questions non directement environnementales, contrairement à ce qu'on aurait pu penser [19] : le programme d'EELV ressemble très largement à celui des Verts, sans que son adoption ait suscité de problème particulier.

Cette inscription à gauche sur de nombreux sujets ne signifie pas pour autant que la doctrine d'EELV soit soluble dans les idéologies socialistes [20] : si pour la majeure partie des socialistes – mais aussi des conservateurs – la croissance économique est un objectif à atteindre en soi, EELV est fondamentalement anti-productiviste. Bien que le parti ne défende pas ouvertement la décroissance [21], il refuse de faire de la croissance du PIB le pilier des politiques économiques. En témoigne, par exemple, le budget prévisionnel élaboré par l'équipe d'Eva Joly pendant la campagne présidentielle, qui partait d'une hypothèse de croissance nulle. Ainsi, si les Verts puis EELV ont tenté de donner à leurs programmes électoraux une crédibilité que leur déniaient les autres acteurs politiques, le projet du parti demeure porteur de l'ambition de transformer des modes de développement et de production [22]. Pour défendre ce programme, les militants écologistes français se sont dotés d'une organisation qui se voulait très différente des autres partis politiques français.

---

[16] Voir par exemple : Herbert KITSCHELT, *The transformation of European Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

[17] EUROPE ECOLOGIE LES VERTS, *Vivre mieux. Vers une société écologique*, Paris, Les petits matins, 2012.

[18] En critiquant ainsi l'extension du programme écologiste à des questions non directement liées à l'environnement, ces détracteurs viennent contredire d'autres critiques, tout aussi dures, reprochant aux écologistes de ne s'occuper que d'environnement et, à ce titre, de ne pas être un parti politique légitime.

[19] Daniel BOY, « La situation politique du mouvement écologiste aujourd'hui », *La Revue socialiste*, 40, 2010, p. 89-94.

[20] Alain LIPIETZ, *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La grande transformation du XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 1999, p. 38.

[21] Les Verts se sont prononcés pour une décroissance sélective et équitable lors de leur Assemblée générale fédérale de 2004, mais l'emploi et la mise en avant du terme fut par la suite fluctuante. Voir Jérôme GLEIZES, « Les Verts et La Décroissance », *Ecorev*, 26, 2007.

[22] Florence FAUCHER-KING, *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

Organisation et fonctionnement du parti : la normalisation inachevée

La longue réticence des écologistes à former un parti politique et leur attachement à ne pas se comporter comme les autres partis expliquent la rigidité des règles de fonctionnement – les fameux statuts – du parti [23]. Décentralisation, parité, scrutin proportionnel pour la plupart des élections internes, interdiction du cumul des mandats, y compris en interne, décision à la majorité qualifiée… Ces principes doivent favoriser la diversité de la représentation, la participation de tous et la recherche du consensus, en évitant l'excès de hiérarchisation et de personnalisation. Mais ils peuvent aussi déboucher sur une certaine cacophonie, rendre difficile la prise de décision, et entraîner frustrations et déceptions [24]. « Faire de la politique autrement », l'un des slogans historiques des Verts, a un coût. Certains cadres ont d'ailleurs tenté de desserrer l'étau des statuts lors de la constitution d'EELV, sans grand succès. De même, la principale innovation institutionnelle, la création d'une coopérative à côté du parti, n'a pas permis de faire croître le mouvement comme certains l'espéraient.

Organigramme du parti

La création d'EELV répond à la volonté de prolonger la dynamique issue des élections européennes de 2009, qui avaient vu de nombreuses personnalités extérieures être présentes sur les listes et/ou actives dans la campagne, sans remettre en cause le principe « un homme, une voix ». Il s'agissait de créer un mouvement comprenant à la fois un parti et un réseau coopératif.

L'organisation du parti est assez similaire à celle des Verts, avec une structure fédérale sur trois niveaux : local, régional et national. Au niveau national, c'est le conseil fédéral (CF) qui fait office de parlement du parti. Il rassemble cent cinquante membres élus à l'issue d'une Assemblée générale décentralisée se tenant tous les trois ans, au lieu de deux auparavant. Le gouvernement du parti est le bureau exécutif (BE), qui comprend entre onze et quinze membres. C'est lui qui assure l'exécution des décisions prises par le CF et le fonctionnement régulier d'EELV. Il convient de noter que, depuis l'accession de Cécile Duflot à la tête des Verts en 2006, le secrétaire national, à la tête du BE, a un poids politique plus important que par le passé et participe plus largement à la communication externe, même s'il ne peut toujours pas être parlementaire ou membre d'un exécutif local [25]. A côté de ces éléments qui tendent à accroître le poids de l'échelon national et la stabilité de la gouvernance, les statuts d'EELV comportent aussi des innovations tendant à faire perdurer le « basisme » et ralentir le processus de normalisation : on pense à l'importance donnée aux groupes locaux au détriment des régions ou à la mise en place du tirage au sort comme moyen de nomination à certaines positions internes.

La création de la coopérative était censée permettre aux citoyens et aux organisations qui ne souhaitent pas adhérer à un parti tout en partageant les idées

[23] EUROPE ECOLOGIE LES VERTS, « Statuts », 2010.

[24] Florence FAUCHER-KING, « Les Verts et la démocratie interne », *op. cit*.

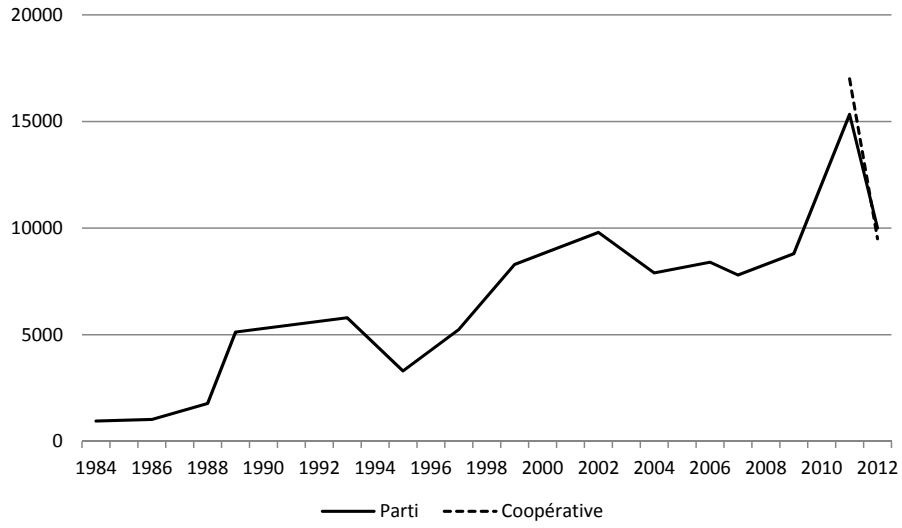
[25] L'interdiction de cumuler un poste de parlementaire avec la fonction de secrétaire national vaut également pour les porte-parole du parti, mais plus pour les autres fonctions à l'intérieur du BE.

écologistes de s'engager. Si la coopérative a d'abord connu un certain succès, qui s'est manifesté dans l'adhésion de plusieurs milliers de coopérateurs dans le cadre de la primaire, l'initiative semble avoir fait long feu : les associations et autres groupes non partisans ont rechigné à rejoindre le mouvement, respectant par là-même la tradition de non-politisation des groupes d'intérêt français. En outre, la faible structuration des groupes de coopérateurs a dissuadé bon nombre d'entre eux de renouveler leur adhésion ou les a poussés à adhérer au parti en tant que tel.

Militants et cadres du parti

En conséquence, le nombre d'adhérents, après avoir connu une nette augmentation entre 2009 et 2011, a diminué ensuite. Ce reflux est particulièrement marqué pour les adhérents à la coopérative naissante, comme l'indique le graphique 1. En ce qui concerne les adhérents au parti, malgré le récent recul, le niveau reste plus élevé que par le passé, avec 10 000 adhérents en décembre 2012.

Graphique 1. Evolution du nombre d'adhérents à EELV



Sources : CEVIPOF, EELV.

Depuis la création du parti en 1984, le profil sociologique des adhérents du parti est resté assez semblable [26] : ces derniers sont en majorité issus des catégories

[26] Brendan PRENDIVILLE, *op. cit.* ; Daniel BOY, Vincent Jacques LE SEIGNEUR et Agnès ROCHE, *L'écologie au pouvoir*, Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, 1995 ; Daniel BOY, Bruno VILLALBA et Agnès ROCHE, *L'enquête sur les adhérents(es) verts*, Paris, Les Verts Confédération écologiste – Parti écologiste, 1999 ; Florence FAUCHER-KING, *Les habits verts de la politique, op. cit.* ; Daniel BOY, « Le Vert et le Rose : le poids de l'environnement et du social chez les militants verts français », *Cahiers du PROSES*, 2001, p. 16 ; Daniel BOY, François PLATONE et Henry REY, *C'était La Gauche Plurielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003. L'enquête menée par Daniel Boy et Florence Faucher auprès des adhérents d'EELV au

sociales moyennes et supérieures (cadres, professions intellectuelles…), avec une surreprésentation des professions sociales ou de communication et des employés du public. Ils sont aussi très diplômés et plutôt jeunes, quand on les compare avec les militants d'autres partis. Le pourcentage de femmes, même s'il n'atteint pas la parité, est plus élevé que dans les autres partis. Les cadres, qui exercent des responsabilités au sein d'EELV ou des institutions, sont encore plus souvent issus des professions intellectuelles et du service public que les militants « de base » [27].

Résultats électoraux du parti : fluctuations d'un électorat « volage »

Si la séquence 2009-2011 s'est caractérisée par la succession de bons résultats – pour la première fois de leur histoire, les écologistes avaient obtenu des scores supérieurs à 8% des suffrages exprimés au niveau national lors de trois scrutins de rang –, preuve de la capacité des militants et cadres du parti à convaincre des électeurs issus de catégories sociales différentes de voter pour eux, l'essai n'a pas été transformé par la suite. En 2012, le parti a retrouvé son niveau d'étiage le plus bas. Comme nous l'avons vu ci-dessus, les résultats nationaux sont passés de 12 à 2% des exprimés en moins de deux ans, renforçant l'idée d'un électorat écologiste « volage » [28] et d'un faible noyau électoral. Toutefois, cette fluctuation n'est pas aléatoire : elle semble suivre, comme dans la plupart des autres partis verts d'Europe, une forme de régularité, selon le contexte économique et le type d'élection [29].

Echelle nationale, régionale, européenne

Ainsi, les écologistes n'obtiennent pas les mêmes résultats selon l'échelon auquel se déroule l'élection. Cela n'a rien d'étonnant et correspond à la distinction classique de Karl-Heinz Reif et Hermann Schmitt entre élections de premier ordre et élections de second ordre [30]. Les élections de premier ordre, qui mettent en jeu le pouvoir national, sont celles auxquelles les électeurs attachent le plus d'importance. Les élections de second ordre, au contraire, mettent en jeu le pouvoir local ou européen et peuvent bénéficier aux petits partis, comme EELV, car elles sont utilisées par les électeurs comme un moyen de sanctionner les gouvernants. Dès lors, un large bloc des électeurs de gauche ne s'autorise à voter écologiste que lors d'élections qui ne sont pas déterminantes pour le pouvoir national.

---

cours du printemps 2013 permettra de vérifier si la création d'EELV a entraîné des changements significatifs dans le profil sociologique et politique des adhérents du parti.

[27] Daniel Boy, François Platone et Henry Rey, *op. cit.*, p. 77.

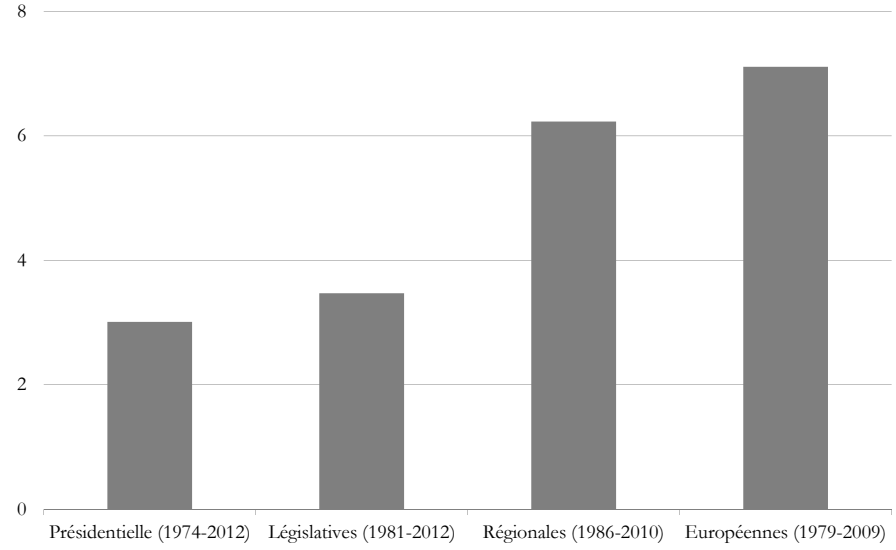
[28] Daniel Boy, « Les Verts : entre dissensions internes et électorat volage », *in* Pascal Perrineau, *Atlas électoral 2007. Qui vote quoi, où et comment ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 54-57 ; Denis Pingaud, *Europe écologie : électorat volage, électorat stratège*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2010.

[29] Ferdinand Müller-Rommel, « The Lifespan and the Political Performance of Green Parties in Western Europe », *Environmental Politics*, 11/1, 2002, p. 1-16.

[30] Karl-Heinz Reif et Herman Schmitt, « Nine Second-Order National Elections. A Conceptual Framework for The Analysis of European Election Results », *European Journal of Political Research*, 8/1, 1980, p. 3-44.

A ces éléments propres à l'importance de l'élection s'ajoute le mode de scrutin, uninominal à deux tours pour les élections présidentielles, législatives et cantonales, qui est défavorable aux écologistes. Les scrutins de liste utilisés pour les élections municipales, européennes et régionales, sont plus favorables aux petits partis. Par ailleurs, EELV, qui prône une forte décentralisation des décisions et la construction d'un espace supranational fédéral, peut être considéré comme plus crédible aux élections européennes et régionales. *A contrario*, le choix de présenter systématiquement un candidat à l'élection présidentielle, alors même que le parti promeut la suppression de la fonction de président de la République, explique une partie des difficultés des candidats écologistes, auxquels les électeurs peuvent reprocher un manque de cohérence. D'autant qu'EELV souffre d'un défaut de candidats crédibles pour exercer la fonction de président de la République, et/ou, de candidats fortement implantés localement, capables de gagner sur leur propre nom des élections uninominales. Le graphique 2 illustre cette disparité en présentant le score moyen obtenu par les candidats ou listes écologistes au niveau national pour chaque type d'élection.

Graphique 2. Score moyen obtenu en France métropolitaine par les écologistes lors des différents types d'élections (en pourcentage des exprimés)



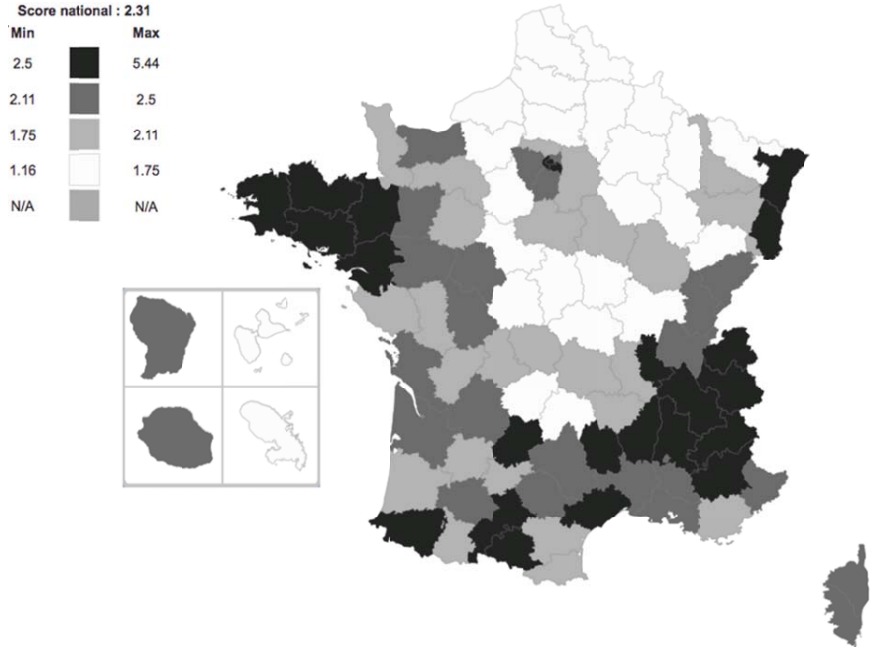
Source : ministère de l'Intérieur.

Si l'on s'intéresse à l'implantation territoriale d'EELV, comme le permet la carte 1, qui présente les scores obtenus par Eva Joly dans chacun des départements français lors du premier tour de la présidentielle de 2012 [31], on s'aperçoit que les écologistes font leurs meilleurs scores dans quatre régions métropolitaines – l'Ile-de-

[31] La distribution des zones de force et de faiblesse du vote écologiste est similaire lors d'autres scrutins, comme les élections européennes de 2009, par exemple, même si le niveau n'est évidemment pas le même.

France, Rhône-Alpes, l'Alsace et la Bretagne ainsi que, dans une moindre mesure, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Midi-Pyrénées. Ce n'est pas une surprise car ce sont les régions historiques du mouvement écologiste français, en termes associatifs et militants [32] comme d'implantation électorale [33]. Au contraire, les écologistes obtiennent leurs moins bons scores dans les régions du nord (Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine) et du centre (Centre, Bourgogne). Notons aussi qu'Eva Joly, et EELV plus généralement, obtiennent leurs meilleurs résultats dans les centres urbains au détriment des zones rurales, comme le confirme le tableau 1.

Carte 1. Score d'Eva Joly lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2012



Source : Centre de données socio-politiques.

Profil des électeurs du parti

En effet, l'analyse du profil des électeurs écologistes indique la surreprésentation des habitants des centres urbains. C'est ce que confirme le tableau 1, dont les données

[32] Par exemple, c'est dans ces régions que se sont créées trois des principales associations membres de la grande fédération de protection de la nature, France-Nature-Environnement (FNE) : Bretagne vivante, Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature et des animaux (FRAPNA), et Alsace-nature.

[33] Daniel BOY et Jean CHICHE, « L'échec électoral de la « gauche non socialiste » », *in* Pascal PERRINEAU (éd.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 200.

sont issues de l'Enquête électorale française (FES 2012), sondage réalisé au lendemain de l'élection présidentielle de 2012 [34].

Tableau 1. Pénétration de l'électorat écologiste (pourcentage de personnes interrogées ayant déclaré avoir voté pour Eva Joly ou se sentir proche d'EELV)

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	Agriculteurs, artisans, commerçants	3,6
	Cadres, professions intellectuelles supérieures	8,4
	Professions intermédiaires	8,3
	Employés	3,8
	Ouvriers	2,7
	Inactifs	6,2
Secteur d'emploi	Secteur privé	4,3
	Secteur public	6,2
	Secteur associatif	17,3
Diplôme	Sans diplôme	2,1
	BEPC-CAP-BEP	2,6
	Baccalauréat	5,0
	Etudes supérieures	10,5
Genre	Femme	5,4
	Homme	5,3
Age	18-34 ans	6,8
	35-49 ans	7,5
	50-64 ans	5,4
	Plus de 65 ans	2,0
Lieu d'habitation	Grande ville	8,8
	Périphérie d'une grande ville	7,2
	Petite ville	4,5
	Zone rurale	2,9
Total		5,4

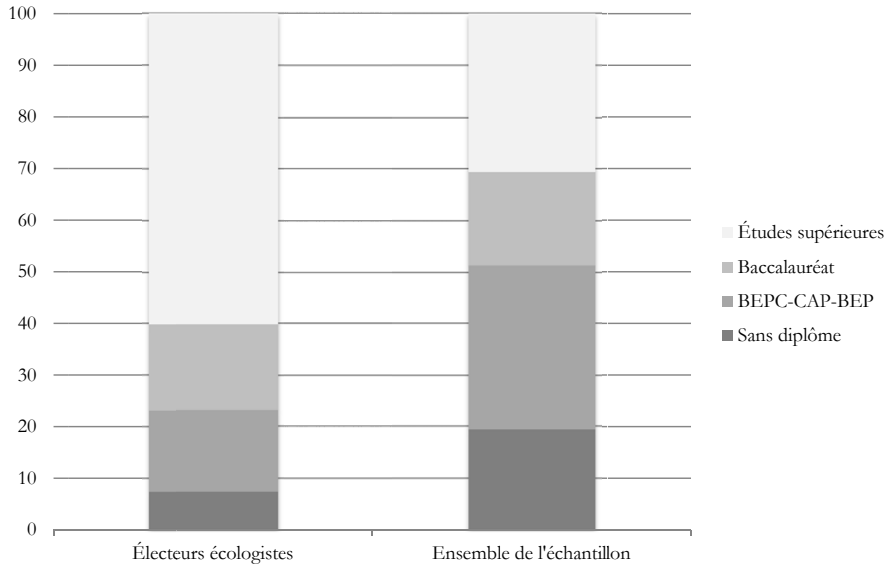
Source : Enquête électorale française 2012.

[34] Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon aléatoire de 2 014 interviews, représentatives de la population française métropolitaine inscrite sur les listes électorales. Les interviews se sont déroulées en face-à-face, au domicile du répondant, entre le 9 mai et le 9 juin 2012. Voir Nicolas SAUGER, « The French Electoral Study 2012 », données disponibles sur http://cee.sciences-po.fr/fr/elections-2012/lenquete-electorale-francaise-2012.html. Au vu du faible score d'Eva Joly lors de cette élection, et donc du faible nombre d'individus annonçant avoir voté pour elle dans l'échantillon (54 personnes), nous avons étendu les frontières de l'électorat écologiste aux personnes déclarant se sentir proches d'Europe Ecologie Les Verts (93 personnes) : cela permet d'accroître la robustesse des relations mises en évidence. Au total, 108 personnes déclarent avoir voté pour Eva Joly lors du premier tour de l'élection présidentielle ou se sentir proches d'EELV, soit 5,4% de l'échantillon, personnes que nous appellerons dorénavant « électeurs écologistes ».

Se lit comme suit : 3,6% des agriculteurs, artisans ou commerçants ont déclaré avoir voté pour Eva Joly ou se sentir proche d'EELV.

Le tableau 1 offre de nombreuses indications. Premièrement, comme les militants, les électeurs d'EELV sont souvent issus des catégories supérieures : 8,4% des cadres ou membres des professions intellectuelles sont électeurs écologistes, contre seulement 2,7% des ouvriers. De même, les individus travaillant dans le secteur public (6,2%), ou, plus encore, dans le secteur associatif (17,3%), sont plus nombreux à être favorables à EELV que ceux travaillant dans le secteur privé (4,3%). Le tableau 1 confirme également l'un des grands résultats des recherches sur l'électorat écologiste qui veut que la probabilité de voter écologiste augmente avec le niveau de diplôme [35] : alors que les personnes ayant fait des études supérieures sont 10,5% à voter pour Eva Joly ou à se déclarer proches d'EELV, 2,1% à peine des personnes sans diplôme font de même. Cette information est encore plus marquante quand on observe le vote en composition comme le permet le graphique 3 : si, dans l'échantillon total, moins d'un tiers des personnes interrogées ont fait des études supérieures, c'est le cas pour plus de 60% des électeurs écologistes. La différence entre les deux groupes est statistiquement significative.

Graphique 3. Composition du vote écologiste et de l'ensemble de l'échantillon selon le niveau de diplôme (pourcentage)



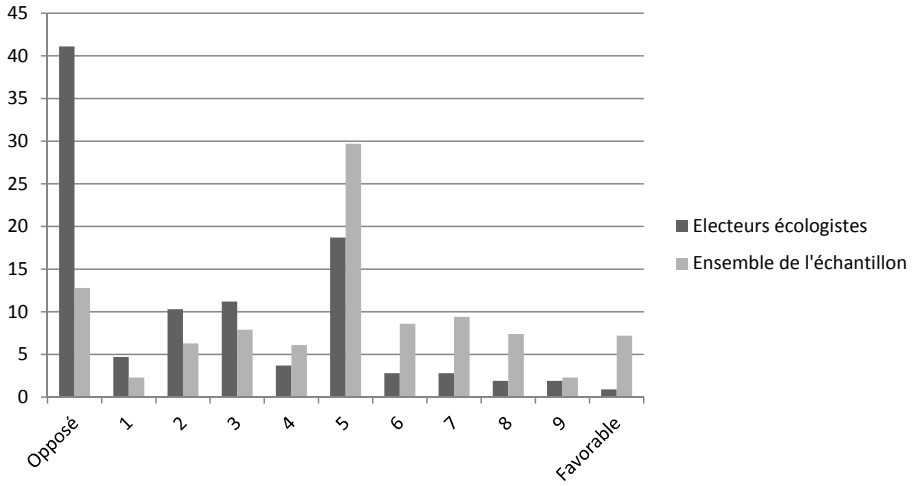
V de Cramer = 0,38 (P. = 0,000).
Source : Enquête électorale française 2012.

[35] Voir notamment Martin DOLEZAL, « Exploring the Stabilization of a Political Force : The Social and Attitudinal Basis of Green Parties in the Age of Globalization », *West European Politics*, 33/3, 2010, p. 534-552.

Le tableau 1 confirme également la plus forte attraction des jeunes pour les candidats et les partis écologistes, puisque environ 7% des 18-39 ans ont voté pour Eva Joly ou se sentent proche d'EELV, contre 2% des plus de 65 ans. Il infirme en revanche l'un des résultats établis de la recherche sur l'électorat écologiste puisque le pourcentage d'électeurs écologistes est le même chez les hommes et chez les femmes.

Etudier le profil des électeurs écologistes implique aussi de s'intéresser à leur opinion sur les grands enjeux. C'est ce que nous permettent les graphiques 4, 5 et 6, qui comparent la position des électeurs écologistes à celle de l'ensemble de l'échantillon de l'Enquête électorale française 2012 sur trois grandes questions [36]. Les électeurs écologistes se distinguent par leur position sur les nouveaux enjeux (environnement et immigration) plus que sur les enjeux économiques traditionnels. Ainsi, ils sont plus de 70% à être favorables à l'arrêt du nucléaire, alors que ce nombre s'élève à 35% dans l'échantillon total. C'est de loin la question la plus discriminante, dans la mesure où la différence entre les électeurs écologistes et les autres électeurs est forte et très significative (V de Cramer = 0,24).

Graphique 4. Composition de l'électorat écologiste et de l'échantillon selon la position sur la construction de centrales nucléaires (pourcentage) [37]



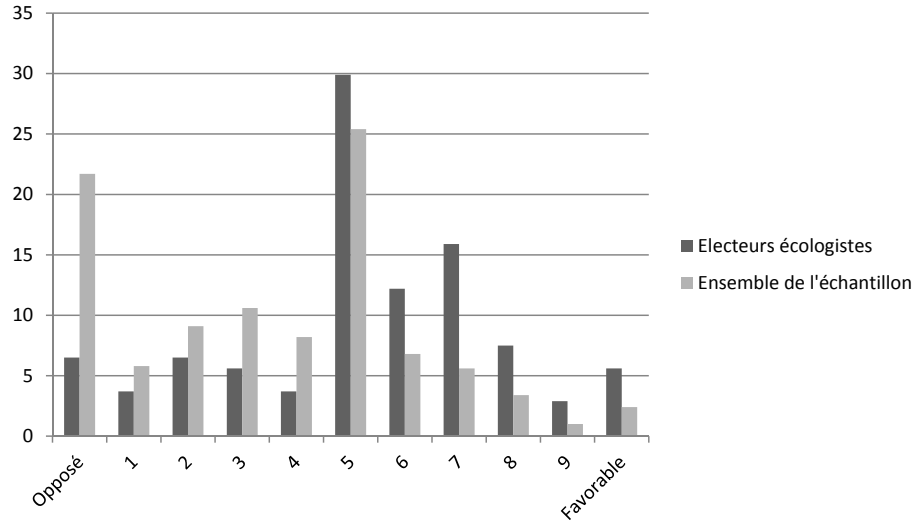
V de Cramer = 0,24 (P. = 0,000).
Source : Enquête électorale française 2012.

[36] Il s'agit du nucléaire, de l'immigration et de l'embauche de fonctionnaires. Pour chacun de ces enjeux, l'enquêteur avait demandé aux électeurs de se positionner sur une échelle allant de 0 à 10.

[37] La question était la suivante : « Certaines personnes pensent qu'il faut arrêter les centrales nucléaires fonctionnant actuellement en France. D'autres pensent qu'il faut continuer à construire des centrales nucléaires pour produire de l'électricité. Vous-même, où vous situeriez-vous sur une échelle de 0 à 10 où 0 signifie « il faut arrêter les centrales nucléaires » et 10 signifie « il faut continuer à construire des centrales nucléaires ».

La différence est moins importante, mais réelle, en ce qui concerne la position sur l'immigration : alors que près de 45% des électeurs écologistes se déclarent favorables à l'immigration, cette position est partagée par moins de 20% de l'échantillon total. La différence entre les électeurs écologistes et les autres électeurs est statistiquement significative (V de Cramer = 0,18).

Graphique 5. Composition de l'électorat écologiste et de l'échantillon selon la position sur l'immigration (pourcentage) [38]

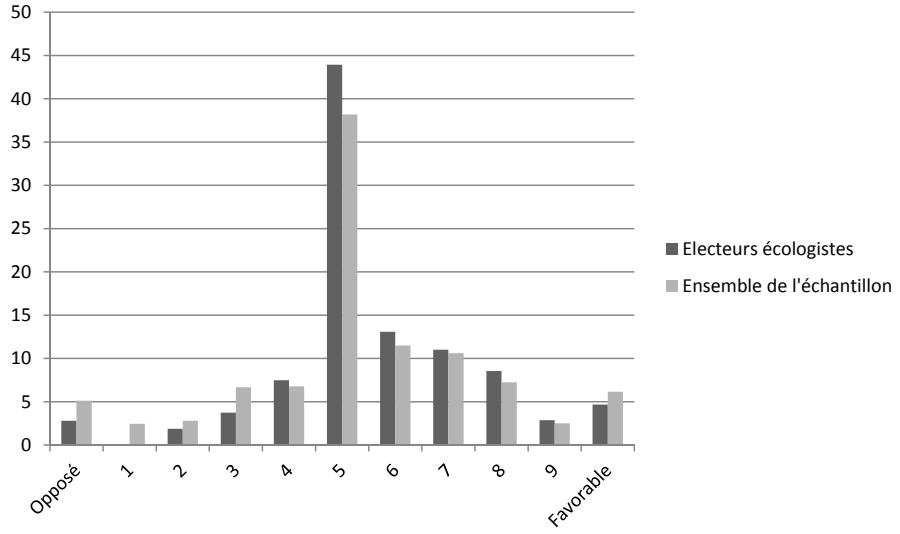


V de Cramer = 0,18 (P. = 0,000).
Source : Enquête électorale française 2012.

L'image est moins nette si l'on se penche sur la volonté de réduire ou d'augmenter le nombre de fonctionnaires, un enjeu symbolique de l'axe gauche-droite traditionnel, dominé par la dimension économique. En effet, environ 40% des personnes interrogées considèrent qu'il faut augmenter le nombre de fonctionnaires dans les deux groupes. La principale différence entre les électeurs écologistes et l'échantillon total réside dans le fait que seuls 15% des écologistes et 24% de l'échantillon total considèrent qu'il faut réduire le nombre de fonctionnaires. Au final, la différence entre les électeurs écologistes et les autres électeurs n'est pas statistiquement significative.

[38] La question était la suivante : « Certaines personnes pensent qu'il faut stopper l'immigration. D'autres pensent au contraire qu'il faut que la France accueille dans les années à venir de nombreux nouveaux migrants. Où vous situeriez-vous sur une échelle de 0 à 10 où 0 signifie « il faut stopper l'immigration » et 10 « il faut que la France accueille de nombreux nouveaux migrants » ?

Graphique 6. Composition de l'électorat écologiste et de l'échantillon selon la position sur la fonction publique (pourcentage) [39]



V de Cramer = 0,07 (P. = 0,696).
Source : Enquête électorale française 2012.

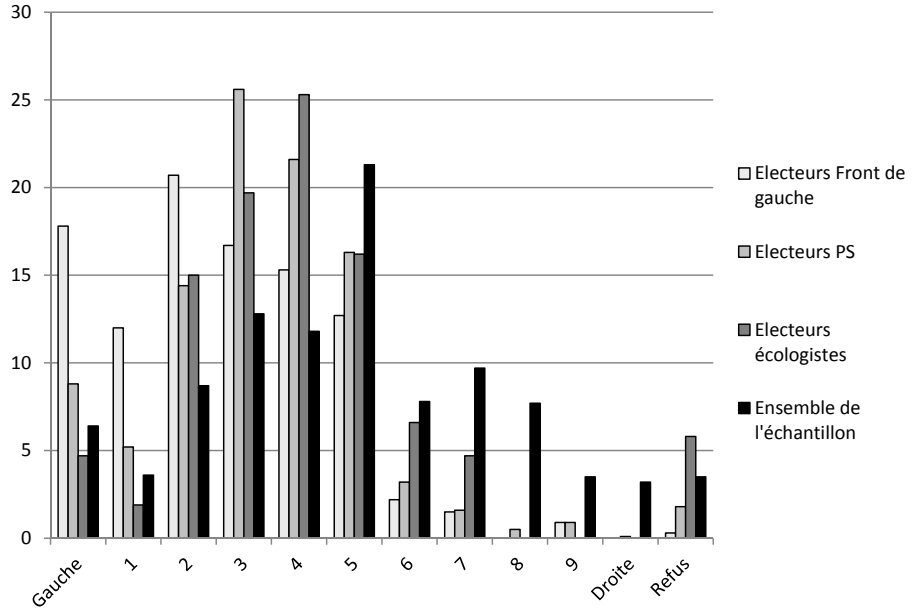
Cette structuration de l'opinion des électeurs écologistes, à gauche sur les questions environnementales et sociétales, et plus médiane sur les questions économiques, a-t-elle un impact sur la manière dont les électeurs écologistes se positionnent sur l'axe gauche-droite ? La réponse doit être nuancée. Le graphique 7, qui compare l'auto-positionnement des électeurs écologistes à celui des électeurs du Front de gauche (FG), du PS [40] et de l'ensemble de l'échantillon sur une échelle gauche-droite allant de 0 à 10, donne plusieurs indications. D'abord, les électeurs écologistes se placent moins volontiers à gauche que ceux des autres partis de gauche : si 82% des électeurs du FG et 76% des électeurs socialistes se positionnent à gauche de l'échiquier, seuls 66% des électeurs écologistes font de même. Par ailleurs, électeurs du FG et du PS se placent plus largement sur les catégories très à gauche, alors que le pourcentage d'électeurs écologistes se positionnant très à gauche est moindre, y compris même vis-à-vis de l'ensemble de l'échantillon. Des quatre groupes, c'est chez les électeurs écologistes

[39] La question était la suivante : « Certaines personnes pensent qu'il faut réduire le nombre de fonctionnaires. D'autres pensent au contraire qu'il faut l'augmenter. Vous-même, où vous situeriez-vous sur une échelle de 0 à 10 où 0 signifie « il faut réduire le nombre de fonctionnaires » et 10 signifie « il faut augmenter le nombre de fonctionnaires » ».

[40] Par souci de comparabilité, nous appelons « électeurs du Front de gauche » les individus qui affirment avoir voté pour Jean-Luc Mélenchon lors de l'élection présidentielle de 2012 ou se sentir proche du parti communiste ou du parti de gauche ; nous appelons « électeurs socialistes » » les individus qui affirment avoir voté pour François Hollande lors de l'élection présidentielle de 2012 ou se sentir proche du parti socialiste.

que l'on observe le plus grand nombre d'individus qui refusent de se classer sur l'axe gauche-droite. Il est donc indéniable que le profil des électeurs écologistes est distinct de celui des électeurs PS ou FG, et ce, malgré la porosité entre ces différents électorats [41].

Graphique 7. Composition de l'électorat du Front de gauche, de l'électorat socialiste, de l'électorat écologiste et de l'échantillon selon la position sur l'axe gauche-droite (pourcentage) [42]



Source : Enquête électorale française 2012.

Politique d'alliance et exercice du pouvoir : des difficultés d'être le partenaire minoritaire d'une coalition

Cette porosité ne rend pourtant pas plus aisée la collaboration entre ces partis au pouvoir : l'exemple du refus du PCF et du parti de gauche de participer au gouvernement dirigé par Jean-Marc Ayrault, alors même que leurs représentants avaient appelé à voter pour François Hollande au second tour de la présidentielle de 2012, montre que l'existence d'une coalition entre l'ensemble des partis de gauche est tout sauf naturelle. Cette différence de stratégie s'explique en grande partie par des situations historiques et électorales contrastées. En effet, le système électoral français implique qu'un parti, s'il souhaite être représenté à l'Assemblée nationale, obtienne de bons

[41] Denis PINGAUD, *op. cit*.

[42] La question était la suivante : « En politique les gens parlent de la gauche et de la droite. Sur une échelle de 0 à 10, où classeriez-vous les partis politiques suivants, la note 0 signifiant que le parti est très à gauche et la note 10 signifiant qu'il est très à droite ? ».

scores au niveau national [43] ou dispose de places fortes où ses candidats sont capables de gagner seuls. Or, au sein du FG, le PCF dispose encore de quelques fiefs, héritages de l'époque où il devançait le PS dans de nombreuses circonscriptions. C'est grâce à ces fiefs – et au bon vouloir des cadres du PS dans les départements concernés – que le FG conserve quelques élus communistes. Au contraire, à l'exception notable de Noël Mamère dans la 3e circonscription de la Gironde, qui a désormais quitté EELV, aucun candidat EELV ne dispose d'un fief. Vingt ans après avoir mis fin au « ni-ni », le parti dépend donc toujours d'accords préélectoraux pour obtenir des députés.

Dès lors, le choix du PS comme interlocuteur principal d'EELV au niveau national est guidé par le réalisme et la position dominante du PS au sein de la gauche. Des voix s'élèvent parfois, à la gauche d'EELV, pour appeler à des alliances avec la gauche radicale, sans être vraiment entendues : rompre l'alliance avec le PS signifierait abandonner toutes les positions de pouvoir ; par ailleurs, la participation du FG aux négociations avec le PS ne dépend pas de l'avis d'EELV sur la question. Au niveau local, les configurations d'alliance peuvent être légèrement différentes, même si deux constantes existent : 1) à la différence des *Grünen* allemands, qui ont accepté de diriger des exécutifs locaux avec la CDU, EELV n'a jamais tissé d'alliance locale avec des partis de droite ; 2) EELV est toujours le partenaire minoritaire de la coalition et n'obtient quasiment jamais la tête d'un exécutif local [44]. Cette incapacité à piloter un exécutif est évidemment la conséquence de ses faibles résultats électoraux, mais en est aussi la cause, puisqu'elle atténue la crédibilité gouvernementale du parti.

De ce point de vue, l'entrée au parlement et la participation au gouvernement, rendue possible par la signature d'un accord de mandature national avec le PS, peuvent être vues comme une nécessité : outre l'apport financier que cela constitue, disposer de telles positions oblige à recruter et former un personnel compétent, tout en donnant une stature nationale à certains de ces représentants, transformant par là-même l'image du parti aux yeux des électeurs. Même s'il a fallu un peu de temps pour que les députés EELV trouvent leurs marques [45] et si les premiers pas des écologistes dans les ministères ont parfois été chaotiques, nombreux sont les écologistes à considérer qu'accéder à ces positions est fondamental pour la croissance du parti [46].

Si l'on se penche désormais sur l'impact de la présence des écologistes au gouvernement sur les politiques publiques, le bilan est contrasté. Lors de la première expérience gouvernementale au sein de la gauche plurielle, entre 1997 et 2002, les Verts pouvaient se targuer de la mise en œuvre, par le gouvernement Jospin, de plusieurs

[43] Cette condition n'est parfois même pas suffisante, comme l'illustre le cas du Front national qui, malgré plus de 13% des suffrages exprimés au premier tour des élections législatives de 2012, n'obtient que deux élus deux semaines plus tard.

[44] L'élection de Marie-Christine Blandin à la tête de la Région Nord-Pas-de-Calais en 1992 constitue une exception. Elle n'est toutefois pas le résultat d'une victoire électorale des écologistes – les Verts n'obtiennent que 6,5% des suffrages et huit élus – mais de l'équilibre des forces entre gauche et droite qui oblige le PS à soutenir Marie-Christine Blandin pour conserver la région à gauche.

[45] Aucun écologiste n'avait jamais été député en 1997. En 2012, seuls deux d'entre eux avaient une expérience à l'Assemblée nationale.

[46] Daniel Boy, « France », *Environmental Politics*, 11/1, 2002, p. 63-77.

des propositions symboliques contenues dans l'accord de mandature – réduction du temps de travail, instauration de la couverture maladie universelle, abandon du projet de canal Rhin-Rhône, fermeture de Superphénix… Mais les reniements furent nombreux également, sur l'interdiction des OGM, la régularisation des sans-papiers, la fin du cumul des mandats ou la mise en œuvre de la proportionnelle, et l'expérience de Dominique Voynet au gouvernement ne fut pas des plus faciles [47].

S'il est encore trop tôt pour tirer des leçons définitives de la participation des écologistes au gouvernement Ayrault, elle laisse, un an seulement après la seconde entrée des écologistes au gouvernement, une impression tout aussi mitigée [48]. L'accord de mandature, signé en novembre 2011, est passé au second plan dès le démarrage de la campagne présidentielle de François Hollande, qui déclare, moins de deux semaines après la signature du texte, qu'il n'en appliquerait « que les mesures qui [lui paraissaient] les plus essentielles » [49] avant de publier, en janvier 2012, ses propres « 60 engagements pour la France » [50]. Il est donc peu étonnant que les écologistes soient déçus du contenu des politiques publiques mises en œuvre : on pense à l'augmentation de la TVA, à la mise en place d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi sans contrepartie, ou encore au report de l'écotaxe et de la taxe carbonne. Quant aux deux ministres EELV, dont les marges de manœuvre sont limitées dans un contexte de rigueur budgétaire et de position très minoritaire au sein du gouvernement, seul le temps dira s'ils ont atteint leurs objectifs.

Défis et enjeux du parti après la présidentielles et les législatives de 2012

Membre de la majorité présidentielle qui lie socialistes, radicaux et écologistes, EELV tente donc de « réussir » sa participation au gouvernement, sans que le rapport de forces joue en sa faveur. En effet, le parti ne bénéficie d'une minorité de blocage [51] qu'au Sénat. A l'Assemblée nationale, les socialistes disposent seuls d'une majorité absolue, ce qui affaiblit nettement la voix du groupe des écologistes. A quelles conditions pourra-t-on considérer qu'EELV a « réussi » sa participation au gouvernement ? Plusieurs éléments doivent être pris en compte.

En termes de politiques publiques, les écologistes considéreraient sans doute avoir « réussi » leur participation s'ils gagnaient les arbitrages gouvernementaux sur un certain nombre de sujets conflictuels, qui figuraient dans le programme de François Hollande – fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, mise en œuvre d'une fiscalité écologique et de la transition énergétique, prolongation du moratoire

[47] Dominique VOYNET, *Voix off*, Paris, Stock, 2003.

[48] Une motion, votée en mai 2013 à l'unanimité du Conseil fédéral, vient d'ailleurs demander au gouvernement de « changer de cap » : EUROPE ECOLOGIE LES VERTS, « Gouvernement : un changement de cap s'impose ! Pour sortir des politiques d'austérité, engager une politique écologique : environnementale, sociale, économique et démocratique », motion du Conseil fédéral, mai 2012.

[49] « Accord PS-EELV : Hollande appliquera les « mesures essentielles » », *L'EXPRESS.fr* [consulté le 27 mai 2013].

[50] Francois HOLLANDE, *Mes 60 engagements pour la France*, 2012.

[51] Un groupe parlementaire dispose d'une minorité de blocage quand son vote est nécessaire pour que la coalition gouvernementale dispose de la majorité absolue.

sur les gaz de schiste, interdiction du cumul des mandats, instauration d'une dose de proportionnelle [52] – ou qui n'y figuraient pas – on pense à l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

En termes électoraux, la séquence de 2014, qui voit se succéder les élections municipales et européennes, aura aussi toute son importance. Au vu des bons scores réalisés par les écologistes lors des élections précédentes, la comparaison peut être difficile à tenir. Or, cette séquence se jouera dans un contexte où la gauche est au pouvoir – phénomène inédit depuis les élections municipales de 2001. Dans ces conditions, EELV peut souffrir de sa participation à un gouvernement impopulaire et s'avérer incapable de faire entendre une voix différente de celle du PS. Le parti peut au contraire se faire le réceptacle d'un vote de gauche modérée, désirant sanctionner le PS sans pour autant voter pour un FG dont le discours se radicalise à mesure que la crise se prolonge. Pour cela, il faudra qu'EELV réussisse à retrouver la dynamique qui avait été la sienne lors de la campagne pour les élections européennes de 2009.

En termes organisationnels, EELV devra prouver qu'il est devenu un parti à même de gouverner durablement. En effet, réitérer les bons scores de 2009 et 2010 implique de trouver un remplaçant au tribun qu'était Daniel Cohn-Bendit, qui refuse de se représenter, d'ouvrir les listes à de nouvelles figures – ce qui peut être difficile quand la quasi-totalité des eurodéputés sortants souhaitent se faire réélire – et d'accueillir de nouveaux adhérents. En effet, les succès électoraux du parti depuis 2009, conjugués à l'augmentation limitée du nombre d'adhérents, ont entraîné l'explosion de la part des élus et des attachés d'élus dans l'organisation. Alors que l'une des principales revendications des Verts était de lutter contre la professionnalisation, la proportion d'adhérents vivant pour et de la politique n'a jamais été aussi élevée. Cela peut être considéré comme une forme de normalisation du parti, mais indique aussi qu'EELV est peut-être victime d'une crise de croissance qui l'empêche de confirmer l'essai de 2009. La séquence de 2014 permettra donc de vérifier si l'élection présidentielle de 2012 n'était qu'une mésaventure ponctuelle ou, au contraire, le signe de l'incapacité des écologistes français à franchir un cap de croissance décisif.

[52] Cette dernière mesure aurait une importance particulière pour le parti qui pourrait ainsi se voir garantir une présence à l'Assemblée nationale.

De la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) au Nouveau parti anticapitaliste (NPA) : l'impossible mutation ?

Jean-Paul Salles

Origine et déploiement de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR)

Le NPA créé en février 2009 est l'héritier d'une tradition politique ancienne. En effet, les militant(e)s de la LCR qui décident de l'effacement de cette organisation au profit du NPA – le 12 février 2009 cesse de paraître *Rouge*, l'hebdomadaire de la LCR, remplacé par *Tout est à nous* (*TEAN*) le 26 mars 2009 – se réclamaient du trotskysme, dont la première organisation, créée autour de Pierre Naville et d'Alfred Rosmer en avril 1930, s'appelait déjà la Ligue communiste. Bien sûr, les soubressauts de l'histoire du XXe siècle n'ont pas permis une filiation directe entre ces organisations, même si quelques hommes incarnent la continuité. Ainsi Pierre Frank, né en 1905, membre de la direction de la Ligue communiste en 1930 participe à la création de la Ligue communiste en 1969. Il fait partie de sa direction ainsi que de celle de la IVe Internationale jusqu'en 1979, avant de décéder en 1984 [1]. Créée en 1938, la IVe Internationale se voulait une alternative à la IIIe Internationale (Internationale communiste ou Komintern) prise en main par Staline et dont la politique sectaire [2] n'avait pas permis d'éviter l'arrivée d'Hitler au pouvoir en janvier 1933. Mais plusieurs facteurs, dont l'assassinat de Trotsky le 20 août 1940, n'allaient pas permettre à la IVe Internationale de se développer véritablement.

Les trotskystes se divisent en de nombreuses organisations se réclamant presque toutes de la IVe Internationale. En France, à la veille de 1968, ce sont au moins quatre regroupements de militants qui se réclament du trotskysme. Le parti communiste internationaliste (PCI) minoritaire, dont Pierre Frank est membre, est la section officielle de la IVe Internationale. L'Organisation communiste internationaliste (OCI), à

[1] *Pour un portrait de Pierre Frank. Ecrits et témoignages*, Paris, La Brèche, 1984.

[2] Refus d'unité avec les partis socialistes qualifiés de « sociaux-fascistes ».

la tête du Comité pour la reconstruction de la IVe Internationale (CORQI), est dirigée par Pierre Lambert, d'où le nom de « lambertistes » qu'on donne à ces militants [3]. Autour du journal *Voix ouvrière* (bimensuel puis hebdomadaire imprimé depuis 1962) se sont regroupés les anciens de l'Union communiste (UC), groupe trotskyste créé par David Korner (Barta) pendant la deuxième guerre mondiale [4]. Enfin, quelques dizaines de militants regroupés autour de Pablo (de son vrai nom Michel Raptis), exclu de la IVe Internationale en 1965, militent dans l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR). Tout en se réclamant du marxisme, du trotskysme, les « Pablistes » se veulent davantage en prise avec l'air du temps, avec les nouvelles revendications et les nouvelles réalités sociales. Pablo et ses amis ont eu un rôle important pendant la guerre d'Algérie et ont été, un moment, des conseillers écoutés du premier président algérien, Ben Bella.

C'est au cours de la guerre d'Algérie qu'une nouvelle génération, à laquelle appartiennent Alain Krivine et nombre des fondateurs de la future Ligue communiste, s'ouvre à l'action politique. Ni la SFIO au pouvoir dans les années 1954-1958 et participant actif à la guerre contre le FLN algérien [5], ni le PC recherchant à tout prix une union de la gauche, sous le nom de Front républicain, et donc enclin à modérer son soutien aux nationalistes du FLN, ne pouvaient séduire une jeunesse directement concernée par ces événements. Ainsi, au sein de l'Union des étudiants communistes (UEC), organisation du PC en milieu étudiant, se regroupent les dissidents, les uns intéressés par un parti communiste italien (PCI) qui semble plus ouvert (les « Italiens » avec notamment Pierre Forner, Bernard Kouchner...), les autres fascinés par la Révolution culturelle chinoise (autour de Robert Linhart et Benny Lévy, dit Pierre Victor) ; enfin, Alain Krivine et ses amis – certains sont déjà en contact avec le PCI minoritaire de Pierre Frank – bien implantés dans la plus importante section de l'UEC, le secteur Lettres-Sorbonne –, adhèrent peu à peu à une critique « gauche », trotskyste, du PC [6]. Ils sont exclus de l'UEC en 1966 et fondent aussitôt la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) – ils sont cent cinquante pour toute la France –, une organisation davantage guévaro-trotskyste que trotskyste, la figure du révolutionnaire cubain étant à son zénith.

La Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR)

Les publications de la jeune organisation sont modestes, bulletins locaux ronéotés et *Avant-Garde Jeunesse*, un mensuel à la parution irrégulière, et son implantation

---

[3] C'est en 1952 qu'a lieu la scission entre partisans de Michel Pablo, favorables à l'entrisme dans les PC, et partisans de Pierre Lambert qui s'y opposent. Pierre Frank et Ernest Mandel sont favorables à Pablo.

[4] Ce groupe, toujours resté à l'écart de la IVe Internationale, a eu son heure de gloire à la Libération, un de ses militants ouvriers, Pierre Bois, ayant été à l'origine de la grève Renault au printemps 1947.

[5] Participer directement à la guerre signifiait approuver la torture généralisée par l'armée française en Algérie, voir Raphaëlle BRANCHE, *La torture et l'armée française pendant la Guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, 2001.

[6] Alain Krivine est déjà trotskyste, mais pas Daniel Bensaïd. C'est seulement dans l'organisation étudiante du PC, l'UEC, que la stratégie de l'entrisme a eu quelques conséquences positives pour les trotskystes.

régionale très imparfaite. Outre Paris et Nanterre, où sont concentrés près de la moitié des effectifs, Toulouse et Rouen sont ses principales places fortes, de même que Cannes où la JCR a été rejointe par une dissidence de la JC. L'organisation, très internationaliste, a quelques contacts à l'étranger, notamment avec les étudiants socialistes d'Allemagne de l'ouest (SDS) et leur leader Rudi Dutschke. Ayant participé à la création des Comités Vietnam national (CVN) avec des personnalités comme Laurent Schwartz ou Madeleine Rebérioux, c'est contre l'intervention américaine au Vietnam que les premières manifestations sont organisées, des manifestations aux cris de « Ho Ho Ho Chi Minh – Che Che Guevara », qui tranchent avec les manifestations de la gauche traditionnelle qualifiées de « traîne-savates ». Ces militants accueillent donc les événements de Mai 68 comme une divine surprise, ils s'y sentent comme des poissons dans l'eau. La JCR décuple ses forces et sans attendre la création de la Ligue communiste, ces militants sont capables de publier un journal, *Rouge*, rapidement hebdomadaire, dès l'automne 1968. Le titre est destiné à distinguer ce journal, dit « d'action communiste », d'un PCF accusé de se draper dans le tricolore depuis le Front populaire.

La Ligue communiste (LC) au début des années soixante-dix

La JCR et le PCI minoritaire ayant été dissous en juin 1968, leurs militants organisent un débat qui se conclut par la naissance d'une nouvelle organisation, la Ligue communiste, lors d'un congrès tenu à Mannheim, en avril 1969, pour déjouer la surveillance de la police française. A la majorité, les délégués décident que la LC sera la section française de la IVe Internationale (SFQI), malgré le refus de certains (Guy Hocquenghem, par exemple, qui sera exclu) et le scepticisme de plus nombreux, qui ne tarderont pas à faire scission pour créer l'organisation Révolution ! Portée par Mai 68 et par l'étonnante campagne de Krivine en 1969 [7], la nouvelle organisation continue à recruter et densifie son implantation au niveau national. Elle est bientôt présente dans beaucoup de villes importantes – une centaine. Alors qu'avant 1968, son implantation se limitait à quelques villes ou campus universitaires, elle est désormais présente aussi dans des chefs-lieux de départements, comme Agen, Périgueux ou La Rochelle. Certes, ses effectifs sont encore en majorité étudiants ou enseignants, mais le nombre des militants salariés (hors enseignement) – plus nombreux dans le public que dans le privé – s'accroît peu à peu. Au milieu des années soixante-dix, les étudiants-enseignants ne représentent plus que la moitié des militants, alors qu'ils représentaient 90% des effectifs en 1969 [8]. Jamais la LC/LCR ne dépassera le chiffre de 5 000 militants. En effet, l'organisation est exigeante, aussi bien en temps qu'en argent. Les cotisations sont lourdes, elles représentent en moyenne 10% des revenus. Adhérer à la Ligue implique un rythme de réunions intense : outre la réunion

[7] Bien que faisant son service militaire, Alain Krivine est présenté par ses camarades comme candidat à la Présidence de la République, le 1er juin 1969. Il ne rallia que 1% des suffrages exprimés, mais sa candidature eut un réel écho. Jusqu'en 1981, il suffisait de cent « parrains » pour présenter un candidat, il en faut aujourd'hui cinq cents.

[8] Jean-Paul SALLES, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 138, tableau 5 : Composition sociale de la LC/LCR (1969-76).

de cellule, qui est hebdomadaire, le militant est tenu d'assister aux réunions de son syndicat, du Comité qu'il anime souvent. De plus, le nouvel adhérent doit se former, par la lecture ou en participant aux stages de l'organisation. La LCR organisera même momentanément une Ecole de cadres de huit jours et, en s'associant à d'autres sections de la IVe Internationale, une Ecole internationale de cadres à Amsterdam [9]. Ce n'est qu'après s'être approprié les acquis théoriques de ce courant politique, qui se réclame du marxisme, de la Révolution d'octobre et de la critique du stalinisme, que le militant cesse d'être stagiaire pour devenir titulaire. Jusqu'ici son vote n'était qu'indicatif, il sera désormais pris en compte. Cette période de stagiarisation, conclue positivement la plupart du temps, durait de douze à dix-huit mois.

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) jusqu'en 1981

Les militants(e)s de la LCR n'auront jamais recours à l'attentat individuel, à la différence des activistes de la Fraction Armée rouge (RAF) en Allemagne de l'ouest par exemple mais le 21 juin 1973, ils tentent d'interdire par la force la tenue d'un meeting d'Ordre nouveau, à Paris, qu'ils jugent raciste, fasciste, antisémite. Après cette action musclée qui vaut à la Ligue sa dissolution, le 28 juin 1973, les militant(e)s décident de « routiniser » leur activité politique, privilégiant les élections, le militantisme dans les syndicats et diverses organisations de masse. Désormais appelée LCR, depuis le congrès de refondation de décembre 1974, l'organisation présente des candidats à toutes les élections : 91 aux législatives de 1973, mais 150 à celles de 1978. Lors des municipales de 1977, la LCR s'est alliée à Lutte ouvrière et à l'Organisation communiste des travailleurs (OCT, organisation éphémère issue d'une fusion entre militants de Révolution ! et militants maoïstes) dans le cadre de la coalition « Pour le Socialisme, le pouvoir aux travailleurs ». Présentes dans une trentaine de grandes villes, ces listes ont eu parfois du succès : 9,5% des suffrages exprimés à Montbéliard, 8,33% à Nancy, 12% à Orléans, 7% à Rouen, mais pas d'élus du fait du mode de scrutin. Mais en général, les performances électorales de l'extrême gauche sont modestes, les partis regroupés autour du Programme commun (PS, PC, MRG) incarnant davantage un espoir de victoire sur la droite au pouvoir.

Cela n'empêche pas les militant(e)s de se battre sur tous les fronts, tant il est vrai que depuis 1968 surtout, l'action politique est détachée du calendrier électoral. Militant dans les syndicats, les ouvriers de la LCR sont actifs lors des grèves. Ils tentent, comme André Fichaut de Brest, de mettre en avant de nouvelles modalités de lutte : Comité de grève élu par les syndiqués et les non-syndiqués, consultation permanente des grévistes [10]. Mais c'est à Lip, autour de Charles Piaget et de ses camarades de la CFDT, qu'une grève avec occupation tout à fait novatrice (« On fabrique, on vend, on se paie ») est menée. Les militants de la Ligue, avec ceux du PSU dont Piaget

[9] Yannick BEAULIEU, Jean-Paul SALLES, « Les jeunes français et italiens de la IVe Internationale : étude comparée de leur formation au sein de la LCR et des Gruppi comunisti rivoluzionari (GCR) », *in* Ludivine BANTIGNY, Arnaud BAUBEROT (éd.), *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France, Italie, XIXe-XXIe siècle)*, Paris, PUF, 2011, p. 167-183.

[10] Voir les mémoires d'André FICHAUT, *Sur le Pont. Souvenirs d'un ouvrier trotskyste breton*, Paris, Syllepse, 2003.

est membre, s'efforcent de la populariser et organisent une marche nationale sur Besançon, le 29 septembre 1973. Cependant, c'est dans la jeunesse scolarisée que les militants de la Ligue font preuve de toute leur efficacité. Au printemps 1973, ils organisent le mouvement de lutte contre la loi Debré qui devait réduire drastiquement les sursis militaires. Leur militant emblématique, le lycéen Michel Field, affronte à son avantage le ministre de l'Education Joseph Fontanet à la télévision. Et au cours des années suivantes, les militants qui font leur service militaire organisent les appelés dans des Comités de soldats autour de revendications démocratiques. A Draguignan, on verra même une manifestation de deux cents soldats en uniforme défiler dans les rues, le 10 septembre 1974, à l'initiative notamment de Robert Pelletier, militant de la Ligue. Entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1974, le journal *Rouge* publie l'Appel des Cent, cent soldats bientôt rejoints par des centaines d'autres signataires, demandant la liberté d'expression dans les casernes, une solde égale au SMIC et diverses autres revendications démocratiques.

Les militant(e)s de la LCR ne négligent pas les revendications féministes. Ils prennent une part active aux luttes du Mouvement pour la libéralisation de l'avortement et de la contraception (MLAC). Ses militantes sont à l'origine de « groupes Femmes » dans les entreprises où elles sont présentes. L'organisation fait un effort important en publiant pendant une vingtaine d'années une revue mensuelle à la présentation soignée, *Les cahiers du féminisme*. Malgré les réticences de certains de leurs camarades, les militants homosexuels de la LCR, organisés dans une Commission nationale homosexuelle (CNH), contribuent à l'animation du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR).

Enfin, dernière caractéristique de la LCR qui lui donne un profil particulier dans la galaxie trotskyste ou d'extrême gauche : son attachement au débat [11]. Désireux de prouver qu'on peut concilier attachement au communisme et à la démocratie, les militants se sont efforcés d'organiser un régime interne favorable à l'expression des minorités. Tenue de congrès réguliers – tous les deux ans –, précédés de plusieurs mois de débats, les militants pouvant se regrouper en tendances dès qu'ils sont au nombre de trente sur la même position. Chaque tendance a des droits statutaires : budget pour permettre à ses porte-parole de circuler dans l'organisation, possibilité de s'exprimer dans les bulletins intérieurs et même dans la presse de l'organisation, représentation proportionnelle au Comité central. Si l'on voit les avantages de ce qui deviendra une véritable « culture politique », les inconvénients existent aussi : des militants déboussolés par l'avalanche des textes, des opérations d'entrisme facilitées pour des organsiations concurrentes. Ainsi, à la fin de la décennie soixante-dix, environ quatre cents militants quittent la LCR pour l'OCI, suivis de quelques dizaines de militants de tradition « moréniste » [12].

---

[11] Sur le profil particulier de la LCR dans l'extrême gauche, voir Jean-Paul SALLES, « Les extrêmes gauches », *in* Gilles RICHARD, Jacqueline SAINCLIVIER (éd.), *Les partis à l'épreuve de 68*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 237-248.

[12] Les Morénistes, du nom du militant argentin Nahuel Moreno (1921-1987), sont des militants trotskystes qui aujourd'hui encore animent une tendance internationale. A l'époque, ils étaient contre la stratégie de guérilla en Amérique latine, au profit d'un militantisme plus classique.

La LCR dans la France sociale-démocrate (1981-1995)

C'est donc une LCR très affaiblie numériquement, réduite à environ mille militants, qui affronte les élections présidentielles de 1981. L'organisation ne parvient pas à réunir les cinq cents signatures d'élus locaux pour pouvoir présenter Alain Krivine aux présidentielles. Parallèlement, la victoire des partis du Programme commun achève de convaincre de nombreux militants qu'ils seront plus utiles en militant au sein de la nouvelle majorité, au PS en particulier. Les départs de militants vers le parti socialiste sont une constante au cours de ces années. Qu'ils soient connus, Henri Weber ou Julien Dray, ou obscurs, qu'ils partent individuellement ou en groupe – en 1994, Gérard Filoche quitte la LCR pour le PS avec 140 militants de sa tendance « Démocratie et Révolution » –, ce sont plusieurs dizaines de militants qui rejoignent le PS. Ainsi Jean-Pierre Bel, actuel président du Sénat : « J'ai été un anonyme de la LCR... de ceux qui, la nuit, collaient les affiches, avec un engagement total peut-être même excessif. Je ne regrette rien. Mais pas non plus le jour où je me suis dit qu'il fallait devenir utile à ceux que je prétendais représenter, changer concrètement leur vie. Alors, ce jour-là, on pose l'habit du révolutionnaire pour endosser celui du réformiste. Alors, ce jour-là, je suis rentré au PS » [13].

Cependant, l'organisation se maintient, capable d'organiser un congrès tous les deux ans et une université d'été chaque année, d'abord près de Grenoble puis à Port-Leucate, sur la côte languedocienne. La LCR apparaît attractive même, pour certains militants : ceux de la Ligue ouvrière révolutionnaire (LOR), venus du « lambertisme », avec David Assouline, futur sénateur du PS, fusionnent avec la Ligue en 1987. Elle se révèle capable de poursuivre son *aggiornamento*, abandonnant par exemple l'usage des pseudonymes et le statut de stagiaire pour les nouveaux militants au 13e congrès (janvier-février 1998), et renonçant à la dictature du prolétariat au 15e congrès (30 octobre-2 novembre 2003).

Relativement absents de la scène électorale – la Ligue n'a pas de candidat sorti de ses rangs aux présidentielles de 1988, elle appuie Pierre Juquin, « communiste rénovateur » –, les militants se replient sur les entreprises et sur les quartiers. Ainsi, lors de la grande grève des infirmiers et infirmières d'octobre 1988, l'action de ses militants est essentielle. C'est à eux, notamment Pascal Dias, qu'on doit la mise en place de comités de grève et de coordinations nationales. Ils seront, avec d'autres, à l'origine du nouveau syndicat SUD (Solidaire, Unitaire, Démocrate), qui tient son premier congrès en septembre 1989. Fidèle à ses traditions anti-colonialistes, la LCR soutient avec constance les Indépendantistes kanaks de Nouvelle-Calédonie, saluant la création du FLNKS en 1984. Elle se mobilise aussi lors du bicentenaire de la Révolution française. Avec le chanteur Renaud et l'écrivain Gilles Perrault, dans le cadre du collectif « ça suffat comme ci », est organisée une grande manifestation à Paris, pour l'abolition de la dette du tiers monde (le 8 juillet 1989).

Selon Pierre Jeanne, militant au Havre, si la LCR n'a pas disparu au cours de ces années, « c'est uniquement grâce au boulot anti-raciste : militantisme sur les foyers de travailleurs immigrés, soutien logistique aux comités de résidents en lutte contre

[13] Interview dans *Libération*, 6 février 2009.

les augmentations de loyers, contre l'insalubrité » [14]. Egalement, dans toute la France, les militants de la LCR s'investissent dans les collectifs de Ras l'Front, en lutte contre la renaissance du Front national. Certains militants, comme Christophe Aguiton [15], ont un rôle essentiel dans l'organisation de la première marche contre le chômage, à l'initiative d'AC! à la fin de l'année 1994. Enfin, l'occupation de l'immeuble de la rue du Dragon à Paris, le 18 décembre 1994, à l'initiative de Droit au Logement (DAL), redonne de la visibilité à Alain Krivine, présent aux côtés de Mgr Gaillot, du professeur Schwarzenberg et de l'actrice Emmanuelle Béart.

A partir de 1995 : percée électorale pour l'extrême gauche et renouveau des luttes

Alors qu'aux élections présidentielles de 1981 et de 1988, Arlette Laguiller n'obtient que 2,30% et 1,99% des suffrages exprimés, seule candidate d'extrême gauche en 1995, elle franchit la barre des 5% (5,4% des suffrages exprimés). L'extrême gauche retrouve ces chiffres aux élections régionales de 1988, LO obtenant dix-neuf élus au total, la LCR trois, dont deux au Conseil régional de Midi-Pyrénées, avec 5,51% des suffrages exprimés. Unies lors des élections européennes de 1999, la LCR et LO dépassent les 5% (5,18% des suffrages exprimés) et ont cinq élus au Parlement européen, dont Arlette Laguiller et Alain Krivine. Cette modeste percée électorale des deux organisations trotskystes a lieu dans un contexte marqué par le renouveau des luttes sociales. En novembre-décembre 1995, les syndicats mènent une lutte importante contre la volonté du gouvernement Juppé de réformer les retraites dans un sens qu'ils estiment défavorable aux salariés.

La LCR est toujours très active sur le front international, participant au Rassemblement contre la dette du tiers monde à Bruxelles, le 18 mars 1995, et aux divers forums sociaux internationaux qui suivent. Christophe Aguiton est un des éléments moteurs d'Attac, dont l'AG constitutive se tient en juin 1998. Et la LCR se révèle de nouveau attractive, ses effectifs recommencent à augmenter. En 1999, le SELS [16], un collectif écologiste et libertaire dont font partie les sociologues Philippe Corcuff et Lilian Mathieu, mais aussi Claire Le Strat, Willy Pelletier, adhère à la LCR, une organisation pratiquant un marxisme ouvert et dont les militants sont insérés dans les luttes, expliquent-ils [17]. En juin 2000, son 14e congrès vote la fusion/intégration de Voix des travailleurs (VDT), un groupe de plusieurs dizaines de militants qui s'étaient détachés de LO depuis mars 1997 [18]. Ils regrettaient que l'organisation d'Arlette

---

[14] Entretien avec Pierre Jeanne, *in* Jean-Paul SALLES, *La LCR et ses militant(e)s (1968-1981). Etude d'une organisation et d'un milieu militant*, thèse de doctorat, Paris I Panthéon-Sorbonne, juin 2004, tome 3, p. 626.

[15] Christophe Aguiton est né en 1953. Abonné à *Rouge* dès 1968, militant de la LC en 1971, responsable du secteur lycéen avec Michel Field. Aux PTT à partir de 1978, militant de la CFDT jusqu'en 1988. Exclu, il fonde SUD où il est permanent jusqu'en 1995. Milite à AC! et à Attac.

[16] Sensibilité écologiste, libertaire et radicalement sociale-démocrate.

[17] Le 4 février 2013, sur Mediapart, Philippe Corcuff explique pourquoi il quitte le NPA, un parti dans lequel « un pôle dogmatique », « archéo-bolchevik », occupe désormais trop de place.

[18] Philippe Poutou, candidat du NPA aux présidentielles de 2012, vient de ce groupe, bien implanté à Bordeaux.

Laguiller ait manqué d'ambition en ne créant pas un parti de masse, après son succès de 1995. Peu après, l'organisation trotskyste Socialisme par en bas et une minorité de la Gauche révolutionnaire rejoignaient la LCR [19].

Divine surprise pour la LCR : les élections présidentielles de 2002 et de 2007

Dopée par ces succès, en 2002 la LCR décide de présenter aux élections présidentielles un candidat issu de ses rangs [20]. Ce sera Olivier Besancenot, Alain Krivine ayant décidé de passer la main. Dans un premier temps, la faible notoriété d'Olivier Besancenot est un handicap. Mais sa spontanéité, sa fraîcheur, ses qualités de débatteur intéressent et séduisent, parfois au-delà du milieu traditionnel de l'extrême gauche. De plus, continuant à exercer le métier de facteur, il se distingue des autres candidats, professionnels de la politique [21]. Quelques jours avant la date du premier tour, les sondages annonçaient un bon score. Le 21 avril 2002, Olivier Besancenot obtient 4,25% des voix (1 210 562 voix), très au-dessus des 0,36% d'Alain Krivine en 1974. Arlette Laguiller ayant obtenu 5,72% des sufrages exprimés, ce sont deux candidats trotskystes qui devancent le candidat du PCF, Robert Hue, qui doit se contenter de 3,37%.

Ayant eu accès au fichier national des adhérent(e)s de 2003, la sociologue Florence Johsua a pu procéder à une radiographie précise de la LCR après cette campagne présidentielle [22]. Les enseignants sont toujours aussi nombreux, une constante pour ce courant politique, avec 23% des militants, le nombre des ouvriers reste modeste (7,1% des effectifs). En revanche, les employés sont en hausse, aussi nombreux que les enseignants, dont une cohorte importante de professionnels du spectacle et de l'information. Mais surtout, la chercheuse note un changement dans les références identitaires. Ainsi, seuls 54,5% des délégués au 15e congrès (30 octobre-2 novembre 2003) se considèrent comme « trotskystes ». Les autres sont plutôt « révolutionnaires », éloignés du schéma de la Révolution d'octobre (parti guide, omniscient) et plutôt attachés « aux mobilisations de masse, à l'auto-organisation, à la démocratie ». Florence Johsua parle de « fêlure », de militants qui ne sont plus assurés de leurs grilles de lecture [23]. La désintégration de l'URSS (en 1991) a certes semé un moins grand trouble chez des militants de tradition trotskyste [24] que chez ceux du PC. Il n'en

---

[19] Ces deux groupes de militants, faibles numériquement bien sûr, avaient des liens avec deux groupes trotskystes anglais, le Socialist Workers Party (SWP) pour le premier, The Militant pour le deuxième. Pour s'y retrouver dans le maquis des organisations se réclamant du trotskysme, voir Jean-Guillaume LANUQUE, « La nébuleuse trotskyste, ou le pullulement des micro-organisations », *Dissidences*, 6, avril 2009, p. 171-188.

[20] Entre 1968 et 2002, la LCR n'a été présente sous ses couleurs aux présidentielles que deux fois, en 1969 et 1974.

[21] Olivier Besancenot, licencié en Histoire, est représentatif de ces jeunes surdiplômés, pour certains insérés de manière précaire sur le marché du travail ou même déclassés.

[22] Florence JOHSUA, *De la LCR au NPA (1966-2009). Sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, Paris, 2011, thèse de sociologie sous la direction de Nonna Mayer.

[23] *Ibid.*, p. 378.

[24] Depuis les années trente, ils parlaient à propos de l'URSS « d'Etat ouvrier dégénéré, bureaucratique », mais d'Etat ouvrier malgré tout, dont il fallait défendre les acquis.

reste pas moins que l'ensemble du corpus théorico-politique rattaché à la révolution russe a été ébranlé.

Aux élections suivantes, régionales (21 et 28 mars 2004) et européennes (13 juin 2004), malgré l'unité réalisée par la LCR et LO, l'extrême gauche ne réalise pas semblable performance. Elle doit se contenter de 4 à 5% des suffrages exprimés aux régionales, avec des pointes de 6,57% en Picardie et de 6,61% en Limousin, et de 2,56% des suffrages exprimés aux européennes. Cependant, cette série d'élections décevantes est interrompue par la victoire du « non » au référendum sur le traité constitutionnel européen (54,87% des suffrages exprimés), le 29 mai 2005. Toutes les organisations d'extrême gauche ont milité ardemment pour le « non », aux côtés du PC et de minoritaires socialistes et écologistes, contre la majorité des socialistes et des verts. Certains, au sein de la LCR, voudraient prolonger la dynamique unitaire en promouvant une candidature unique à la gauche du PS pour les présidentielles à venir. C'est la poursuite de la fronde menée par Christian Picquet et sa tendance Unir [25]. Or, après une longue hésitation, les 24-25 juin 2006, une Conférence nationale de la LCR ratifie la candidature de Besancenot aux présidentielles de 2007, par 58% des votants. Picquet n'en démord pas : « Désigner Olivier Besancenot est une grave erreur politique. Un coup porté à l'espoir d'une candidature unitaire » [26]. Bien que la LCR apparaisse comme « diviseur » dans certains secteurs de la gauche radicale, la deuxième campagne d'Olivier Besancenot est de nouveau un succès. « Face à Bové, Buffet, Laguiller et Schivardi, le candidat de la LCR est le seul à émerger à la gauche de la gauche », titre *Libération* le 6 avril 2007. *Le Monde* renchérit, Sylvia Zappi note que la LCR « a ringardisé » Arlette Laguiller, dépassé le PC et imposé son candidat comme « l'avenir » de la gauche radicale [27]. Et en effet, Besancenot tire son épingle du jeu le 22 avril 2007 au premier tour des présidentielles, avec 4,1% des suffrages exprimés (et 280 000 voix de plus qu'en 2002) [28], devançant le « lambertiste » Schivardi (0,4%), Arlette Laguiller (1,3%), José Bové (1,3%) et Marie-George Buffet du PC (1,9%). Besancenot a réussi à « conserver jusqu'au premier tour les votes des jeunes – étudiants et salariés précarisés – qui affluaient dans ses meetings », remarque Sylvia Zappi [29]. Et Pierre Martin note « la reconfiguration de l'extrême gauche au profit de la LCR » [30].

Cette dernière remarque est confirmée par les législatives des 10 et 17 juin 2007 [31]. Partout les candidats de la LCR devancent ceux et celles de LO et du PT « lambertiste », comme Joël Lainé (5,83% à Aubusson dans la Creuse) ou Anne Leclerc (4,74% à

---

[25] Déjà lors des régionales et des européennes de 2004, Christian Picquet avait multiplié les critiques contre l'alliance exclusive avec LO.

[26] *In* Matthieu ECOFFIER, « Besancenot, candidat LCR en attendant mieux », *Libération*, 26 juin 2006.

[27] *Le Monde*, 15-16 avril 2007.

[28] Certes, il baisse un peu en pourcentage par rapport à 2002 (4,25%), mais il augmente en chiffres car le nombre de votants a été nettement plus important qu'en 2002.

[29] *Le Monde*, 24 avril 2007.

[30] *Commentaire*, 122, été 2008, p. 471.

[31] Pour un bilan complet, voir Jean-Paul SALLES, « Du nouveau pour l'extrême gauche du côté des élections ? La séquence électorale 1995-2008 », *Dissidences*, 6, avril 2009, p. 189-201.

Paris XIXe), mais sur les 492 candidats LCR, seuls 90 dépassent les 3% et doivent céder la première place à ceux et celles du PC, dont les candidats obtiennent en moyenne 4,29% des suffrages exprimés, avec des poussées plus importantes dans les fiefs et une vingtaine d'élus. Aux municipales des 9 et 16 mars 2008, la LCR présente ou soutient près de deux cents listes anticapitalistes, listes « LCR 100% à gauche » ou unitaires. Au final : 99 élus dont une cinquantaine de la LCR, parmi lesquels Michèle Ernis, réélue depuis 1983 à Saint-Etienne-du-Rouvray ou Christine Poupin, à Sotteville-lès-Rouen. Alain Laffont, figure historique de la LCR, « médecin des pauvres » [32], est élu à Clermont-Ferrand, avec trois de ses camarades, Francis Viguié à Montpellier, Gérard Prévost à Louviers ou Denis Seel à Foix.

Vers la création du NPA

Dopés par ces résultats et par l'arrivée de nouveaux adhérents [33], les dirigeants de la Ligue affirment leur volonté de construire « un nouveau parti radical et populaire, mi-guevariste, mi-libertaire », selon les mots d'Olivier Besancenot à l'université d'été de la LCR [34]. Les faits semblent lui donner raison. Cette volonté de tourner une page de l'histoire de la LCR, liée au trotskysme, incite des intellectuels, comme l'altermondialiste Raoul-Marc Jennar [35], à tenter l'aventure du nouveau parti révolutionnaire. Certains militants ouvriers aguerris même, comme le syndicaliste Jean-Claude Labranche, âgé de cinquante ans, membre de la direction de l'UD-CGT des Bouches-du-Rhône, franchissent le pas. Ces nouveaux adhérents, provenant de rives parfois très éloignées du trotskysme, sont rejoints par une nouvelle dissidence de LO. Dans une lettre ouverte, la Fraction de LO dite l'Etincelle, dit « chiche » à la création d'un nouveau parti [36]. Certes, ces militants sont moins nombreux que ceux de VDT, pas plus d'une trentaine, mais avec eux arrive un « historique » de LO, Jacques Morand. Cela témoigne de l'attractivité certaine de la LCR sur ses rivaux de LO. D'ailleurs, la direction de LO exclura ces militants lors du congrès de décembre 2008.

La popularité d'Olivier Besancenot est à son zénith. Selon un sondage BVA-Orange des 18-20 octobre 2007, 40% des personnes interrogées « souhaitent qu'il ait davantage d'influence dans la vie politique française » [37]. Un an plus tard, une enquête réalisée par Opinion Way révèle que 69% des sympathisants de gauche ont une bonne image de lui : il est « sympa », « proche des gens », « courageux » et « honnête », alors que 4% seulement des sondés se sentent proches de l'extrême gauche. Invité par Michel Drucker à l'émission « Vivement Dimanche » sur France 2, le 11 mai 2008, Olivier Besancenot fait forte impression : « Cela ne manqua ni d'allure, ni d'audace.

---

[32] Voir son portrait dans Jean-Paul SALLES, « Du nouveau pour l'extrême gauche… », *op. cit.*, p. 302, note 8.

[33] Interrogés par les journalistes, les dirigeants de la LCR parlent de 1 200 ou même de 2 000 adhésions supplémentaires (*Le Monde*, 8-9 juillet 2007), chiffres sans doute exagérés car au 17e congrès de la LCR, le nombre des militants, en janvier 2008, était de 3 100.

[34] *Le Monde*, 28 août 2007.

[35] Voir François COUSTAL, *L'incroyable histoire du NPA*, Paris, Demopolis, 2009, p. 87-88.

[36] *Le Monde*, 3 novembre 2007.

[37] *L'Express*, 25 octobre 2007 ; *Le Monde*, 4-5 novembre 2007.

Ni de générosité », remarque Dominique Dhombres [38]. Mais cette médiatisation exacerbée, cette personnalisation aussi autour de Besancenot, mécontentent des militants anciens. Ils s'irritent de voir que la LCR est désormais « le parti d'Olivier ». Et ils ne croient pas en la possibilité de construire le parti « par le bas », comme ce militant LCR de Beauvais, Guy Platel, ingénieur informatique à la retraite [39]. Comme Christian Picquet, il voudrait que son parti privilégie les alliances à gauche de la gauche. La « dépermanentisation » de Picquet par la direction, en mars 2008, vécue comme une sanction politique, contribue à élargir le fossé entre la direction de la LCR et ses opposants [40]. Mais le processus est lancé. Au 17e congrès de la LCR, à Saint-Denis, les 24-27 janvier 2008, c'est à une majorité de 83% qu'il est décidé de créer un « nouveau parti anticapitaliste, indépendant du système politique institutionnel et voulant une transformation révolutionnaire de la société ». La minorité de Picquet est réduite à 13,9%, contre 26% en 2006 [41]. La sociologue Florence Johsua, alors doctorante au CEVIPOF, confirme l'arrivée de ces nouveaux militants, jeunes, « primo-militants », sans formation ni culture politique, souvent en contrat précaire (CDD, intérim ou stage), jeunes actifs déclassés qui s'identifient à Olivier Besancenot [42].

La mécanique ira à son terme. Le 5 février 2009, le 18e congrès décide l'auto-dissolution de la LCR et le congrès de fondation du NPA se tient les 6, 7 et 8 février 2009. Si l'on en croit les chiffres donnés par l'organisation elle-même, les militants sont au nombre de 9 123 répartis en 476 comités. Les défis sont nombreux. Ainsi le nouveau parti va devoir trouver un mode de fonctionnement et un langage adapté à ces nouveaux militants. Par exemple, l'organisation de base n'est plus la « cellule » mais le « comité » ; le CC cède la place à la DPN (direction politique nationale) et le bureau politique, au comité exécutif. Tirant les leçons du passé, les statuts provisoires du NPA [43] affirment la volonté de « rompre avec les logiques de parti élitiste au rythme impossible à suivre » (p. 16) et précise même « que chacun participera aux activités et aux réunions du parti dans la mesure de ses disponiblités » (p. 13). Une véritable révolution par rapport à l'activisme de la LCR [44]. Témoignant de l'inquiétude de certains milieux face au surgissement de ce pôle de radicalité, la revue économique *Challenges* consacre sa « une » à Besancenot et dix pages au nouveau parti [45]. « Délirantes », « ruineuses », « irréalistes » sont les propositions du nouveau parti

[38] *Le Monde*, 13 mai 2008.

[39] Interrogé par Sylvia ZAPPI, « Le parti d'Olivier efface la vieille LCR », *Le Monde*, 9 octobre 2007.

[40] Christian Picquet est journaliste à *Rouge* depuis plus de vingt-cinq ans. Il se bat depuis plusieurs années contre ce qu'il appelle le cours sectaire de la LCR. Le titre de l'article du *Monde* n'est pas tendre pour la Ligue : « La direction de la LCR licencie son principal opposant politique », 28 mars 2008.

[41] Chritian Picquet quitte la LCR peu après, avec ses camarades de la Gauche unitaire, nouveau nom de sa tendance. Avec le PC et le parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon, elle sera l'une des trois organisations fondatrices du Front de gauche.

[42] Entretien avec Florence Johsua réalisé par Sylvia Zappi, *Le Monde*, 24-25 août 2008.

[43] NPA, *Textes fondateurs*, brochure, 2009.

[44] Voir Jean-Paul SALLES, « Du nouveau pour l'extrême gauche… », *op. cit.*, note 8, « Des militants « exemplaires », la fin du dilettantisme », p. 79-81.

[45] *Challenges*, 154, 5-11 février 2009.

qui prend la suite de « l'archaïque LCR ». Présentant quelques dirigeants sous le titre « Les hommes de l'ombre » et évoquant « le noyautage des syndicats », la publication n'évite pas les anciens poncifs. Pour elle, comme l'indique le titre sous sa photo en « une », Besancenot est « l'homme sans solution ».

La mécanique grippée

Bien vite, des signes témoignent de la difficulté qu'il y a à amalgamer « anciens » et « modernes ». Ainsi, Aïssa, jeune militante du XXe arrondissement de Paris, fille d'un couple guinéen-française, interrogée par Florence Johsua, se dit « agacée par les « vieux », militants bardés de références politiques et intellectuelles : « il y a ceux qui les ont et ceux qui ne les ont pas », regrette-t-elle [46].

Très peu de temps après le congrès de fondation réussi, les critiques fusent, émanant des militants de L'Appel et la Pioche. Ce collectif de salariés et de précaires, dont l'animatrice la plus connue était Leila Chaïbi, s'était fait connaître avant son adhésion au NPA, par ses modes d'action nouveaux, l'organisation de pique-niques dans les supermarchés par exemple [47]. Parmi les reproches exprimés, ils trouvent qu'il y a trop d'anciens de la LCR parmi les têtes de listes pour les européennes du 7 juin 2009. En effet, Myriam Martin dirige la liste du Sud-Ouest et Christine Poupin, celle du Nord-Ouest, Omar Slaouti celle d'Ile-de-France, mais Raoul Jennar conduit celle du Sud-Est et Laurence de Bouard, cadre-infirmier, en tête de la lutte victorieuse pour la sauvegarde de l'hôpital de Carhaix celle de l'Ouest. Ils regrettent aussi que l'exécutif ait été désigné sans appel à candidature : « C'est l'ancienne LCR et les gens qu'ils placent qui sont dans la direction. On a raté le coche de la démocratie », déplore un des animateurs du collectif. Ces militants non convaincus par les promesses de la direction quitteront le NPA pour le Front de gauche deux ans plus tard (mars 2011) [48].

Mais la crise la plus grave reste à venir. Momentanément, le NPA ne se sort pas trop mal de sa première participation à des élections. Aux européennes du 7 juin 2009, confronté aux listes du Front de gauche, il obtient 4,8% des voix, le Front de gauche 6,05%. Dans l'Est, la liste NPA, conduite par Yvan Zimmermann, ouvrier PSA à Mulhouse, devance avec 5,65% celle du FG, 3,89%. De même, le NPA est devant le FG dans l'Ouest (5,13% et 4,58%). Mais dans les cinq autres circonscriptions de l'Hexagone, le NPA est dépassé par le FG, comme en Ile-de-France (FG : 6,32% et NPA : 3,46%), parfois largement, comme dans le Sud-Ouest (FG : 8,15%, NPA : 5,61%). Il est vrai que dans cette dernière circonscription, Jean-Luc Mélenchon est tête de liste. Il sera élu député européen avec trois autres membres du FG, alors que le NPA n'a aucun élu. Le NPA continue son cavalier seul aux régionales des 14 et 21 mars 2010. Cette fois-ci, les abstentions étant considérables, son résultat est très modeste, 477 840 voix soit 2,5% des suffrages exprimés, ramenant le parti à des scores « d'avant Besancenot » ! *A contrario*, le FG obtient 1 156 962 voix (5,94%) et plusieurs élus, dont Christian Picquet de la Gauche unitaire, ancien de la LCR, tête de liste FG en Midi-

[46] Florence JOSHUA, *op. cit.*, p. 506.

[47] *Le Monde*, 27 mars 2009.

[48] Dans leur déclaration de rupture avec le NPA, datée du 5 mars 2011, ils disent également ne pas supporter « l'éparpillement irresponsable de la vraie gauche » et annoncent leur ralliement au Front de gauche, premier pas vers le rassemblement des forces hostiles au social-libéralisme.

Pyrénées. Il n'a pas « l'accent du Midi », c'est « un gars de Paris », mais en meeting à Carmaux, il a su parler du « grand Jaurès » et affirmer son respect pour la tradition ouvrière [49]. Au lendemain de ces élections, au sein même du NPA, de nombreuses voix déplorent que le parti ait « délivré un message diviseur ». De plus, en refusant *a priori* toute responsabilité dans les futurs exécutifs, regrettent les censeurs, le parti se rend inaudible : « les élections ne sont pas qu'une tribune où le parti se limiterait à un discours de syndicat rouge » [50].

Mais le véritable séisme est provoqué par la décision du comité d'Avignon du NPA de présenter une jeune femme voilée, Ilhem Moussaïd aux régionales en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Pourtant, en 2004, si on en croit son témoignage, Hanane qui se déclare « islamo-gauchiste et fière de l'être », expliquait que la cellule de Saint-Denis de la LCR avait refusé son adhésion à cause de son voile [51]. Une autre attitude a prévalu au NPA à Avignon en 2009. Le fait d'être croyant ne doit pas empêcher l'adhésion au NPA, un parti qui a l'ambition « de fédérer des milieux d'horizons complètement différents : des syndicalistes, des intérimaires, des ouvriers, des précaires, des militants de quartiers populaires » [52]. Mais les militants du Vaucluse sont allés plus loin. Contre l'avis d'une forte minorité, ils ont choisi de présenter aux élections une militante portant le foulard [53]. Or, écrivent des militants parisiens : « Choisir une femme voilée, c'est obscurcir le message que nous souhaitons diffuser... Le foulard n'est pas un vêtement comme un autre. Il faut en faire reculer le port » [54]. *A contrario*, d'autres militants, emmenés par une dirigeante historique de la LCR, Catherine Samary, pensent que cette candidature, montrant la diversité des cheminements vers le parti, est un atout : « on peut afficher sa foi et être féministe, laïque et anticapitaliste » [55]. Le « vieux » militant Jacques Fortin, membre du Comité NPA du Vaucluse – il a été candidat de la LC aux législatives de 1973 et le sera de nouveau à celles de 2012 –, ne voit pas lui non plus d'obstacle à l'adhésion de personnes ayant une foi religieuse, mais il ne croit pas qu'une personne « portant un signe public d'appartenance soit très bien placée pour représenter non pas un parti « laïc » mais un parti émancipateur » [56]. Celui qui fut présenté longtemps comme le bras droit de Besancenot, Pierre-François

---

[49] Sylvia Zappi, « Opération séduction d'un ancien trotskyste auprès des communistes du Tarn », *Le Monde*, 7-8 février 2010.

[50] Sylvia Zappi, « Le NPA ébranlé par son échec aux élections régionales », *Le Monde*, 3 avril 2010.

[51] *In* Ismahane Chouder, Malika Latrèche, Pierre Tevanian, *Les filles voilées parlent*, Paris, La Fabrique, 2008.

[52] Olivier Besancenot interrogé par Jean-François Achilli et Françoise Fressoz, *Le Monde*, 12 février 2010.

[53] D'après les statuts provisoires du NPA, *op. cit.*, pour qu'une candidature soit valable, il suffit qu'elle soit validée « par les instances de base de la circonscription concernée », le candidat s'engageant à défendre les idées et propositions du parti, p. 17.

[54] Texte paru dans *TEAN*, 48, 25 mars 2010, p. 11, signé par Josette Trat, Hélène Adam, Ingrid Hayes, Guillaume Liégeard, militant(e)s parisien(ne)s, les deux derniers membres du CE.

[55] *TEAN*, 50, 8 avril 2010, p. 11.

[56] Mail du 22 février 2010, envoyé à ses ami(e)s par J. Fortin. Merci à l'une d'elles, Simone Grange, de m'avoir réexpédié ce mail.

Grond, a la même position : comment imaginer qu'un parti ultra-laïque et féministe puisse être représenté publiquement par une femme qui porte le voile [57] ?

Ne se sentant désormais plus à l'aise au NPA – « Nous avions cru que les exploités, les prolétaires, les classes populaires étaient les bienvenus. Ce n'est pas tout à fait le cas pour toutes et tous » [58] –, Ilhem Moussaïd et ses amis décident de quitter le parti en novembre 2010, portant un coup à l'ambition qu'avait le NPA de s'implanter dans les quartiers populaires. Cette candidature a entraîné le désarroi de plusieurs militantes féministes. *Le Monde* du 16 avril 2010 parle d'une quinzaine de lettres de démission reçues au local national du NPA et de plusieurs féministes décidées à quitter le NPA si le prochain congrès ne clarifie pas sa position [59]. Le bilan dressé au 1er congrès du NPA tenu à Montreuil, les 12 et 13 février 2011, est amer : les effectifs ont été réduits de moitié en deux ans. Et l'hémorragie continue. Fabien Engelmann, jeune délégué CGT des agents territoriaux de la mairie de Nilvange (Moselle), qui figurait sur la liste du NPA aux régionales dans l'Est, quitte le NPA et rallie le Front national : « Voir cette fille arborer un symbole de l'oppression féminine m'a semblé complètement fou. Les amis que j'avais recrutés sur ma liste m'ont dit : Fabien, on s'en va » [60].

Présidentielles et législatives de 2012

Après cette séquence électorale intense, l'année 2011 est très vite occupée par la préparation de l'élection présidentielle de 2012. Au NPA, des militants se font entendre pour que le parti s'entende avec le reste de la gauche de la gauche pour présenter un candidat commun. Ils forment bientôt la tendance Gauche anticapitaliste (GA). Mais une majorité, derrière Olivier Besancenot et Alain Krivine, refuse cette perspective, estimant que le programme et la stratégie du Front de gauche présentent trop d'ambigüité par rapport à un PS définitivement converti au social-libéralisme.

Or Besancenot, candidat efficace lors des deux dernières élections présidentielles, annonce son intention de ne pas se représenter, refusant de devenir « le porte-parole à vie » de son courant politique. Dans une lettre à ses camarades, il écrit : « Je ne veux pas avoir le sentiment de faire partie du personnel politique traditionnel aux yeux du large public, qu'à notre mesure nous influençons depuis quelques années. Le fait de mener une activité professionnelle à la Poste – activité que je n'ai jamais lâchée – n'est pas, sur le long terme, un sérum assez puissant pour contrecarrer la dynamique consensuelle qu'impose la joute électorale et médiatique à répétition. Le jeune travailleur parti à l'assaut de la politique en 2002 est inéluctablement devenu, en 2007, celui qui fait de la politique tout en continuant à travailler et probablement quelqu'un qui fait de la politique tout court en 2012. Militant je suis, militant je veux rester. Me libérer de cette contradiction est la meilleure garantie, pour moi, de continuer à porter le combat du NPA sur la scène publique, mais différemment » [61].

---

[57] *Libération*, 4 mai 2010.

[58] *Le Monde*, 28-29 novembre 2010.

[59] Caroline Fourest fait dans la dérision, qualifiant le NPA de Nouveau parti antiféministe, *in Le Monde*, 6 février 2010.

[60] Interrogé par Nicolas Bastuck, correspondant régional, *Le Monde*, 25 février 2011.

[61] Lettre du 4 mai 2011. Je remercie Franck Gaudichaud de m'avoir communiqué cette lettre qui va à contre-courant de la manière habituelle de faire de la politique.

Cette décision permet de déblayer le terrain pour Jean-Luc Mélenchon. Jusqu'ici, les sondages le donnaient à égalité avec Besancenot (de l'ordre de 4 à 5% chacun). Les observateurs de la vie politique, par exemple Gaël Sliman (BVA) ou Jérôme Fourquet (IFOP), notent « l'extraordinaire nouvelle pour Mélenchon », « ça va faire de la place pour lui » [62]. Au début du mois de juin 2011, une majorité de militants du PC décide de le soutenir. Le candidat que certains communistes lui avaient un moment opposé, André Chassaigne, est finalement mis en minorité. La campagne efficace, dynamique, de Mélenchon, ponctuée par d'importants meetings tenus en plein air, à Paris – place de la Bastille, le 18 mars 2012, il réunit plus de 100 000 personnes – comme en province, accentue le mouvement de séduction.

On apprend que des dirigeants importants du NPA, Hélène Adam, Pierre-François Grond, Myriam Martin, appellent à voter Mélenchon alors même que leur parti a son propre candidat [63]. Leurs camarades, enfin ceux qui avaient accepté de se lancer sur les routes pour obtenir les parrainages, avaient réussi *in extremis* à réunir les cinq cents précieux paraphes pour Philippe Poutou. Celui-ci, ouvrier chez Ford à Blanquefort, dans l'agglomération de Bordeaux, militant syndical aguerri, a participé à des luttes importantes pour la sauvegarde de l'emploi dans son entreprise. Mais cet ancien de la LCR (et de LO) ne maîtrisait pas au début de sa campagne les codes du combat politique à l'ère de la télévision. Sa participation à l'émission de Laurent Ruquier, « On n'est pas couché », le 29 octobre 2011, a des allures de déroute, amplifiant le mouvement de recul d'un certain nombre de ses camarades du NPA nostalgiques du brio de Besancenot [64]. Mais, contre toute attente, après ce début de campagne difficultueux, rivé par les sondages à 0,50% d'intentions de vote, le candidat Poutou va se révéler dans les derniers jours précédant le vote. C'est au cours de l'émission « Des paroles et des actes », l'émission politique phare de France 2, que le « candidat ouvrier » crève l'écran, le 11 avril 2012, à dix jours du premier tour. Il reconnaît, face aux professionnels du journalisme médusés qu'il n'est pas à l'aise sur les plateaux de télévision. Cet exercice solitaire lui pèse : « Je n'ai pas l'habitude d'être seul. On arrive chez le patron en groupe, on séquestre en groupe ! ». Cette affirmation tranquille de l'insolence ouvrière séduit, malgré la tentative, à chaud, de Franz-Olivier Giesbert de casser l'effet Poutou » : « Philippe Poutou, ah ! Philippe Poutou..., c'est un type extrêmement sympathique, totalement baba cool ! D'ailleurs j'ai plein de copains comme ça, on passe de bonnes journées ensemble, on bouffe des sardines à Marseille... Mais il ne connaît absolument rien de ses dossiers, il ne sait pas du tout de quoi il parle, et il a le programme le plus dingue ! » [65]. *A contrario*, la spécialiste télévision du *Monde*, Isabelle Talès note qu'au cours de cette émission le capital

[62] *Le Monde*, 14 mai 2011.

[63] *Libération*, 22 mars 2012.

[64] Ainsi Alain Laffont, interrogé par Eric Dupin, trouve Philippe Poutou si mauvais en début de campagne qu'il pronostique un score de 0,4% et ne se sent pas du tout motivé pour le soutenir (Eric DUPIN, *La victoire empoisonnée*, Paris, Seuil, 2012, p. 76).

[65] Voir en page 20 du *Monde*, 18 mai 2012, l'enquête de Florence Aubenas, Raphaëlle Bacqué, Ariane Chemin, et l'article de Raphaëlle Bacqué intitulé « Philippe Poutou, novice des plateaux télé, transforme sa gaucherie en atout », *Le Monde*, 13 avril 2012.

de sympathie du candidat anticapitaliste a prospéré de minute en minute [66]. Poutou avait commencé sa contre-attaque en janvier 2012 en publiant un petit livre au titre significatif *Un ouvrier c'est fait pour fermer sa gueule !*, aux éditions Textuel.

Au soir du premier tour (22 avril 2012), avec 11,10% des voix, Mélenchon devance nettement Poutou (1,15%) et Nathalie Arthaud, candidate de LO (0,56%). Si la moyenne de Mélenchon recouvre des disparités entre ses points forts et ses points faibles (exemple : la Seine-Saint-Denis avec près de 17% et l'Alsace avec 7,3%), les chiffres des deux candidats d'extrême gauche sont uniformes sur tout le territoire, Poutou devançant toujours Arthaud, sauf en Guadeloupe [67]. Aux élections législatives qui suivent (premier tour : 10 juin 2012), les candidats du NPA ou soutenus par lui sont présents dans 370 circonscriptions (sur 577). Les résultats sont modestes, seuls 24 candidats obtenant plus de 1% des voix. L'extrême gauche n'obtient que 1% des voix au total alors qu'elle avait obtenu 3,41% en 2007. Seul Alain Laffont recueille 5,50% des voix dans la 1re circonscription du Puy-de-Dôme, en progrès par rapport à 2007 ! Et dans la 3e de Haute-Vienne, Daniel Clérembaux, conseiller municipal NPA de Limoges, obtient 8,33% des voix. Exception locale, il était soutenu par le FG, dans le cadre de l'alliance « Limousin terre de gauche ».

Malgré tout, la direction du NPA tire un bilan positif de cette séquence électorale. D'une part, la présentation de Poutou, « ce candidat pas comme les autres », cet ouvrier appelant à ne pas « fermer sa gueule », a permis à beaucoup de travailleurs de s'identifier à lui et de ressentir de la fierté [68]. D'autre part, se situant dans la logique de la lettre de Besancenot à ses camarades, le NPA relance son appel à la mobilisation : « Nous ne disons pas : « Votez pour nous et ça va changer ». A tous ceux à qui on s'adresse nous disons : « Battons-nous ensemble, organisons-nous pour y parvenir, faisons nous-mêmes de la politique » » [69]. L'éditorialiste de *Tout est à nous* appelle, après l'élection de François Hollande, à refuser « la soumission aux banques et aux grands patrons, à la dette, en s'appuyant sur une mobilisation d'ensemble de toutes les victimes de la crise » [70]. Cet optimisme de commande ne convainc pas ses camarades de la Gauche anticapitaliste (GA) qui annoncent leur départ du NPA pour le FG le 8 juillet 2012. Perte importante, numériquement et qualitativement pour le parti, certains de ces militants faisant partie de la génération fondatrice de la LCR. C'est donc dans une ambiance morose que se tient le 2e congrès du NPA en janvier 2013. Il a été précédé lui aussi de débats, les militants se répartissant en quatre tendances. Mais outre la faible participation des militants aux débats et au vote (seulement 1 600 votants sur 2 500 militants), la majorité (autour de Besancenot, Poutou, Krivine) ne recueille que 51%

---

[66] *Le Monde*, 13 avril 2012, C'est tout vu ! Chronique télé par I. Talès.

[67] Pour une analyse plus détaillée des résultats, voir Jean-Paul SALLES, « Une extrême gauche réduite à l'état gazeux ? Le moment électoral 2012 à gauche de la gauche », *Dissidences*, revue électronique, 4, automne 2012.

[68] Isabelle UFFERTE, « Les acquis d'une campagne anticapitaliste », *Anticapitalistes !*, mensuel du NPA de Gironde, 27, mai 2012, p. 7.

[69] *Ibid.*

[70] *TEAN*, 148, 10 mai 2011, p. 1-2, sous le titre : « Sarkozy viré. Construisons l'opposition de gauche à Hollande ».

des voix. Les « divergences perdurent », titre *Le Monde* [71], et certains craignent que le NPA persiste dans son isolement [72].

Conclusion

Après quatre ans d'existence, les espoirs que beaucoup mettaient dans le NPA n'ont pas été tenus. Son influence électorale s'est réduite et le nombre de ses militants a été divisé par quatre : de près de 10 000 à 2 500. Les « frères ennemis » de LO en font le constat cruel : « Si c'était pour se retrouver à la fin entre anciens de la LCR, cela ne valait pas la peine de jeter aux orties le programme et l'héritage du trotskysme, et ce dans une période de crise où il est vital de porter bien haut le drapeau du communisme. Car il advient finalement que, vu ce qu'il en reste, le NPA d'aujourd'hui, c'est la LCR d'hier ... le « communisme » de son nom en moins » [73]. La LCR a été longtemps dans la proclamation, le propagandisme, n'ayant véritablement d'influence de masse que dans la jeunesse scolarisée. Avec les campagnes présidentielles de 2002 et 2007, elle pèse désormais électoralement. Sa volonté de transcroître en un véritable parti populaire, le NPA, est donc compréhensible. Ce que les dirigeants n'avaient pas su ou voulu mesurer, c'est que ces succès étaient dus en grande partie à la personnalité d'Olivier Besancenot. Denis Pingaud avait bien noté, lui, l'« effet Besancenot », titre de son livre paru au Seuil. Il y eut donc une véritable « génération Besancenot », comme il y eut, à un degré moindre, une « génération Krivine » après les présidentielles de 1969. Donc, quand Besancenot renonce à défendre les couleurs de son parti en 2012, beaucoup de nouveaux adhérents sont en désarroi, d'autant que « le cours isolationniste » du NPA par rapport au FG apparaît comme sectaire. De plus, les nouveaux adhérents, très divers, beurs des quartiers, jeunes activistes, mais aussi prolétaires enracinés dans le mouvement ouvrier traditionnel, ne comprennent pas toujours leurs préoccupations respectives. Ils quittent le NPA aussi vite qu'ils étaient venus. Cette situation n'est pas sans rappeler la crise qui a frappé la LCR à la fin des années soixante-dix : « Vers un éclatement tous azimuts », titrions-nous le chapitre que nous lui avons consacré dans notre thèse [74]. Mais cette fois-ci, le NPA/LCR semble touché au cœur, des « militants aguerris », anciens, ont quitté un parti à qui ils reprochent d'être devenu « le diviseur » de la gauche de la gauche.

La fragile majorité issue du dernier congrès, « la LCR canal historique », comme l'appelle plaisamment Jacques Fortin sur son blog, prendra-t-elle le dessus, ou les minorités trotskystes venues de LO [75] ou du POI « lambertiste » [76] mèneront-elles à

---

[71] Titre de l'article de Raphaëlle Besse Desmoulières, *Le Monde*, 5 février 2013.

[72] Ainsi Samy Johsua, militant de la GA, dans une tribune publiée sur Mediapart, datée du 16 décembre 2012.

[73] « Trois ans après sa fondation, où en est le NPA ? », *Lutte de classe*, 145, juillet-août 2012, p. 22.

[74] Jean-Paul SALLES, *op. cit*., p. 333, note 8.

[75] Plusieurs militants venus de LO se retrouvent dans la plateforme Y qui a obtenu 32% des voix au 2e congrès.

[76] Les militants venus du POI « lambertiste », regroupés dans la tendance Claire (Pour le Communisme, la lutte auto-organisée, internationaliste et révolutionnaire), sont dans la

bien leur projet, qui est de construire « un parti bolchevique-léniniste », schéma avec lequel le NPA avait voulu rompre[77] ?

plateforme Z, leur influence étant passée de 3,5% à 9% au 2e congrès. Voir « Congrès national. Le NPA en débat », *TEAN*, 180, 31 janvier 2013, p. 10.

[77] Cyrille Rougier notait déjà dans son Master 2, en 2006, la difficile coexistence de militants de traditions différentes après l'arrivée dans les rangs de la LCR bordelaise d'un nombre important de militants issus de LO, ceux de VDT. Voir le résumé de son travail dans son article : « La confrontation des habitus militants au sein de la LCR Gironde. Enjeux et luttes symboliques pour la légitimité des modes d'engagement », *Dissidences*, 6, avril 2009, p. 120-133.

Lutte ouvrière, monolithe du trotskysme ?

Jean-Guillaume Lanuque, Pierre Lévy [1]

Si les trotskysmes français ont fait depuis maintenant quatre décennies l'objet de nombreuses investigations autres que journalistiques, on peut sans conteste dire du courant représenté par Lutte ouvrière (désormais abrégée en LO) qu'il reste un continent noir de la recherche. La lecture de plusieurs ouvrages abordant l'histoire de l'organisation permet en effet de rassembler un florilège d'erreurs et de contresens assez impressionnants, tandis que les travaux universitaires sur le sujet demeurent isolés [2]. On peut trouver à cela plusieurs explications convergentes : une culture de la discrétion, liée au souci de bâtir un parti révolutionnaire efficace ; l'absence de versement des archives internes ouvrant à un accès public [3] ; la quasi-inexistence de figures d'anciens militants ayant eu des parcours susceptibles d'intéresser les médias, tels Lionel Jospin ou Edwy Plenel [4] (le cas d'un Thierry Jonquet, écrivain de polar reconnu, qui avait évoqué ses souvenirs dans *Rouge c'est la vie* [5], ou de Gérard Delteil, compagnon de route, auteur de livres policiers et longtemps animateur

[1] Merci à Jean-Paul Salles, Christian Beuvain, Vincent Chambarlhac et Julien Hage, pour leur fine relecture.

[2] Voir la bibliographie réalisée par le collectif Dissidences : http://revuesshs.u-bourgogne.fr/dissidences/document.php?id=587, en complément à *Dissidences*, 6, *Trotskysmes en France*, Latresne, Le Bord de l'eau, avril 2009.

[3] A la différence du CCI du POI, qui dépose au moins une partie de ses archives au CERMTRI, le centre qu'il a créé, et de feu la LCR, qui a déposé les siennes à la BDIC de Nanterre.

[4] Dans le cadre du travail pour le Dictionnaire Maitron, la position de LO fut d'abord de refuser pour l'essentiel de collaborer à la rédaction de notices de militants, suivant l'argument du collectif qui prime sur l'individu, avant un infléchissement certain vers davantage d'ouverture.

[5] Thierry Jonquet, *Rouge c'est la vie*, Paris, Seuil, 1998.

des débats autour du polar à la fête de LO, restent marginaux) [6]. Pourtant, LO incarne un courant qui se revendique trotskyste singulier et original, méritant un éclairage d'autant plus nécessaire qu'elle est, de l'extrême gauche, l'organisation qui est la mieux représentée au sein des institutions politiques de la Ve République. Son histoire, scandée par des mues successives, a ceci de particulier qu'elle doit nécessairement être accompagnée de développements sur son corpus idéologique, ainsi que sur ses caractéristiques organisationnelles et militantes, qui demeurent d'une grande stabilité, tout en fondant l'identité de l'organisation.

1939-1968 : une organisation à éclipses

Lutte ouvrière est le nom usuel de l'Union communiste (trotskyste), qui est à l'origine celui de son journal hebdomadaire, publié depuis 1968. Mais la genèse de ce courant trotskyste remonte en fait à la fin des années trente [7]. C'est au tout début de la seconde guerre mondiale, le 1er septembre 1939, qu'un militant trotskyste d'origine roumaine, David Korner alias Barta (1914-1976), forme son propre groupe, qui se différencie de la IVe Internationale officielle et ne comporte au départ que deux couples (les Korner et les Ramboz). Une brève publication, *L'Ouvrier*, voit le jour à la fin de l'année, et Barta rédige surtout fin 1940 une brochure fondatrice, *La Lutte contre la deuxième guerre impérialiste mondiale*. Il y réaffirme les fondements d'un internationalisme prolétarien, qui fait de la transformation de la guerre impérialiste en guerre civile l'objectif central ; dans ce cadre, il convient d'aider à redonner au prolétariat confiance en sa force, sans la disperser vers une résistance considérée comme inféodée à la bourgeoisie [8]. Comme l'écrit R. Barcia, durant la guerre, « [l]'activité des camarades de *Lutte de classes* consistait surtout à faire lire ces ouvrages [Marx, Lénine] et à organiser des cours politiques, des cercles de discussion » [9].

Ce noyau devient le Groupe communiste (IVe Internationale) en octobre 1942, qui commence la publication régulière de *La Lutte de classes* (titre qui est aujourd'hui, sans le « s » final, celui de la revue théorique de LO), puis l'Union communiste (IVe Internationale) deux ans plus tard, avec des effectifs compris entre dix et vingt

---

[6] Cette absence singulière renvoie à la défiance de l'organisation à l'égard de toutes les personnalités un tant soit peu singulières. Ainsi, la romancière Anne Rochefort, un temps proche de l'organisation, célèbre pour le roman *Les Petits enfants du siècle* (1969), était assignée à un stand de vente de babioles à la fête de LO dans les années soixante-dix. Aujourd'hui, le scientifique de renommée internationale, Marc Peschanski est la seule figure intellectuelle médiatique de l'organisation. Il a publié des tribunes libres dans la presse, notamment dans *Le Monde*.

[7] Sur cette première Union communiste, les travaux du Groupe d'études trotskystes, créé par Richard Moyon, ancien militant de LO, sont incontournables. Voir en particulier *La Lutte de classes, tome I : octobre 1942-juillet 1945*, Paris, La Brèche, 1992 ; *La Lutte de classes et La Voix des travailleurs, tome II : septembre 1945-mai 1947*, Paris, La Brèche, 1996 ; *La Voix des travailleurs, tome III : Sélection de textes parus entre le 20 septembre 1947 et le 30 mars 1950*, Paris, La Brèche, 1995.

[8] Voir Jacqueline PLUET-DESPATIN, *Les trotskistes et la guerre. 1940-1944*, Paris, Anthropos, 1980.

[9] Robert BARCIA (avec Christophe BOURSEILLER), *La véritable histoire de Lutte ouvrière*, Paris, Denoël, 2003, p. 98.

militants ; l'un d'entre eux, Mathieu Bucholz, aurait d'ailleurs été assassiné par des membres du PCF [10]. Considérant le parti ouvrier internationaliste, la principale organisation trotskyste française d'alors, comme sociale-patriote, il est logique que l'Union communiste (UC) reste en dehors de l'unification des deux autres groupes trotskystes avec celui-ci au sein du parti communiste internationaliste-section française de la IVe Internationale (PCI-SFQI) en 1944. Des discussions seront reprises par la suite, mais aux yeux de Barta, le PCI présente la tare d'avoir une politique petite-bourgeoise, tout comme la IVe Internationale depuis 1940 [11]. C'est d'ailleurs une querelle de légitimité avec le PCI qui conduit l'UC à abandonner la parenthèse (IVe Internationale) pour celle de (trotskyste). Le groupe qui se solidifie alors porte un projet indissolublement politique et organisationnel tout à fait singulier. Le cœur du répertoire qui se met en place, c'est le bulletin d'entreprise tourné vers le prolétariat, et le travail de contacts qu'il implique.

A compter d'octobre 1945, l'UC publie un bulletin inter-usines, *La Voix des travailleurs*, en alternance avec *La Lutte de classes*. Cessant de paraître en avril 1946, il reprend en mai 1947, dans le même temps où *La Lutte de classes* s'interrompt, sous le nom de *La Voix des travailleurs de chez Renault*, qui reflète l'implantation modeste mais réelle au sein de la Régie. En avril 1947, une grève chez Renault-Billancourt débute à l'initiative d'un militant de l'UC, Pierre Bois (1922-2002), avec l'espoir d'amorcer un processus de grève générale. C'est là un épisode majeur de la geste de ce courant qui se revendique du trotskysme, d'autant qu'il contribua à l'éviction des ministres communistes du gouvernement de Paul Ramadier. L'UC confirmera son implantation dans l'usine avec la formation de son propre syndicat, le syndicat démocratique Renault (SDR), à partir du comité de grève originel, qui parviendra à recueillir 1 283 voix et à faire élire sept représentants sur cent trente-deux aux élections professionnelles de juin 1949, parmi lesquels Pierre Bois [12]. L'UC ne parvient cependant plus à publier *La Voix des travailleurs* (son nouveau nom depuis octobre 1947), qui ne dépasse pratiquement pas le mois de mai 1948, ni *La Lutte de classes*, qui connaît un sursaut éphémère entre février et avril 1949, du fait de cet

[10] Voir sa notice dans le Dictionnaire Maitron, rédigée par Jean-Pierre Bigare. On retiendra que ce courant présente la particularité d'avoir un de ses membres tué après la fin de la guerre en France.

[11] LO suit une ligne de démarcation identique en reprenant le même type de relecture concernant la genèse de la IVe Internationale du vivant même de Trotsky : à ses yeux, ce sont surtout les militants de la IIIe Internationale, échappant au stalinisme, qui devaient former ceux de la nouvelle Internationale ; cette possibilité ne s'étant pas réalisée, la surreprésentation de militants d'origine sociale-démocrate et intellectuelle tend à conclure à une illégitimité implicite de la IVe réellement existante, expliquant son « suivisme » ultérieur à l'égard de tendances seulement conjoncturelles et justifiant par là-même la rupture de Barta avec les groupes issus de cette dernière (voir la brochure des exposés du Cercle Léon Trotsky, « 50 ans après la fondation de la IVe Internationale. Quelles perspectives pour les militants révolutionnaires internationalistes ? », 30 septembre 1988).

[12] Sur le SDR, voir l'article de John BULAITIS, « A propos du syndicat démocratique Renault. Une tentative de bilan », *Dissidences-BLEMR*, 14-15, octobre 2003-janvier 2004. Consulter également Philippe FALLACHON, « Les grèves de la régie Renault en 1947 », *Le Mouvement social*, 1972, p. 111-142.

investissement exigeant dans le SDR. Elle entre d'ailleurs en crise à la même période, sur cette dichotomie entre la nécessité d'une organisation politique ayant une vue large et l'existence prioritaire d'un syndicat révolutionnaire, cristallisé par défaut de pouvoir reconstruire un syndicat unitaire véritablement au service des ouvriers. La scission se produit finalement à l'automne 1949, autour de Barta d'un côté et de Pierre Bois de l'autre. Le SDR, qui avait rassemblé jusqu'à quatre cents adhérents en 1947, ne cesse de décliner et d'accentuer son isolement (il ne prône qu'un front unique à la base), malgré un rapprochement avec la CGT à compter de 1949. En juin 1950, il n'obtient plus que cinq cents voix et plus aucun délégué. Finalement, en novembre 1950, le SDR est dissous. *La Lutte de classes*, relancée en janvier, cesse de paraître définitivement en mars 1950 et l'UC s'étiole au début de l'année suivante, Barta se retirant de l'activité militante, doutant de la capacité de son organisation, de ses membres mais plus fondamentalement du prolétariat, à jouer le rôle qui leur était dévolu.

Après l'implosion de l'UC, c'est Pierre Bois qui, entouré d'une douzaine de camarades seulement, tente de poursuivre une action militante, un temps sous le nom de Groupe révolutionnaire communiste, avec quelques publications éphémères (*Bulletin d'information et d'éducation*, *La Lutte révolutionnaire*, *Le Travailleur émancipé*). Ces militants s'associent avec le groupe Socialisme ou Barbarie [13], issu d'une scission du PCI, et lancent *Tribune ouvrière* en avril 1954, l'ancêtre direct de *Voix ouvrière*. Barta et Bois, deux figures tutélaires de LO qui se complètent, le premier pour son héritage théorique (le « Rapport sur l'organisation » dit Rapport 43, est un autre texte fondateur réédité par LO, qui fait de la construction du parti une tâche à l'exigence presque mystique [14]), le second pour son activité pratique. Cette première Union communiste est d'une importance capitale dans l'appréhension de LO, car bien que Barta n'ait jamais reconnu cette dernière comme l'héritière de l'UC, le trotskysme de LO est bien celui celui de Trotsky passé au filtre de celle-ci. On peut donc considérer cette période courant de 1939 à 1956 comme la matrice de LO.

Le 24 novembre 1956, l'organisation Voix ouvrière (VO), nom du nouveau bulletin de chez Renault succédant à *Tribune ouvrière*, est officiellement créée, autour de Pierre Bois, Louise Korner (Irène) et d'autres anciens de l'UC comme Robert Barcia alias Hardy (1928-2009, il allait devenir le principal dirigeant de LO), s'attirant même pendant quelques semaines la collaboration de Barta. Cette nouvelle organisation est le premier avatar direct de LO. Elle publie alors des bulletins d'entreprise avec un titre éponyme, se présentant comme un bulletin d'opposition syndicale, une revue, *La Lutte de classes* (entre 1956 et 1957, puis de 1960 à 1963, et enfin de 1967 à 1968), et même un journal, *Voix ouvrière*, à compter de décembre 1962 (tous les quinze jours, puis chaque semaine à partir de novembre 1967). Ce journal se présente comme une compilation des bulletins d'entreprises, base de fonctionnement du groupe. Durant cette première décennie d'existence, VO a travaillé avec le groupe de Pierre Lambert –

[13] Lire notamment Philippe GOTTRAUX, *Socialisme ou barbarie. Un engagement politique et intellectuel dans la France d'après-guerre*, Lausanne, Payot, 1997.

[14] Jacqueline PLUET-DESPATIN, *op. cit*. Ce document constitue la référence absolue de ce courant en matière de conception organisationnelle. Il est réédité régulièrement et fait partie des lectures obligatoires pour intégrer l'organisation.

de 1959 à 1966 exactement –, ce qui lui a permis de développer son implantation militante en province. Plusieurs recrutements s'effectuèrent aussi en direction du PSU [15], parmi lesquels celui d'Arlette Laguiller (née en 1940) [16]. La rupture avec les « lambertistes » intervint à l'occasion de la conférence tenue à Londres par le Comité international de la IVe Internationale en 1966, conférence à laquelle VO fut invitée mais vite congédiée en raison des désaccords avec Gerry Healy (dirigeant trotskyste anglais) et Pierre Lambert. Alors que la cinquantaine de militants semble avoir été atteinte et qu'une soixantaine de bulletins d'entreprises sont publiés, le nom d'Union communiste est justement repris par VO à partir de 1967, mais pour peu de temps.

1968-1995 : une histoire sans histoires ?

Lors des événements de Mai 68, VO soutient la grève générale, mais ne joue qu'un rôle limité. Ce rôle limité s'explique à la fois par la taille du groupe, mais aussi par une activité fébrile polarisée par le développement du mouvement gréviste ouvrier. Il y a donc un désintérêt du mouvement étudiant, dont la plupart des membres étaient sociologiquement issus. A la suite de la dissolution de plusieurs organisations trotskystes en juin 1968, dont VO, cette dernière change de nom et devient Lutte ouvrière, titre de son nouvel organe publié à compter de début juillet. Après diverses tentatives visant à construire un parti révolutionnaire large à partir de plusieurs composantes (trotskystes, mais aussi maoïstes ou anarchistes) – LO appelle dans ce cadre à voter Alain Krivine aux présidentielles de 1969 [17] –, l'histoire qui débute peut avant tout être perçue comme une patiente construction de l'organisation, fidèle à l'image de la vieille taupe décrite par Marx. Outre la participation aux luttes sociales, diverses grèves dont celle du Crédit lyonnais en 1974, ainsi que la centaine de bulletins d'entreprises articulés autour de noyaux comme à Peugeot-Sochaux ou Renault, LO s'investit également sur des terrains militants plus diversifiés. Ainsi, tout en ne participant pas directement à ses activités, elle soutient le Mouvement de lutte pour l'avortement et la contraception (MLAC) ou intervient, avec le PSU, dans les comités de défense des usagers des transports en commun [18]. Le milieu des années soixante-dix voit par ailleurs LO réussir à s'implanter dans le public des collèges et lycées techniques, avec une implication dans les grèves d'alors. Tandis que les autres

[15] Sans que l'on puisse au sens propre du terme parler d'entrisme, tout au moins au regard des sources disponibles, certains militants de VO suivaient de près des camarades du PSU susceptibles d'être gagnés à l'organisation.

[16] Voir sa notice biographique dans le Dictionnaire Maitron, rédigée par Jean-Guillaume Lanuque et Geneviève Nakach.

[17] Voir l'article de Jean-Guillaume LANUQUE et Jean-Paul SALLES, « Trotskysmes », *in La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008, p. 783.

[18] Arlette Laguiller signa l'appel pour la légalisation de l'avortement, mais les militants de LO ne s'impliquèrent jamais directement dans les activités du MLAC. Notons d'ailleurs que LO avait exprimé un point de vue très ambigu sur l'avortement dans un article de *Lutte de classe*, 18, 1974, « Les révolutionnaires et la lutte pour la liberté de l'avortement » (« Alors, dans la mesure où l'avortement est un coup d'arrêt porté à un processus vital déjà engagé, autant admettre qu'il est, à sa façon, un meurtre »), tandis qu'Arlette Laguiller déclarait à propos du MLF : « S'il existait un mouvement révolutionnaire fort, on pourrait se payer le luxe de faire une organisation comme ça », conversation avec Arlette Laguiller, *Cahiers du Grif*, 1975.

organisations d'extrême gauche recrutent dans le milieu lycéen, LO organise à travers le journal *Ceux du technique*, sur le modèle des bulletins d'entreprise, une fraction des élèves pressentis comme de futurs ouvriers.

Le répertoire de l'action collective mobilisé par l'organisation se déploie autour de quatre types d'activités. Au sommet figure le bulletin d'entreprise, vecteur de l'activité et de l'organisation militante, en direction de « la classe ». Vient ensuite la fête, nationale, qui sera dupliquée dans des villes de province au fur et à mesure du développement de l'organisation. En parallèle à la fête se mettent en place les caravanes de LO, permettant aux militants, dans des formes définies avec précision, de parcourir les lieux de villégiature et les plages durant la période estivale, à la rencontre de salariés plus disponibles. Enfin, tirant le bilan de la pratique électorale de la Ligue communiste (LC), en particulier de la candidature d'Alain Krivine en 1969, LO décide d'occuper à son tour le terrain des élections. Ce sont donc surtout ces dernières qui vont constituer un terrain d'action coutumier de l'organisation, où elle deviendra particulièrement aguerrie. Pour LO, les élections servent deux objectifs : disposer d'une tribune permettant de vulgariser les idées du communisme révolutionnaire, et obtenir si possible des élus afin de défendre de l'intérieur les intérêts des travailleurs. En mars 1971, les élections municipales inaugurent la participation régulière de LO aux consultations électorales, à travers des candidatures communes avec le PSU.

La même année, durant le long week-end de la Pentecôte, la première fête de LO est organisée à Presles (Val-d'Oise), avant de migrer provisoirement à Mériel, toujours dans le Val-d'Oise. Revenue à Presles à la fin de la décennie en raison de l'achat du château par l'organisation, elle devient peu à peu une véritable institution pour toute une partie de l'extrême gauche, rythmée par des concerts, des conférences, des débats, des animations diverses et un forum ouvert à de nombreuses formations d'extrême gauche [19]. Pour les élections législatives de mars 1973, LO présente pas moins de 171 candidats, s'entendant sur une répartition des circonscriptions avec la LC et obtenant 2,29% (194 889 voix au total) [20]. Rapidement, l'organisation maîtrise le registre de l'activité électorale, en alternant la présentation seule (scrutins uninominaux) et la volonté d'alliance (essentiellement avec la Ligue communiste révolutionnaire – LCR –, quand celle-ci donne son accord) pour les scrutins de liste.

Surtout, la mort de Georges Pompidou donne plus rapidement que prévu l'occasion à LO de présenter un candidat à la présidentielle [21], en l'occurrence la toute première candidate à une élection présidentielle en France. Pour cette première participation, Arlette Laguiller obtient 2,35% des voix et 601 519 voix en 1974. De cette histoire en apparence linéaire, il convient toutefois de mettre en exergue les quelques moments

[19] Voir Noëlle GÉRÔME, « Les printemps des fêtes de Lutte ouvrière. 1971-1981 », *Les Usages politiques des fêtes aux 19e-20e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

[20] Pour les résultats aux élections, nous nous sommes principalement appuyés sur les chiffres disponibles sur le site de Lutte ouvrière : http://www.lutte-ouvriere.org/documents/archives/archives-electorales/article/resultats-electoraux.

[21] On retiendra que LO a refusé d'emblée la perspective de présenter un candidat commun à l'ensemble de l'extrême gauche, en la personne de Charles Piaget, leader de la grève de Lip. Les désaccords politiques entre le PSU et le reste de l'extrême gauche ne permirent pas à une telle candidature d'aboutir.

de crise. Trois ruptures marquent en effet la première moitié des années soixante-dix, celle du groupe de l'Autonomie ouvrière en 1972, devenu ensuite Injure sociale, et celles de l'Union ouvrière et de Combat communiste en 1974-1975 à partir d'une divergence sur l'analyse de l'URSS. On notera que ces divorces se font exclusivement sur des positions situées plus à gauche. LO poursuit également ses efforts au moins partiels de rassemblement du mouvement trotskyste [22], sans grands résultats. Pour les élections municipales de 1977, LO fait alliance avec la LCR et l'Organisation communiste des travailleurs (OCT) dans trente-deux grandes villes sous l'intitulé « Le socialisme. Le pouvoir aux travailleurs », obtenant une moyenne de 3,78% (91 668 voix). En 1978, LO parvient à présenter 470 candidats (sur 488 circonscriptions) aux législatives, misant sur une radicalisation possible de l'électorat ouvrier suite à la rupture de l'Union de la gauche et souhaitant donc concurrencer le PCF sur son terrain, mais n'obtenant qu'une moyenne de 1,70% (474 378 voix), avec un pic à 8,41% pour Arlette Laguiller dans la circonscription de Thiers (Puy-de-Dôme) [23]. C'est peu de temps après que LO noue des relations avec le MAS de Nahuel Moreno [24], toujours dans cette idée de rapprochement des trotskystes au niveau international. En 1979, lors des premières élections au Parlement européen, la liste commune avec la LCR obtient 3,08% des suffrages (622 753 voix).

En cette veille de changement de majorité au sommet de la V^e^ République, LO semble organiser autour de 650 militants, ayant connu un essor réel tout au long de ces années, ce qui lui permet d'accroître le nombre de ses permanents dans la décennie suivante [25]. En mai 1981, Arlette Laguiller obtient 2,3% des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle (668 057 voix). Bien que fermement opposée depuis le début au programme de l'Union de la gauche, LO appelle à voter Mitterrand au second tour, afin que les masses travailleuses puissent se rendre compte de la politique concrète que la gauche mènera une fois au pouvoir, une position classique dans le mouvement trotskyste. Aux législatives qui suivent, LO présente 159 candidats et obtient 1,11% (99 185 voix). Ces premières années de la gauche au pouvoir voient LO et la LCR se rapprocher pour la dernière fois d'aussi près, puisque les deux organisations vont jusqu'à publier un supplément commun à *Lutte ouvrière* et *Rouge* entre juillet 1982 et octobre 1983 (en 1985, la fête annuelle de LO sera même organisée en commun). Les municipales de 1983 voient aussi LO s'associer avec la LCR et la LOR (issue du

[22] « Adresse au mouvement trotskyste », *Lutte de classe*, 34, février 1976.

[23] Le choix de cette circonscription confirme la maîtrise de l'arène électorale puisque c'est dans cette région qu'Arlette Laguiller avait obtenu ses meilleurs résultats à la présidentielle.

[24] Rappelons simplement que Moreno et le morénisme se sont caractérisés en particulier par une défense d'un léninisme orthodoxe, en s'opposant par exemple à la ligne de la guérilla défendue dans la première moitié des années soixante-dix par le Secrétariat unifié de la IV^e^ Internationale pour l'Amérique latine. (…) Voir par exemple la brochure de Jean-Philippe DIVÈS, « Eléments pour un bilan de la LIT et du morénisme », *Les Cahiers de cours nouveau*, 1, Bouvante, 2000, chroniquée dans *Dissidences-BLEMR*, 8, mai 2001 (note reprise de mon article « La nébuleuse trotskyste, ou le pullulement des micro-organisations », *Dissidences*, 6, *Trotskysmes en France*, avril 2009, p. 177).

[25] Pierre TURPIN, *Les révolutionnaires dans la France social-démocrate. 1981-1995*, Paris, L'Harmattan, 2000.

« lambertisme »), présentant ensemble 3 702 candidats dans quatre-vingts communes, pour un résultat de 2,16% (62 235 voix). C'est également à compter des années 1982-1983 que LO déploie des efforts particuliers de recrutement vers les jeunes des lycées, dans un souci de nécessaire renouvellement générationnel, avec des résultats sensibles, en continuant de s'investir dans les luttes sociales, comme la grève de la SNCF de l'hiver 1986. En revanche, faute d'accord, l'année suivante, LO fait cavalier seul pour les élections européennes et rassemble 2,09% des suffrages (417 997 voix). Lors des législatives de 1986, LO présente des candidats dans trente-trois départements, obtenant une moyenne de 1,21% (173 686 voix), et le même nombre de listes pour les premières élections régionales avec 1,59% (226 126 voix). En 1986-1987, au moment où les relations avec le courant moreniste finissent par se rompre, LO choisit de se réapproprier, cette fois de manière définitive, le patronyme d'UC (enrichi de trotskyste en 1992, après l'écroulement du système soviétique), comme pour signifier que désormais, la construction du parti révolutionnaire s'effectuera de manière autonome, sans fusions possibles avec d'autres courants trotskystes.

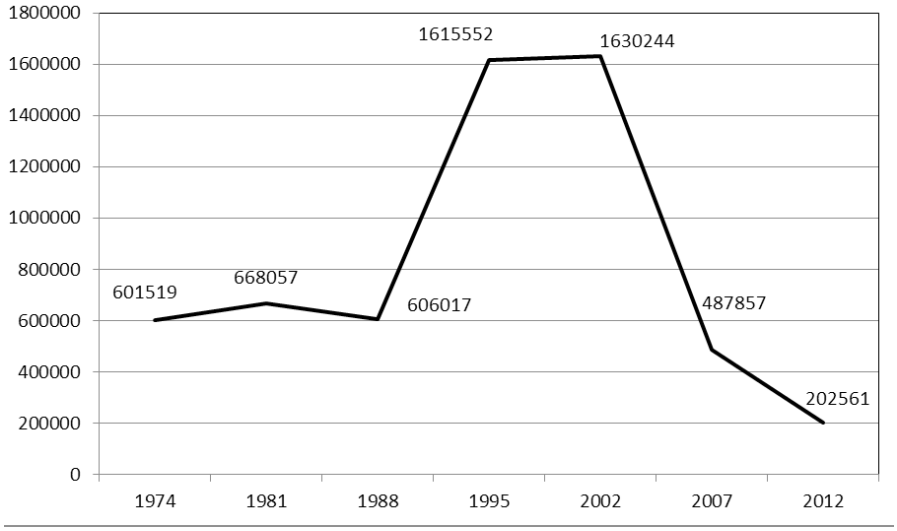
En 1988, à l'élection présidentielle, Arlette Laguiller obtient 1,99% (606 017 voix), mais n'appelle pas à voter Mitterrand au second tour, estimant que la trahison de la gauche au pouvoir est désormais patente. LO ne participe pas aux législatives qui suivent, sans doute du fait de limitations financières. Avec les municipales de l'année suivante, LO obtient ses deux premiers élus de manière totalement autonome ; aux européennes la même année, elle rallie 1,44% des voix (258 663 voix). L'évolution de l'URSS sous Gorbatchev, sans ébranler fondamentalement l'organisation, a toutefois comme conséquence la création d'une tendance, L'Etincelle, devenue Fraction en 1996, à l'occasion d'un congrès spécial tenu en mars. Ses principaux désaccords avec la direction concernaient la nature de l'URSS (la majorité demeurant fidèle à la caractérisation traditionnelle d'« Etat ouvrier bureaucratiquement dégénéré », même après la dissociation de l'Union, alors que la minorité y voyait un processus de restauration capitaliste plus net) et le fonctionnement interne de l'organisation. Cette minorité, qui présentait des textes alternatifs aux congrès annuels, bénéficiera également d'une tribune dans *Lutte ouvrière* et *Lutte de classe*. C'est la première fois dans son histoire qu'une minorité pérenne existe au sein de LO. Cela se traduit par une évolution de la culture organisationnelle. Un mode original d'organisation va en découler. En effet, à part pour l'activité d'édition des bulletins d'entreprises qui est partagée entre majoritaires et minoritaires, l'activité de ces derniers se réalise en cercle clos, puisque les membres de la fraction sont affectés à des cellules spécifiques ne rassemblant que des minoritaires.

En 1992, LO se présente aux élections régionales dans trente départements et obtient 1,84% (215 162 voix). L'organisation défend aussi l'abstention pour le référendum sur le traité de Maastricht. L'année suivante, elle présente 247 candidats pour les législatives, avec un résultat de 2,15% (227 900 voix), et en 1994, elle obtient 2,28% aux européennes (442 209 voix). Parmi les luttes sociales auxquelles les militants de LO prennent alors une part active, citons en particulier celle de l'entreprise Chausson à Creil ou la grève de Peugeot en 1989.

1995-2012 : Vers une mue de LO ?

L'élection présidentielle de 1995 constitue un moment charnière ; Arlette Laguiller rassemble 5,3% des voix, correspondant à 1 615 552 voix, le plus haut score atteint alors par un courant se réclamant du trotskysme en France (voir graphique 1), sans doute en lien avec le discrédit partiel de la gauche de gouvernement après le second septennat Mitterrand et la montée de l'opposition à la vague néo-libérale [26].

Graphique 1. Evolution des résultats de LO aux élections présidentielles (en nombre de suffrages)



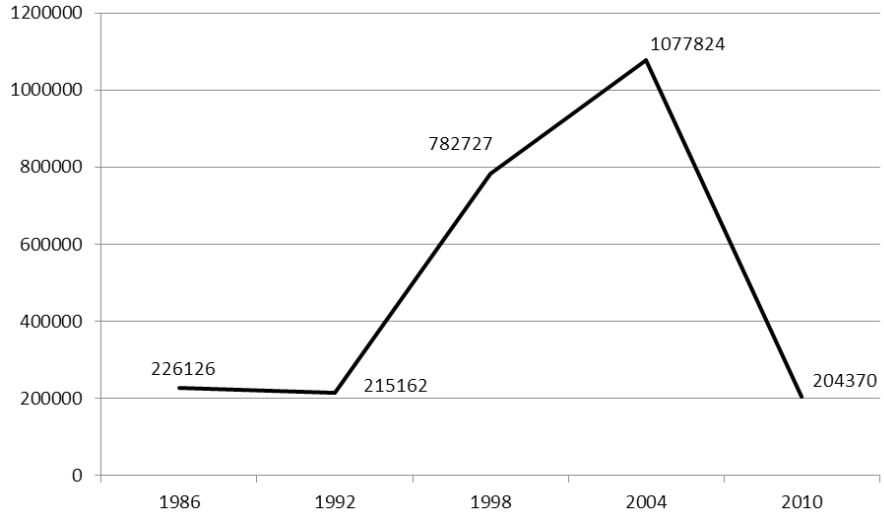
Dans la continuité, les municipales du mois de juin se concluent par un résultat de 2,80% (41 059 voix) et l'obtention de sept conseillers municipaux avec 52 listes présentées. Les législatives de 1997 confirment cette embellie, puisque les 321 candidats obtiennent en moyenne 3,06% (421 877 voix). Avec ses résultats électoraux, LO se trouve en position d'impulser une hégémonie sur l'extrême gauche en France. Des appels, pourtant considérés comme purement propagandistes par la majorité de LO, à la constitution d'un parti révolutionnaire plus large sont lancés. Ils vont cristalliser une opposition interne qui éclate en mars 1997 [27] : les sections de Rouen et Bordeaux sont dissoutes, et une centaine de militants – au total sans doute 10% des

[26] Pour l'analyse des élections de 1995 à 2008, voir Jean-Paul SALLES, « Du nouveau pour l'extrême gauche du côté des élections ? La séquence électorale 1995-2008 », *Dissidences*, 6, *Trotskysmes en France*, avril 2009, p. 189. Cette opposition à la vague néo-libérale se traduira par le développement d'une quasi-grève générale de la fonction publique en opposition au plan Juppé, visant à modifier les retraites, en novembre-décembre 1995.

[27] On retiendra que les aspects de désaccords politiques se doublent de dimensions morales et de mœurs, qui servirent peut-être avant tout de prétexte. Les membres de ce qui allait devenir VDT furent également accusés de ne pas avoir respecté la culture organisationnelle en matière de caravane d'été puisqu'un mari et sa femme avaient couché dans la même tente. Un état détaillé de cette affaire est disponible dans la compilation de bulletins intérieurs, édités en brochure

effectifs de l'organisation – sont ainsi exclus ou quittent LO pour constituer Voix des travailleurs, intégrant en majorité quelques années plus tard la LCR. Yvan Lemaitre et surtout Philippe Poutou en sont des figures parmi les plus connues au sein du NPA [28]. De son côté, la Fraction commence en 1999 la publication de la revue *Convergences révolutionnaires*, d'abord en collaboration avec la tendance Révolution de la LCR, puis, à partir de 2001, seule ; c'est aujourd'hui encore sa tribune politique. L'implantation électorale de LO se poursuit en mars 1998, puisqu'à l'issue des élections régionales, pour lesquelles 68 listes dans 21 régions ont été présentées, elle obtient en moyenne 4,5% des suffrages (782 727 voix), conduisant surtout à l'élection de vingt élus dans neuf régions, principalement le Nord, la Picardie, l'Ile-de-France et la Haute-Normandie. Enfin, les européennes de 1999 permettent à la liste commune LO-LCR de faire élire cinq eurodéputés, dont trois candidates de LO (Arlette Laguiller, Armonie Bordes et Chantal Cauquil), avec 5,24% (905 118 voix). Pour les municipales de 2001, LO présente 129 listes dans 109 communes différentes ; elle obtient 4,37% des suffrages (120 784 voix) et 34 élus dans 25 communes. L'organisation présente même des candidats aux élections cantonales pour la première fois, obtenant pour 109 candidats 5,01% (38 267 voix) ; elle ira par la suite jusqu'à participer aux sénatoriales en 2001, avec d'ailleurs des scores corrects [29].

Graphique 2. Evolution des résultats de LO aux élections régionales (en nombre de suffrages)



sous le titre « Aux origines de la tendance « Voix des travailleurs ». Faits et documents », supplément au numéro 27 de *Voix des travailleurs*, janvier 1998.

[28] Voir la contribution de Jean-Paul SALLES dans ce même ouvrage.

[29] *Le Monde*, 25 septembre 2001.

Ces relatifs succès électoraux exposent davantage LO aux projecteurs des médias, ce qui, en plus de permettre l'accès à de nombreuses tribunes pour Arlette Laguiller [30], conduit à une série d'articles et d'enquêtes plus ou moins désintéressées [31]. Relevons que le travail d'investigation de François Koch apporte une série d'informations sur Robert Barcia alias Hardy, notamment sur son travail à la tête d'entreprises de formation de visiteurs médicaux. La contre-offensive de LO passera par quelques procès, la publication d'un livre, *La Véritable histoire de Lutte ouvrière*, un entretien de Robert Barcia avec le journaliste Christophe Bourseiller [32], allant jusqu'à un passage dans l'émission télévisée « Mots croisés » le 10 février 2003. En 2002, aux élections présidentielles, avec 5,72% des voix (1 630 244 voix), Arlette Laguiller obtient son score le plus élevé, sans que ce résultat se prolonge aux législatives suivantes. La position de LO au second tour de l'élection présidentielle, qui appelle à ne voter ni pour Le Pen, ni pour Chirac, se situant clairement à contre-courant de l'opinion publique, y fut certainement pour quelque chose. LO présenta des candidats dans les 560 circonscriptions métropolitaines (283 femmes et 277 hommes), réunissant 1,19% (304 077 voix). En 2004, LO fait de nouveau liste commune avec la LCR, pour les régionales (4,58% et 1 077 824 voix) et les européennes (2,58% et 432 703 voix) ; elle est seule en revanche pour les cantonales, avec un résultat de 3,44% pour 980 candidats (257 645 voix).

Les élections présidentielles et législatives de 2007 voient LO subir une profonde décrue, en lien avec la concurrence de la LCR et l'effet vote utile, lié au traumatisme de 2002. Aux premières, Arlette Laguiller obtient 1,33% (487 857 voix), tandis qu'aux secondes, les 563 candidats répartis sur 577 circonscriptions obtiennent en moyenne 0,86% (218 264 voix). Les élections municipales de 2008 ont, à bien des égards, été surprenantes, ce que LO voyait pour sa part comme pragmatique, répondant à un contexte de droite dure gouvernante qui appelait une défense des positions de la gauche. En effet, afin de conserver le tissu de conseillers municipaux patiemment constitué depuis vingt-cinq ans, LO a décidé au niveau national d'intégrer dans le maximum de villes les listes d'union de la gauche. Partout sont entreprises des démarches, dont la presse locale a parfois rendu compte, pour que des candidats LO soient intégrés sur les listes de gauche. Dans un certain nombre de villes, ces démarches ont abouti, permettant de nouer des alliances avec le PCF (Aubervilliers ou La Courneuve) et même le PS (Saint-Quentin, Noisy-le-Sec) [33]. Là où ces contacts ont tourné court, LO a fait cavalier seul dans 117 municipalités. Seuls les cas d'association des partis de gauche avec le MODEM conduisent alors au retrait des candidats de LO de ces listes unitaires, au second tour (à Perpignan ou Marseille, par exemple). Au final, sur les 70 listes d'union de la gauche où LO était représentée, l'organisation a obtenu 22 élus au

[30] Dont certaines sont inattendues. Ainsi Arlette Laguiller accorde-t-elle une interview au magazine masculin *Playboy* (mai 1995). Les déclarations révolutionnaires voisinent ainsi avec des photos dénudées.

[31] Voir Yann KINDO, « L'extrême gauche vue par la presse française (2e partie) : les trotskystes vus à la loupe », *BLEMR*, 5, avril 2000.

[32] Robert BARCIA (avec Christophe BOURSEILLER), *op. cit*.

[33] Voir Sylvia ZAPPI, « Lutte ouvrière négocie des alliances avec le PCF et le PS », *Le Monde*, 28 novembre 2007.

premier tour et 43 au second [34]. Pour les 118 villes où LO se présentait seule, elle obtint quatorze élus, pour un résultat de 52 008 voix, soit 1,92 %. Ce choix tactique conduisit d'ailleurs à l'exclusion de la Fraction en septembre 2008, environ une trentaine de militants, qui avaient qualifié « d'opportuniste » l'alliance avec des listes de gauche dès le premier tour. Les exclus décidèrent alors d'intégrer leur groupe, en tant que fraction maintenue, au processus de construction du NPA.

Quelques mois plus tard, en décembre, un passage de relais symbolique est effectué : Arlette Laguiller cède sa place de porte-parole [35] à Nathalie Arthaud (née en 1970 [36]), récemment élue conseillère municipale de Vaulx-en-Velin. Les régionales de 2010, où LO se présente seule, se concluent par un maigre 1,09% (204 370 voix), et l'élection présidentielle de 2012 confronte LO à son plus mauvais score à une présidentielle avec 0,56% (202 561 voix), ce qui s'explique principalement par la concurrence du Front de gauche et la pression du vote utile pour le PS. Aux législatives de juin, LO présente des candidats dans 552 circonscriptions sur 577, avec des résultats globalement médiocres, 0,51% de moyenne (126 522 voix), ce qui prive l'organisation de tout financement public (faute d'avoir obtenu 50 candidats atteignant 1% : LO n'en a eu que 20). Si la direction de LO tire un bilan positif de cette échéance électorale [37], il est en revanche difficile pour l'analyste d'élaborer des conclusions avec des résultats aussi limités. On notera toutefois une implantation plus forte dans le Nord-Pas-de-Calais (5 sur les 20), les Antilles (4, jusqu'à 3,53% dans la 3e circonscription de Martinique pour Ghislaine Joachim-Arnaud) tandis que Nathalie Arthaud obtient 2,47% des voix dans la 6e circonscription de Seine-Saint-Denis [38]. Sur la longue durée, le Nord et l'Est de la France métropolitaine (vieilles régions industrielles), ainsi que dans une moindre mesure l'Ile-de-France, la Normandie, le Centre ou les Pays de la Loire, sont parmi les régions où LO obtient ses meilleurs scores, avec une plus forte représentation des villes moyennes [39]. En ce qui concerne la composition de l'électorat

[34] La liste des villes et des configurations politiques figure dans *Lutte de classe*, 112, avril 2008.

[35] Le choix fait par LO de se désigner une porte-parole (le terme est employé à dessein, à ce moment-là, Arlette Laguiller ne fait pas partie de la direction de LO) à partir de la première moitié des années soixante-dix, outre qu'il veut démontrer la place importance accordée aux femmes dans l'organisation, entretient le risque d'une personnalisation excessive aux yeux du grand public. La « une » de l'hebdomadaire arbore d'ailleurs, juste à gauche du bandeau de titre, un carré intitulé « Le journal d'Arlette Laguiller ».

[36] Nathalie Arthaud, issue d'une famille de garagistes, est diplômée de l'agrégation d'économie-gestion et enseigne en lycée professionnel. Elle est militante de LO depuis 1990 et est apparue pour la première fois dans les médias à l'occasion des grèves enseignantes de 2003.

[37] Lire le compte rendu du congrès de LO dans le numéro de *Lutte de classe* spécial 42e congrès, 148, décembre 2012-janvier 2013.

[38] Jean-Paul SALLES, « Une extrême gauche réduite à l'état gazeux ? Le moment électoral 2012 à gauche de la gauche », *Revue électronique dissidences* [en ligne], 4, automne 2012. Disponible sur Internet : http://revuesshs.u-bourgogne.fr/dissidences/document.php?id=2457.

[39] Voir les articles de Thierry CHOFFAT publiés dans *Dissidences-BLEMR*, 11, juin 2002, (« L'extrême gauche et l'élection présidentielle de 2002 ») et 12-13, octobre 2002-janvier 2003, (« Législatives 2002 : vers un reclassement électoral de l'extrême gauche ? », avec Georges UBBIALI).

de LO, on notera qu'en 2002, une étude [40] montrait que la moitié des électeurs étaient des employés et des ouvriers, avec une majorité compris entre 35 et 65 ans. Le vote de LO est dans tous les cas un vote composite, qui mêle des individus aux convictions révolutionnaires affirmées avec des réactions protestataires plus diverses.

Le conservatoire du trotskysme ?

Le trotskysme que défend LO se veut à bien des égards une version originelle du trotskysme, fier de son unité, jaloux de sa pureté (le souci d'indépendance du prolétariat et nonobstant du parti révolutionnaire est récurrent) et suspicieux à l'égard de toute révolution qui ne répondrait pas au schéma bolchevique. Ainsi, LO a conservé l'analyse traditionnelle de l'URSS comme Etat ouvrier bureaucratiquement dégénéré, mais en insistant davantage sur le rôle de l'URSS comme supplétif de l'impérialisme, une fonction contre-révolutionnaire inégalement contrebalancée par la position pourtant traditionnelle de défense de l'URSS [41] ; à l'inverse, LO défend une analyse qui lui est propre sur l'évolution de l'ancienne URSS, qualifiée d'« Etat ouvrier dégénéré en décomposition avancée » [42]. Elle n'a par ailleurs jamais appliqué cette grille de lecture à d'autres Etats, comme les anciennes démocraties populaires, la Chine ou Cuba, à la différence des deux autres principaux courants trotskystes français, en raison surtout de la perception de ces phénomènes ayant secoué le tiers monde comme dévoyées par des directions petites-bourgeoises nationalistes. Cela ne l'empêche pas de défendre une partie de la politique de ces Etats, ainsi du développement économique chinois assuré via le rôle central de l'Etat [43]. Preuve de la pérennité de cette analyse, face aux gouvernements de gauche qui se sont multipliés en Amérique latine dans la dernière décennie, LO n'y voit pour l'essentiel que des mouvements nationalistes petits-bourgeois qui, au-delà de quelques mesures sociales, demeurent fidèles à la domination de la bourgeoisie [44]. De même, la centralité du prolétariat (les « travailleurs » salariés), en particulier de la classe ouvrière, demeure essentielle [45] et doit mobiliser les effectifs limités de l'organisation. C'est d'ailleurs de cette conception organisationnelle que jaillit un trait décisif de l'identité militante, celle qui partage les « extérieurs », extérieurs à l'entreprise, au prolétariat, dont l'activité militante vient en appui, et ceux de l'intérieur (de l'usine), au risque de prêter le

[40] *Regards*, juin 2002, cité dans l'article précédent.

[41] Voir la brochure des exposés du Cercle Léon Trotsky, « Relations Est-Ouest : la fin des « blocs », rien à voir avec la fin du communisme », 27 avril 1990. Cette singularité peut être reliée à l'évolution de Barta qui, dès la fin de la guerre et la constitution du glacis soviétique en Europe de l'est, assumait la rupture avec la défense inconditionnelle de l'URSS.

[42] Conclusion de la brochure de l'exposé du Cercle Léon Trotsky, « 50 ans après la mort de Staline, 15 ans après la pérestroïka, 11 ans après la disparition de l'URSS, où va la Russie ? », 25 avril 2003.

[43] « Chine. Après le 18e congrès du Parti communiste et la succession aux sommets de l'Etat », *Lutte de classe*, 150, mars 2013, p. 30-35.

[44] A titre d'exemple, voir « Venezuela. Derrière la vitrine des programmes sociaux, Chavez remplit sa mission vis-à-vis du grand capital », *Lutte de classe*, 147, novembre 2012, p. 11-19.

[45] « Ce qui fait la force des travailleurs, ce n'est pas le nombre de bulletins de vote dont ils disposent, c'est d'être concentrés dans les plus grandes entreprises, là où est produit tout ce qui est nécessaire à la société (…) », brochure *Qui êtes-vous Lutte ouvrière ?*, juin 1976, p. 7.

flanc à l'accusation d'ouvriérisme [46], le travail vers les sans-papiers, par exemple, étant secondaire. Ce prolétariat est opposé de façon prédominante à la bourgeoisie (les « patrons »), dont le pseudopode le plus menaçant car le plus générateur d'illusions et d'ambiguïtés est justement la « petite bourgeoisie », qui peuple les rangs des autres organisations d'extrême gauche.

Dans cette vision du monde où l'ennemi est un, les affrontements politiciens ne sont que de peu d'intérêt, tout comme les discours attaquant l'Union européenne [47]. Face à la crise économique actuelle, qui démontre une nouvelle fois le fonctionnement « anarchique » de l'économie capitaliste, la solution reste de passer au contrôle ouvrier sur l'économie, opposé aux simples nationalisations, c'est-à-dire de s'en prendre directement à la propriété des moyens de production, seul moyen d'appliquer réellement des revendications comme la hausse notable des salaires et pensions, l'interdiction des licenciements, l'ouverture des livres de compte des entreprises, la fin du secret bancaire, la création massive d'emplois publics ou le partage du travail : une appréhension du principe défendu par Trotsky de revendications de transition que l'on peut voir comme particulièrement ultimatiste. Sur la question de la laïcité, LO se distingue d'autres courants trotskystes par son soutien appuyé à l'interdiction des signes religieux dans les établissements scolaires, dès 1989 avec l'affaire dite du voile, allant jusqu'à manifester conjointement avec des représentants de droite dans la rue [48]. De même, en 2005, LO s'opposa frontalement aux émeutes dans les banlieues, n'y voyant qu'une « violence aveugle, stérile, qui nuit avant tout aux siens, n'est que l'expression de la décomposition sociale et du rejet jusqu'à la solidarité de classe, et (…) n'ouvre en rien la conscience de classe » [49]. LO est par là-même méfiante à l'égard d'éventuelles nouveautés théoriques, vues en général comme des diversions et des illusions dangereuses, au risque d'apparaître comme la gardienne du temple d'une certaine rigidité programmatique. C'est également le cas des théories de la décroissance, qualifiées de « réactionnaires » [50], accusées de négliger les distinctions de classes sociales et de mettre en cause les potentialités d'une science que LO défend, ne condamnant que sa mauvaise utilisation sous le capitalisme (le principe de l'énergie nucléaire est ainsi validé, de même que l'usage des OGM).

De même, on sent LO réticente à s'emballer pour un nouveau mouvement de contestation et ne lui décerner le label de révolutionnaire qu'avec prudence, privilégiant

---

[46] Voir, à titre d'exemple, Félix LOURSEIEV, « *Lutte ouvrière » ou la « tendance prolétarienne »*, Paris, Maspero, 1971, une brochure de la LC.

[47] C'est ce qui explique la position abstentionniste de LO à l'égard du référendum sur le traité de Maastricht en 1992, cette union considérée comme bourgeoise ayant tout de même comme conséquence possiblement positive une plus grande unification des travailleurs européens.

[48] Ainsi, à l'occasion de la manifestation traditionnelle pour la fête des femmes, le 6 mars 2005, Arlette Laguiller défile côte à côte avec Nicole Guedj, secrétaire d'Etat du gouvernement Raffarin, et Corinne Lepage, présidente de Cap 21, chef de file de l'UDF pour Paris, dans le carré de l'association Ni Putes, ni soumises.

[49] *Lutte de classe*, 92, novembre 2005.

[50] Voir la brochure du Cercle Léon Trotsky, « La décroissance : une doctrine qui prétend faire avancer la société… à reculons », 10 décembre 2009.

la théorie de la révolution permanente [51]. En Syrie, par exemple, l'organisation ne voit pas de réelle révolution à l'œuvre ; elle estime au contraire que l'influence de l'islamisme réactionnaire y est grandissante. Même en Tunisie et en Egypte, « (…) c'est l'intervention de l'impérialisme, et plus précisément de l'impérialisme américain, qui a décidé au bout du compte du sort de Ben Ali et de Moubarak » [52]. La critique de l'impérialisme, justement, se décline dans une condamnation de toutes les interventions militaires occidentales, jusqu'au Mali en passant par la Serbie en 1999. De manière plus générale, on peut voir dans l'idéologie défendue par LO une variante d'un trotskysme à la fois résigné [53], décidé à « (…) préserver les idées et le programme révolutionnaires aussi propres que possibles » et velléitaire dans sa défense récurrente d'une extension des grèves. « Car, tôt ou tard, surgira la génération d'exploités qui en feront bon usage » [54]. Le trotskysme de LO est donc bien distinct de celui des deux autres principaux courants trotskystes français, certainement le plus proche des courants communistes de gauche, plus communément appelés « ultra gauches » : face à un POI qui défend les conquêtes obtenues par le cadre national, LO revendique un internationalisme entier [55] ; face à un NPA partisan d'un écosocialisme et sensible à l'idée de décroissance, LO y voit une tendance au retour en arrière et demeure fidèle à une production industrielle [56]. Pour bien des commentateurs médiatiques, ce cadre idéologique apparaît immobile, figé, voire conservateur, d'autant plus étonnant dans un monde qui a fait du changement et de la vitesse ses paradigmes. Il ne s'agit en réalité que de la réponse finalement logique à une réalité sociale analysée et perçue comme fondamentalement identique à ce qu'elle est depuis plus d'un siècle.

A l'instar de Sisyphe, LO considère donc comme toujours à faire la tâche de construction du parti révolutionnaire, incarnant par là un trotskysme patient et persévérant, marqué, selon Yves Coleman, par un « pessimisme historique radical » [57]. Même lorsque les conditions objectives semblent réunies pour une crise révolutionnaire, fait défaut la conscience internationaliste suffisante pour amorcer la fusion. Il est par ailleurs probable que cette absence d'illusions triomphalistes, couplée

---

[51] Selon laquelle seul le prolétariat est en capacité d'assumer les tâches de la révolution démocratique en la faisant transcroître en révolution socialiste.

[52] « Les révoltes dans les pays arabes, deux ans après », *Lutte de classe*, 148, décembre 2012, p. 25.

[53] « Lorsque cessera le long recul politique du mouvement ouvrier un peu partout dans le monde et lorsque la classe ouvrière renouera, à l'échelle internationale, avec la conscience de classe et les idées politiques qui vont avec (…) », « L'Afrique, entre pillages et guerres », *Lutte de classe*, 148, décembre 2012, p. 31.

[54] *Ibid*.

[55] « Oui, contre les nationalismes ouverts ou déguisés, seul l'internationalisme fait partie des valeurs du mouvement ouvrier révolutionnaire », « L'Union européenne menacée par la crise », *Lutte de classe*, 148, décembre 2012, p. 16.

[56] « Seules une agriculture et une industrie développées peuvent nourrir correctement l'humanité et la libérer de l'esclavage domestique », « Agroalimentaire. Il y a du sushi à se faire », *Lutte ouvrière*, 2327, 8 mars 2013, p. 11.

[57] Yves COLEMAN, « Quelques hypothèses sur l'image médiatique de Lutte ouvrière », *Dissidences-BLEMR*, 11, juin 2002, p. 9. Le même évoque également un « réalisme morose », p. 8.

à l'humilité vis-à-vis de penseurs marxistes indépassés (voire indépassables [58]), est pour beaucoup dans le plus faible nombre de scissions au cours de la vie de l'organisation comparativement aux autres groupes trotskystes : comment en effet défendre une autre orientation si celle qui prédomine n'entretient aucune illusion, voire de très faibles espoirs, sur l'ouverture positive pour la révolution ?

Lutte ouvrière, héritière d'un parti bolchevique mythifié ?

LO se pense comme une organisation de révolutionnaires professionnels, disciplinée et exigeante, dans la continuité directe du centralisme démocratique qui fut celui du bolchevisme et du parti communiste des premières années [59]. C'est ce qui explique que l'investissement entier soit valorisé, au détriment de la vie maritale, et notamment de sa dimension parentale. La remise à soi de l'organisation implique un renoncement, pour les dirigeants ou ceux qui y aspirent, à l'enfantement. Nombreux sont ceux dont les quelques mots de Pierre Bois à propos de sa vie privée, dans sa notice du Dictionnaire Maitron, pourraient caractériser l'existence : « Pierre Bois est resté célibataire, sans enfant, en suivant ses convictions et la morale de son organisation ». Le sérieux est donc de mise, que ce soit dans la conscience professionnelle ou l'apparence, qui doit éviter d'apparaître comme trop excentrique, trop distante des travailleurs à qui il s'agit de s'adresser. Ce professionnalisme revendiqué dans l'activité militante se conjugue avec un goût de la discrétion organisationnelle. C'est ainsi que, durant plus d'un an, le décès du dirigeant fondateur de LO, Robert Barcia, a pu être dissimulé au grand public [60].

LO, à la différence de ses consœurs trotskystes, NPA ou POI, demeure en effet fidèle à l'idée d'organisation d'avant-garde, se concevant seulement comme l'embryon du futur parti révolutionnaire, nécessaire à la victoire du socialisme. La formation des militants demeure donc d'une grande exigence, misant énormément sur la lecture, via des textes très vulgarisateurs en général, riches en données factuelles et statistiques, mais souvent assez laconiques sur les perspectives militantes (la construction d'un parti communiste révolutionnaire comme alpha et oméga). C'est ainsi que des exposés sont régulièrement organisés par le Cercle Léon Trotsky sur Paris et publiés sous forme de brochures [61]. Pour la province, existent des Groupes d'éducation ouvrière qui remplissent un rôle similaire de présentation d'un thème et de discussion autour. C'est dans la même optique, et sans doute forte de finances plus confortables

[58] Nous empruntons cette hypothèse à Yves COLEMAN, « Le « gourou » et la « travailleuse », ou comment Lutte ouvrière se piège elle-même », *Dissidences-BLEMR*, 12-13, octobre 2002-janvier 2003.

[59] « Il faut seulement que des militants se consacrent, comme les militants communistes des années vingt à être présents, à préparer ces luttes, à y préparer les travailleurs, pour transformer les occasions, les essais, les démarrages spontanés en offensive générale, organisée et réussie », brochure des exposés du Cercle Léon Trotsky, « Billancourt : reflet des luttes sociales et de la politique patronale et gouvernementale des cinquante dernières années », 22 mai 1992, p. 63.

[60] « Robert Barcia, alias Hardy est mort… il y a un an », *Libération*, 16 septembre 2010.

[61] On peut se faire une idée de la diversité des thèmes en consultant la longue liste des brochures sur le site de LO : http://www.lutte-ouvriere.org/documents/archives/cercle-leon-trotsky/

grâce aux aides publiques, que LO a créé en 2004 sa propre maison d'édition, les Bons Caractères [62], dont le catalogue propose à la fois des classiques du mouvement ouvrier (*Le Programme socialiste* de Karl Kautsky ou *Moscou sous Lénine* d'Alfred Rosmer), des analyses qui prolongent celles du Cercle Léon Trotsky (sur la révolution hongroise ou la mondialisation) ainsi que des romans engagés [63]. LO est à ce titre un véritable lieu d'acculturation [64]. On notera d'ailleurs que la propagande de LO, affiches ou tracts, privilégie fondamentalement le texte et le contenu, parfois fort dense, à travers une grille de couleurs limitée, même si l'organisation a su également élaborer des formules choc par le biais de son expérience électorale [65].

Sur le plan organisationnel, LO tient (pratiquement) chaque année un congrès [66], le 42e ayant eu lieu début décembre 2012. C'est l'occasion d'adopter des textes d'orientation sur les grands sujets du moment et d'élire les instances de direction de l'organisation, le comité central, composé d'une centaine de membres et qui se réunit autour de cinq fois dans l'année, et le comité exécutif (CE), instance hebdomadaire de direction de l'organisation fort de quelques dizaines de membres [67] ; ce dernier est complété par un secrétariat en charge des questions plutôt techniques. Sur le plan national, les militants sont regroupés en cellules, elles-mêmes rassemblées en sections (quelques-unes en région parisienne, entre dix et quinze en province). Les collectes aux drapeaux, menées devant les entreprises ou à la sortie des réunions publiques, sont un des moyens de financement de LO, en plus des aides publiques possibles. Il faut y ajouter les gains de la fête de la Pentecôte, la vente des diverses publications (principalement l'hebdomadaire *Lutte ouvrière*, tiré à 12 000 exemplaires, et la revue mensuelle *Lutte de classe*, tirée à 5 000 exemplaires) et les cotisations des militants et sympathisants reconnus (entre 5 et 10% des revenus, avec des versements exceptionnels quand les finances l'exigent).

Les chiffres les plus contradictoires circulent sur les effectifs militants de LO. Christophe Bourseiller, comme d'autres journalistes, avance celui de 8 000, ce qui ferait de l'organisation la première en nombre – et de loin – de la famille trotskyste [68].

---

[62] On retiendra que LO avait l'habitude de rééditer pour ses militants et ses cercles sympathisants, sous forme de reprints des ouvrages classiques du mouvement communiste. Citons par exemple PLEKHANOV, *Les questions fondamentales du marxisme* ou BADAEV, *Les bolcheviks au parlement tsariste*.

[63] http://www.lesbonscaracteres.com/

[64] Voir Jean BIRNBAUM, *Leur Jeunesse et la nôtre. L'espérance révolutionnaire au fil des générations*, Paris, Stock, 2005 (particulièrement les pages 166 à 178), ainsi que l'annexe à l'article de Georges UBBIALI, « Militer à GC-UC-VO-LO ou les trois états de la matière », *Cahiers Léon Trotsky*, 79, décembre 2002, p. 64-66.

[65] Voir Zvonimir NOVAK, *La Lutte des signes. 40 ans d'autocollants politiques*, Saint-Georges d'Oléron, éditions libertaires, 2009.

[66] Sur le rituel du déroulement d'un congrès, lire le témoignage de Gérard FILOCHE, *68-98. Histoire sans fin*, Paris, Flammarion, 1998, p. 287 et s., sur le congrès de LO de 1987. A l'époque, Gérard Filoche était un dirigeant de la LCR.

[67] Si Robert Barcia est mort en 2009, la figure qui semble avoir pris sa place dans le rôle de *primus inter pares* est celle de Georges Kaldy (un pseudonyme).

[68] Christophe BOURSEILLER, *Extrêmes gauches : la tentation de la réforme*, Paris, Textuel, 2006. Les effectifs de l'organisation font l'objet d'un rapport (non publié) à chaque congrès

En réalité, les effectifs actuels de l'organisation oscillent sans doute autour de huit cents militants, dont un tiers de femmes, répartis en une centaine de cellules, auxquels il conviendrait d'ajouter au moins un millier de sympathisants actifs. Il faut dire que l'impétrant doit faire ses preuves avant de pouvoir enfin intégrer réellement le cœur de l'organisation [69]. Le candidat repéré est pris en charge par un militant, avec lequel il aura des rencontres et des discussions multiples. Sa formation préalable est à la fois théorique – lectures de classiques du marxisme et de romans sociaux [70] – et pratique – participation aux diverses activités de LO. Après ce temps de préparation, long de plusieurs années, suivant les individus, une commission d'intégration instituée par le CE et composée de deux membres auditionne le candidat, afin de valider ou non son intégration dans l'organisation proprement dite. Intronisé militant, l'impétrant se choisit un pseudonyme, par lequel il se fait connaître au sein de l'organisation. Il a droit de vote pour le congrès annuel et reçoit les bulletins intérieurs ainsi que divers documents internes qu'il faut normalement détruire après utilisation. Certains d'entre eux peuvent devenir, au bout d'un temps certain, des permanents, sachant que les militants dits « extérieurs » assument souvent un nombre important de tâches d'organisation.

Les militants de LO militent pour la quasi-totalité dans des syndicats, en priorité à la CGT, à l'image du médiatisé Jean-Pierre Mercier, leader de la grève de Peugeot Aulnay mais aussi FO (ce fut le cas d'Arlette Laguiller). Dans les entreprises où LO est implantée, comme Citroën Aulnay, sont publiés des bulletins de quelques pages tous les quinze jours, avec au recto un éditorial politique et au verso les fameux échos de l'entreprise, souvent critiques sur l'encadrement et la direction [71]. Ces « feuilles de boîte », distribuées par des « extérieurs » afin de contourner la répression patronale, permettent de constituer de véritables réseaux de collaborateurs plus ou moins investis et participent pour beaucoup au rayonnement de l'organisation dans le monde du travail. Si le journal est le visage de l'organisation, on peut aller jusqu'à dire que sa colonne vertébrale est constituée de tous les bulletins d'entreprise, cette marque distinctive de LO. Ces bulletins ont un pendant en interne, avec des rapports réguliers sur les différentes entreprises que doivent rédiger les militants afin de pouvoir prendre le pouls des travailleurs réellement existants.

Avec la fête de la Pentecôte, leurs répliques locales, les « dimanches rouges » consistant à entretenir le château et le parc dans lequel se déroule la fête nationale, les caravanes d'été, les stages de formation durant les périodes de vacances, le suivi individualisé des contacts, la préparation du congrès annuel organisé en fin d'année,

---

annuel, sous la forme de N + 1, ce qui implique de connaître le chiffre initial pour fournir une appréciation exacte. En fait, le chiffre de 8 000 correspond au nombre maximum de candidats que LO a été en mesure de présenter aux élections municipales. Il n'a que très peu de rapport avec les effectifs réels (les votants) de l'organisation, LO recueillant parfois, comme d'autres courants politiques, ses candidats par des tournées d'immeubles.

[69] Georges UBBIALI, « Militer à GC-UC-VO-LO, ou les trois états de la matière », *op. cit.*, p. 55-70.

[70] *Ibid.*, annexe, p. 64-66.

[71] Voir Fanny GALLOT, « Le « travail ouvrier » de la LCR et de LO : le cas de Renault Cléon », *Dissidences*, 6, *Trotskysmes en France*, avril 2009.

sans oublier les campagnes électorales, nous avons là des éléments solides d'une temporalité propre à l'organisation, qui font dire à Robert Barcia qu'à LO « on ne peut militer dans deux organisations à la fois [car] notre priorité [est] de construire une organisation prolétarienne » [72]. La dernière innovation en matière organisationnelle est la mise sur pied de caravanes permanentes, permettant aux militants de sillonner les bourgades de France, à la rencontre des futurs révolutionnaires [73]. Cette activité supplémentaire s'inscrit clairement dans un effet surgénérateur, permettant l'auto-entretien de l'engagement. Pour le temps court, prennent place la réunion hebdomadaire de cellule, mensuelle de section, les distributions de tracts devant les usines lors des changements d'équipes tôt le matin ou dans des lieux plus grand public, les rendez-vous avec les contacts et la vente du journal en fin de semaine. Un militantisme intense, justifié comme s'inscrivant dans la lignée de celui de l'Internationale communiste.

Concernant l'activité des élus de LO, on peut résumer les choses comme l'a fait Thierry Choffat [74] : *«* Une (…) réelle assiduité aux conseils municipaux mais également un rôle d'opposants naturels et quasi systématiques ». Des distances bien réelles sont maintenues avec les autres élus de droite et en partie de gauche, et leur assiduité est souvent notée, tout comme leur décryptage des comptes des entreprises de la région et leur refus de voter des aides publiques à leur profit [75], ainsi souvent que les budgets régionaux [76] ; ce qui n'empêche pas l'apparition d'attitudes ponctuellement plus pragmatiques. Plusieurs de ces élus, conseillers régionaux ou députés européens, publient des bulletins d'informations ou animent des blogs visant à informer de leur activité concrète et à éclairer sur le fonctionnement de ces institutions « bourgeoises », dans une tonalité dénonciatrice, décalque de celle des bulletins d'entreprise.

Enfin, LO est le centre et l'organisation numériquement dominante d'un courant trotskyste international, l'Union communiste internationaliste (trotskyste), qui ne cherche pas à se substituer à une des nombreuses IV^e^ Internationales déjà existantes. L'activité de LO concernant cette Internationale à reconstruire s'articule en deux temps : dans un premier temps, s'efforcer de rassembler le plus de courants trotskystes dans un cadre souple afin de débattre et d'échanger, y compris sur un plan pratique ; dans un second temps, faire en sorte que de cette confrontation puisse émerger une Internationale fonctionnant sur le modèle du Komintern et menée par une direction internationale à l'autorité politique reconnue, qui n'existe, selon LO, dans aucune des IV^es^ Internationales concurrentes, mais dont on se demande comment elle pourrait émerger sinon en cas de victoire révolutionnaire décisive dans un pays, à l'image de ce que les bolcheviques ont su faire il y a près d'un siècle. Sont membres de l'UCL

---

[72] Robert BARCIA, *La véritable*…, *op. cit*., p. 228.

[73] On trouve sur le site de LO le calendrier mis à jour en permanence sous la rubrique « Lutte ouvrière à votre rencontre ».

[74] « L'extrême gauche et les élections municipales de 2001 », *Dissidences-BLEMR*, 8, mai 2001, 8, p. 7.

[75] Ces subventions étant accusées de bénéficier avant tout aux « capitalistes chasseurs de primes », « Heuliez – Cerizay (Deux-Sèvres). Troisième faillite en cinq ans. Les « repreneurs » ont empoché, les salariés sont sur le carreau », *Lutte ouvrière*, 2332, 12 avril 2013, p. 15.

[76] Alain BEUVE-MÉRY et Ariane CHEMIN, « Les premiers pas de l'extrême gauche, ou LO au pays des élus « bourgeois » », *Le Monde*, 21 avril 1999.

Combat ouvrier (l'organisation sœur de LO aux Antilles, une des animatrices de la grande lutte de 2009) et l'Organisation des travailleurs révolutionnaires à Haïti, The Spark aux Etats-Unis, Workers' Fight au Royaume-Uni, Lucha de clase, en Espagne, le Cercle ouvrier communiste en Italie, le Bund Revolutionärer Arbeiter en Allemagne, l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes et Sinif Mucadelesi (implantées surtout dans l'émigration en France pour la première et dans l'émigration turque en Grande-Bretagne pour la seconde). Chacune de ces organisations fonctionne sur le même schéma organisationnel que LO, plaçant au centre de son activité la publication de bulletins d'entreprises, organisant des fêtes et développant une activité d'éducation politique par des cercles ou des discussions. LO envoie régulièrement des militants auprès de ces organisations affiliées afin d'y développer une activité semblable à celle qu'ils ont expérimentée sur le terrain français.

Conclusion : le splendide isolement ?

En dépit d'origines non linéaires et d'une histoire plus agitée qu'il n'y paraît de prime abord, LO est une organisation politique d'une étonnante solidité, qui souhaite incarner la fidélité à un idéal, celui du communisme révolutionnaire de Marx à Lénine et Trotsky. Quelle est en définitive la caractérisation la mieux adaptée pour LO ? Passons rapidement sur les accusations de secte, partisanes ou sensationnalistes en général et dénuées de véritables fondements scientifiques [77]. Les hypothèses les plus intéressantes sont sans doute celles qui voient dans LO une contre-société, certes en pointillés, mais dont la sortie se fait souvent dans la douleur pour les individus concernés, tendant à valider au moins en partie l'idée d'« institution totale ouverte », dans la lignée des travaux du sociologue Erving Goffman [78]. LO apparaît surtout comme celle des trois principales organisations françaises étiquetées trotskystes qui s'est avérée la plus stable, ce qui laisse à penser que face à un NPA qui peine à rassembler, elle jouera encore longtemps le rôle de pôle magnétique du trotskysme.

La situation de basses eaux qui est la sienne aujourd'hui peut toutefois changer au cours des prochaines années. Dans un contexte de crise économique persistante et de déception face à l'exercice du pouvoir par la gauche socialiste, les militants de LO sont sur le terrain. Ils s'investissent ainsi dans des luttes sociales, certes défensives, mais qui peuvent permettre à leur organisation de renforcer son implantation et son audience. Les élections municipales de 2014, puis les européennes la même année sont susceptibles de permettre des scores peut-être inattendus, sachant que des alliances avec la gauche gouvernementale pour les municipales seraient cette fois le signe d'une profonde évolution de LO (une hypothèse qui n'a que peu de chance de se réaliser, étant donné la gestion du gouvernement du président François Hollande). Le risque est toutefois de ne pas profiter d'éventuelles dynamiques de rassemblement, LO

[77] Voir les réflexions proposées dans les numéros 3, 9, 10, 11, 12-13 et 14-15 de l'ancienne série de *Dissidences-BLEMR*.

[78] Le parallèle tracé par Yves Coleman entre LO et les guesdistes (« Le « gourou » et la « travailleuse », ou comment Lutte ouvrière se piège elle-même », *op. cit.*) mériterait également d'être approfondi, surtout dans l'optique visant à replacer LO dans l'histoire longue du socialisme et du communisme.

considérant le NPA d'un bien plus mauvais œil que la LCR d'antan, et percevant le Front de gauche comme chroniquement réformiste et soumis à la bourgeoisie.

Depuis ses débuts, LO semble en effet battre d'une dynamique duelle, entre dilatation et contraction, volonté d'élargissement, d'ouverture vers un parti révolutionnaire large, peut-être afin de mordre plus franchement sur la situation, et tendance dominante à un développement autocentré. Celui-ci sera-t-il suffisant pour lui permettre d'atteindre un jour la masse critique militante nécessaire au parti révolutionnaire ? Ou LO poursuivra-t-elle sa route tel un derviche tourneur, une main dirigée vers l'horizon révolutionnaire lointain, l'autre vers le travail de terrain ?

L'UMP : un dixième anniversaire sous tensions (2002-2012)

Florence HAEGEL

L'UMP devait fêter ses dix ans en novembre 2012. L'anniversaire a été gâché par les défaites électorales, présidentielle puis législatives, du printemps 2012 mais surtout par la crise profonde révélée à l'occasion de l'élection d'un successeur de Nicolas Sarkozy à la tête du parti. Un climat de défiance s'est alors installé entre les principaux dirigeants qui soutenaient les deux candidats en compétition. En effet, François Fillon, Premier ministre de Nicolas Sarkozy de 2007 à 2012, et Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP désigné par le bureau politique en novembre 2010, ont non seulement été en concurrence durant la campagne interne mais ont continué à s'affronter après les résultats. La courte victoire du second étant frontalement contestée par le premier qui mettait en cause les fraudes et manipulations du camp adverse. La belle image d'une droite partisane française enfin réunie, organisée, pouvant revendiquer le statut envié de premier parti de France et affichant sa modernisation et sa professionnalisation, a volé en éclats. Du 18 novembre 2012, date de l'élection du président de l'UMP, au 15 janvier 2013, date de la dissolution du groupe parlementaire scissionniste créé par les députés soutenant François Fillon, la crise s'est traduite par des accusations de fraudes, de mensonges, d'usurpation, par la remise en cause des instances arbitrales du parti mais aussi par l'échec des médiations successives d'Alain Juppé et de Nicolas Sarkozy. Elle a suscité des menaces de recours en justice pour enfin déboucher sur la scission du groupe parlementaire UMP. Durant cette séquence pleine de rebondissements, Jean-François Copé a taxé son rival de « mauvais perdant » [1] ;

[1] « Je vais vous dire les choses très simplement, le comportement de François Fillon, c'est l'histoire d'un mauvais perdant qui vient donner des leçons de morale sans jamais se les appliquer (…) je ne vais pas sous prétexte que François Fillon a perdu et qu'il ne supporte pas d'avoir perdu parce qu'il pensait gagner à 90% lui dire « Excusez-moi, je suis désolé, j'ai

celui-ci lui a rétorqué qu'un parti n'était pas une mafia [2] et s'est posé en défenseur de « l'honneur » de l'UMP [3]. La violence des coups échangés traduisait le passage d'une compétition régulée à une forme de guerre civile. Ce chapitre a pour objectif de faire le bilan des dix années d'existence de l'UMP (2002-2012) en prenant en compte l'ensemble des dimensions à partir desquelles on peut aborder le phénomène partisan.

Histoire : une refondation procédant d'une fusion asymétrique

L'UMP [4] a été créée en 2002 dans le contexte très particulier qu'a constitué la victoire de Jacques Chirac contre Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle de 2002. L'UMP a, en effet, été lancée le 23 avril 2002, le surlendemain du désormais célèbre 21 avril, premier tour de l'élection présidentielle qui avait vu l'élimination de Lionel Jospin au profit de Jean-Marie Le Pen. Sous le sigle de « l'Union pour la majorité présidentielle », la nouvelle organisation avait comme premier objectif de présenter, aux élections législatives de juin, des candidats communs engagés à soutenir l'action présidentielle. Elle devint lors du congrès fondateur du 17 novembre 2002, « L'Union pour un mouvement populaire » rassemblant l'ancien Rassemblement pour la République (RPR), parti néo-gaulliste créé en 1976 par Jacques Chirac, Démocratie libérale (DL), organisation qui avait pris la suite du parti républicain en 1997 quand celui-ci quitte l'Union pour la démocratie française (UDF), confédération créée en 1978 par Valéry Giscard d'Estaing, le parti radical et une partie de l'UDF, celle qui n'avait pas suivi François Bayrou dans sa stratégie d'autonomie, ainsi que le Centre national des indépendants (CNI).

La création de l'UMP ne relève ni d'une véritable création ni d'un simple réaménagement technique, elle s'apparente à une refondation partisane comme il y en a eu de nombreuses dans l'histoire de la droite française, en particulier s'agissant des organisations qui se réclamaient du gaullisme (UNR, UDR, RPR, etc.). Mais cette refondation a engendré de véritables transformations : le nouveau parti est doté d'un nouveau nom, d'un nouveau logo, de nouvelles composantes, d'une nouvelle direction et de nouveaux statuts. Elle prend aussi la forme d'une fusion que l'on peut qualifier d'asymétrique tant les anciens membres du RPR sont, à l'origine, dominants en termes d'adhérents, et même d'élus ; ils le sont moins dans la direction du nouveau parti, un souci d'équilibre entre les formations constitutives présidant aux nominations.

La séquence de création proprement dite de l'UMP se déroule sur environ six mois, du 23 avril au 17 novembre 2002. Si l'on élargit le champ de vision, on constate qu'en amont, elle s'inscrit dans un mouvement plus ancien puisque l'enjeu de sa restructuration divise la droite depuis 1988, date de la deuxième défaite consécutive de Jacques Chirac à l'élection présidentielle. Durant cette période, pour rénover et

---

gagné mais on va refaire l'élection pour arriver à un résultat qui vous convienne », déclaration de Jean-François Copé à Europe 1, Journal du 7-9 h, 22 novembre 2012.

[2] « Un parti politique, c'est pas une mafia. Un parti politique, c'est pas un endroit où l'on peut étouffer les affaires, refuser de dire la vérité », déclaration de François Fillon à TF1, 23 novembre 2012.

[3] Blog de François Fillon, 21 novembre 2012.

[4] Pour une analyse plus complète voir Florence HAEGEL, *Les droites en fusion. Transformations de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.

restructurer la droite française, deux instruments sont alors envisagés : la mise en place de primaires et celle d'un nouveau parti inscrit dans une logique confédérative. On a tendance, en effet, à oublier que l'idée des primaires est d'abord apparue en France à droite et a été promue par Charles Pasqua [5] avant d'être reprise par le parti socialiste. Parallèlement, le projet de la création d'une formation unique dans une logique confédérative a été soutenu par Edouard Balladur dès 1988 [6]. Deux structures préfigurent cette nouvelle formation, le club « Dialogue et initiative » créé en 1999 autour de Jean-Pierre Raffarin (DL) et « Alternance 2002 » créé en janvier 2001 et rebaptisé « L'Union en mouvement » [7] en avril 2001 ; ces deux structures réunissaient des élus des différentes composantes de la droite.

En 2002, le levier de la formation de l'UMP réside dans l'existence d'un groupe parlementaire commun qui permet le versement de la dotation publique au nouveau parti. En effet, la différence essentielle entre l'ancienne logique de coopération législative et ce qui s'apparente plutôt à une logique de fusion réside dans cette centralisation de la dotation publique. Les coalitions mises en place par le RPR et l'UDF étaient exclusivement des systèmes de coopération qui avaient des objectifs électoraux mais aucune conséquence financière [8]. Désormais, il n'existe qu'un groupe parlementaire et la dotation publique est versée à l'UMP et non à ses membres fondateurs (les anciens partis qui la composent). En d'autres termes, la fusion partisane a pu se réaliser grâce à la centralisation financière. Il est d'ailleurs significatif de rappeler qu'au moment de la crise de novembre 2012 (voir *supra*), la création d'un groupe parlementaire « fillonniste » a constitué une étape décisive dans la montée des tensions, tellement menaçante qu'elle a servi de point d'arrêt à la spirale de désagrégation.

La refondation s'est appuyée sur une nouvelle symbolique puisant à d'autres sources que celle du gaullisme, celles de la modernisation et de l'européanisation. La place prise par la référence européenne dans la création de l'UMP renvoie au progressif et difficile mouvement d'abandon par le RPR de ses résistances à l'égard de l'intégration européenne. Nombreux sont les acteurs de la fusion qui considèrent que le rapprochement des droites sur la question européenne a constitué un des leviers de l'unification. Par ailleurs, tout le travail de légitimation, au moment de la refondation, repose sur l'affichage des références européennes et la mobilisation de modèles partisans empruntés à d'autres organisations de la droite européenne (la CDU allemande et le PP espagnol, en priorité). Ces références ne se fondent néanmoins que sur des transferts effectifs extrêmement limités : les contacts entre partis européens de droite

[5] En fait, les primaires sont d'abord une idée lancée (en novembre 1989) par Charles Pasqua, puis deviennent un projet élaboré (en juin 1989) par un groupe dénommé « L'Association des primaires à la française », puis une charte adoptée (en juin 1991) par les instances de l'UPF, structure de coordination de l'UDF et du RPR.

[6] Deux articles témoignent des prises de positions d'Edouard Balladur sur cette question, Edouard BALLADUR, « L'ardente nécessité d'une confédération RPR-UDF », *Le Monde*, 18 mars 1988 et Edouard BALLADUR, « Reconstruire, maintenant ou jamais », *Le Monde*, 16 juin 1999.

[7] Voir sur cette genèse, Jérôme MONOD, *Les vagues du temps. Mémoires*, Paris, Fayard, 2009.

[8] De même, l'ancienne UDF – en tant que confédération – ne prévoyait aucune centralisation financière, chaque composante bénéficiait de son propre budget.

ne sont ni très forts ni très concrets. Au-delà du moment fondateur, le mouvement d'européanisation a été renforcé par l'intégration d'acteurs partisans pro-européens, par la sélection à la tête de l'UMP de deux leaders, Alain Juppé puis Nicolas Sarkozy, eux aussi clairement européens. Il a été enfin amplifié par la défection, après quelques tentatives de peser dans la compétition interne du parti, des courants porteurs de la critique européenne. De 2002 à 2007, les éléments parmi les plus rétifs à l'intégration européenne qui avaient rallié l'UMP ont, en effet, quitté le parti. Ainsi, le mouvement Debout la République animé par Nicolas Dupont-Aignan a tenté, dans un premier temps, de faire pression à l'intérieur du parti avant de faire scission, choisissant de se présenter à l'élection présidentielle de 2012 (il a recueilli à cette élection 1,79% des suffrages).

Une entreprise de conquête du pouvoir présidentiel

La plupart des partis de la droite française (à l'exception du RPF [9], créé en 1947 alors que Charles de Gaulle venait de quitter le gouvernement) sont nés alors qu'ils étaient au pouvoir. L'UMP ne déroge donc pas à la règle puisqu'elle a été créée au moment d'une élection présidentielle alors que la victoire de Jacques Chirac était assurée. Elle a vécu ses dix premières années comme parti au gouvernement : de 2002 à 2007, Jacques Chirac, fondateur du parti, est président de la République ; de 2007 à 2012, Nicolas Sarkozy, élu président du parti en novembre 2004, lui succède. Elle se trouve donc pour la première fois, après les défaites présidentielle et législatives de 2012, dans l'opposition. L'UMP s'apparente bien à une entreprise électorale et même plus précisément à un parti présidentialisé au sens où les objectifs électoraux et, en particulier, ceux de conquête et de contrôle du pouvoir présidentiel façonnent une large partie des attentes et actions de ses membres. Elle a dû faire face à deux enjeux : mettre en place des règles de sélection d'un candidat présidentiel et constituer une force de mobilisation pour que ce dernier puisse gagner les élections.

Le « non-dit » de la sélection du candidat présidentiel

L'importance de l'élection présidentielle à l'UMP se mesure paradoxalement dans le « non-dit » statutaire qui a longtemps caractérisé ce parti, s'agissant du mode de sélection du candidat à l'élection présidentielle. Au moment de la création de l'UMP, en 2002, les nouveaux statuts ne règlent pas cette question, préférant l'éluder plutôt que d'ouvrir la boîte de Pandore. En décembre 2005, alors que Nicolas Sarkozy a conquis la présidence de l'UMP depuis un an, une étape est franchie par l'inscription (décision du bureau politique du 6 décembre 2005) des règles de sélection d'un candidat présidentiel dans les statuts. Ce texte précise que le candidat présidentiel doit être « soutenu » et non « investi » par le parti (l'investiture partisane proprement dite étant en contradiction avec la tradition gaullienne). La procédure reste floue et non contraignante. De fait, à la veille de l'élection présidentielle 2007, la sélection du candidat a failli être concurrentielle puisque Michèle Alliot-Marie a longtemps hésité à se présenter ; finalement, le candidat Sarkozy s'est trouvé seul et a été soutenu par le parti à travers un vote des adhérents. En 2012, il n'y a pas eu de vote et l'annonce

[9] Jean CHARLOT, *Le gaullisme d'opposition*, Paris, Fayard, 1983.

de candidature de Nicolas Sarkozy a été faite par une déclaration au journal télévisée de TF1, le 16 février 2012. A la suite de l'échec de 2012 et de la crise générée par l'élection du président de l'UMP en novembre 2012 (voir *infra*), les statuts ont été modifiés et la procédure de sélection du candidat présidentiel a été codifiée dans une « charte des primaires » qui met en place une procédure des « primaires ouvertes » auxquelles peuvent s'inscrire les citoyens « adhérents aux valeurs de la République et se reconnaissant dans les valeurs de l'Union » (article 1) et auxquelles doivent se soumettre tous les candidats qui souhaitent bénéficier du soutien du parti. Une « Haute autorité des primaires » se compose de quatre membres extérieurs à l'UMP dotés de compétences juridiques et de représentants désignés par les candidats mais sans voix délibérative (article 7).

L'inscription des « primaires ouvertes », incluant donc des sympathisants non adhérents au parti, dans les textes régissant la vie interne de l'UMP est une véritable première. Elle témoigne de la circulation de cette technique de sélection, d'abord discutée au sein de la droite française (voir *supra*) puis relancée par le parti socialiste en 2006 à la suite du succès des primaires de la gauche italienne en 2005. En effet, si le recours au vote des adhérents s'est diffusé au sein de l'UMP, l'ouverture aux sympathisants est une pratique récente. Par exemple, en mars 2009, l'UMP avait désigné ses chefs de file pour les élections régionales de 2010 à l'issue de primaires dites « fermées », réservées aux seuls adhérents ; en juin 2013, elle s'est lancée dans l'organisation, cette fois, de « primaires ouvertes » pour sélectionner son candidat à la Mairie de Paris. L'élection de Nathalie Kosciusko-Morizet comme candidate UMP a été obtenue largement (elle recueille 58,3% des voix au premier tour) mais s'est déroulée sur fond de nombreuses critiques portant en particulier sur la sécurisation du vote électronique et de tensions nées de la forte mobilisation contre le mariage homosexuel. Nathalie Kosciusko-Morizet, qui s'était abstenue lors du vote de la loi, qui s'est trouvée la cible des groupes les plus hostiles à cette réforme qui ont donc appelé à boycotter sa candidature.

Une force de mobilisation tournée vers l'élection présidentielle et non vers les élections locales

Durant ces dix ans d'existence, la mobilisation de l'UMP dans les élections présidentielles a été forte alors que le parti a subi des échecs successifs lors des élections locales [10]. Les difficultés à l'échelle locale se manifestent d'abord aux élections municipales de 2008 puis aux régionales de 2010. Au premier tour des élections régionales, l'UMP et ses alliées ont réalisé un de leurs plus mauvais scores pour l'ensemble de la Ve République (27% des suffrages, soit trois points de moins que le PS). Au deuxième tour, la droite parlementaire est loin derrière le PS (avec 35,4 % des voix contre 54,1 % des voix). En métropole, elle conserve l'Alsace mais perd la Corse et aucun des huit ministres qui briguaient une présidence de région ne l'emporte. Face à un PS très ancré localement, l'UMP doit reconquérir des positions locales. Après

[10] De ce point de vue, le bilan des élections européennes de 2009 apparaît plus positif puisque l'UMP et ses alliés devancent les autres listes. Les listes de la majorité présidentielle arrivent en tête avec 27,88 % des suffrages exprimés.

l'alternance de gauche en 1981, la reconquête nationale de la droite avait été amorcée par des succès aux élections locales et par l'émergence d'une nouvelle génération implantée localement. L'UMP doit, après 2012, remédier au déficit d'enracinement local ; c'est pourquoi Jean-François Copé, président de l'UMP après la séquence agitée d'élection de novembre 2012, fixe comme objectif prioritaire au parti les élections municipales de 2014.

Au regard de cette faiblesse locale, l'UMP apparaît comme une entreprise de mobilisation présidentielle dotée d'une réelle efficacité. Rappelons que sauf en 1974 et récemment en 2012, le parti dominant de droite a toujours réuni au premier tour plus d'électeurs que celui de gauche. A cet égard, la performance de Nicolas Sarkozy en 2007 se mesure au fait qu'il a rassemblé sur son nom, dès le premier tour, presque deux fois plus d'électeurs que Jacques Chirac quand il avait été candidat aux présidentielles de 1995 et de 2002. Plus précisément, en 1995, Jacques Chirac avait rassemblé six millions d'électeurs ; en 2002, il en avait réuni 5,6 millions ; en 2007, Nicolas Sarkozy a, lui, fédéré près de 11,5 millions d'électeurs. Certes, en 2012, le candidat socialiste a surpassé celui de l'UMP mais l'affaiblissement n'a pas pris la forme d'un effondrement puisque Nicolas Sarkozy a atteint, au premier tour, 9 753 844 voix derrière François Hollande (10 273 582 voix) ; au second tour, il réunit 16,8 millions de voix (contre 18 millions pour François Hollande).

Si l'on compare les résultats des élections présidentielles de 2007 et de 2012, on constate d'abord que l'opération de rétrécissement de l'électorat Le Pen réussie en 2007 n'a pas été réitérée en 2012. Environ un électeur sur deux qui avait voté Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 aurait voté directement Nicolas Sarkozy au premier tour de 2007 [11] ; en 2012, Nicolas Sarkozy perd au premier tour 13% de ses électeurs de 2007 au profit de Marine Le Pen [12]. Dans l'ensemble, le vote Sarkozy de 2012 retrouve les structures géographiques du vote de 2007 (leurs zones de force se situent dans le nord de la France) mais enregistre un net reflux dans les zones urbaines du Bassin parisien et du sud-est ; il se maintient, en revanche, dans les zones rurales. D'un point de vue sociologique, l'électorat sarkozyste du premier tour de 2012 accentue les traits caractéristiques d'un électorat de droite. Par rapport à 2007, le président sortant gagne quelques points chez les personnes âgées de 65 ans et plus (+ 3) mais surtout accroît son audience parmi les catégories supérieures (+ 6) et les salariés du privé (+ 14).

En revanche, entre les deux premiers tours présidentiels de 2007 et 2012, l'assise de Nicolas Sarkozy s'est réduite (- 4) chez les catholiques pratiquants [13]. Cette transformation doit être interprétée en se rappelant que Nicolas Sarkozy a tenté de réactualiser et de renforcer la place du catholicisme en politique, et en particulier à l'UMP. Au moment de sa prise de pouvoir de l'UMP, il avait affiché non seulement son identification personnelle à « la communauté catholique », mais également sa

[11] Nonna MAYER, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, 57/3-4, juin-août 2007, p. 429-445.

[12] Jean CHICHE, Elisabeth DUPOIRIER, « De la défaite de Nicolas Sarkozy au triste anniversaire de l'UMP », *in* Pascal PERRINEAU, *Le vote normal. Les élections présidentielles et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 193-226.

[13] *Ibid.*, p. 204.

conviction selon laquelle la religion a une « importance spécifique pour l'équilibre de la société » [14]. De fait, Nicolas Sarkozy a obtenu un bon score en 2007 dans l'électorat catholique : son meilleur résultat est atteint chez les catholiques les plus pratiquants parmi lesquels il surpasse largement François Bayrou. Ce succès électoral témoigne d'une mobilisation des milieux catholiques en sa faveur. Dans cette logique, la référence au catholicisme est également remise au goût du jour après l'élection, par exemple lors de la visite au Vatican le 20 décembre 2007 et le fameux discours de Latran appelant à l'instauration d'une « laïcité positive », entendue comme une laïcité plus compréhensive à l'égard des religions. En cours de mandat, cette audience parmi les catholiques pratiquants s'est apparemment effritée. La frange plus conservatrice et traditionnelle s'est posée en groupe de pression pour contrer l'éventualité de prises de positions trop libérales culturellement, en particulier sur la question homosexuelle. La frange la plus humaniste et sociale, à l'instar d'une partie de la hiérarchie catholique, lui a tenu rigueur de ses analyses biologisantes à propos de la pédophilie ou du suicide [15], de ses prises de positions contre la communauté Rom durant l'été 2010. Elle n'a pas plus accepté sa trop forte exposition des relations avec le « monde de l'argent » [16]. Ces évolutions des milieux catholiques pratiquants méritent d'être soulignées car elles permettent de mettre en perspective la forte mobilisation de ces groupes lors des manifestations contre le « mariage pour tous » au printemps 2013. En effet, la mobilisation de la droite catholique s'est constituée à la périphérie de l'UMP alors que ces groupes avaient pu trouver un écho dans le parti lors des premières années du leadership sarkozyste avant d'être marginalisés ou déçus.

Une entreprise de fabrication d'adhérents

La mobilisation présidentielle de l'UMP ne s'est pas faite en dehors du parti. Bien au contraire elle s'appuie sur une entreprise de fabrication d'adhérents. Selon les chiffres officiels, le nombre d'adhérents serait passé de 164 500, en novembre 2002, à 338 520, en janvier 2007. Après l'élection présidentielle de 2007, l'UMP aurait perdu environ un tiers des effectifs et, début 2010, elle revendiquait 253 645 adhérents, puis autour de 200 000 en 2011 et aurait atteint les 261 000 à la veille de la campagne présidentielle de 2012. Une mobilisation partisane d'une certaine ampleur – pour le cas français – a donc bien eu lieu.

Les logiques du marketing et du management

Ce mouvement de mobilisation partisane s'est accompagné d'un assouplissement du lien d'adhésion, d'un recours aux technologies du marketing et d'une forte indexation des cycles d'adhésion aux campagnes électorales, en particulier présidentielles. La diffusion d'un modèle entrepreneurial est un phénomène général repérable dans la

[14] Nicolas SARKOZY, *La République, les religions, l'espérance*, Paris, Editions du Cerf, 2004, p. 7.

[15] Lors d'un entretien avec Michel Onfray dans *Philosophie magazine* d'avril 2007, Nicolas Sarkozy avait insisté sur l'importance de l'inné et de l'explication génétique d'un ensemble de comportements « déviants ».

[16] Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT, *Le Président des riches. Enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy*, Paris, La Découverte, 2010.

plupart des partis politiques européens. Elle renvoie à la place croissante qu'occupent dans les partis politiques les discours et surtout les pratiques empruntés au monde de l'entreprise, et en particulier au domaine du management et du marketing. S'agissant de la droite partisane française, les emprunts au modèle entrepreneurial ne sont pas tout à fait nouveaux. Par exemple, les années soixante-dix ont largement amorcé ce mouvement, visible à la fois dans le giscardisme et au moment de la création du RPR en 1976. Toutefois, avec l'UMP, l'amplification apparaît considérable. Les techniques de management se diffusent à l'ensemble du parti ; elles président à l'organisation de son siège tout comme à la gestion des fédérations et au recrutement de nouveaux adhérents et s'inscrivent dans une culture d'objectifs et de performances. Au niveau national, non seulement un compteur placé dans le hall du siège a longtemps affiché le nombre d'adhérents mais régulièrement des objectifs, souvent irréalistes, étaient fixés, sans doute pour galvaniser les troupes. Les outils du marketing ont également été utilisés pour développer une stratégie de contacts (une quinzaine de personnes travaillant au « pôle militant » du siège) et offrir des incitations sélectives aux futurs adhérents afin de les convaincre « d'acheter la marque UMP ». Cette logique contribue à façonner une offre d'adhésion diversifiée et assouplie. La réduction des coûts de l'adhésion commence, tout simplement, par la baisse du « prix » des cotisations. Là aussi, l'UMP présente deux faces dans la mesure où les cotisations varient selon le contexte puisqu'en campagne présidentielle, l'adhésion peut baisser. Durant la campagne présidentielle, le parti a promu une adhésion au prix d'appel de dix euros. Par la suite, les cotisations de base ont été peu à peu augmentées à vingt euros puis à vingt-cinq euros, assorties d'une portion facultative (quinze euros) présentée comme une contribution spécifique au financement des campagnes électorales (par ailleurs existent des cotisations plus avantageuses pour les couples et les jeunes de moins de trente ans). Le coût de déplacement à la fédération a aussi été revu à la baisse. Les adhérents par internet – de plus en plus nombreux – ne sont pas obligés de prendre contact avec une fédération – alors que l'adhérent socialiste doit théoriquement le faire. Dès lors, le lien partisan se trouve largement dé-territorialisé et les opérations électorales peuvent se faire par voies électroniques, hors congrès et physiquement déconnectées de la communauté partisane. La hausse des adhérents UMP mêle forme classique de mobilisation (par interaction de face-à-face) et forme nouvelle (par internet, par téléphone et par SMS).

La sociologie des adhérents : un ordre social partisan inchangé

Il n'existe malheureusement pas d'enquêtes régulières sur les adhérents des partis politiques français. S'agissant de l'UMP, la dernière enquête disponible a été réalisée lors de l'élection de Nicolas Sarkozy à la tête du parti, en novembre 2004 [17]. Une enquête locale menée dans la fédération du Nord durant la période de mobilisation

[17] Florence HAEGEL, « La mobilisation partisane de droite. Les logiques organisationnelles et sociales d'adhésion à l'UMP », *Revue française de science politique*, 59/1, février 2009, p. 7-29.

partisane sarkozyste (2004-2007) [18] permet toutefois de compléter ponctuellement le tableau.

Sans surprise, l'univers partisan de l'UMP – tout comme d'ailleurs celui du PS – est massivement masculin, éduqué et âgé. En dépit des transformations sociopolitiques à l'œuvre, les hommes dominaient encore largement l'UMP fin 2004 puisqu'ils représentaient 68% des adhérents (sept ans avant, les hommes représentaient 70% des adhérents socialistes [19]). Si l'on compare ces résultats avec les quelques chiffres disponibles sur l'équilibre de genre dans d'autres partis de la droite européenne, l'UMP se trouve dans la moyenne de ses homologues. Toutefois, en termes d'évolution, la féminisation de l'UMP est en voie de lente progression. Si l'on compare l'enquête 2004 sur l'UMP avec les chiffres fournis par le RPR en 1984 [20], la part des hommes aurait baissé de 4 points. De fait, les nouveaux adhérents sont plus souvent que par le passé des adhérentes. Dans l'enquête 2004, la part des hommes parmi les nouveaux adhérents (ayant rejoint l'UMP de 2002 à 2004) était en baisse (65%) et l'enquête réalisée par l'UMP en septembre 2005 confirmait ce point puisque les « nouveaux adhérents » (dans cette enquête, ceux qui avaient rejoints l'UMP avant 2004), étaient pour 58% des hommes [21]. Ce mouvement de féminisation est, d'ailleurs, encore plus net si l'on considère les jeunes puisque la part des femmes parmi les nouveaux adhérents aux Jeunes populaires a aussi beaucoup augmenté après novembre 2004 [22], tendance que l'absence de données plus récentes ne permet malheureusement pas de confirmer. Un mouvement de féminisation est donc perceptible chez les adhérents ; toutefois, l'UMP est l'organisation la moins paritaire du système partisan français. Elle a subi aux élections législatives de 2007 puis de 2012 une retenue significative sur sa dotation publique annuelle au motif qu'elle n'avait pas appliqué le principe paritaire. Depuis 2002, le pourcentage des femmes ayant obtenu un mandat de députée est passé de 10,1% en 2002, à 14,3% en 2007 et 13,9% en 2012.

En voie lente de féminisation, l'UMP a aussi cherché à rajeunir le recrutement de ses adhérents. Dans l'enquête 2004, la structure par âge de l'organisation de droite apparaissait beaucoup moins marquée par le vieillissement que celle du PS : l'UMP attirait, selon cette enquête, 30% de moins de 40 ans alors qu'ils ne représentaient que

---

[18] Anne-Sophie PETITFILS, *Sociologie d'une mobilisation partisane managériale modernisatrice. Une approche contextualisée de la refondation de l'UMP (2004-2008)*, thèse de doctorat en science politique, Université de Lille II, 2012.

[19] Henri REY, « Les adhérents socialistes : permanences et changements », *La revue socialiste*, 42, 2011, p. 125-133.

[20] Pierre BRÉCHON, Jacques DERVILLE, Patrick LECOMTE, *Les cadres du RPR*, Paris, Economica, 1987. Notons que cette enquête ne porte pas sur les simples adhérents mais sur les délégués.

[21] Enquête « Les nouveaux adhérent(e)s de l'UMP », IPSOS, réalisée les 21 et 22 septembre 2005, échantillon de 604 nouveaux adhérent(e)s, méthode des quotas, entretien par téléphone. Les chiffres concernant les adhérents socialistes évoqués par la suite proviennent de cet article.

[22] Lucie BARGEL, Anne-Sophie PETITFILS, « « Militants et populaires ! » Une organisation de jeunesse sarkozyste en campagne. L'activation périodique d'une offre organisationnelle de militantisme et ses appropriations pratiques et symbolique », *Revue française de science politique*, 59/1, 2009, p. 66.

23% des adhérents du PS en 2011 [23]. Toutefois, ce contraste apparent était largement contre-intuitif compte tenu de la moindre audience électorale de la droite auprès des jeunes. En réalité, il tient sans doute, pour beaucoup, aux conditions d'enquête. S'agissant de l'UMP, le questionnaire a été diffusé lors d'un congrès où les jeunes étaient très présents alors que l'enquête menée au PS en 2011 a été réalisée par téléphone auprès d'un échantillon aléatoire ne comprenant pas les adhérents au Mouvement des jeunes socialistes (MJS).

A l'UMP, les professions dites supérieures, cadres et professions libérales sont dominantes mais sensiblement moins qu'au PS (43% à l'UMP, 50% au PS en 2011) ; à l'inverse, les deux partis se retrouvent dans la quasi-absence des ouvriers (2% à l'UMP, 3% au PS). S'agissant du secteur d'activité, l'UMP, organisée autour d'un groupe majoritaire issu du secteur privé (62%), s'oppose au PS, construit autour d'un groupe majoritaire inscrit dans le secteur public. Ces résultats confirment donc le fait que les mondes de l'entreprise (des indépendants et des salariés du privé) sont au cœur de la sociologie de l'UMP et qu'ils ont pris encore davantage d'importance ces dernières années. L'enquête réalisée lors du congrès de l'UMP, fin 2004, atteste aussi de l'écart qui se creuse entre, d'un côté, les salariés du privé et les indépendants qui représentent 67% des adhérents post-2002 et les salariés du public, de moins en moins représentés dans les nouvelles cohortes d'adhérents (34%) [24]. Enfin, l'enquête menée au sein de la fédération du Nord de l'UMP entre 2004 et 2008 [25] permet d'établir que la mobilisation partisane managériale précédant l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République a largement puisé dans les viviers des milieux de l'entreprise, témoignant de fortes affinités entre des milieux sociaux du secteur privé et une culture d'organisation, valorisant les normes et pratiques de l'entreprise.

Autre variable classique, la religion est également déterminante. Elle permet, en effet, de distinguer, avec une certaine netteté, les adhérents UMP et socialistes : les premiers sont, globalement, porteurs d'une culture catholique ; les seconds en sont largement détachés. Cette inscription dans l'univers religieux rapproche d'ailleurs la droite partisane de ses homologues européens conservateurs : selon l'enquête sur les Tories, 11% des adhérents étaient détachés de la religion, « *non believers* » au début des années quatre-vingt dix [26] ; ils étaient 10% fin 2004 à l'UMP. D'après l'enquête 2004, un mouvement de détachement religieux est porté par le renouvellement des adhérents. Il prend la forme d'une baisse notable des catholiques pratiquants parmi eux (huit points d'écart entre les adhérents pré- et post-2002) au profit des irréligieux, phénomène largement lié au processus de rajeunissement, le groupe des catholiques non pratiquants restant stable.

---

[23] Symétriquement, les adhérents UMP de 2004 étaient 33% à avoir plus de soixante ans, ils étaient 38% dans l'enquête menée en 2011 auprès des adhérents socialistes.

[24] Encore faut-il préciser que cette proportion sur-représente encore, fin 2004, les salariés du public qui ne dépassent pas les 30% de la population active globale.

[25] Anne-Sophie PETITFILS, *op. cit*.

[26] Paul WITHELEY, Patrick SEYD, Jeremy RICHARDSON, *True Blues. The Politics of Conservative Party Membership*, Oxford, Clarendon, 1994, p. 48.

Une organisation de plus en plus professionnalisée, faiblement institutionnalisée et peu démocratique

La création de l'UMP s'est traduite par des transformations organisationnelles. Non seulement la logique de fusion a présidé à la répartition des postes à l'échelle nationale mais aussi locale [27] mais la refondation s'est accompagnée d'un mouvement de professionnalisation. En effet, de 2002 à 2012, l'évolution est clairement allée dans le sens d'une plus forte professionnalisation alimentée par un emprunt au modèle entrepreneurial. Néanmoins ce mouvement ne s'est pas accompagné d'une plus grande institutionnalisation de l'UMP (l'organisation ne paraît avoir ni sécrété des règles stables ni renforcé son autonomie par rapport à l'environnement extérieur) ni d'une avancée dans la mise en place des procédures démocratiques.

Un mouvement de professionnalisation [28]

La mobilisation des adhérents a été conduite sur le modèle d'une professionnalisation entrepreneuriale. On retrouve le même type de pratique dans d'autres domaines de la vie partisane. Par exemple, dans le secteur financier, la recherche de donateurs s'est appuyée, avec un certain succès, sur des pratiques du *fund raising*. Celles-ci ont introduit la même logique de segmentation de l'offre : les donateurs étant rétribués par la rencontre des dirigeants du parti, la notoriété du dirigeant est alors proportionnelle à l'ampleur du don accordé au parti, les plus généreux ayant droit à Nicolas Sarkozy en personne.

Un même mouvement de professionnalisation est à l'œuvre aussi dans le secteur de la communication. L'UMP sous le leadership de Nicolas Sarkozy a été une grande consommatrice d'activités de communication. Par exemple, pour l'année 2009, année sans campagne électorale, l'UMP a dépensé 8 854 498 euros en matière de communication et de propagande (soit 20% de ses dépenses totales) alors que son principal concurrent, le PS n'avait dépensé que 3 396 523 euros pour ce poste budgétaire (soit 6% de ses dépenses totales). Dans ce secteur, tout un éventail de professionnels, publicitaires, sondeurs, spécialistes de l'événementiel, travaillent pour le parti, soit en tant que prestataires à qui l'on sous-traite certaines activités, soit au sein même de l'organisation, alimentant un phénomène de professionnalisation de l'administration partisane. A cet égard, le modèle de l'intermédiaire ou du courtier (*broker*) [29], utilisé en général pour qualifier la relation qui se noue entre ces professionnels de la communication et le parti, apparaît pour partie dépassé tant l'imbrication des deux mondes semble forte. En effet, les trajectoires professionnelles

---

[27] Sur ces questions, je me permets de renvoyer à Florence HAEGEL, *Les droites en fusion*, *op. cit.*, p. 115 et s.

[28] Le terme est entendu ici non pas au sens weberien de professionnalisation politique, c'est-à-dire d'émergence d'une catégorie d'acteurs *vivant de la politique* mais au sens d'un mouvement conduisant le parti à recruter dans son administration ou à utiliser les services de professionnels experts dans des secteurs d'activités liées à la mobilisation électorale (spécialistes de sondages, de la communication, de l'évènementiel, etc.).

[29] Robin KOLODNY, « Electoral Partnership : Political Consultants and Political Parties », *in* James A. THURBER, Candice J. NELSON (éd.), *Campaign Warriors. Political Consultants in Elections*, Washington, Brooking Institutions Press, 2000, p. 110-132.

se croisent, les positions s'intervertissent et les frontières apparaissent poreuses. Par exemple, une professionnelle formée dans une grande école de commerce parisienne dirige les affaires administratives et financières ou une transfuge de la plus grande agence de publicité française est responsable du pôle communication.

Une faible institutionnalisation

Globalement, un mouvement de professionnalisation a donc eu lieu ; il n'a pas été associé à une forte institutionnalisation. Par ce terme, on désigne en général une codification et formalisation des règles de fonctionnement d'une organisation et une autonomisation de celle-ci par rapport à son environnement. Il s'agit ici plus d'une non-transformation (comme on parle de non-décision) que d'une transformation dans la mesure où les formations constitutives de l'UMP pouvaient déjà être qualifiées d'organisations faiblement institutionnalisées.

En effet, comparés à leurs homologues étrangers, les partis français sont faiblement institutionnalisés. Les partis gaullistes puis néo-gaullistes – qui constituent bien la matrice de l'UMP – l'étaient encore moins que les autres. Ils n'étaient pas régis par un ensemble de règles et de normes stables, contraignantes et assorties de sanctions formelles ou informelles. Depuis leur origine, ils se caractérisaient par une fluctuation des règles, celles-ci variaient selon les conjonctures et se trouvaient souvent instrumentalisées par les leaders. Cette caractéristique renvoie au fait qu'ils se sont créés comme des partis charismatiques [30], autour d'un leader garant de l'unité et de l'ordre internes.

Reste que la refondation partisane de 2002 aurait pu être l'occasion d'un renforcement de l'institutionnalisation de la droite partisane par la mise en place de règles stables et contraignantes : l'opération a d'ailleurs bien été tentée. Mais au bout du compte, on constate que l'UMP reste une organisation faiblement institutionnalisée au sens où elle est marquée par une très forte fluctuation des règles. Celles-ci varient selon les conjonctures, sont instrumentalisées par les leaders et dotées d'une force contraignante très limitée. Au contournement des règles écrites s'ajoute une modification selon les contextes des règles et des pratiques, visibles, par exemple, dans la définition du périmètre et du mode de désignation de l'équipe dirigeante, du lien d'adhésion ou des modes de financement. Ainsi, l'on peut considérer que l'UMP, plus que tout autre parti, présente des façades partisanes qui varient selon qu'elle se trouve en campagne ou non, au gouvernement ou dans l'opposition.

On peut fournir deux illustrations de cette souplesse à l'égard des règles statutaires. Le premier renvoie au fait que n'ont jamais été appliquées les règles portant sur l'organisation par courants alors même que les statuts de 2002 prévoyaient ce changement. Le modèle des courants, s'il avait été introduit en 2002, aurait été radicalement novateur pour la droite partisane. Son absence d'application a laissé place à un dispositif fondé sur le principe d'association. L'association suppose des négociations privées et non transparentes et débouche sur des accords particuliers et révisables. Dans un tel système caractérisé par une très forte opacité, la direction

[30] Angelo PANEBIANCO, *Political Parties : Organization and power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

du parti garde le contrôle et se trouve en position d'entretenir des clientèles et des liens d'affiliation dans la mesure où elle peut traiter de manière différente ses interlocuteurs. L'inscription d'un droit de tendance aurait non seulement fixé des règles objectives et publiques d'organisation du pluralisme mais aussi introduit le principe compétitif au cœur même des activités programmatiques et de répartition des postes. Un certain nombre de partis politiques, membres de l'UMP, ont bénéficié de ce système d'association. Le premier d'entre eux est le parti radical : les comptes publics indiquent, en effet, que ce parti recevait, avant sa prise de distance, un million d'euros par an de l'UMP. En annonçant en mai 2011 qu'il quittait l'UMP, le parti radical a entraîné le blocage du versement de l'UMP. Sa dés-association a donc rendu visibles les logiques du dispositif. Toujours inscrite officiellement dans les textes de 2002 à 2012, la reconnaissance officielle de sous-groupes à l'intérieur du parti a été ajournée jusqu'en 2012, preuve d'une forte désinvolture à l'égard des statuts. Après les défaites présidentielle et législative de 2012, l'application des statuts et le vote sur motions seront, pour la première fois, après dix années de suspension, appliqués lors du congrès de novembre 2012 (voir *infra*). Cette dynamique porte en germe une modification en profondeur.

Parallèlement à ce refus d'institutionnaliser des courants à l'intérieur même du parti au profit d'un dispositif d'association bien plus opaque, on a vu éclore une myriade de clubs et de *thinks tanks* gravitant en marge du parti, qu'il s'agisse d'une structure de réflexion attachée à un sous-leader ou d'un groupe d'affinités idéologiques entre parlementaires. Dans un groupe parlementaire largement dominant à l'Assemblée nationale (le groupe UMP est, aujourd'hui, composé de 314 députés dont 7 apparentés sur un total de 577), des groupes d'affinités se sont constitués afin de faire pression sur le travail parlementaire et au-delà sur la vie du parti et le débat public. Par exemple, le groupe des Réformateurs rassemble depuis 2002 les députés acquis au libéralisme économique, il a fortement pesé dans la campagne présidentielle sarkozyste de 2007 et interviendra à nouveau dans celle de 2012. En vue de la préparation de la campagne de 2012, un nouveau groupe, La Droite populaire, a été mis en place au sein du groupe parlementaire après l'échec des élections régionales de mars 2010 dont on verra qu'il a contribué à la droitisation du parti (voir *infra*).

Un autre indice, encore plus significatif, de la faible institutionnalisation de l'UMP peut être trouvé dans la disparition, au lendemain de l'élection présidentielle de Nicolas Sarkozy, des fonctions de président de parti au motif « que moralement le président (de l'UMP) reste Nicolas Sarkozy » [31]. Depuis, ont été adoptées des « dispositions, applicables par dérogation aux statuts lorsque le président en exercice de l'UMP devient président de la République ». Contrairement à la plupart des grands partis des démocraties européennes, l'UMP n'est plus dirigée par un président, leader élu par les adhérents, mais par une équipe (un secrétaire général et deux secrétaires généraux adjoints) élue et révocable par le bureau politique. Ce changement *ad hoc* de règles adoptées en grande pompe cinq ans auparavant et l'instrumentalisation si flagrante du parti par son leader témoignent clairement du fait que l'UMP n'est pas une institution forte et autonome. Par ailleurs, cette modification entérine le fait que

[31] Déclaration de Jean-Claude Gaudin, 25 juin 2007.

le centre de gravité du parti se trouve, tant que Nicolas Sarkozy était président de la République, sans conteste, situé à l'Elysée. Cet état de fait va de pair avec une forte rotation des secrétaires généraux de l'UMP. Patrick Devedjan, Xavier Bertrand puis Jean-François Copé ont occupé cette fonction tour à tour ; formellement élus par le bureau politique, ils ont effectivement été désignés par Nicolas Sarkozy. La nouvelle équipe dirigeante de l'UMP, rendue publique à la veille du démarrage de la campagne présidentielle, était pléthorique et a été l'occasion d'une large distribution des postes à l'ensemble des sensibilités de la droite (y compris des « villepinistes »). Mais derrière cette mise en scène de la diversité et de l'ouverture, l'équipe administrative qui est aux commandes représente bien la garde rapprochée de Nicolas Sarkozy. A sa tête se trouvait un inconnu du grand public, Eric Cesari, ancien directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy au Conseil général des Hauts-de-Seine, fief de la famille sarkozyste puisque le fils y prend la succession du père.

Un déficit démocratique

La démocratie partisane interne renvoie à au moins trois dimensions puisqu'elle peut être analytiquement évaluée à l'aune des modèles participatif, compétitif ou délibératif. A l'aune du modèle participatif, l'UMP s'est longtemps caractérisée par un recours plus rare aux votes des adhérents dans l'ensemble des décisions internes. Pour preuve, l'UMP continue à faire nommer par le centre les secrétaires départementaux alors que les autres partis les désignent par élection. Il n'en reste pas moins vrai, que lorsque l'enjeu est réel et le résultat ouvert, les adhérents ne participent pas moins que les autres membres du parti à ces processus de désignation. A l'aune du modèle compétitif, le déficit est réel puisqu'à l'exception de l'élection de M. Alliot-Marie comme présidente du RPR en 1999, l'élection du leader a toujours été verrouillée : les vrais challengers n'osant pas défier le favori. Ce fut vrai pour l'élection à la tête du parti d'Alain Juppé en 2002, de Nicolas Sarkozy en 2004, tout comme pour les primaires précédant l'élection présidentielle de 2007. Enfin, à l'aune du modèle délibératif, les débats, les motions et les divergences publiques d'opinions sont souvent refoulés au nom de la peur des divisions et du culte de l'unanimisme. De fait, le gel démocratique s'est accentué durant la période du leadership sarkozyste : ajournement de la constitution des courants, suspension de l'élection du leader et de son équipe par les adhérents, contrôle de l'Elysée sur le parti.

Ce rappel contribue à éclairer la crise de leadership de novembre 2012. Certes, cette crise renvoie au vide laissé par Nicolas Sarkozy après son échec présidentiel et fournit donc bien la preuve – si une telle preuve était encore nécessaire – que la figure d'autorité est centrale dans la culture des partis issus d'un modèle génétique charismatique. Mais la crise de l'UMP trahit aussi des déficits d'institutionnalisation et de démocratisation que le sarkozysme a aggravés. Nul besoin de règles et d'administration pour les faire respecter quand on a un chef qui dit la loi et qui peut donc en jouer. Mais l'instrumentalisation des règles et des instances ne peut résister à la compétition entre deux équipes de même poids. La force d'un parti ne se mesure pas seulement à son efficacité en tant qu'entreprise de mobilisation, elle renvoie aussi à la stabilité et à la légitimité de son ordre institutionnel. A cet égard, les élections internes de 2012 ont changé la donne de trois manières différentes. Elles ont

conduit d'abord à une prise de conscience de ce déficit démocratique. « A l'UMP, nous apprenons la démocratie interne, c'est assez nouveau », déclarait Jean-François Copé, le 2 juin 2013 dans une émission de la chaîne Canal + alors que les primaires pour la désignation du candidat à la Mairie de Paris étaient l'objet de fortes critiques internes. Elles ont également débouché sur une remise en ordre institutionnel. La réponse de l'UMP à la crise a, en effet, d'abord été d'établir un ordre institutionnel par la rédaction de nouveaux statuts et règlement intérieur. Ces statuts ont été élaborés sous l'autorité juridique d'une professeure de droit public, Anne Levade, et ont porté une attention particulière aux instances de régulation et de contrôle qui avaient été directement remises en cause lors de la crise de novembre-décembre 2012. De fait, ces instances intègrent désormais des personnalités qualifiées extérieures rompant l'entre-soi partisan et l'imbrication des positions dans la compétition interne et des positions arbitrales (rappelons que la neutralité des présidents des instances d'arbitrage avait été remise en cause au motif que l'un d'entre eux avait soutenu Jean-François Copé).

Le débat sur la droitisation

La droite française s'est-elle radicalisée [32] ou droitisée ? Cette interrogation a été au centre du débat public après la défaite présidentielle et sa pertinence tient au fait que le mouvement de droitisation s'apparente bien à un processus lancé par Nicolas Sarkozy au moment où il arrive à la tête de l'UMP. En effet, la droitisation a d'abord été revendiquée en tant que telle par Nicolas Sarkozy qui écrivait avant l'élection présidentielle :

> « Je me suis beaucoup mobilisé pour décomplexer la droite française. Longtemps, elle a paru comme tétanisée par la gauche qui n'aimait rien tant que se poser en donneuse de leçon. Et c'est ainsi que la droite, condamnée au silence complice, finit par perdre une large partie de son identité. (…) Au lieu de se définir par ce qu'elle était, elle se définissait à la longue par ce qu'elle n'était pas ou plus. Ni de droite, ni de gauche, ni du centre. Au final, cela donnait un mélange complexe qui cumulait tous les inconvénients : trop à droite pour la gauche, pas assez pour la droite. Trop souple sur ses valeurs traditionnelles, trop rigides à propos des idées modernes. Cette stratégie suicidaire explique en partie la persistance du phénomène Front national » [33].

De fait, le candidat Sarkozy a réussi à reconquérir en 2007 une partie de l'électorat du FN (voir *supra*) en promouvant un discours largement structuré autour des thèmes de l'identité nationale et de la promotion d'un ordre scolaire, social, moral et sécuritaire. Un nouveau seuil a été franchi durant le quinquennat et plus précisément au cours de l'été 2010 ; il a été symbolisé par le discours de Grenoble prononcé au lendemain de faits de violence commis dans cette ville. Le président de la République y établit, en effet, explicitement le lien entre les questions d'insécurité et d'immigration [34], annonce

[32] La radicalisation est ici entendue au sens étymologique du terme, comme le retour de la droite à ses racines.

[33] Nicolas SARKOZY, *Témoignage*, Paris, Editions XO, 2006, p. 17.

[34] « Enfin, il faut le reconnaître, je me dois de le dire, nous subissons les conséquences de cinquante années d'immigration insuffisamment régulée qui ont abouti à un échec de l'intégration », discours prononcé à Grenoble à l'occasion de la prise de fonction du nouveau préfet, le vendredi 30 juillet 2010, disponible sur le site officiel de la Présidence de la République.

des mesures répressives et de contrôle de la famille (suppression des allocations aux mineurs délinquants ou absentéistes scolaires) et de l'immigration (modification des règles de déchéance de la nationalité française) et justifie la mise en œuvre de décisions de démantèlement des camps de « Roms » au motif que deux d'entre eux étaient impliqués dans les violences de Grenoble.

En réaction à ce durcissement, Nicolas Sarkozy a été accusé de radicalisation, à la fois par la gauche et par une partie de la droite : deux anciens Premiers ministres de Jacques Chirac, Dominique de Villepin et Jean-Pierre Raffarin, ont ainsi parlé l'un « d'indignité nationale » [35] et l'autre de « dérive droitière » [36]. Mais c'est aussi au même moment que se crée le groupe parlementaire de La Droite populaire qui pèsera sur la droitisation de l'UMP. Le 14 juillet 2010, à la date symbolique de la fête nationale, est, en effet, publiée une « charte du collectif de la droite populaire » qui se donne pour objectif de « contribuer au programme d'action de la majorité présidentielle ». Contre les tabous du « politiquement correct », ce collectif met en avant d'abord son attachement au patriotisme puis son adhésion au libéralisme économique. A y regarder de plus près, on constate que les trente-cinq députés signataires présentent un profil bien spécifique. Géographiquement d'abord, ils sont majoritairement originaires des régions où le FN réalise ses meilleurs scores, au sud de la France et dans de grandes agglomérations urbaines (région parisienne et lyonnaise principalement) ; notons que le Nord y est représenté mais pas à la hauteur des succès du FN dans cette région. Idéologiquement ensuite, si l'on examine les votes de ces députés, les amendements et propositions de lois qu'ils ont déposés, leurs prises de positions publiques, se dessine un univers idéologique marqué par la restriction des droits des immigrés (en matière sociale, par exemple), les thèmes sécuritaire et autoritaires (rétablissement de la peine de mort pour certains crimes), la résistance à l'évolution des mœurs (restriction des droits accordés aux homosexuels, par exemple), la réaffirmation de la symbolique nationale (respect du drapeau) et de l'identité religieuse (pénalisation des blasphèmes), etc.

Enfin, lors de la campagne présidentielle de 2012 et surtout après l'échec, la question de la droitisation a été placée au cœur du débat interne de l'UMP. D'un côté, un certain nombre d'acteurs ont dénoncé la stratégie de droitisation de la campagne 2012. Ils ont pris pour cible le conseiller de Nicolas Sarkozy, Patrick Buisson, ancien rédacteur du journal d'extrême droite *Minute* [37]. De l'autre, une nouvelle génération promue lors de cette campagne présidentielle et se donnant pour objectif d'incarner cette ligne de droitisation s'est trouvée propulsée au cœur des instances de l'UMP.

---

[35] *Le Monde*, 23 août 2010. Rappelons que le crime d'indignité nationale défini durant la période d'épuration dans une ordonnance du 26 décembre 1944 punit les personnes ayant « sciemment apporté en France ou à l'étranger une aide directe ou indirecte à l'Allemagne ou à ses alliés, soit porté atteinte à l'unité de la nation ou à la liberté des Français, ou à l'égalité entre ceux-ci ».

[36] *Le Monde*, 28 août 2010.

[37] Parmi lesquels on peut citer Nathalie Kosciusko-Morizet, ancienne porte-parole de la campagne de Nicolas Sarkozy qui déclare le 24 juin 2012 sur Canal + : « Le principal reproche que je fais à Patrick Buisson, c'est que son objectif, à mon avis, n'était pas de faire gagner Nicolas Sarkozy, il était de faire gagner Charles Maurras ».

En effet, le vote sur motions de novembre 2012 a fourni de nouvelles preuves de la droitisation de l'UMP. Certes, ce mouvement n'a finalement pas profité à La Droite populaire, (9,2% des suffrages), groupe qui portait jusqu'alors ces thèmes au sein du parti (voir *supra*) mais il a promu La Droite forte arrivée en tête avec 27,8% des suffrages portée par deux jeunes « sarkozystes », Guillaume Peltier et Geoffrey Didier, non élus mais issus de l'équipe de campagne sarkozyste et dont le premier est un ancien du mouvement de jeunesse du Front national.

De fait, l'UMP se trouve confrontée au défi interne d'élaborer une stratégie à l'égard du FN. Alors que le PS soutient la ligne de « front républicain » de désistement en faveur du candidat de la droite en cas de duel avec le FN, la ligne du « ni, ni » conduisant à l'abstention en cas de duel entre des candidats socialistes et frontistes est réaffirmée lors des élections législatives de 2012 [38]. La question de la stratégie à l'égard du FN et d'alliances locales éventuelles est alors propulsée au cœur des dissensions internes. Des leaders du parti ont formulé des critiques à l'égard d'une ligne jugée pas assez ferme à l'égard du FN. François Fillon a ainsi exprimé sa « vraie divergence » à l'égard de la ligne de conduite adoptée par Nicolas Sarkozy [39]. Si l'on prend un peu de recul, on doit constater que la période sarkozyste a bien entraîné des changements dans l'attitude à l'égard du FN. Depuis les élections régionales de 1998, au cours de laquelle des alliances locales avaient vu le jour dans certains conseils régionaux entre la droite et la droite radicale, le jugement des sympathisants à l'égard d'une telle stratégie a été régulièrement mesuré. La stratégie d'alliance électorale locale avec le FN recueillait, de manière stable, l'approbation d'un tiers des sympathisants de droite ; en 2012 [40], la proportion a fortement augmenté puisque 52% des sympathisants UMP soutiennent cette position.

Confronté à la montée de l'extrême droite, la droite européenne a expérimenté un certain nombre de stratégies. Globalement, si l'on n'entre pas dans les détails des fluctuations du chiraquisme, ni dans son application au niveau local, la droite française a choisi de ne pas faire alliance avec le FN mais de récupérer ses thèmes de prédilection. Succès en 2007, échec en 2012. Il est vrai qu'entretemps la crise économique s'était développée et que l'échec ne peut être analysé comme un effondrement. Quoi qu'il en soit, cette ligne de conduite n'a finalement pas contribué à réduire l'audience du FN qui entre-temps s'était lui-même en partie transformé. L'impasse pourrait alors se muer en spirale infernale. Cette spirale renverrait aux effets conjoints et pervers des deux faces de la stratégie adoptée : le refus d'alliance entretiendrait l'extrême droite dans des positions radicales [41], la récupération de ses thèmes contribuerait à les légitimer

[38] Cette ligne de conduite a été décidée par le bureau politique de l'UMP ; elle avait déjà été mise en œuvre lors des élections cantonales de 2011, *Le Monde.fr*, 11 juin 2012.

[39] « Nicolas Sarkozy pense que le Front national est à combattre parce qu'il affaiblit la droite et peut nous faire perdre – ce qui s'est d'ailleurs passé à l'élection présidentielle. Moi, je pense que le Front national est à combattre parce qu'il est en dehors des limites du pacte républicain tel que je le considère », déclaration à France 3, 8 mai 2013,

[40] Sondage *IFOP-Le Journal du dimanche*, 19 août 2012.

[41] Kai Arzheimer, « Contextual Factors and the Extreme Right Vote in Western Europe, 1980-2002 », *American Journal of Political Research*, 48, 2009, p. 335-358.

auprès des électeurs [42]. Cette stratégie qui risque donc de ne pas atteindre son objectif a contribué clairement à polariser le débat public français en alimentant ce que l'on a appelé l'anti-sarkozysme.

L'UMP est entrée en 2012 dans un nouveau cycle. Nouveau cycle car elle est confrontée à l'opposition, elle qui est née d'une victoire présidentielle et a vécu jusqu'à présent en lien direct avec le pouvoir gouvernemental. Nouveau cycle car elle a été confrontée aux questions organisationnelles non résolues lors de sa refondation. La première d'entre elles est celle de la présidentialisation et du mode de sélection du candidat présidentiel. Elle a été tranchée en juin 2013 par l'adoption d'une « charte des primaires » qui prévoit donc le recours à des « primaires ouvertes » expérimentées avec succès par le PS. Cette réforme appliquée dans le cadre d'un mandat présidentiel réduit va inévitablement transformer le rythme et la structuration de la compétition intra-partisane. La seconde question organisationnelle qui se pose à l'UMP est celle de la transformation de son « modèle génétique charismatique ». Une telle mue passe par l'apprentissage de la compétition interne, l'organisation du pluralisme interne, voire la promotion d'un modèle plus délibératif fondé sur la diffusion d'une logique de débat dans un parti ayant jusqu'ici valorisé la discipline. Enfin, le nouveau cycle pose surtout la question du positionnement idéologique du parti. Le sarkozysme a nettement déplacé le centre de gravité idéologique de l'UMP opérant une radicalisation de la droite partisane et établissant des conditions nouvelles pour un rapprochement avec le FN. Cette transformation suscite des tensions que les prochaines élections municipales de 2014 ne pourront qu'aviver.

[42] Joost VAN SPANJE, Wouter VAN DER BRUG, « The Party as Pariah : The Exclusion of Anti-Immigration Parties and its Effect on their Ideological Positions », *West European Politics*, 30/5, 2007, p. 1022-1040.

Un centre sans gravité

Julien Fretel

En mars 2011, lors d'un conseil national du Mouvement démocrate (MODEM), François Bayrou avait déclaré : « Rassembler les centristes, c'est comme conduire une brouette pleine de grenouilles : elles sautent dans tous les sens ». Pour imagée qu'elle soit, cette formule drolatique, maintes fois reprises dans la presse, dit finalement assez bien dans quelle précarité politique les centristes français (se) sont comme condamnés à vivre depuis plus de cinquante ans. Que leurs idées ou axes programmatiques puissent être périodiquement considérés comme majoritaires au sein du champ politique ne change, semble-t-il, rien ou presque à leur propension à faire de la dispersion de leurs forces une loi d'airain. En effet, les scissions partisanes qui scandent leur histoire depuis 1978, comme les trahisons électorales à l'approche de l'élection présidentielle ou encore les marchandages extra-partisans auxquels procèdent les parlementaires modérés sont leur lot quasiment quotidien. Pourtant, en dépit d'une image publique passablement écornée où centrisme rime très souvent avec girouettisme, cet entre-deux du clivage gauche/droite demeure un champ de luttes plus qu'intenses pour l'usage exclusif de son label légitime ainsi que pour le jeu de coalition gouvernemental auquel ce label polysémique permet d'accéder. Dans cette compétition incertaine, deux modèles partisans et deux stratégies s'opposent aujourd'hui. D'une part, le MODEM s'efforce d'imposer une vision relativement épurée du centrisme où la troisième voie idéologiquement et politiquement parlant serait la règle et l'horizon. En l'occurrence, le centre que les partisans de François Bayrou entendent bâtir depuis la fin des années quatre-vingt-dix voudrait se préserver de tout tropisme en matière de clivage gauche/droite. Ce dernier promeut un modèle de société dit « humaniste », adossé à une synthèse économique et sociale conjuguant social-démocratie et social-libéralisme. Aussi, les coalitions politiques et électorales qu'une telle orientation idéologique commande au sein de la compétition politique, n'auraient-elles d'autres principes que

le libre choix chaque fois démontré avec telle ou telle force partisane républicaine, de droite comme de gauche. La déclaration de François Bayrou en mai 2012 indiquant qu'il voterait en faveur de François Hollande est un acte attestant du fait que le centre, dans le giron du MODEM en tout cas, n'entend pas, *a priori*, basculer plus à droite qu'à gauche [1]. Idéalement, enfin, le centre souhaite rompre avec son statut de parti d'appoint pour devenir une formation centrale de gouvernement. Aux antipodes de ce mode de « faire parti », d'autre part, un ensemble de formations petites et moyennes, clubs et autres personnalités centristes, gravitant jadis dans la constellation de l'Union pour la démocratie française (UDF), aujourd'hui coalisés sous le label de l'« Union des démocrates et indépendants » (UDI) dirigée par Jean-Louis Borloo, président du parti radical valoisien du reste, opposent une autre approche. Le centre, en ce cas, pour des raisons idéologiques et pragmatiques, n'est pas autrement conçu que comme un positionnement politique de centre-droit. A rebours de ce qui est revendiqué au MODEM, le clivage gauche/droite, en somme, est admis. La vision du monde qui découle de cette ligne est dès lors plus libérale et plus conservatrice. Faisant de nécessité vertu en quelque sorte, l'UDI consent par conséquent à se comporter en allié relativement fidèle et très souvent subordonné de la droite républicaine, à savoir de l'UMP. En mettant en regard ces deux modèles en lice, on peut alors comprendre que la « bataille du centre », pour reprendre une formule que les journalistes affectionnent pour décrire ce monde politique-là, est bien plus qu'un microcosme au sein duquel la « guerre des égos » et leurs caprices feraient fureur. L'hypothèse d'un mauvais esprit centriste qui serait plus que nulle part ailleurs rongé par l'ambition personnelle ne tient effectivement pas. Car ni la « psychologie », pour peu qu'on sache bien l'ausculter, ni le « métier » que ces acteurs mettent dans leur manière de vivre de et pour la politique, ne distinguent véritablement ces acteurs de leurs concurrents de gauche comme de droite [2]. Pour conjurer cet effet d'optique qui fait du centre un pléonasme avec les théories sur l'individualisation de la société, il convient alors de prendre la mesure de la part considérable que l'on peut inférer du *design* partidaire centriste sur l'inconstance des positions et prises de positions dont ses membres sont les auteurs. Le produit de cette institutionnalisation sans centre de gravité ni monopole durable a donné naissance à une configuration d'un genre particulier où la dispersion des forces en période électorale, les scissions et les promesses d'unification de tous les centres sont les règles de grammaire des comportements et des croyances. Et c'est à un jeu politique et partisan aussi instable qu'inextricable que les centristes français se livrent actuellement. Ces façons divergentes de « prendre parti » sont tout à la fois les armes, les ressources et les raisons d'être de ces luttes sans terme pour le monopole du label centriste. Elles font bien sûr écho à des cultures militantes différentes les unes des autres bien que le pouvoir des dirigeants soit ici exorbitant. Dans ces circonstances organisationnelles, il nous apparaît peu probable que l'un des protagonistes parvienne un jour à disposer de moyens partisans suffisants pour vivre « décemment » dans

[1] Dans le même ordre des choses, on pourrait ajouter le vote de censure du gouvernement de Dominique de Villepin auquel François Bayrou avait participé en mai 2006.

[2] Le notabilisme et l'individualisme des élus de la droite et du centre reposent en effet largement sur des mythes (voir Julien FRETEL, « Le parti comme fabrique de notables. Réflexions sur les pratiques notabiliaires des élus de l'UDF », *Politix*, 65, 2004).

l'environnement institutionnel de la Ve République où l'enjeu présidentiel est à tout le moins obsédant et astreignant. Et là est le paradoxe. Ces formations et leurs leaders qui, depuis la fin des années soixante-dix, clament haut et fort être en mesure de rassembler deux Français sur trois au nom de leur goût immodéré pour la modération, passent presque systématiquement à côté de ce projet. C'est à la mise au jour des causes historiques et sociologiques de cet acte politique manqué, si on peut le dire ainsi, que nous entendons maintenant nous atteler.

Aux sources d'un centrisme centrifuge

La conduite qu'ont les organisations centristes aujourd'hui trouve une grande part de son explication dans leur genèse. Cette genèse partisane peut se comprendre comme un temps des origines qui a marqué les esprits et les manières de vivre politiquement au centre, mais aussi comme une trajectoire, pour ne pas dire un « sillon », qui s'est peu à peu dessinée pour baliser et renfermer le champ des possibles caractéristique de l'univers des pratiques et des représentations centristes. C'est cette « distribution des cartes » au départ, dont parlait Angelo Panebianco [3], qui rend compréhensibles l'idéologie, les modes opératoires et le type de concurrence que ces formations se livrent les unes aux autres. Cette « histoire faite règle du jeu », en quelque sorte, lie et délie ces organisations avec une étonnante systématicité au point d'imaginer l'économie générale centriste sous la forme de cycles courts alternant sans discontinuer dissociation et sociation.

Cette genèse a sans nul doute pris forme lors de la création de l'UDF en 1978, sous l'égide de Valéry Giscard d'Estaing [4]. Pensée comme une alliance entre plusieurs partis politiques de taille moyenne [5] qui soient capables de contenir l'expansion des gaullistes rassemblés derrière Jacques Chirac, cette formule institutionnelle comparable à un cartel électoral a inauguré une sorte de « décentralisme démocratique » que seule une position présidentielle comme celle qu'occupait Valéry Giscard d'Estaing à la fin des années soixante-dix pouvait véritablement dominer. En situation d'opposition et sans leadership colossal, cette architecture partisane sans gouverne amenuise les entreprises politiques ayant un potentiel électoral et rend exorbitant le pouvoir de nuisance des partenaires les plus isolés. Cette armature de type confédéral a été ainsi l'une des règles structurantes du fonctionnement des

---

[3] Angelo Panebianco, *Modelli di partito*, Bologne, Società Editrice II Mulino, 1982.

[4] Pour une histoire détaillée de l'UDF, on pourra se reporter à la thèse d'Alexis Massart, *UDF : Naissance et organisation d'un regroupement de partis*, thèse pour le doctorat en science politique, Université de Lille 2, 1997. Pour une analyse sociologique de l'institutionnalisation de l'UDF : Julien Fretel, « Militants catholiques. La Nouvelle UDF », thèse pour le doctorat de science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2004.

[5] On rappelle que les partis membres de l'UDF, dans un ordre décroissant du point de vue numérique, sont : le parti républicain (PR), le Centre des démocrates sociaux (CDS), le parti radical valoisien (PRV), le parti social-démocrate (PSD) et les Clubs perspectives et réalités. Au début des années quatre-vingt, seront créés les Adhérents directs (AD). Cette dernière formation est typique des contradictions structurales de l'UDF dans la mesure où cette dernière a été obligée de fonder un parti pour permettre à des adhérents de s'affilier autrement que par le truchement des composantes fondatrices. Mais tout logiquement, l'adhésion dite directe à l'UDF n'a pu se faire qu'indirectement via les Adhérents directs !

centres. Et si chaque acteur de ce rassemblement a trouvé des profits de court terme en cultivant une certaine autonomie lors des élections intermédiaires où, souvent, l'apolitisme de droite exige un effacement stratégique de ses partis politiques, il n'en est pas allé de même dans le cas où l'un des leaders de l'une des composantes désirait se lancer dans la course présidentielle. Le marchandage auquel les partis membres se sont rapidement habitués, a en effet rendu ce type d'entreprise quasiment impossible. Si l'on filait la métaphore économique, on dirait que ce « parti de partis » a fonctionné comme un jeu non coopératif avec un « optimum » largement inférieur à la somme des utilités marginales de ses élus. Dans un contexte où le militantisme est miniaturisé, les élus composent au gré de leurs avantages immédiats. Or, l'ambition présidentielle suppose que les alliés-rivaux de cette formation partisane centrifuge non seulement abandonnent une part de leur souveraineté et se résolvent à voir progresser la concentration des ressources en direction de la présidence de l'UDF, mais aussi exposent leurs élus locaux, si précieusement tenus à l'écart des jeux partisans habituels, à davantage de politisation. Ces prémisses aident ainsi à comprendre, d'une part, pourquoi les centristes se sont retrouvés dans une configuration interne pour le moins chaotique au moment où la plupart des partis de gouvernement comme le parti socialiste (PS) et le Rassemblement pour la République (RPR) s'ajustaient encore plus fortement aux impératifs du présidentialisme [6] et, d'autre part, pourquoi l'hypothèse d'une candidature présidentielle à l'intérieur de l'UDF a souvent été plus que compliquée, pour ne pas dire désespérée. On en veut pour preuve l'impossibilité pour Valéry Giscard d'Estaing, pourtant président et fondateur de l'UDF, de retrouver les chemins des campagnes présidentielles après 1981 [7]. On se souvient également de la candidature difficile de Raymond Barre en 1988 [8], soutenu par une moitié seulement des élus de l'UDF, mais on a aussi à l'esprit la campagne de 1995, sans « candidat maison » où les centristes se sont éparpillés entre les partisans de Jacques Chirac et ceux d'Edouard Balladur. On mentionnera enfin la candidature de François Bayrou en 2002, lequel a dû composer sans les parlementaires du parti alors occupés à porter sur les fonts baptismaux ce qui deviendra plus tard l'UMP [9]. Aussi risquée que fût cette dernière entreprise présidentielle [10], on peut considérer que la stratégie de l'élu du Béarn a marqué une césure dans l'histoire du parti. En effet, au terme de jeux

[6] Voir les travaux de Rémi Lefebvre.

[7] A ce sujet, on lira avec profit les explications qu'apporte Brigitte GAÏTI, « Des ressources à valeur relative : le difficile retour de Valéry Giscard d'Estaing », *Revue française de science politique*, 40/6, 1990.

[8] En précisant que Raymond Barre n'était pas membre de l'UDF…

[9] Pour mémoire, on rappellera que l'UMP résulte d'abord des divisions de l'UDF et d'une stratégie de certains de ses parlementaires pour isoler François Bayrou (Julien FRETEL, « Quand la crise de la droite débouche sur la victoire de l'UMP », *in* Frédérique MATONTI, *La démobilisation*, Paris, La Dispute, 2005.

[10] Au cours de cette campagne, François Bayrou a passé plus de temps à régler les dissensions et polémiques internes à l'UDF et à sauver son organisation de la faillite, qu'à convaincre l'ensemble des électeurs français, et ce au point de finir, dans les tous derniers jours, par faire une campagne exclusivement interne afin de sauver les quelques ressources humaines et financières restantes dans son propre parti. Là encore, on observe un paradoxe : la question du financement est d'autant plus saillante au centre, là où pour des raisons culturelles on se montre

d'alliances associant Force démocrate (FD) [11], le parti républicain [12] et les Adhérents directs, François Bayrou a pris le pouvoir sur une grande partie de la confédération. Ce faisant, le principe d'une présidentialisation des formations centristes a été enfin acté. Mais en jouant l'appareil de l'UDF, certaines de ses composantes, les cadres et les « militants » contre les parlementaires [13], l'UDF est entrée dans une phase de grande turbulence. Il s'en est fallu de peu que son dépôt de bilan ne fût prononcé en 2002. Jusqu'en 2007, François Bayrou a pu néanmoins s'appuyer sur un petit groupe d'une vingtaine de parlementaires et un afflux non négligeable d'adhérents pour continuer d'incarner et de porter – non sans une certaine solitude – l'entreprise centriste. On aurait pu s'attendre alors à voir le centre, bien que décapité en partie, recouvrer davantage d'unité et de cohérence. Mais c'est sans compter sur une UMP qui, après avoir absorbé d'anciennes formations de l'UDF [14], s'est mise à revendiquer à son tour une partie de l'héritage et de la manne électorale centristes [15]. En 2007, malgré une campagne présidentielle euphorique et un résultat qui n'avait pas été égalé depuis 1981, c'est l'ensemble des soutiens parlementaires centristes qui ont alors quitté le parti pour fonder le Nouveau centre (NC) [16]. Cet *exit* est symptomatique de la faiblesse organisationnelle du centre. Ses élus ne sont pas suffisamment enrôlés par l'institution partisane pour refuser les injonctions au ralliement que leur assigne chaque fois le parti gaulliste [17]. Depuis trop d'années, les carrières électives des dirigeants centristes sont si individualisées qu'elles ne permettent pas de résister, par exemple, à des offres

méfiant vis-à-vis des plaisirs que procure l'argent, que les lieux supposés de commandement dans le parti sont chaque fois sous la tutelle financière des composantes.

[11] Force démocrate (FD) est le nom qui a remplacé le CDS en 1996. Ce changement de nom accompagne la montée en puissance de François Bayrou à la fois parmi les démocrates chrétiens de l'UDF où il prend la tête du CDS puis de FD, et au sein du mouvement dans son ensemble. En 1998, François Bayrou, lors du congrès de Lille, est désigné comme président de l'UDF (devenant la Nouvelle UDF).

[12] Cela a été facilité par la mise en examen du président du PR, François Léotard.

[13] Ces parlementaires, est-il nécessaire de le rappeler, ont été chaque fois élus avec la bienveillance de l'UMP. En d'autres termes, les députés et sénateurs centristes, bien qu'affiliés officiellement à une organisation politique centriste, sont des éligibles qui dépendent principalement de la discipline partisane de l'UMP.

[14] C'est essentiellement le cas du parti radical, des Adhérents directs et de la petite formation présidée par Hervé de Charrette, le parti populaire pour la démocratie française (PPDF, anciennement les « Clubs perspectives et réalités »).

[15] L'une de ses plus belles prises étant le député d'Ille-et-Vilaine Pierre Méhaignerie, figure traditionnelle de la démocratie chrétienne qui, contre une présidence de commission parlementaire, a rallié l'UMP. L'une de ses missions a consisté à faire la promotion d'une UMP, véritable parti « de la droite et du centre », foncièrement « recentrée ».

[16] Formation qui sera présidée par le député de l'Eure, Hervé Morin.

[17] Il est fort probable que l'inversion du calendrier présidentiel a, toutes choses étant égales par ailleurs, accentué cette fragilité centriste. C'est en effet parce que l'élection présidentielle s'organise avant les élections législatives que l'UMP peut imposer un *deal* aux parlementaires centristes. Cette tractation prend la forme suivante : contre un soutien sans faille au candidat présidentiel de l'UMP – ce qui suppose de refuser de faire campagne pour le président de son parti – les parlementaires centristes se voient confier une investiture locale faisant d'eux les candidats uniques de la droite républicaine.

de postes ministériels dont l'accès suppose sinon la trahison, du moins l'abandon soudain du parti d'origine. Pour contrer cette hémorragie pour le moins dommageable financièrement, l'UDF a cherché à retrouver de son lustre et de sa force d'attraction en se métamorphosant sous le nouveau sigle du MODEM à la fin de l'année 2007. Pour une part, le mouvement s'est foncièrement renouvelé et a été sur le point de s'ériger en quasi parti de masse [18]. C'est sans doute ce qui a permis à François Bayrou de se préparer puis de se mettre en lice pour la troisième fois consécutive pour l'élection présidentielle. Les intentions de vote dont il a pu se réclamer en janvier 2012 ont fait revenir vers lui bon nombre d'élus du centre [19]. Mais le « stratégisme parlementaire » a rapidement repris le dessus dès que Nicolas Sarkozy est entré en campagne et que les sondages l'ont crédité de chances sérieuses de l'emporter. Avec un peu moins de 10% des suffrages exprimés mais surtout après des élections législatives désastreuses, François Bayrou a vu son leadership fortement entamé parmi les dirigeants et élus centristes. Le soutien qu'il a apporté à François Hollande, faute de forces parlementaires une fois l'Assemblée nationale élue, ne s'est pas traduit en termes d'alliances avec le parti socialiste. Une entrée au gouvernement, pourtant réclamée par l'aile gauche du parti, est devenue impossible. Le MODEM s'est alors engagé dans une phase de flottement où de nombreux militants ont tenté d'exprimer leur désaccord à propos de la ligne et de la campagne qui venaient d'être conduites. Aucun *aggiornamento* n'a été jugé utile par les dirigeants en place. C'est dans ce contexte de fluidité conjoncturelle au centre qu'en juillet 2012, sur une initiative exclusivement parlementaire, l'UDI a été créée en vue de rassembler une fois encore les différentes entreprises centristes que la présidentialisation du régime ne cesse d'éparpiller.

Le centre est à ce jour une configuration partisane « en chiasme » où, d'un côté, avec le MODEM, on a affaire à une formation politique militante dénuée d'élus, caractérisée par un leadership relativement fort, avec un chef de parti qui incarne avec virtuosité ce qu'il entend représenter politiquement et, de l'autre, un rassemblement confédéral de parlementaires et d'élus locaux professionnalisés sans véritable *leader* ni apports réel d'adhérents [20]. L'un semble paré aux défis présidentiels quand l'autre paraît mieux armé pour tirer avantage des élections intermédiaires. Les prises de

[18] En l'espace d'une année seulement, entre 2007 et 2008, le MODEM a attiré plus d'une centaine de milliers d'adhérents. Malheureusement, son organisation de facture artisanale a rendu cet afflux élevé et soudain pour le moins ingérable. Dès lors, à partir de 2008 et 2009, l'histoire militante centriste a été jalonnée de défections, pour ne pas dire d'hémorragies militantes. Comble de cette histoire partisane compliquée, la candidature présidentielle de François Bayrou en 2012 qui ne devait souffrir d'aucune dissidence cette fois-ci, a été en quelque sorte plombée par la crise de régime qu'a connue son parti.

[19] C'est dans des séquences pré-électorales de ce type qu'on mesure la versatilité des positions et prises de position des parlementaires centristes. Car après avoir quitté l'UDF en 2007 pour créer notamment le Nouveau centre, nombre de ceux qui avaient anticipé la défaite de Nicolas Sarkozy, ont esquissé un retour au bercail. Ce retour aux sources a fait long feu dès que les intentions de vote en faveur de François Bayrou ont commencé de se tasser, mais surtout dès que les négociations législatives avec l'UMP ont été inscrites à l'agenda. Le Nouveau centre a soutenu le candidat sortant en 2012.

[20] A ce jour, l'UDI se compose des formations suivantes : Alliance centriste (AC), Centre national des indépendants et paysans (CNIP), Force européenne démocrate (FED), Gauche

position imputables aux uns et aux autres tant à propos de ce que devrait être le centre que de ce qu'il a à dire en termes de vision de société ont, en somme, largement à voir avec l'armature institutionnelle qui définit ces formes institutionnelles rivales. Dès lors, on comprend mieux pourquoi François Bayrou met en avant le principe d'autonomie quand ses anciens alliés rappellent sans cesse que le centre est l'allié naturel de la droite. Ces caractéristiques organisationnelles sont autant d'écueils dans le champ politique français. A l'opposé des analyses usuelles sur le centre arguant du fait que ce dernier est comme empêché d'exister pleinement du fait de modes de scrutin en vigueur par trop majoritaires, nous faisons une hypothèse inverse. Celle qui pose que tant que les entreprises centristes échoueront à accumuler suffisamment de capital collectif, ses formations politiques demeureront des institutions en manque d'efficience [21], plastiques et soumises aux règles de scrutin.

Entre social-libéralisme et social-démocratie

Dans son ouvrage *Démocratie française* [22], Valéry Giscard d'Estaing a posé les cadres idéologiques et principiels du centrisme. Globalement, il se veut une synthèse et un équilibre entre le développement des politiques de libéralisation de l'économie, la préservation des principaux garde-fous de l'Etat-providence et l'européanisation des politiques publiques. Ce positionnement peut se comprendre de deux façons complémentaires. D'une part, il n'est pas exagéré de dire que ces thèses sont dans le prolongement des visions du monde démocrates chrétiennes forgées dans l'entre-deux-guerres, période au cours de laquelle l'intervention mesurée de l'Etat a pour contrepartie un développement contenu du libéralisme. Ici, la méfiance vis-à-vis du capitalisme sans âme et de l'étatisme liberticide est en résonance avec la volonté d'établir une troisième voie analogue à celle imaginée jadis par Emmanuel Mounier [23]. Dans cette perspective, la construction européenne représente non seulement une alternative économique et sociale aux politiques menées durant les Trente Glorieuses, une échappatoire aux deux principales idéologies du XX^e^ siècle, mais aussi, ne fût-ce qu'inconsciemment, une sociodicée d'inspiration religieuse. On peut ajouter à ce socle idéologique qui se donne presque toujours à voir au travers du prisme du refus catégorique des idéologies, une préférence pour la décentralisation quelle qu'elle soit. Il s'agit de celle qui réduit le pouvoir de l'Etat central à l'échelle d'un pays comme celle qui promeut la régionalisation au sein de l'espace européen. Cette manière de penser l'institutionnalisation de l'action publique porte un nom cher aux centristes, à savoir la subsidiarité.

La généalogie de la pensée centriste en matière d'économie politique reste à faire. Une chose doit néanmoins retenir notre attention, c'est la référence fréquente

---

moderne (GM), Nouvelle écologie (NE), Nouveau centre (NC), parti libéral démocrate (PLD), parti radical (PRV), Territoires en mouvement (TM) et Union centriste (UC).

[21] Si nous étions anthropologue, nous pourrions sans doute parler d'institution partisane « impure » au sens où la formation centriste, du fait de sa forme et de sa nature, produit davantage d'irrégularités que de régularités, de désordres que de conventions.

[22] Valéry GISCARD D'ESTAING, *Démocratie française*, Paris, Fayard, 1976.

[23] Rappelons que c'est cette même voie que l'Eglise catholique à maintes fois conceptualisée.

à l'économie sociale de marché et plus concrètement aux modèles économiques que l'Allemagne a pu privilégier lorsque la CDU-CSU était au pouvoir notamment. Si, à tort [24], cette référence a souvent été présentée en France comme une inspiration libérale plus que tempérée où l'intervention de l'Etat n'est pas exclue et où l'économie se veut « morale », il reste que cette inspiration économique place clairement le centre du côté d'un libéralisme économique relativement droitier.

Le corpus idéologique dont le centre se revendique, depuis au moins la fin des années soixante-dix, comporte un autre implicite, celui du refus de voir reconnaître l'existence et la nécessité politique des classes sociales [25]. Il n'est pas étonnant dès lors que l'électorat auquel s'adressent prioritairement les centristes soit conçu sous le vocable de la « classe moyenne ». Cette classification fondée sur la dénégation de la dimension classiste de la société française a elle-aussi, en plus de relever d'une conception relativement conservatrice des populations, une connotation religieuse. Finalement, cette classe électorale sans dimension de classe que recherchent les centristes, élection après élection, n'est rien d'autre que ce que Valéry Giscard d'Estaing désignait comme la réalité de « deux Français sur trois ». Cela recouvre davantage ce qui serait une agrégation statistique des Français « en moyenne » que ceux qui en occupent les positions intermédiaires dans l'ensemble des rapports de production.

D'autre part, il va sans dire que ces orientations programmatiques sont ce qui permet aux centristes de penser et d'exister contre les gaullistes. Si, en matière de libéralisme économique et culturel, la distinction entre le centre, le centre-droit et la droite républicaine gaulliste a été des plus ténues depuis le début des années quatre-vingt[26], le positionnement européaniste des centristes a fonctionné comme un *leitmotiv* et un étendard contribuant à classer les gaullistes parmi les souverainistes. Voilà pourquoi, entre autres, les élections européennes ont été surinvesties. Celles-ci représentent non seulement une tribune leur permettant d'amplifier leur différence et leur utilité au sein d'un système politique peu amène à l'égard de leur mode de fonctionnement, mais aussi un type d'élections à scrutin de liste sans risque où le centre, presque à chaque fois, se redonne l'illusion de son épaisseur et de sa centralité.

L'accession de François Bayrou d'abord à la présidence du CDS puis à celle de l'UDF a entraîné en partie une réécriture des cadres idéologiques du centre. Cette nouvelle version a bien sûr un lien avec la volonté de ce dernier de se recentrer davantage et

---

[24] C'est l'une des thèses défendue par Pierre DARDOT et Christian LAVAL, *La Nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009.

[25] Cela n'empêche pas François Bayrou d'insister souvent sur des phénomènes de violence symbolique entre individus qui sont assimilables à des conflits de classe. Dans son ouvrage *2012 Etat d'urgence* (Paris, Plon, 2011), parlant des puissances financières qui menacent la démocratie, il explique qu'il ne supporte pas certains états « d'asservissement doré, d'asservissement au doré. C'est par instinct. On pourrait dire que c'est une part en moi de conscience de classe » (p. 33).

[26] Il suffit de prendre la question économique pour voir que les élites politiques du centre et de la droite se sont converties à peu près en même temps au libéralisme de Ronald Reagan et Margaret Thatcher. On constate la même chose à propos de l'immigration et des libertés en matière de mœurs.

de rompre avec toute forme d'inféodation vis-à-vis de la droite gaullienne. D'abord, l'intervention de l'Etat a été réévaluée. Le parcours de François Bayrou comme professeur de lettres classiques puis comme ministre de l'Education a sans nul doute joué dans le sens d'une réhabilitation des politiques publiques de l'Etat central. C'est une manière, dans le même temps, de donner des gages aux électorats du centre-gauche pour qui la place de l'Etat et plus encore le rôle l'école sont des marqueurs idéologiques forts. Lors de l'élection présidentielle de 2007, on a pu vérifier que la promotion insistante des questions scolaires avait été payante électoralement [27]. Ceci explique également l'afflux d'enseignants dans les rangs du MODEM. Ensuite, en matière de politique fiscale, l'UDF, mais surtout le MODEM, a cherché à prendre de la distance avec ses concurrents de droite en promouvant le principe d'un impôt sur le revenu qui serait davantage redistributif. Ici, le centre s'est manifestement voulu adversaire des inégalités sociales [28]. Il reste que la fiscalité des entreprises demeure pensée dans la perspective d'une politique de l'offre. Si le positionnement libéral a donc été revu et corrigé, certains crédos originels ont persisté. Ainsi, l'aversion absolue pour les déficits publics reste-t-elle comme chevillée au corps des centristes. La restauration des comptes publics conjuguée avec une vision domestique de l'économie où la gestion des finances « en bon père de famille », pour reprendre une expression de François Bayrou lors de la campagne présidentielle de 2012 [29], est érigée en vertu.

Enfin, les centristes ont particulièrement changé ces dernières années en matière de questions dites sociétales. Sans faire la liste de toutes leurs « avancées », on se contentera de citer la question des sexualités et de la famille pour souligner qu'à ce jour, ni le MODEM ni l'UDI ne mène de combat pour restaurer un certain familialisme dont le couple hétérosexuel marié, catholique et, de surcroît, élevant de nombreux enfants serait sinon la règle, du moins le modèle. Aussi, l'homoparentalité est-elle désormais reconnue et prise en compte par la plupart des dirigeants. Ces glissements vers la gauche, si l'on veut, ont des causes qui ne se résument pas à de simples calculs de captation des voix des électeurs. Ils correspondent aussi aux transformations du militantisme centriste. Les croyances et les engagements des adhérents de type centro-catholique [30] comme ceux, plus récents, issus du monde de l'économie sociale et

---

[27] D'après une enquête réalisée par le CERAPS (ANR Engens, Lille 2), une majorité d'enseignants de l'école publique (entre 55% et 65%) a voté François Bayrou au premier tour de l'élection présidentielle de 2007, loin devant la candidate du parti socialiste Ségolène Royal.

[28] Une lutte qu'il a lui-même incarnée, à l'image du mythe des petits contre les gros, en se présentant souvent comme un *outsider* provincial à l'assaut des forteresses partisanes parisiennes.

[29] On pourra se reporter au discours que François Bayrou a tenu lors de son meeting présidentiel à Angers, le 1er mars 2012.

[30] Il y aurait beaucoup à dire des militants centristes, notamment de ceux qui ont poursuivi leur engagement sous l'égide du MODEM. Nombreux sont en effet les catholiques iconoclastes très investis dans une multitude de causes telles celles en faveur des sans-papiers, des malades en fin de vie, des jeunes en rupture scolaire, professionnelle et familiale, des détenus, etc. Ces militants-là ont réussi à s'agréger à une autre cohorte militante importante au MODEM qui vient de l'économie sociale et solidaire. Tous ont en commun de se saisir de la politique d'abord et avant tout par le prisme de la morale et de l'humanisme.

solidaire ont largement imposé cette nouvelle vision de la société. Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi au milieu des années deux mille, le social-libéralisme centriste a montré de nombreux airs de famille avec la social-démocratie du parti socialiste [31]. Les alliances électorales conclues entre le MODEM et le parti socialiste en 2008 à Aix-en-Provence, Lille et Dijon, pour ne citer que ces quelques exemples, ont sonné en effet comme l'heure du rapprochement idéologique logique entre la gauche de gouvernement et le centre représenté de François Bayrou et du MODEM [32]. Ce qui serait apparu jadis comme une transgression sacrilège pour des acteurs politiques nourris de christianisme social et d'anti-communisme, est devenu, pour un temps, possible et pensable.

Il n'en est pas allé de même à l'UDI. Pour des raisons de profits de distinction autant que de croyances politiques, le social-libéralisme a constamment été préféré à toute espèce de social-démocratie. Rester dans le giron de la droite républicaine française et rappeler à l'envi que l'attelage avec l'UMP est « naturel », conditionne une identité politique plus conservatrice et plus libérale économiquement parlant [33]. Sous cet angle, l'UDI se veut fidèle à l'UDF telle qu'elle a été idéologiquement. Mais pour masquer dans l'opinion cette tendance droitière que le recentrage de François Bayrou a contribué à accentuer, son leader actuel, Jean-Louis Borloo, s'appuie sur l'écologie et sur son expérience d'ancien ministre de l'Environnement afin de subsumer ce conservatisme dans un cadre idéologique apparemment plus neutre.

On notera enfin que depuis 2005 surtout, date du référendum sur le traité constitutionnel européen (TCE) et du rejet du processus d'européanisation par une majorité des électeurs français, les centristes, quels qu'ils soient, brandissent nettement moins la passion qui fut la leur pour la construction de l'Union européenne. Il ne fait pas de doute que cette démonétisation de la question européenne les ampute d'une partie de leur valeur ajoutée idéologique sur le marché de l'offre politique. On a en tête le scrutin européen de 2009 où, sans s'en rendre bien compte, le MODEM a laissé à la liste Europe Ecologie Les Verts le quasi-monopole de l'intérêt pour les affaires européennes, préférant alors se montrer on ne peut plus acerbe vis-à-vis de la politique de Nicolas Sarkozy [34]. Le succès des listes représentées par Daniel Cohn-Bendit dont

---

[31] On pourrait dire que l'inverse a été vrai aussi. Cela a été particulièrement frappant lors du congrès du parti socialiste à Reims en novembre 2008 où une bonne partie des échanges a consisté, pour les militants comme pour les dirigeants, à se positionner par rapport à la question d'une alliance éventuelle avec le MODEM.

[32] Dans le même ordre d'idées, on se souvient qu'en août 2009, Marielle de Sarnez (MODEM) avait partagé une tribune avec Vincent Peillon (PS) et Robert Hue (MUP).

[33] Cette posture doit être relativisée et comprise comme une recherche de rente de situation. En effet, Jean-Louis Borloo, actuel président de l'UDI, comme certains de ses parlementaires jadis, a, par le passé, formulé le souhait de travailler avec les socialistes. Il reste cependant que de nombreux responsables à l'UDI comme Rama Yade et Chantal Jouannot, toutes deux transfuges de l'UMP, cherchent en ce moment à « droitiser » l'UDI comme pour mieux justifier leur propre départ de l'UMP et se dire fidèles à leurs engagements passés.

[34] Lire à ce sujet le réquisitoire de François Bayrou dans : François BAYROU, *Abus de pouvoir*, Paris, Plon, 2009.

une part est due au siphonnage de l'électorat centriste, indique avec quelles contraintes électorales le centre se doit de composer.

Le local et le national

Une attention portée aux résultats électoraux imputables aux centristes n'est sans doute pas inutile si l'on souhaite continuer d'objectiver leur « performance politique » sous la Ve République. Trois phases de nature différente apparaissent alors. Il y a en premier lieu la période giscardienne de 1978 à 1988. Dans ce contexte précis, il ressort que l'UDF a largement démontré son efficience électorale au travers des élections législatives, d'une part, et au travers des élections locales, d'autre part. On le constate d'abord au Parlement. Jusqu'en 1981, Valéry Giscard d'Estaing a pu s'appuyer sur une majorité de droite et contenir bon an mal an la poussée électorale du parti de Jacques Chirac après la démission de ce dernier au poste de Premier ministre en 1976. Dans l'opposition en 1981, l'UDF a été en mesure de résister à un risque de déclin et de garder un groupe de plus de cinquante députés à chaque élection législative. Ce niveau a progressé pour atteindre un peu plus de cent vingt députés en 1986, quatre-vingt-dix en 1988, mais surtout deux cent quinze en 1993 et plus de cent dix en 1997. Ce n'est qu'après cette date que l'érosion s'est opérée et que le parti s'est retrouvé peu à peu sans représentant à l'Assemblée nationale [35]. Cette représentation parlementaire s'observe aussi au Sénat. Elle s'est d'ailleurs avérée encore plus pérenne qu'à l'Assemblée nationale. Ainsi, jusqu'en 1988, le Sénat a-t-il été sous pilotage centriste. Leur domination ayant été assurée par leur forte implantation parmi les maires des communes rurales ainsi que par leur présence aussi dispersée que payante tactiquement dans trois groupes parlementaires [36]. Cette longue hégémonie au Sénat qui a pris fin en 1998 avec l'arrivée de Christian Poncelet (UMP) à la présidence du palais du Luxembourg, doit sa réalité au fait que jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, l'UDF a été d'abord et avant tout un parti d'élus locaux, de maires, y compris de maires dits « sans étiquette » ayant une affiliation *a minima* avec le parti, et de conseillers généraux [37].

Cette perspective électorale décroissante croise une autre tendance un peu plus stable tenant aux résultats de l'UDF lors de scrutins nationaux. Le scrutin européen, d'abord : de la candidature de Simone Veil en 1979 [38] à celle de François Bayrou en 2004 [39], il a toujours été fructueux pour les centristes. S'il n'a pas souvent permis de revendiquer la victoire, électoralement parlant, il a été très utile aux centristes pour se

[35] En 2002, seuls vingt députés demeurent sous l'égide de l'UDF. En 2007, ils ne seront plus que trois, puis deux en 2012.

[36] Il s'agissait de l'Union centriste (UC), du Rassemblement démocratique et social européen (RDSE) et des Républicains indépendants (RI). Depuis 2012, deux de ces groupes (UC et RI) ne font plus qu'un au sein du Groupe Union des démocrates et indépendants – Union centriste (UDI-UC).

[37] Selon nos calculs, l'UDF a été le premier parti de France en termes de conseillers généraux jusqu'en 1998. Le parti socialiste l'a supplanté depuis.

[38] Celle-ci a obtenu 27,61% des suffrages exprimés.

[39] La liste de François Bayrou a obtenu 12% des voix, soit une augmentation de plus de deux points par rapport au score qu'il avait obtenu en 1999 (9,78%).

compter, se recentrer face au rival gaulliste et se regrouper à nouveau. Il a aussi permis de gagner des sièges, et donc d'augmenter le volume de son activité économique, et de fidéliser certaines personnalités au sein du mouvement [40]. Comme cela a été souligné précédemment, le score somme toute décevant du MODEM en 2009 [41] est venu marquer un coup d'arrêt à la stratégie mise en œuvre par François Bayrou depuis son accession à la présidence de l'UDF en 1998. Placé nettement derrière la liste Europe Ecologie Les Verts qui pouvait se targuer de représenter plus de 16% de suffrages exprimés, le MODEM qui avait remplacé la marque « UDF » à la fin de 2007 après la campagne vigoureuse et prometteuse de François Bayrou à l'élection présidentielle de 2007, se voyait comme rappelé à ses propres limites. Il n'est pas douteux que cet échec relatif [42] ait été d'une importance décisive pour la suite des évènements électoraux et ce, jusqu'en 2012, au moment de l'élection présidentielle. Il a en effet déçu de très nombreux militants [43] et brouillé l'image du MODEM dans l'opinion [44]. Il reste à savoir si ce fort tassement est imputable à des erreurs commises depuis l'offre politique du MODEM ou si la création d'Europe Ecologie Les Verts ainsi que les changements tactiques du parti socialiste depuis la mise en place du système de primaires ont eu raison des tentatives de François Bayrou de faire du centre un parti de gouvernement. Notons que toutes ces tentatives électorales, mal menées en termes de travail partisan, ont abouti à voir l'UDF puis le MODEM se vider peu à peu de ses élus locaux.

S'il y a bien une tendance qui traverse encore aujourd'hui l'implantation électorale de l'UDF puis du MODEM et de l'UDI aujourd'hui, c'est le profil sociologique des flots d'électeurs que ces partis ont conquis scrutin après scrutin. D'abord, force est de rappeler que le centre, depuis au moins la candidature de Jean Lecanuet en 1965, bénéficie de la cartographie de la « France des catholiques » [45]. Ce lien, aujourd'hui

[40] La gestion du scrutin européen par les centristes révèle une contradiction éclairante sur les dilemmes que connaît le parti. En effet, alors que ce rendez-vous électoral aurait pu être un moyen de promouvoir des cadres montants dont la promotion ici ferait d'eux des agents empreints de loyauté, la direction du parti a d'abord choisi de mettre en lice des personnalités connues à forte surface médiatique. Bon nombre d'entre eux, cependant, ont fonctionné en électron libre.

[41] Le MODEM a obtenu 8,46 % des suffrages exprimés.

[42] Chacun sait qu'il n'existe pas de résultat objectivement bon ou mauvais. Seules les dynamiques, les tendances et les appréciations ou commentaires transforment tel ou tel candidat en compétiteur victorieux ou laborieux. Voir à ce sujet : Patrick LEHINGUE, « Mais qui a gagné ? », *in* Jacques LAGROYE, Patrick LEHINGUE, Frédéric SAWICKI (éd.), *Mobilisations électorales*, Paris, PUF, 2005.

[43] Certains, à ce sujet, ont rejoint Europe Ecologie Les Verts.

[44] Que cela soit « vrai » ou non, la très grande majorité des observateurs s'accorde à considérer que François Bayrou s'est presque définitivement privé de ses chances présidentielles à la suite de son altercation avec Daniel Cohn-Bendit sur un plateau télévisé lors des débats préalables au vote européen. De manière moins anecdotique, il nous semble que la campagne électorale menée par le centre à cette occasion, en occultant la question européenne au profit de *leitmotiv* anti-sarkozystes, a définitivement manqué ses cibles possibles.

[45] Cette corrélation a été étudiée par Bernard DOLEZ, « La liste Bayrou ou la résurgence du courant démocrate chrétien ? », *Revue française de science politique*, 49/4-5, août-octobre 1999, p. 663-674.

encore, permet aux différentes organisations politiques centristes de ne pas trop perdre de terrain à chaque élection. Ce faisant, les zones telles que l'Est, le Massif central, l'Ouest et le Sud-ouest de la France sont, toutes choses égales par ailleurs, des régions relativement plus pourvoyeuses de voix en faveur des candidats du centre et du centre-droit. Cependant, le vivier que représentent les pratiquants catholiques n'est pas éternel. Depuis quinze ans au moins, l'UMP et, dans une moindre mesure, le Front national, convainquent de plus en plus les catholiques pratiquants de leur donner leur suffrage. D'ailleurs, comme cela a été suggéré plus haut, l'affaiblissement de ce lien religieux dont le centre a été le bénéficiaire jusque et y compris au sein de ses effectifs militants, constitue une nouvelle donnée dont les effets pourraient s'avérer lourds de conséquences. Car c'est l'une des matrices des vestiges de la démocratie chrétienne dont le centre s'est voulu le gardien qui se « dépilarise » et laisse ses formations sans infrastructure sociétale. Cette évolution est particulièrement visible lorsqu'on scrute les résultats obtenus par François Bayrou en 2007 et 2012 (voir tableau ci-dessous). Chaque fois, ce sont plutôt les jeunes diplômés, catholiques ou non et les catégories socioprofessionnelles intermédiaires et supérieures qui ont exprimé leur adhésion plutôt que les agriculteurs, les professions indépendantes, les retraités du monde du commerce et de l'artisanat, catholiques pratiquants pour la plupart d'entre eux qui, comme c'était le cas par le passé, ont voté au centre. Par conséquent, il apparaît que François Bayrou et son parti, le MODEM, pour avoir tenté de rassembler deux Français sur trois en se recentrant et en rivalisant plus explicitement que jamais avec le parti socialiste notamment, a changé d'électorats. Cette nouvelle donne a apporté un défi supplémentaire au candidat centriste désormais en concurrence directe avec divers candidats sociaux-démocrates [46]. Il va de soi que pour parvenir à capter la plus grande part possible de ce marché-là, une organisation politique suffisamment dotée en termes de moyens financiers et militants est une nécessité absolue [47].

[46] Cette volatilité est assez visible dans l'enquête menée par le CEVIPOF en 2012 : Pascal PERRINEAU (éd.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

[47] Toutes nos enquêtes lors de l'élection présidentielle de 2012 ont confirmé l'appréhension qu'avaient la plupart des électeurs tentés de voter en faveur de François Bayrou, à savoir que ce dernier leur paraissait isolé, solitaire, sans équipe militante ni soutiens importants.

Tableau 1. Le vote Bayrou en 2012 en termes de CSP

	Bayrou 2012	*Bayrou 2002*
Agriculteurs	2	3
Commerçants, artisans, chefs d'entreprise	4	6
Cadres supérieurs et professions libérales	11	17
Enseignants	16	10
Professions intermédiaires	32	20
Employés	13	19
Ouvriers	9	10
Etudiants et lycéens	5	10
Inactifs n'ayant jamais travaillé	7	6
Total	*100*	*100*
Sans diplôme, CEP	12	10
BEPC, CAP, BEP	22	31
Bac et plus	65	59
Total	*100*	*100*
Catholiques pratiquants	8	20
Catholiques non pratiquants	57	59
Autres religions	7	6
Sans religion	27	15
Total	*100*	*100*

Un centre à deux formations

La séquence présidentielle de 2012 a laissé un MODem exsangue. C'est dans ces conditions que l'UDI a été lancée entre juin et octobre 2012. L'ambition de cette énième entreprise de reconstitution des forces centristes était de capter les rentes électorales et politiques que le MODem avait capitalisées depuis 2002, d'une part, et de rassembler à nouveau les élus locaux modérés, d'autre part. Pour ce faire, lors de son « Assemblée constituante » qui s'est tenue à la Mutualité en octobre 2012 [48], ce nouveau parti, au travers d'une mise en scène sophistiquée donnant l'illusion que le centre s'était converti à la démocratie délibérative, a joué la carte de la modernité centriste en guise de stratégie de dépassement et de déclassement des partisans de François Bayrou. Pour mettre en lumière les ressorts de cette lutte des « modernes » contre les « anciens », il convient maintenant de prêter attention à la gouverne des deux formations centristes en lutte pour le monopole du label du même nom. En matière d'exercice du pouvoir partisan, tout ou presque oppose le MODem et l'UDI.

[48] Cette Assemblée constituante n'a eu de constituante que le nom. En effet, avant même qu'elle ne commence et n'accueille son « public », il était annoncé que les composantes de l'UDI avaient élu Jean-Louis Borloo comme président !

D'une part, au MODEM, le leadership est pour l'essentiel aux mains de son président, François Bayrou. Bien qu'appartenant à un courant qui a maintes fois proclamé son attachement à la décentralisation et à l'équilibre des pouvoirs, l'ancien député des Pyrénées-Atlantiques règne aujourd'hui en leader tout puissant sur l'ensemble de son mouvement. Son leadership de type solitaire qu'il aime à décrire poétiquement comme une traversée courageuse et nécessaire du désert est administré par une petite garde rapprochée d'élus et de femmes d'appareil fidèles telles que Marielle de Sarnez et Jacqueline Gourault. Dans une perspective wébérienne, on pourrait qualifier ce premier cercle de « communauté charismatique ». Trois facteurs permettent de comprendre quelle structure hiérarchique gouverne cette formation politique. Un passé partisan d'abord, où les incessantes luttes stériles d'une UDF confédéralisée à l'excès ont convaincu les dirigeants actuels d'éviter l'existence de courants et de composantes. Inévitablement, cette conception de la vie intra-partisane sonne comme une contradiction pour une formation, le Mouvement démocrate, qui entendait faire du rétablissement de la démocratie une mission [49]. Ensuite, cette institution partisane à tendance autocratique tient à la manière dont son porte-parole exerce son magistère. Et force est d'admettre alors que le centrisme est entré dans une sorte de parenthèse historique qui l'oblige désormais à s'acclimater à ce qu'il avait philosophiquement honni par le passé, à savoir le culte de la personnalité de ses dirigeants. Sans conteste, François Bayrou jouit d'un charisme de parti jusque-là inédit au centre. Par ses attitudes prophétiques qui savent faire entendre et accréditer la venue prochaine du triomphe électoral, par ses façons de s'adresser à ses militants tant verbalement que théâtralement et, enfin, par la mise en valeur d'un roman familial digne d'un miraculé social, il est parvenu à incarner et rendre plus vrai que nature le mouvement d'idées dont il est le porte-parole plénipotentiaire [50]. Enfin, les manières quotidiennes de gérer cette formation avec des modes de faire à la fois artisanaux et quasiment familiaux expliquent ce gouvernement partisan sans doute plus solitaire que centralisé. Pour saisir ce mode d'exercice du pouvoir, il faut avoir à l'esprit l'expérience lointaine de

[49] Progressivement, François Bayrou, conscient des difficultés qu'il y a à diriger un parti tout en lui assignant une fonction délibérative, a défini son organisation non plus comme un échantillon de démocratie mais comme un « commando ».

[50] Filer la métaphore du charisme wébérien peut apparaître exagéré appliquée à notre objet. Cependant, certaines propriétés repérables dans le rapport que François Bayrou a entretenu avec les adhérents du MODEM font écho à ce qu'a conceptualisé Max Weber en son temps. Notamment lorsque ce dernier parle « d'excitation commune (...) suscitée par l'extraordinaire, et de l'abandon à un héroïsme, quel qu'en soit le contenu » (pour une relecture de la notion de charisme chez Max Weber, nous renvoyons à la traduction récente dans Max WEBER, « La transformation du charisme et le charisme de fonction », *Revue française de science politique*, 63/3-4, juin-août 2013). Mais surtout, il nous semble que les questions attachées à la routinisation ou à la « quotidianisation du charisme » sont des pistes heuristiques pour commencer à comprendre l'échec relatif de l'entreprise MODEM vu sous l'angle de l'exercice de son leadership. A ceci près que lorsque Max Weber considère que la domination charismatique est inévitablement entamée par le quotidien, lorsqu'il est « transposé dans l'institutionnel », dit-il, nous serions pour notre part tenté de nuancer cette hypothèse au sujet de François Bayrou dans la mesure où son écueil a au contraire été de se montrer incapable de « stocker » et de faire circuler ce qu'on appellera son charisme dans les règles routinières de l'institution partisane.

ces dirigeants centristes habitués à vivre de et pour la politique dans des formations sous-administrées qui vouent leurs membres à apprendre à tout faire soi-même, loin, très loin des conditions pratiques des partis de gouvernement comme le PS et l'UMP [51]. Ainsi socialisés à la vie de parti, on imagine aisément à quel point il leur a été difficile, sinon impossible, de faire face à leur propre succès en 2007. Après cette élection présidentielle qui a vu François Bayrou obtenir plus de 18% des suffrages exprimés et talonner ainsi la candidate socialiste Ségolène Royal au premier tour, l'UDF qui se préparait à se muer en MODEM, n'a pas su accueillir l'afflux important de nouveaux militants. Très rapidement, il est apparu que l'appareil du parti ne parvenait ni à instaurer une démocratie interne ni à maîtriser la redistribution des cartes qu'impliquait l'engagement massif de nouvelles recrues [52]. En passant à côté de ce renouveau militant dont tous les traits constitutifs montraient pourtant que le centre avait enfin frayé là une troisième voie prometteuse, une nouvelle période plus incertaine s'est ouverte. En ce sens, il n'est pas faux de dire que le MODEM a pâti de son succès, ou alors que ce dernier a été bien trop ample pour une si petite entreprise de domination politique. Certes, François Bayrou jouit toujours d'une cote de popularité enviable, sa troisième tentative présidentielle n'a pas été déshonorante du reste, mais son organisation politique présente des signes inquiétants en termes de perspectives électorales et de recrutement militant [53].

Aux antipodes de ce modèle partisan se présente l'UDI, la nouvelle formation créée dans la foulée des élections législatives de 2012 à l'initiative de Jean-Louis Borloo. Disons-le d'emblée, cette nouvelle hypothèse centriste ne laisse pas de surprendre. D'une part, il est quelque peu étonnant que son promoteur, qui a fait de son image d'élu entrepreneur et avant-gardiste une marque de fabrique politique, n'ait pas pu suivre d'autres principes créateurs que celui calqué sur l'ancienne UDF. La forme confédérale qui caractérise l'UDI a en effet quelque chose de l'hommage rendu au passé (l'UDF de 1978) dont elle voudrait se faire l'héritière sans partage [54]. S'engager dans un tel mode de fonctionnement relève sinon de la cécité hystérique, du moins de l'irrépressible propension à faire soi-même son malheur [55]. Et à peine ce mouvement a-t-il connu son congrès fondateur que chaque représentant des formations parties prenantes a su rappeler haut et fort son refus d'aller plus loin en termes d'institutionnalisation ;

---

[51] La conviction qu'a François Bayrou d'être destiné à rencontrer un jour ou l'autre le peuple français à l'occasion d'une élection présidentielle, doit forcément quelque chose à sa socialisation partisane où l'anomie relative des formations centristes, comme l'a été l'UDF, ne peut que convaincre de devoir et de vouloir devenir un dirigeant politique auto-suffisant.

[52] Des recrues qui pour partie étaient issues du champ de l'économie sociale et solidaire au sein duquel la délibération, l'autogestion parfois et l'équivalence établissent qu'un homme est égal à une voix. Il va sans dire que cette culture de la démocratie sociale s'est assez vite heurtée aux tendances endocratiques du MODEM.

[53] Si la figure de François Bayrou paraît par trop dévorante dans ce parti politique, si le porte-parolat dont il jouit a quelque chose de la délégation sans véritable délégant, il reste que le MODEM est encore habité par de nombreux adhérents et cadres dont le militantisme témoigne d'un très fort investissement.

[54] Il est intéressant de remarquer d'ailleurs que le MODEM et l'UDI se sont livrés à des conflits réguliers en matière de captation d'héritage.

[55] Paul WATZLAWICK, *Faites vous-même votre malheur*, Paris, Seuil, 1990.

comme pour rappeler que la grande organisation centriste que Jean-Borloo disait appeler de ses vœux ne pouvait être autre chose qu'un consensus temporaire entre composantes rivales. Ce rappel à l'ordre confédéral a été à nouveau mentionné en 2013 quand l'UDI, en la personne de son président, s'est vu opposer par les partis membres le refus d'allouer au siège l'ensemble des ressources financières. En d'autres termes, à l'instar de ce que fut l'UDF avant les années deux mille, la présidence de l'UDI est sous la tutelle financière de ses composantes. Si d'aucuns ont cru que l'UDI avait de quoi s'imposer comme la nouvelle grande formation de centre-droit en face d'une UMP retombée dans les affres de l'opposition, il suffit, pour convenir que cela n'est que spéculation, de compter jour après jour le nombre de voix dissonantes en son sein. Bref, l'UDI ressemble davantage à un club de parlementaires et d'élus locaux qu'à une organisation politique capable de représenter et de coaliser un courant de pensée. Plusieurs indices démontrent cette fragilité. Sa genèse n'a, d'abord, pas suscité de courant d'adhésion particulier. Au lendemain de sa création, l'UDI n'a en effet pas connu un afflux militant particulier. Aussi, la plupart des militants qui ont paru répondre à l'appel de Jean-Louis Borloo sont-ils, dans une très large mesure, des militants ou des cadres des composantes de l'UDI. En d'autres termes, l'UDI a davantage procédé d'un recyclage de forces déjà existantes et d'un changement de nom que d'un renouveau partisan. En outre, cette nouvelle formation duplique le mode de fonctionnement de l'UDF dans ce que cette dernière avait de plus dramatique en termes de conflits et de surenchères entre composantes. Enfin, son leader est sans arrêt sous le coup de mises en garde et de rappels à l'ordre au point où tout paraît fait pour préparer sa chute. On l'aura compris, les intérêts des sociétaires de l'UDI seront toujours mieux défendus que ceux de son principal mandant, lequel est déjà appelé à lutter contre l'instabilité dont cette *joint-venture* est le théâtre.

L'à-venir centriste

Cette opposition de style entre le MODEM et l'UDI a, paradoxalement, débouché à la fin de l'année 2013 sur une nouvelle séquence. En effet, lors d'une conférence de presse commune qui s'est tenue le 5 novembre 2013 à la Maison de la chimie, François Bayrou et Jean-Louis Borloo ont annoncé leur « réconciliation » en créant une « coopérative », l'Alternative. Les deux dirigeants qui s'étaient séparés en 2002, ont parlé de « maison commune » et non de « parti politique » pour décrire cette nouvelle co-entreprise centriste. Les mots ont bien sûr un sens et nul ne s'étonnera de cette fidélité sémantique qui révèle par ailleurs quelle conception les centristes se font d'une organisation politique. Ils disent alors que le centre ne parvient toujours pas à se « partisaniser » réellement. Et qu'en choisissant une formule en apparence libre et souple, le centre se condamne sans doute encore à n'être qu'une force politique de second ordre. Dotée d'une brève charte qui définit la ligne politique et les conditions d'un accord électoral devant régir leurs rapports jusqu'en 2017, on pressent que le caractère sommaire du droit censé les administrer sera inversement proportionnel aux contentieux qu'il provoquera entre chacune des parties.

Soulignons d'abord que ce rassemblement présenté comme une manière désintéressée et originale d'éviter la montée des extrêmes est une façon de faire de nécessité vertu. C'est parce que le MODEM, affaibli par ses échecs présidentiel et

législatif, et l'UDI, qui n'a pas réussi à se développer suffisamment pour soutenir la comparaison avec l'UMP, sont deux formations fortement dominées que ces dernières conçoivent, faute de mieux, de se rassembler. De plus, cette nouvelle formule est le résultat de longues tractations croisées entre d'anciens adversaires habitués à pratiquer l'alliance de revers. Il est possible que le rapprochement de l'UDI avec le MODEM résulte de l'initiative des leaders des composantes. L'ambition présidentielle de François Bayrou ne peut que s'amenuiser. Mais son rapprochement avec l'UDI peut isoler et décourager Jean-Louis Borloo de se lancer à son tour en 2017. Enfin, le contexte politique dans lequel le parti socialiste et l'UMP apparaissent en perte de vitesse, a sans nul doute constitué une fenêtre d'opportunité aux yeux des dirigeants de l'UDI et du MODEM. Sans surprise, ce rassemblement partisan prend une forme on ne peut plus lâche. Les termes de l'accord sont suffisamment elliptiques pour qu'on imagine avec quels à-peu-près et quelle indétermination les décisions ultérieures seront prises pour régir les rapports inter-partisans et les choix stratégiques en vue d'entrer en campagne. Une fois de plus, les centristes disent croire davantage en la morale et au bon sens dont leurs comportements habituels seraient redevables qu'en la mise en place d'une structure partidaire plus coercitive mais, par conséquent, plus démocratique et gouvernable. L'UDF, en réalité, pour le dire ainsi, renaît de ses cendres. Le confédéralisme que les centristes ont pourtant voué aux gémonies, décennie après décennie, refait surface avec une extraordinaire accentuation.

Comme par le passé, ce regroupement centriste devrait passer sans trop de difficultés les épreuves des élections municipales et européennes. Mais l'Alternative se présente comme une structure emboîtée qui, à moins de s'institutionnaliser davantage, ne pourra résister longtemps aux logiques de la présidentialisation du régime. En attendant que l'horizon présidentiel se dessine davantage, ce qui primera alors dans cet univers, c'est la partition des deux principaux signataires de cette charte, François Bayrou et Jean-Louis Borloo, leur omniprésence médiatique et, enfin, leur capacité à rallier le plus de représentants de composantes pour s'arroger le droit temporaire et fragile de se poser en chef des centristes. Les autres gagnants possibles, comme au temps de l'UDF, seront ceux qui excelleront dans le sens du placement pour accréditer l'idée que leur valeur politique vaut plus que leur importance partisane. Déjà, observateurs comme protagonistes de cette nouvelle synthèse centriste se demandent qui, de François Bayrou ou de Jean-Louis Borloo, pâtira ou tirera profit de cette nouvelle configuration. Il reste que les nouvelles formes de l'entreprise centriste occultent totalement la question de son militantisme. Or, il serait erroné de penser que cette donnée est sans conséquence politique à terme. On le sait, les électorats qui se forment au fil des élections sont pour partie fonction des « militorats » auxquels les formations politiques savent ou non donner vie au travers de leurs recrutements et de leurs enracinement locaux. Ce qu'avait cherché à faire le MODEM en matière de mobilisation partisane aura-t-il son équivalent ?

Ce qui apparaît en tout cas comme plus que probable, c'est que cette coalition partisane retrouvera ses faiblesses si ce n'est sa vacuité relative dès que l'élection présidentielle sera mise à l'agenda politique et médiatique. Il y a fort à parier que de nombreuses personnalités et composantes de l'UDI rejoindront le ou les candidats de

l'UMP [56] en espérant que leur ralliement leur rapportera un trophée parlementaire et, qui sait, un poste ministériel. Viendra alors, une fois de plus, l'heure de reconstruire, encore et toujours, le centre. On l'aura compris, cette impression de voir se reproduire « éternellement » ces mêmes caractéristiques partisanes centristes souvent menacées d'entropie, n'a en tout cas pas grand-chose à voir avec on ne sait quelle logique de la Ve République. L'histoire partisane, ses institutions et le champ des possibles dans lequel vivent ses acteurs sont assurément beaucoup plus déterminants.

[56] L'une des étapes à venir qui pourrait s'avérer rédhibitoire pour l'Alternative est la tenue d'une primaire équivalente à celle qu'a connue le parti socialiste en 2011 en termes de médiatisation, de mobilisation militante et de taux de participation. En ce cas, il n'est pas inconsidéré de penser déjà que certains dirigeants de l'Alternative démissionneront.

Le Front national

Pascal Delwit

En décrochant 6 421 426 suffrages – 17,90% des voix – au premier tour de l'élection présidentielle le 22 avril 2012, Marine Le Pen atteignait un niveau inédit pour le Front national (FN). Même au deuxième tour de l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen avait fait moins bien (5 525 034 voix, 17,79%). Dans la foulée, le FN décrochait deux députés aux élections législatives ; une performance qui peut paraître modeste, et pourtant nouvelle elle aussi, pour le parti à l'occasion d'une élection législative tenue au scrutin uninominal.

C'est dire si, à l'occasion de son quarantième anniversaire, le parti pouvait savourer sa *renaissance.* Une renaissance inespérée, tant il est vrai qu'aux élections présidentielles et législatives de 2007, le FN semblait à l'agonie et au bord de la marginalisation politique. Au scrutin municipal de 2008, il n'avait déposé qu'un nombre très réduit de listes, n'empochant qu'une poignée de conseillers municipaux.

L'évolution du contexte politique, le développement de la crise financière, économique et sociale, et l'accession à la présidence du parti de Marine Le Pen en janvier 2011 concourent pourtant à un spectaculaire renversement de courbes électorales et d'influence politico-médiatique. Marine Le Pen annonce un démarche de *dédiabolisation* politique, dont le caractère tangible est bien moins évident que ne le suggèrent quelques *analystes* peu avertis et certains médias pour le moins prévenants envers le FN.

Les élections municipales et européennes de 2014 prennent dès lors l'allure d'une reconquête électorale. Elle est d'autant plus sûre que le FN a été évanescent au scrutin municipal de 2008 et a réalisé une piètre performance à l'élection européenne de 2009. Par ailleurs, l'impopularité exceptionnelle du gouvernement et du président de la République, combinée au manque de crédit politique de l'opposition de droite, ouvrent davantage l'espace du Front national.

Politiquement pourtant, le FN demeure rivé à plusieurs équations politiques complexes : peut-il ou veut-il sortir d'une identité et d'un programme toujours amplement marqués par l'extrême droite et abandonner son statut de parti anti-système ? Les tensions autour des dérives « individuelles » ou des recrutements problématiques attestent des énormes difficultés internes sur cette problématique.

Le cas échant, comment le FN escompte-t-il combiner une performance électorale notable dans l'électorat de la droite aisée radicalisée à l'origine des victoires de Marion Maréchal-Le Pen et de Gilbert Collard, et dans certains segments des milieux salariés et indépendants précarisés, qui fondent son succès dans les départements du nord de la France ?

Les jalons du Front national

Le Front national (FN) est créé le 5 octobre 1972. L'objectif premier de ses pères fondateurs est de faire prospérer une formation d'extrême droite sur le terrain électoral et politique [1]. Pour atteindre ce but, Jean-Marie Le Pen est choisi comme président. Deux raisons expliquent ce choix. La première est son éloignement relatif des différentes « chapelles » qui sont à l'origine du FN. La seconde est qu'il n'est pas vraiment un novice en politique. Jean-Marie Le Pen s'est fait connaître comme député, élu en 1956 sur les listes de l'Union et fraternité française (UFF), le mouvement politique issu de l'Union de défense de la création des artisans et commerçants (UDCA), fondé par Pierre Poujade. Mais il avait quitté le groupe en 1957. Le Pen est un orateur et un débatteur tenaces à l'Assemblée nationale jusqu'à sa non-réélection en 1962. En 1965, il dirige la campagne présidentielle de Jean-Louis Tixier-Vignancour. Anti-gaulliste virulent, Tixier-Vignancour avait été élu député en 1936 et en 1956. Il s'était aussi illustré comme avocat du général Raoul Salan, dirigeant de l'Organisation de l'armée secrète (OAS).

Pour son entrée en matière électorale au scrutin législatif de 1973, le Front national se présente sous le mot d'ordre « Défendre les Français ! ». Mais, contrairement à ses attentes, il n'a pas vraiment droit au chapitre. Il ne présente que quatre-vingt-seize candidats et décroche un résultat confidentiel : 0,44%. Ce résultat décevant suscite nombre de départs et la création d'une organisation concurrente, le parti des forces nouvelles (PFN).

L'élection présidentielle qui intervient suite au décès de Georges Pompidou n'est guère plus enthousiasmante. Jean-Marie Le Pen obtient à peine 0,75% des suffrages. Ces deux insuccès initiaux font entrer le Front national dans la période référencée comme la « traversée du désert » [2]. Cette phase atteint son point le plus dur pour le FN avec l'incapacité de Jean-Marie Le Pen à prendre part au scrutin présidentiel de 1981. A l'interne, le FN a certes développé une petite dimension réticulaire vers les catholiques traditionalistes et certains courants solidaristes. Mais, neuf ans après sa création, il est loin d'avoir atteint son pari d'installer l'extrême droite française dans le jeu politique et électoral. C'est pourtant à l'aube de sa dixième année, qu'un

[1] Alexandre DÉZÉ, *Le Front national : à la conquête du pouvoir ?*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 37.

[2] Pascal DELWIT, « Les étapes du Front national (1972-2011) », *in* Pascal DELWIT (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2012, p. 13 et s.

certain nombre d'éléments changent la donne. Il y a bien sûr la victoire de François Mitterrand et de la gauche aux élections législatives en 1981. Le caractère structurel de la crise économique et sociale s'impose peu à peu. L'immigration et la présence de communautés étrangères ou d'origine étrangère qui plongent dans le chômage suite à la désindustrialisation accélérée se politisent. Et à l'extrême droite aussi, le parti des forces nouvelles rend l'âme.

Aux élections municipales de mars 1983, le FN décroche certains succès d'estime : 4,2% à Clermont-Ferrand, 3,9% à Montpellier ou encore 4,1% dans le XIXe arrondissement de Paris. Mais c'est surtout le score réalisé par Jean-Marie Le Pen qui frappe. Dans le XXe arrondissement, il réalise 11,3% et est élu conseiller municipal. C'est toutefois l'élection municipale de Dreux, réorganisée en septembre 1983, qui permet au FN de sortir de la confidentialité politique et médiatique. Jean-Pierre Stirbois qui tire la liste frontiste atteint 16,7%. Au deuxième tour, Stribois fusionne avec la liste RPR-UDF qui l'emporte.

Le 6 novembre 1983, le FN réalise une performance inattendue dans une autre élection partielle à Aulnay-sous-Bois : 9,32% des voix. Enfin, le 11 décembre, Jean-Marie Le Pen glane 12,02% dans la deuxième circonscription du Morbihan à l'occasion d'une élection législative partielle.

L'essor du Front national

Suite à cette séquence d'élections partielles fin 1983, Jean-Marie Le Pen et le Front national entrent dans la cour des « grands ». Le 13 février 1984, le président du FN est l'invité de la prestigieuse émission dominicale *L'heure de vérité*. A cette occasion, Le Pen frappe les imaginations. Aux élections européennes qui suivent quelques semaines plus tard, le Front national réalise sa première grande performance à l'échelle nationale, 10,95% et dix élus. Le PCF ne le devance que d'une courte tête : 11,21%.

Cette performance est d'abord le résultat d'un mouvement dans l'électorat de droite. Pour l'essentiel, le FN décroche ses résultats les plus significatifs dans des segments qui votent classiquement en majorité à droite : professions libérales, commerçants et artisans, cadres de petites et moyennes entreprises et même cadres supérieurs. A Paris, la percée est la plus spectaculaire à l'ouest de la capitale [3].

La dynamique est lancée. En perspective des élections législatives de 1986, le Front national se donne certains atours de respectabilité. Il s'ouvre à des personnalités historiquement non marquées par la droite extrême [4]. Le FN bénéficie aussi à ce moment de l'arrivée d'un certain nombre de responsables en provenance du Club de l'Horloge : Jean-Yves Le Gallou, l'ancien directeur de cabinet du secrétaire général du RPR Yvon Blot, ou encore Bruno Mégret, candidat de la droite parlementaire dans la 2e circonscription des Yvelines à l'élection législative de 1981. Cette nouvelle strate sera importante dans la structuration et la légitimation du Front national. Les

[3] Nonna MAYER, « De Passy à Barbès : deux visages du vote Le Pen à Paris », *Revue française de science politique*, 37/6, 1987, p. 897.

[4] Guy BIRENBAUM, François BASTIEN, « Unité et diversité des dirigeants frontistes », *in* Nonna MAYER, Pascal PERRINEAU (éd.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 86.

« horlogistes » accroîtront l'armature idéologique et doctrinale du FN. Jean-Yves Le Gallou, en particulier, introduira le concept de *préférence nationale* [5].

Deux élections importantes interviennent en 1986 : les élections législatives et le nouveau scrutin, suite à l'introduction du fait régional en France. En termes de contrainte institutionnelle, les deux élections sont favorables au FN dans la mesure où elles se tiennent à la proportionnelle, fait exceptionnel au plan législatif sous les institutions de la v^e^ République. Le Front national confirme sa percée. Il recueille plus de 2 700 000 voix (9,65%) et surtout trente-cinq sièges à l'Assemblée nationale. A l'échelle régionale, le score est tout aussi important et l'organisation frontiste réussit même à négocier un accord avec le RPR et l'UDF dans plusieurs régions, accédant pour la première fois à des responsabilités exécutives. Le FN décroche deux vice-présidences dans la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et une en Haute-Normandie, en Picardie et en Languedoc-Roussillon. Cette avancée électorale et politique marque une inflexion centripète dans le chef du FN.

Un nouveau socle électoral est atteint lors des élections présidentielles de 1988 avec une avancée notable de Jean-Marie Le Pen au premier tour des élections présidentielles. Celui-ci décroche près de 4 400 000 voix, 14,38% des suffrages exprimés, alors même que Jacques Chirac et Raymond Barre ne parviennent pas à franchir la barre des 20%. Sans véritable enjeu pour le deuxième tour, tant la victoire de François Mitterrand semble assurée, Le Pen appelle à choisir le « mal » contre le « pire » [6]. Pour le scrutin législatif, l'extrême droite est confrontée à un changement de la contrainte institutionnelle. Le gouvernement Chirac a supprimé le mode de scrutin proportionnel et réintroduit un système électoral uninominal à deux tours, qui ramène à la question de possibles alliances. Se pose de la sorte une double question pour le FN : souhaite-t-il intégrer de telles dynamiques et en est-il capable ?

En 1988, Le Pen ne peut négocier un accord national face au refus du RPR et de l'UDF. Néanmoins, dans le sud de la France, certains arrangements sont réalisés. Dans les Bouches-du-Rhône, Jean-Claude Gaudin et Jean-Marie Le Pen conviennent qu'au deuxième tour, RPR-UDF représenteraient la droite dans huit circonscriptions et le FN, dans huit autres. Des accords du même type sont conclus dans le Vaucluse et dans le Gard. La dynamique a d'ailleurs une portée nationale dès lors qu'en définitive, le Front national ne prend part qu'à trois triangulaires. Au final pourtant, l'opération se révèle asymétrique en termes de résultats politiques. Elle aide à l'élection de parlementaires de l'UDF ou du RPR. En revanche, aucun candidat frontiste ne l'emporte dans les Bouches-du-Rhône. Seule Yann Piat se fait élire dans la 3^e^ circonscription du Var.

Après le scrutin présidentiel et législatif de1988, le Front national maintient sa consolidation électorale jusqu'au scrutin régional de 1998. En revanche, politiquement, cette décennie –1988-1998 – peut être divisée en deux temps. Une pertinence assez

---

[5] Jean-Yves LE GALLOU, *La préférence nationale*, Paris, Albin Michel, 1985.

[6] *Le Monde*, 3 mai 1988.

faible, pour reprendre les termes de Sartori [7], jusqu'au scrutin de 1995. Par la suite, au contraire, une élévation de sa relevance eu égard à la nouvelle configuration politique.

De 1988 au scrutin municipal de 1995, le Front national conserve à un niveau élevé ses capacités électorales. Aux élections régionales de 1992, au scrutin législatif de 1993, à l'élection européenne de 1994 et au scrutin présidentiel de 1995, le Front national et Jean-Marie Le Pen enlèvent de 12 à 15% des voix. Mais d'un point de vue politique, l'organisation frontiste est confrontée à une double difficulté dans la traduction politique de ces résultats.

La première a trait à la traduction en sièges. Le FN n'enlève des sièges que dans les élections à scrutin proportionnel ou avec une certaine dimension proportionnelle : au Parlement européen, dans les municipalités et dans les Conseils régionaux. En revanche, l'Assemblée nationale reste inaccessible pour le FN, confronté au scrutin uninominal et à la logique d'alliance refusée par le RPR et l'UDF, d'autant plus assurée que la droite parlementaire est sans adversaires de 1992 à 1995. Au scrutin présidentiel de 1995, malgré l'âpre duel entre Chirac et Balladur au premier tour, le second tour est presque une formalité pour Chirac. Le Front national peut donc être superbement ignoré.

Du scrutin municipal de 1995 aux élections régionales de 1998, le FN augmente manifestement son *potentiel de chantage* et même de *coalition*, tel que le définit Sartori. Aux élections municipales de 1995, le Front national réalise une performance importante : il décroche pas moins de 1 249 conseillers municipaux [8]. Plus important encore, le FN enlève trois mairies significatives : à Marignane (Daniel Simonpieri), à Orange (Jacques Bompard) et, surtout, à Toulon (Jean-Marie Le Chevalier), ville de plus de 100 000 habitants, au détriment tantôt de la gauche, tantôt de la droite. Le tableau est complété deux ans plus tard par l'élection de l'épouse de Bruno Mégret à la mairie de Vitrolles. A ce moment, le Front national n'est plus simplement une forme de thermomètre politique et social mais s'impose comme un acteur avec lequel il faut désormais compter dans une compétition pour le pouvoir à certains échelons ou dans une compétition pour gagner les élections. Ce potentiel de chantage s'exprime pleinement lors des élections législatives de 1997.

Convoqué par dissolution anticipée prononcée par Jacques Chirac, le scrutin législatif de 1997 doit donner un nouveau souffle à la majorité. Il n'en est rien. Le souffle vient plutôt de la gauche et du Front national. Le FN réalise une performance du niveau de celle de Le Pen aux présidentielles [9]. Compte tenu de son score, le FN est, au soir du premier tour, en mesure de présenter 133 candidats pour le second. Sans accord avec la droite parlementaire, Le Pen impose une ligne dure et maintient 132 candidats frontistes au second tour. Confronté à une dynamique du vote utile dans les triangulaires, le FN ne joue certes pas un « rôle décisif dans la défaite de

---

[7] Giovanni SARTORI, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 181.

[8] Gilles IVALDI, « Les formations d'extrême droite : Front national et Mouvement national républicain », *in* Pierre BRÉCHON (éd.), *Les partis politiques français*, Paris, La Documentation française, 2004, p. 17.

[9] Nonna MAYER, « Du vote lepéniste au vote frontiste », *Revue française de science politique*, 47/3-4, 1997, p. 447.

la droite classique » [10]. Mais plusieurs parlementaires sortants battus auraient sans doute eu plus de chances d'être réélus sans la présence d'une candidature FN. Au scrutin régional de 1998, le pouvoir de chantage s'étend à la dimension exécutive. Les résultats du premier tour le lui permettent. Le Front national est en situation pivotale ou de *king maker* dans plusieurs régions. A Paris, RPR et UDF se refusent à toute forme d'accord. Mais dans cinq régions – Rhône-Alpes, Picardie, Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Centre –, les consignes nationales sont outrepassées et mettent en porte-à-faux le président de la République et les états-majors de partis. Les présidents de régions y sont élus grâce à l'appoint des conseillers régionaux du FN [11].

En l'espace d'un an, le Front national a su faire la démonstration qu'il pouvait influer sur le résultat d'une élection de premier ordre et sur la nature des exécutifs qui se mettent en place à une échelle infranationale. D'une certaine manière, il s'est retrouvé au centre du jeu politique dans les deux circonstances. Paradoxalement pourtant, on peut aussi analyser cette évolution sous un autre angle. En 1997, le FN est sorti bredouille en sièges du scrutin législatif et son appui à l'élection de présidents de droite dans cinq régions ne lui a rapporté que des pis-aller. Le FN ne décroche aucune vice-présidence, aucun poste dans un exécutif régional. Sa force électorale et politique révèle aussi une grande fragilité.

Est-ce cette dualité qui occasionne le *schisme* ? Toujours est-il que c'est au terme de cette séquence électorale et politique que se cristallise un conflit interne qui couve. Dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, les relations entre *lepénistes* et *mégretistes* se durcissent tout comme les rapports entre Jean-Marie Le Pen, président, et Bruno Mégret, délégué général. La problématique de la future tête de liste aux élections européennes rend le conflit public. Mégret et ses partisans assument la rupture. Le FN « unitaire » a vécu. Il se scinde sur une base « transversale » : « du côté lepeniste, la majorité du bureau national, fidèle au chef, et la plupart des militants de base ; du côté mégretiste, une majorité de cadres intermédiaires et des élus locaux » [12].

---

[10] Pascal PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, p. 10.

[11] Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE, Andrea REA, « Comprendre l'extrême droite », *in* Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE, Andrea REA (éd.), *L'extrême droite en France et en Belgique*, Bruxelles, Complexe, 1998, p. 13-28.

[12] Erwan LECŒUR, *Un néo-populisme à la française. Trente ans de Front national*, Paris, La Découverte, 2003, p. 122.

Tableau 1. Répartition entre lepénistes et mégretistes [13]

	Les soutiens de Mégret	*Les soutiens de Le Pen*
Secrétaires départementaux	58	38
Conseillers régionaux	139	134
Députés européens	3	9
Conseillers généraux	3	5
Maires	2	2
Membres élus du Comité central	46	54
Membres nommés	5	15

Cette scission, certes pas la première, mais de très loin la plus importante a plusieurs sources. La première est stratégique. Pour une série de cadres, l'horizon d'une opposition perpétuelle est difficile à vivre. Il s'agit de s'imposer comme un partenaire acceptable pour la droite parlementaire, fût-ce au niveau municipal, départemental ou régional. Or, la personne même de Jean-Marie Le Pen semble en soi un obstacle à la réalisation de cet objectif. Certaines voix à l'UMP, nouvellement créée, ou à l'UDF le laissent entendre. La séparation serait donc fondée sur la légitimité de l'action et du développement. Dans le chef de Jean-Marie Le Pen, il s'agit de perpétuer une légitimité charismatique, fondée sur la légitimité traditionnelle, « l'éternel hier » selon les termes de Max Weber. *A contrario*, les proches de Mégret s'appuieraient sur une légitimité de type légal-rationnel, par exemple pour le choix du leader [14]. Pour autant, le conflit n'oppose pas les modérés aux radicaux du Front national. Le Pen raillera même « une minorité extrémiste et activiste » à l'origine d'un putsch [15]. De fait, l'organisation mise en place par Mégret et Jean-Yves Le Gallou accueille plusieurs des groupuscules les plus durs de l'extrême droite française. Bien évidemment, le conflit est aussi une guerre de personnes. Brunot Mégret a pris beaucoup d'importance dans le FN, se vit et se voit comme le dauphin à bref délai, ce qui ne pouvait qu'exaspérer Jean-Marie Le Pen, qui considère la perspective de sa succession comme lointaine. Pendant plusieurs mois, Bruno Mégret tentera juridiquement de récupérer le label « Front national ». En vain. La justice donne gain de cause à Jean-Marie Le Pen. Bruno Mégret nomme son parti le Mouvement national républicain (MNR).

Un parti et un président essoufflés : 1999-2010

Entre les deux organisations d'extrême droite, la compétition est sévère lors des élections européennes de juin 1999. Pour le FN et le MNR, il s'agit de conquérir le statut de « parti » de la droite radicale le plus légitime, le plus crédible. Les élections européennes sont un désaveu pour Mégret et son mouvement. Les élections présidentielles de 2002 confirment l'échec initial et conduisent à la déliquescence du MNR. Le scrutin européen de 1999 n'est néanmoins qu'une victoire à Pyrrhus pour

[13] *Le Monde*, 24-25 janvier 1999.
[14] Pierre BRÉCHON, *Les partis politiques*, Paris, Clef-Montchrestien, 1999, p. 46.
[15] *Libération*, 7 décembre 1998.

le Front national. Il a su éviter le *sorpasso* et a fait la démonstration du caractère « incontournable » de Jean-Marie Le Pen dans les performances du Front national. Mais pour un des rares scrutins où l'organisation frontiste est capable de décrocher des élus, le résultat est pitoyable. Vidé d'une partie importante de sa substance militante et d'un très grand nombre de ses cadres, le FN semble voué à vivoter électoralement et politiquement sous la direction d'un septuagénaire qui n'envisage pas de partir. De fait, le FN se présente comme un parti essoufflé intellectuellement, politiquement et sans grande capacité pour lancer un mouvement social.

Paradoxalement pourtant, c'est durant cette période que Le Pen accomplit son fait de gloire le plus commenté. Le 21 avril 2002, il parvient à se qualifier pour le second tour à la septième élection présidentielle de la Ve République. Avec 16,86% des suffrages, il devance le Premier ministre socialiste sortant, Lionel Jospin (16,18%).

Ce résultat sonne pourtant un peu comme le chant du cygne. Car, paradoxalement toujours, le second tour du scrutin dévoile plus que jamais le plafond du Front national. Le 5 mai 2002, Jean-Marie Le Pen décroche, en pourcentage, son score du premier tour cumulé à celui de Bruno Mégret. Le Pen et le Front national n'ont pas réussi à *bouger les lignes électorales*. Certes, Le Pen était opposé au candidat de la droite parlementaire. Mais il s'est révélé incapable de capter de manière significative une partie de l'électorat de gauche, de Chasse, pêche, nature et tradition voire même de Démocratie libérale.

Le Front national ne tire d'ailleurs aucun profit du résultat de Le Pen au premier tour lors des élections législatives qui suivent quelques semaines plus tard. Au contraire, le FN est très en deçà de sa performance de 1997 et ne peut présenter que trente-six candidats au second tour. Son pouvoir de chantage est incomparablement plus bas qu'en 1997, même si Le Pen a (peut-être) montré que le premier tour de l'élection présidentielle ne pouvait devenir une élection proportionnelle interne pour la droite parlementaire et pour la gauche. Cette érosion de l'influence électorale et politique est corroborée aux élections régionales de 2004, pour lesquelles la contrainte institutionnelle a été modifiée. Dans la philosophie du scrutin municipal et pour éviter le chantage de l'extrême droite, l'UMP a introduit une prime majoritaire de 25% des sièges pour la liste en tête au second tour. La déroute de l'UMP et la percée socialiste rendent en tout état de cause le dispositif inutile. Le Front national conserve un socle électoral mais est de moins en moins dans le jeu politique et médiatique. Son concours à la défaite du « oui » au traité référendaire de 2005 est minoré. Pourtant, Jean-Marie Le Pen s'accroche à la présidence malgré des tensions internes.

La présidentielle de 2007 illustre et amplifie de façon inédite l'épuisement d'une dynamique. Le parti subit d'ailleurs une très forte défaite aux élections législatives qui suivent l'élection de Nicolas Sarkozy. La déperdition de l'électorat frontiste est massive. Seuls 22% des électeurs lepénistes de 2002 votent pour un candidat FN à cette occasion [16]. Bref, le Front national apparaît à bout de souffle dans cette période.

[16] Pascal PERRINEAU, « La « défidélisation » des électeurs de Jean-Marie Le Pen », *in* Bruno CAUTRÈS, Anne MUXEL (éd.), *Comment les électeurs font leur choix ? Le panel électoral français 2007*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009, p. 213.

Une nouvelle ère

Pour le Front national, le début de l'année 2011 est marqué par deux événements fondamentaux. Le premier est le retrait de Jean-Marie Le Pen de la présidence du parti. Plus de trente-huit ans après son accession à la présidence, Jean-Marie Le Pen cède le témoin. Par rapport à la situation qui prévaut dans la très grande majorité des partis en Europe, une présidence de parti aussi longue est tout simplement *extraordinaire*. Pour le meilleur et pour le pire, Jean-Marie Le Pen a incarné son parti [17] même si, dans les années quatre-vingt-dix, le FN a pu engranger des résultats « indépendamment » de lui. Pour le Front national, ce tournant est donc exceptionnel. Le deuxième élément majeur à pointer est que sa succession a été disputée. Elle a mis aux prises Marine Le Pen et Bruno Gollnisch.

Marine Le Pen l'emporte aisément avec 67,65% des suffrages et est investie au XIVe congrès, les 15 et 16 janvier 2011 à Tours. Son arrivée à la présidence coïncide avec un « retournement » dans les performances électorales. Le Front national rebondit aux élections cantonales de mars 2011. Présentant 1 437 candidats, le FN enlève 19,19% des voix au premier tour dans les circonscriptions où il était présent, ce qui l'a qualifié au second tour dans plus de quatre cents cantons [18]. Mais c'est bien sûr sa performance aux élections présidentielles qui replace le parti au centre du jeu. Marine Le Pen décroche 17,9% des suffrages. Aux élections législatives, le Front national confirme sa renaissance et glane 13,5% des voix. Pour autant, le parti d'extrême droite reste confronté à deux handicaps dans ce scrutin. Le premier est de pouvoir se qualifier au second tour. Il n'est guère aisé d'être parmi les deux premiers au premier tour ou d'atteindre 12,5% des inscrits, eu égard à l'abstention forte qui frappe ce scrutin post-présidentiel. Par ailleurs, sans alliance minimale, il est encore plus complexe de l'emporter. La désillusion a ainsi été forte pour Marine Le Pen dans la 10e circonscription du Pas-de-Calais. Mais le FN a néanmoins conquis deux élus ; l'avocat Gilbert Collard et la nièce de Marine Le Pen, Marion Maréchal-Le Pen.

Profil idéologique et programmatique du FN

Dans la période contemporaine, le Front national a, sous l'impulsion de sa nouvelle présidente, procédé à un reprofilage partiel de ses orientations programmatiques. Durant une longue partie de son existence, le FN s'est donné à voir comme un parti à l'orientation libérale, assumant une posture anti-étatiste et très valorisante pour le « monde de la boutique » [19]. Cette posture apparaît en retrait au profit d'une perspective plus solidariste, que certains n'hésitent pas à rapprocher du cheminement national-socialiste ou du programme en vingt-cinq points d'Hitler en 1920. Depuis plusieurs années, cette perspective a en effet été revisitée en phase avec certaines mutations

[17] A vingt et un ans de distance, deux ouvrages traitent d'ailleurs, plus ou moins bien au demeurant, le Front national au prisme de la figure de Jean-Marie Le Pen : Alain Rollat, Edwy Plenel, *L'effet Le Pen*, Paris, Le Monde éditions, 1984 et Jacques Le Bohec, *Sociologie du phénomène Le Pen*, Paris, La découverte, 2005.

[18] Pascal Delwit, « Les étapes du Front national (1972-2011) », *in* Pascal Delwit (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, *op. cit.*, p. 34.

[19] Sylvain Crépon, *Enquête au cœur du nouveau Front national*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2012, p. 35.

du même type observée dans le chef d'autres formations d'extrême droite. Le FN apparaît désormais comme une organisation au programme (beaucoup) plus étatiste et protecteur. « L'émergence de la nation française au cours des siècles se caractérise par le rôle déterminant joué par l'Etat, un Etat fort qui a su unifier la nation, contenir les féodalités et les communautarismes, anéantir la tribalisation, aménager notre territoire et offrir progressivement à tous une éducation, des soins, une sécurité et des services publics de qualité », lit-on dans le projet présidentiel de Marine Le Pen en 2012 [20].

Ce nouvel étatisme affiché s'agence en réalité à de nombreuses propositions de la présidente du FN.

Un propos institutionnel d'abord. Marine Le Pen valorise l'Etat-nation contre deux mouvements sévèrement dénoncés. Le premier est l'abandon de souveraineté au profit d'un échelon supranational. Il s'agit de rappeler que la France est l'une des cinq grandes puissances du monde et qu'elle est minée par le « cheval de Troie de la mondialisation ultra-libérale », l'Union européenne. Il importe donc que la loi française retrouve sa prééminence, et que l'Union européenne se protège en mettant en œuvre un « patriotisme économique ». Ce cheminement doit être inébranlable : « Le peuple français doit être maître chez lui. La hiérarchie des normes qui prévalait avant les dérives jurisprudentielles doit être réaffirmée. La Constitution, plus largement le bloc de constitutionnalité, est la norme suprême, à laquelle doit se conformer l'intégralité du droit français et conserve sa supériorité sur les traités internationaux. Il faut donc que la loi française retrouve sa supériorité sur le droit européen dérivé (directive, règlement, etc.). Ces éléments feraient l'objet d'une discussion avec nos partenaires européens dans le cadre de la renégociation nécessaire des traités européens. La France doit maintenir sa position en cas d'échec des négociations » [21]. La France sortira de la politique agricole commune au profit d'une nouvelle PAF – politique agricole française. Dans le projet présidentiel, Marine Le Pen épingle l'importance de retrouver sa souveraineté monétaire en préparant, avec les partenaires européens, « l'arrêt de l'expérience malheureuse de l'euro et le retour bénéfique aux monnaies nationales ». Durant la campagne présidentielle toutefois, cette position fut assouplie. Marine Le Pen a appelé à l'organisation d'un référendum sur le maintien de la France dans la zone euro.

Le deuxième mouvement décrié est la décentralisation, qui a privé « l'Etat de compétences stratégiques ». Il s'agit dès lors de ramener les entités décentralisées à de plus justes proportions. Les collectivités territoriales devront présenter chaque année un « plan impératif de réduction ou de stabilisation de leurs effectifs » [22]. Et leurs dotations seront progressivement réduites.

Un propos économique et social ensuite. Celui-ci valorise une dynamique protectionniste et protectrice articulée à des éléments de défense de l'environnement. Ainsi s'agit-il de « produire au plus près », de relocaliser « sur le territoire national des

[20] Projet présidentiel de Marine Le Pen, 2011, NP.
[21] *Ibid*.
[22] *Ibid*.

forces de production des entreprises », ou encore « d'acheter français », via une loi à l'image de la « *Buy American ou Buy Brazilian* » [23].

La valorisation de l'Etat protecteur est aussi articulée à des éléments de *chauvinisme de bien-être* (*Welfare Chauvinism*) : une protection sociale solide voire renforcée mais au seul bénéfice des nationaux. Cette posture lui permet d'euphémiser la stigmatisation des immigrés. Pour autant, le rejet de l'immigration, supposé disparu, est partout dans le programme présidentiel. L'immigration serait responsable de la baisse des « salaires et des droits sociaux des travailleurs français ». Elle représenterait un coût évalué à soixante-dix milliards d'euros. Elle serait génératrice de sources de tensions dans la république et de l'approfondissement de dynamiques communautaristes. Aussi s'agit-il de prendre le problème à bras-le-corps par une batterie de mesures : interdiction du regroupement familial, sortie de Schengen, interdiction de la double nationalité pour les non-ressortissants de l'Union européenne, établissement d'une « circonstance aggravante » en cas de délit associant du racisme anti-Français…

Au plan socio-économique, l'axe est la *priorité nationale* : « Les entreprises se verront inciter à prioriser l'emploi, à compétences égales, des personnes ayant la nationalité française » [24]. Cette priorité nationale sera aussi exercée pour le logement social et pour les droits sociaux voire humanitaires. Il s'agira donc par exemple de supprimer le droit au minimum vieillesse « pour les étrangers n'ayant pas travaillé et cotisé en France pendant au moins dix ans et pour ceux résidant à l'étranger », de supprimer l'aide médicale d'Etat réservée aux migrants clandestins ou encore de fonder un observatoire des droits sociaux des étrangers et de l'usage des conventions bilatérales de soins.

Dans la rhétorique et la communication politique du FN, cette stigmatisation des immigrés a laissé la place à la mise en évidence du « péril musulman » ou des problèmes afférents à l'exercice du culte musulman en France. Ce faisant, Marine Le Pen et le Front national ont endossé une posture laïque pour le moins inattendue. Pour autant, elle n'est mobilisée que dans les questions ayant trait à l'islam. Marine Le Pen n'a somme toute dévoilé qu'une (très) légère ouverture par rapport à l'orthodoxie catholique, comme en témoigne la thématique de l'avortement, un temps épinglée. D'un côté, la présidente du FN souhaite établir les conditions d'un « choix » des femmes ; de l'autre, elle se montre favorable à la fin du remboursement de l'interruption volontaire de grossesse : « Aujourd'hui, lorsqu'une femme se rend au Planning familial, on lui propose l'avortement ou l'avortement ! Il est impératif de rétablir les conditions d'un véritable choix, ce qui passe par l'information, des aides financières aux familles et l'adoption prénatale. Je pense également qu'il faut cesser de rembourser l'avortement. Il existe suffisamment de moyens de contraception aujourd'hui. D'une manière générale, il faut promouvoir le respect de la vie dans notre société » [25]. On notera d'ailleurs que le FN refuse dans une large mesure de reconnaître l'individu comme la composante première de la société au profit d'une vision familialiste, qui tient la famille comme « le caractère central de la société »,

[23] *Ibid*.
[24] *Ibid*.
[25] *La Croix*, 14 février 2011.

famille au demeurant très traditionnelle. Le FN s'est vivement opposé au mariage pour tous. Si des homosexuels ont pu se déclarer à l'aise au Front national [26] alors que l'enquête de Bizeul avait, fin des années quatre-vingt-dix, établi le contraire [27], Marine Le Pen a dû concéder aux franges traditionalistes de son parti une participation active aux manifestations contre le projet de loi du gouvernement Ayrault sur le mariage pour tous. Gilbert Collard, Marion Maréchal-Le Pen et même Bruno Gollnisch lui ont, pour l'occasion, volé la vedette.

Dans les relations internationales, le Front national est d'origine un parti farouchement anti-communiste. Aussi, jusqu'à la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS, le parti promeut-il une vision atlantiste. Par la suite, un changement important s'opère. Il s'agit désormais de se prémunir de l'influence américaine. Jean-Marie Le Pen condamnera de la sorte les deux interventions en Irak et rencontrera Saddam Hussein en novembre 1990. Et récemment, Marine Le Pen proposa l'asile politique à l'ancien agent de la CIA, Edward Snowden, qui avait révélé au quotidien *The Guardian* être la source de fuites sur le programme américain de surveillance électronique [28].

Organisation et fonctionnement du Front national

Sous la houlette de Jean-Marie Le Pen, le Front national s'est peu à peu imposé comme un parti très centralisé. A la fin des années quatre-vingt-dix, la guerre fratricide entre les sensibilités proches de Jean-Marie Le Pen et celles qui soutenaient Bruno Mégret a conduit à une réaffirmation forte de ce centralisme. Les statuts adoptés en 2011 s'inscrivent dans la tradition d'une formation politique dont la présidence est le nœud d'à peu près toute décision.

Au plan national, six *autorités* sont déclinées dans les statuts du FN : le président, le bureau exécutif, le bureau politique, le comité central, le conseil national et le congrès. Nous l'avons souligné, la présidence est l'épicentre du parti. Après avoir exercé cette responsabilité pendant près de trente-neuf ans, Jean-Marie Le Pen a cédé le flambeau en 2011. La succession s'est déroulée sur la base d'une élection interne opposant Marine Le Pen et Bruno Gollnisch et tranchée par les adhérents en ordre de cotisation. Ce moment est l'une des rares occasions d'exercice démocratique dans le parti et, peut-être plus encore, de manifestation de certaines prérogatives dans le chef des adhérents.

Etre candidat à la présidence du parti n'est pas une sinécure. Pour y prétendre, toute personnalité doit être parrainée par au moins vingt secrétaires départementaux.

Le comité central du parti est composé de cent membres élus par les congressistes et de vingt personnalités nommées par le président du parti. Le CC désigne les responsables qui siégeront au bureau politique. Mais ce choix intervient sur proposition du président du parti. Dans cette élection, le président soumet une proposition de secrétaire général du parti et de trésorier. Ses postes sont occupés aujourd'hui par des

---

[26] Voir le travail de Sylvain CRÉPON, *Enquête au cœur du nouveau Front national*, *op. cit.*, p. 241 et s.

[27] Daniel BIZEUL, *Avec ceux du FN. Un sociologue au Front national*, Paris, La découverte, 2003, p. 94.

[28] *Le Figaro*, 10 juin 2012.

proches de Marine Le Pen, respectivement Steve Briois et Wallerand de Saint-Just. Il en va de même pour les vice-présidents. Le FN en compte aujourd'hui cinq : Alain Jamet, le compagnon de Marine Le Pen Louis Aliot, en charge du projet, Marie-Christine Arnautu, en charge des Affaires sociales, Jean-François Jalkh, en charge des élections, et Florian Philippot, en charge de la stratégie et de la communication. Le président, le secrétaire général, le trésorier, les vice-présidents de même que le président d'honneur – actuellement Jean-Marie Le Pen – forment le bureau exécutif, cœur de la vie et du processus décisionnel au FN.

Le conseil national du parti tient ses travaux une fois par an. « Instance de réflexion et d'orientation », il émet un avis sur l'orientation générale du FN. Il réunit tous les membres du comité central, les secrétaires départementaux et régionaux, les élus nationaux du Front national, les élus dans les conseils régionaux et généraux, les éventuels maires du parti dans les villes de plus de 10 000 habitants et les membres du conseil scientifique.

Au plan départemental, chaque fédération est dirigée par un secrétaire départemental. Ce dernier est nommé par le bureau politique sur proposition du secrétaire général. Le secrétaire départemental constitue un bureau départemental, qui doit recevoir l'aval du secrétaire général du parti.

Comme les autres formations politiques françaises, les ressources du FN proviennent des cotisations, des dons, des rétrocessions de ses élus et du financement public des partis. En 2011, les recettes du FN se sont élevées à un peu moins de douze millions d'euros. La séquence favorable aux élections de 2012 a sensiblement accru la part du financement public [29].

Tableau 2. Recettes du FN en 2011 (en euros) [30]

Cotisations	1 406 035
Contributions des élus	577 760
Dons	262 666
Financement public	1 835 199
Autres	7 783 519
	11 865 179

Les adhérents du parti

Il n'a jamais été simple de connaître précisément le nombre de membres du Front national. Dans les années soixante-dix, le FN rassemble tout au plus quelques centaines d'adhérents. Le cercle s'élargit au début des années quatre-vingt. La victoire aux élections européennes de 1984 suivie du succès aux élections législatives de 1986

[29] Voir notre contribution introductive à cet ouvrage.

[30] COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES, « Publication générale des comptes des partis et groupements politiques au titre de l'exercice 2011 », *Journal officiel*, 27 décembre 2012, p. 6.

génère un afflux nouveau. Dès 1986, le Front national annonce 65 000 adhérents [31]. Le total est sans doute très exagéré. Mais il ne fait néanmoins pas de doute que le FN a changé de catégorie à l'aune de l'indicateur du nombre de membres. Au pinacle de son influence culturelle et politique, le FN revendique 90 000 adhérents [32]. Pourtant en décembre 1998, en plein conflit entre lepénistes et mégretistes, le chiffre est étrangement ramené à 40 000 alors qu'est évoquée la possible convocation d'un congrès extraordinaire [33]. Lors de l'élection pour la présidence en 2011, un chiffre exact est dévoilé : 22 403 adhérents.

Il n'y a que quelques travaux dédiés aux profils des membres du FN. Fin des années quatre-vingt-dix, Valérie Lafont a réalisé une enquête de type qualitatif auprès de trente-six militants du Front national [34]. Trois rapports à l'engagement frontiste étaient épinglés : *L'ordre du religieux : le sens du monde est catholique, l'opposition de classe et l'ordre du chef et la défense des valeurs traditionnelles*. Pour les premiers, l'appartenance à la religion catholique constitue « la clé de compréhension du monde » [35]. Pour les seconds, l'anticommunisme, la défense des valeurs traditionnelles de la droite et la revendication d'un pouvoir fort et d'une société autoritaire « constituent les thèmes structurants de la compréhension du monde » [36]. Les derniers incarnent un certain ancrage populaire dans le monde des adhérents, l'adversaire est incarné « par les groupes détenteurs ou représentant la bourgeoisie et le pouvoir de l'argent, en particulier les patrons, les catholiques et membres de droite classiques » [37]. La vie comme adhérent et, plus encore comme militant, dans le Front national apparaît aussi comme un espace où peut être assumée pleinement ce que Lafont nomme une *haine profonde* à l'endroit de l'immigration maghrébine, d'origine turque ou plus largement de la communauté musulmane ; une forme de sociabilité agencée à la détestation de ce public qu'illustra dans les années quatre-vingt l'ouvrage ethnographique d'Anne Tristan, *Au Front* ; « un lieu de bien-être » déculpabilisant [38]. Le référentiel anti-immigrés qui se confond dans une large mesure avec un référentiel anti-musulmans est très présent dans l'adhésion et le militantisme au Front national. Le travail récent de Sylvain Crépon en a apporté un nouveau témoignage [39]. Et comme l'a montré Birgitta Orfali, le passage à l'acte d'adhérer est souvent lié à un ressentiment, où le rapport à l'immigration et aux immigrés est presque systémiquement présent [40].

---

[31] Pascal Perrineau, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997, p. 46.

[32] *Ibid.*, p. 191.

[33] Pierre Bréchon, *Les partis politiques*, *op. cit.*, p. 109.

[34] Valérie Lafont, « Lutter contre l'immigration et s'engager au Front national », *in* Pascal Perrineau (éd.), *Les croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, Paris, l'Aube, 2001, p. 161-183.

[35] *Ibid.*, p. 165.

[36] *Ibid.*, p. 169.

[37] *Ibid.*, p. 168.

[38] Jacques Ion, *La fin des militants ?*, Paris, Editions de l'Atelier, 1997, p. 91-92.

[39] Sylvain Crépon, *Enquête au cœur du nouveau Front national*, *op. cit.*, p. 203 et s. notamment.

[40] Birgitta Orfali, « Le Front national : un engagement contestataire ou une adhésion de conviction ? », *in* Pascal Delwit (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite*

Elections et profils des électeurs

L'élection présidentielle française dévoile un paradoxe pour le Front national. Elle ne peut – en principe – lui ouvrir la voie vers l'exercice de responsabilités. A ce titre, elle ne peut donc être qu'une élection de *témoignage* ou de *levier*. Pourtant, à l'instar des autres partis, les élections présidentielles sont considérées comme des moments clés, cruciaux, attendus pour le FN ou, plus justement, par ses deux présidents Jean-Marie et Marine Le Pen. L'élection présidentielle recèle deux dimensions importantes pour le FN et Le Pen : elle s'organise dans une seule circonscription et il n'y a, par définition, qu'une seule tête de liste. En revanche, il y a une condition à la participation qui nécessite un investissement organisationnel non anodin : rassembler cinq cents signatures de parrainages d'élus locaux. Jean-Marie Le Pen a pris part à cinq élections présidentielles : 1974, 1988, 1995, 2002 et 2007. En 1981, pas plus que son frère ennemi du parti des forces nouvelles, Pascal Gauchon, il n'était parvenu à rassembler les cinq cents signatures d'élus pour parrainer sa candidature. En 2012, Marine Le Pen a pris le relais après avoir laissé planer le doute sur la capacité de décrocher les cinq cents parrainages.

1974 a été une déception. Dans un parti déjà en proie à des divisions, Le Pen ne recueille même pas 1% des voix, bien loin des pourtant modestes 5,2% de Tixier-Vignancour en 1965. En dehors de ce scrutin, Le Pen atteindra chaque fois au moins 10% des voix valablement exprimées et, paradoxalement, décroche son meilleur score et sa performance politique la plus notable en 2002 alors que le FN est entré dans une phase d'essoufflement. Avec 16,9%, Jean-Marie Le Pen se qualifie pour le second tour face à Jacques Chirac, le président de la République sortant. Pour autant, il ne parviendra pas à élargir sa base. En 2012, Marine Le Pen décroche le meilleur pourcentage aux élections présidentielles : 17,9% des exprimés et 13,95% des inscrits.

Tableau 3. Résultat du candidat du Front national aux élections présidentielles

	% des exprimés	*% des inscrits*
1974	0,75	0,62
1981		
1988	14,38	11,46
1995	15,00	11,43
2002	16,86	11,66
2007	10,44	8,62
2012	17,90	13,95

A l'exception de 1986, l'élection législative en France s'organise sur la base d'un mode de scrutin uninominal à deux tours. En 1973, en 1978 et en 1981, la présence d'un candidat frontiste est exceptionnelle : le FN présente respectivement quatre-vingt-seize, cent cinquante-quatre et soixante-six candidats. Par la suite, c'est l'absence de

française, *op. cit.*, p. 79 et s. Voir aussi son ouvrage *L'adhésion au Front national : de la minorité active au mouvement social*, Paris, Kimé, 1990.

candidature frontiste qui est exceptionnelle. En France métropolitaine, on ne relève qu'au maximum six circonscriptions sans candidat du FN.

Le meilleur résultat du Front national lors d'une élection législative est de 14,9% lors du scrutin de 1997. Et, hors les trois premières élections, le FN a décroché sa plus faible performance en 2007, où il est tombé sous la barre des 5%, bien en-deçà donc des résultats captés aux élections de la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix. En 2012, une fois encore, le Front national a réussi une performance satisfaisante. Avec 13,6% des voix, l'organisation réalise la deuxième meilleure performance de son histoire. Toutefois, le FN est confronté à deux difficultés d'ampleur aux élections législatives. La première tient à la dynamique d'alliance attachée au scrutin à deux tours. Faute de vouloir ou de pouvoir avoir des alliés, le Front national ne parvient à opérer aucun « rassemblement » au second tour. Au surplus, les conditions à remplir pour prendre part au second tour sont politiquement plus complexes qu'auparavant. Etre premier ou deuxième au premier tour est difficile. Conquérir au moins 12,5% des inscrits, plus encore. En effet, le fait d'avoir ramené le mandat présidentiel à cinq ans et d'avoir inversé le calendrier a eu un effet démobilisateur pour les élections législatives, scrutin pour lequel le taux d'abstention a crû. Ces éléments expliquent le nombre de présences limitées du FN au second tour et la difficulté d'emporter des sièges.

Tableau 4. Résultats du Front national aux élections législatives

	% des exprimés	*% des inscrits*	*Sièges*
1973	0,43	0,35	
1978	0,30	0,25	
1981	0,17	0,12	
1986	9,83	7,38	35
1988	9,79	6,35	1
1993	12,42	8,11	
1997	14,94	9,65	1
2002	11,34	6,99	
2007	4,29	2,54	
2012	13,60	7,66	2

A l'aune de ces éléments de contrainte institutionnelle, les scrutins régionaux occupent une place spécifique. C'est l'un des rares niveaux où le parti a été à même de décrocher des élus en nombre appréciable et de se constituer ainsi un réseau de professionnels de la politique. A l'origine, l'élection régionale est un scrutin de liste proportionnel où les départements font office de circonscriptions électorales. Le système est néanmoins revu après le scrutin régional de 1998. Désormais, les listes couvrent la région. Par ailleurs, à l'image des élections municipales, une dynamique à deux tours est instaurée et une prime en sièges pour la première liste a été établie ; au premier tour, si elle décroche la majorité absolue, au second, si ce n'est pas le cas. La prime est de 25%, les 75% se répartissant à la proportionnelle entre les différentes listes

en compétition. Ne peuvent concourir au second tour que les listes ayant décroché au moins 10% des suffrages exprimés. Peuvent éventuellement prendre part à une fusion de listes, les listes qui ont au moins enlevé 5% des voix au premier tour. Les scrutins régionaux ont pu être des leviers pour exercer un *pouvoir de chantage* dans le chef du FN. Compte tenu de la configuration politique et du caractère proportionnel du système électoral jusqu'à la modification de 2003, le FN s'est décliné comme arbitre dans plusieurs régions en 1986 et en 1998. En 1986, une alliance a été passée avec la droite parlementaire dans trois régions. En 1998, contre les consignes nationales officielles, cinq présidents de région se sont fait élire avec le consentement du FN.

La courbe des résultats dans les régions suit assez bien l'évolution politique et électorale du FN. Le Front national obtient ses résultats les plus probants en 1998 : il enlève notamment 26,5% des voix dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA), 20,6% en Alsace ou près de 19% en Rhône-Alpes. On notera néanmoins qu'en comparaison avec les législatives décevantes de 2002 et calamiteuses de 2007, le FN conserve dans plusieurs régions un niveau élevé en 2004 et en 2010 : 18,6% en Alsace en 2004, 17,5% en 2004 dans la Région Centre, 18,7% en Franche-Comté la même année. Respectivement 23% et 20,3% en PACA en 2004 et 2010, ou encore 18,2% en 2004 en Rhône-Alpes. Enfin épinglons la Région Nord-Pas-de-Calais où de 1986 à 2010, le Front national a connu une progression linéaire, seul cas d'espèce, passant de 6,1% en 1986 à 18,3% en 2010. En 2004 et en 2010, le FN n'a pu nouer aucune alliance et a donc été éliminé du second tour dans plusieurs régions de la France métropolitaine. En 2004, cinq régions échappent à sa présence : l'Auvergne, la Bretagne, la Corse, le Limousin et le Pays de la Loire. En 2010, le seuil des 10% n'est pas atteint dans dix régions : l'Aquitaine, l'Auvergne, la Basse-Normandie, la Bretagne, la Corse, l'Ile-de-France, le Limousin, Midi-Pyrénées, le Pays de la Loire et Poitou-Charentes. Ces échecs n'ont pourtant pas empêché une très dure défaite pour la droite parlementaire en ces deux circonstances, balayée par une *vague rose* [41].

Tableau 5. Résultats du Front national aux élections régionales en France métropolitaine

	2010	*2004*	*1998*	*1992*	*1986*
Alsace	13,49	18,59	20,58	17,16	13,02
Aquitaine	8,27	11,45	10,73	10,29	6,74
Auvergne	8,39	9,58	9,57	8,97	5,93
Basse-Normandie	8,70	13,99	10,98	6,94	7,28
Bourgogne	12,04	15,77	14,79	12,02	8,40
Bretagne	6,18	8,47	8,27	8,83	4,91
Centre	11,21	17,52	15,88	13,91	8,17
Champagne-Ardenne	15,89	19,72	18,15	14,36	9,60
Corse	4,16	4,47		5,10	3,22
Franche-Comté	13,14	18,68	17,20	12,57	9,55

[41] Pascal DELWIT, « The March 2004 Regional Elections in France : Term for a transfer of Power », *Regional and Federal Studies*, 14/4, hiver 2004, p. 580-590.

	2010	*2004*	*1998*	*1992*	*1986*
Haute-Normandie	11,79	15,91	16,40	12,95	7,14
Ile-de-France	9,29	12,26	16,31	16,22	11,47
Languedoc-Roussillon	12,67	17,17	17,45	17,41	13,13
Limousin	7,76	9,31	7,30	6,52	3,94
Lorraine	14,87	17,59	16,42	14,62	10,49
Midi-Pyrénées	9,44	11,78	10,60	9,42	6,13
Nord-Pas-de-Calais	18,31	17,94	15,30	12,92	10,21
Pays de la Loire	7,05	9,71	8,84	8,98	5,31
Picardie	15,81	10,86	18,47	13,50	9,60
Poitou-Charentes	7,72	10,50	9,88	9,02	5,63
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	20,30	22,95	26,64	23,45	19,76
Rhône-Alpes	14,00	18,21	18,96	17,33	10,62

Aux élections régionales de 1986, l'organisation frontiste enlève cent vingt-sept conseillers régionaux. En raison de leur importance démographique et/ou du poids de l'implantation du FN, quatre régions se taillent alors la part du lion : l'Ile-de-France (23), PACA (19), Rhône-Alpes (14) et le Nord-Pas-de-Calais (12). Ce mouvement est amplifié aux scrutins suivants en 1992 et en 1998. A son sommet, le FN enlève deux cent soixante-quinze sièges de conseillers régionaux dont trente-sept en PACA, trente-six en Ile-de-France et trente-cinq en Rhône-Alpes. Néanmoins, un reflux s'observe dès le scrutin de 2004 et s'amplifie en 2010. Ce recul s'explique d'abord par l'érosion électorale du FN dans cette période et par la modification du mode de scrutin : la prime majoritaire et le seuil des 10% pour être présent au second tour coûtent cher au FN. De deux cent soixante-quinze en 1998, le FN passe à cinquante-six conseillers régionaux en 2004 et cent dix-huit en 2010. Au scrutin de 2010 donc, le FN atteint son plus bas niveau de représentation d'ensemble dans les conseils régionaux depuis l'établissement de l'élection régionale. On relèvera tout particulièrement la disparition de sa délégation en Ile-de-France alors qu'il a compté jusqu'à trente-sept conseillers régionaux dans cet espace.

Tableau 6. Nombre d'élus du FN aux élections régionales

	2010	*2004*	*1998*	*1992*	*1986*
Alsace	5	8	13	9	3
Aquitaine		7	9	8	4
Auvergne			4	4	2
Basse-Normandie		5	6	5	2
Bourgogne	6	6	9	8	3
Bretagne			7	7	2
Centre	7	9	13	11	3

	2010	*2004*	*1998*	*1992*	*1986*
Champagne-Ardenne	6	6	9	8	5
Corse					2
Franche-Comté	4	5	9	5	4
Haute-Normandie	6	6	10	8	3
Ile-de-France		15	36	37	23
Languedoc-Roussillon	10	8	13	13	8
Limousin			3	1	
Lorraine	10	9	13	10	7
Midi-Pyrénées		8	8	6	3
Nord-Pas-de-Calais	18	16	18	15	12
Pays de la Loire			7	8	3
Picardie	8	8	11	8	4
Poitou-Charentes		3	5	5	1
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	21	19	37	34	19
Rhône-Alpes	17	18	35	29	14
	118	156	275	239	127

Les performances du Front national aux élections européennes sont moins saisissantes. Plus que d'autres partis, le Front national souffre de la forte abstention qui affecte ce scrutin. Le FN a une structure électorale où sont surreprésentés les milieux populaires, salariés et indépendants, les citoyens au capital scolaire plus faible [42] ou les groupes les moins intéressés par la politique. Or, ce sont précisément ces segments électoraux qui votent le moins aux élections européennes. Le Front national pâtit donc de la difficulté à mobiliser certains de ses soutiens électoraux potentiels. L'observation de sa courbe électorale le confirme. Le score le plus important du FN aux européennes, 11,7% en 1989, est nettement inférieur à ses meilleures prestations aux élections présidentielles, nationales et régionales quand bien même la liste est menée par Jean-Marie Le Pen en 1984, 1989, 1994 et 1999. Au scrutin européen de 1999, le FN a de plus payé un lourd tribut au *schisme* de décembre 1998.

Le FN a décroché des sièges à toutes les élections européennes auxquelles il s'est présenté. Mais ce nombre s'est affaissé lors des trois derniers scrutins en date, n'atteignant plus que trois sièges en 2009. Trois raisons expliquent cette perte de mandats. Dans le temps, le nombre de sièges en compétition a décru. En 1984 et 1989, le nombre de mandats en lice est de quatre-vingt-un. Il s'élève à quatre-vingt-sept en 1994 et 1999. Par la suite, en raison des élargissements successifs de l'Union européenne, il recule à soixante-dix-huit en 2004 et soixante-douze en 2009. Par ailleurs, la compétition est passée d'une lutte dans une circonscription, où Jean-Marie Le Pen pouvait rayonner sur tout le territoire, à une élection organisée dans huit

[42] Nonna MAYER, *Ces Français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999, p. 70.

circonscriptions, où ce rayonnement national n'était plus possible. Enfin bien sûr, il faut tenir compte des capacités électorales et politiques du parti lui-même. Outre les affres de la scission de décembre 1998, le FN performe moins bien dans les années deux mille, tous scrutins confondus – à la notable exception du scrutin présidentiel de 2002 – que dans la décennie quatre-vingt-dix. Vu les performances engrangées en 2012, il est vraisemblable qu'un rebond s'opérera aussi au niveau européen.

Tableau 7. Résultats électoraux du Front national aux élections européennes

	Pourcentage	*Sièges*
1984	10,95	3
1989	11,73	7
1994	10,52	5
1999	6,50	11
2004	10,23	10
2009	6,75	10

Espaces d'implantation et profil des électeurs du Front national

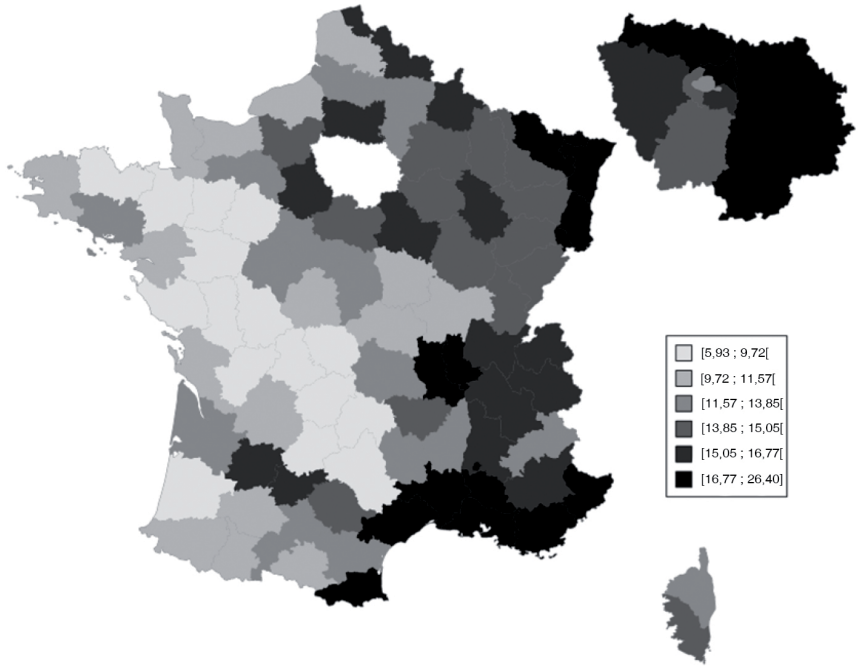
L'implantation électorale du FN et le profil de ses électeurs peuvent se décliner en trois étapes. La première, qui s'exprime pleinement lors des élections européennes de juin 1984 et aux législatives de 1986, donne à voir une percée largement fondée sur une radicalisation d'un électorat de droite après la victoire de François Mitterrand en mai 1981 et l'avènement d'un gouvernement d'union de la gauche. Dans un deuxième temps, le spectre des électeurs du Front national s'élargit au début des années quatre-vingt-dix. Le parti se *popularise* et devient pour partie le réceptacle des « inquiétudes urbaines » [43], de la « France de la désespérance populaire » [44] à tout le moins pour le « noyau dur ouvrier », nuance Nonna Mayer [45]. En effet, les années quatre-vingt-dix se caractérisent par un phénomène marquant dans la sociologie électorale : sa forte progression dans les milieux populaires salariés. Le Front national s'impose petit à petit comme le premier « parti ouvrier ». Une forme de *prolétarisation* [46] de son électorat, qui s'observe dès 1988, se confirme au fil du temps. Au premier tour de l'élection présidentielle de 1995, Le Pen capte 30% du vote ouvrier. Cette évolution dans l'électorat lépeniste a été interprétée différemment par deux analystes réputés du Front national. En 1997, Pascal Perrineau évoquait l'avènement du *gaucho-lepénisme* [47], approche nuancée et amendée par Mayer qui préférera évoquer l'avènement de l'*ouvriéro-lepénisme* [48].

---

[43] Pascal PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen..., op. cit*.
[44] *Ibid.*, p. 84.
[45] Nonna MAYER, *Ces Français qui votent FN*, *op. cit.*, p. 95.
[46] Pascal PERRINEAU, *Le symptôme Le Pen…*, *op. cit.*, p. 107.
[47] *Ibid.*, p. 84.
[48] Nonna MAYER, *Ces Français qui votent FN*, *op. cit.*, p. 96-97.

La géographie électorale du vote lepéniste aux présidentielles de 1988 dévoile une très forte implantation dans le sud-est. Jean-Marie Le Pen décroche notamment 26,4% dans les Bouches-du-Rhône, 25,1% dans le Var, 24,2% dans les Alpes-maritimes, 23,2% dans le Vaucluse ou encore 20,6% dans le Gard et les Pyrénées-orientales. Toute la façade orientale et son prolongement sur la frontière belge attestent aussi d'une forte empreinte frontiste avec des pointes à 22,9% dans le Haut-Rhin, 21,9% dans le Bas-Rhin, 19,9% en Moselle ou encore 18% dans le Rhône. Enfin, le FN est aussi très percutant dans la première, la deuxième et la troisième couronne de la banlieue parisienne : 19,9% en Seine-Saint-Denis, 18,1% dans le Val-d'Oise, 17,9% en Seine-et-Marne… *A contrario*, la façade atlantique et le centre de la France sont des terres de mission pour l'organisation frontiste. Jean-Marie Le Pen ne décroche que 5,8% en Corrèze, 7% dans le Cantal, 7,5% dans les Deux-Sèvres, 7,8% en Haute-Vienne et dans la Creuse, ou encore 8,2% ou 8,6% dans les Côtes d'Armor et en Ile-et-Vilaine.

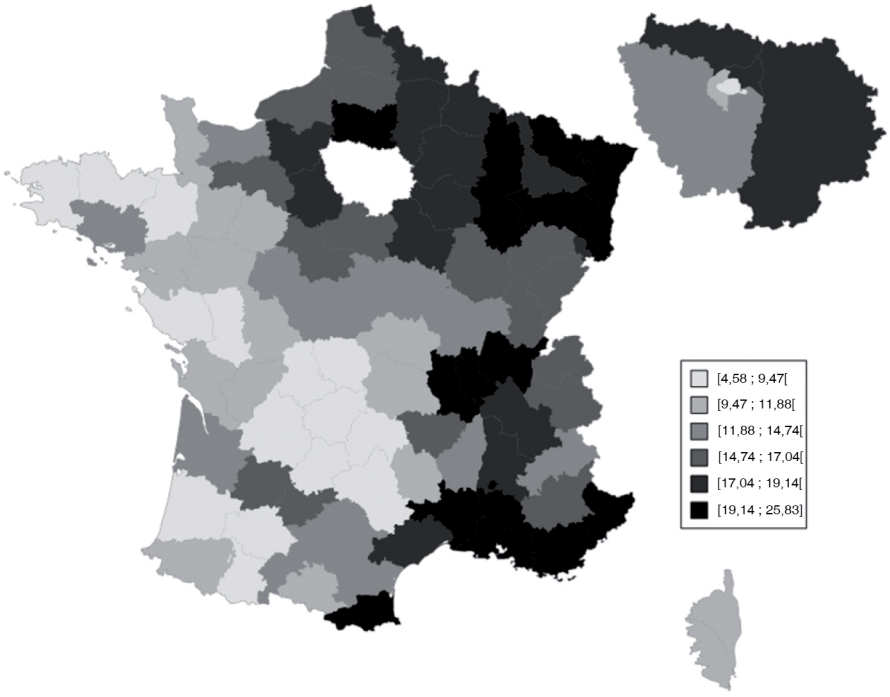
Carte 1. Implantation de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 1988



Le scrutin de 1995 témoigne de mouvements dans la géographie électorale du FN. La pénétration est toujours très forte dans le sud-est mais à un niveau moindre : 23,1% dans le Vaucluse, 22,5% dans les Alpes-maritimes, 22,4% dans le Var ou 21,4% dans les Bouches-du-Rhône. En revanche, le FN progresse dans le nord-est et le nord-ouest : 25,8% dans le Bas-Rhin, 24,8% dans le Haut-Rhin, 20% dans les Vosges, 19,8% dans la Meuse, 18,8% dans le Nord, 17,7% dans l'Aisne, 17,6% dans la Marne… Enfin,

son emprise décroît dans la proche banlieue parisienne mais s'accroît dans certains départements de la troisième couronne.

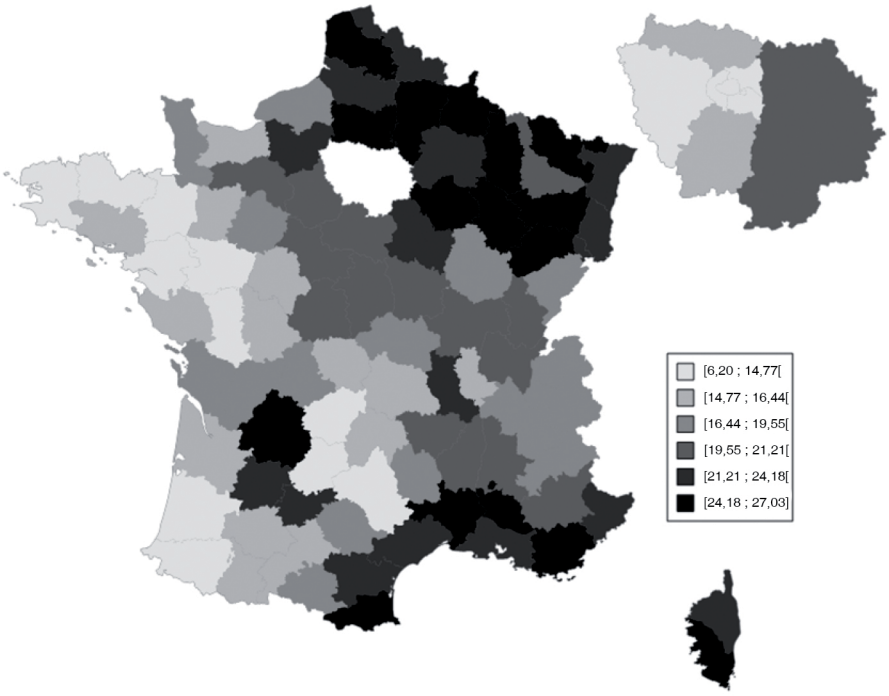
Carte 2. Implantation de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 1995



2012 confirme les inflexions de 1995 et les évolutions observées par la suite. L'implantation dans le nord de la France est désormais à un niveau exceptionnel. Marine Le Pen atteint 26,3% dans l'Aisne, 25,8% dans la Meuse, 25,5% dans le Pas-de-Calais, 25,3% en Haute-Marne, 25,1% en Haute-Saône… L'implantation dans le sud-est demeure très significative avec des pointes à 27% dans le Vaucluse, 25,5% dans le Gard, 25,1% dans l'Aube, 24,8% dans le Var, 24,2% dans les Pyrénées-orientales… Au surplus, le FN commence à percoler dans la lointaine banlieue parisienne. En revanche, son implantation est moins probante désormais dans la première et la deuxième couronne parisienne. Et à Paris, le FN est devenu un acteur presque insignifiant : Marine Le Pen n'y enlève que 6,2% des voix.

L'observation du profil des électeurs de Marine Le Pen aux élections présidentielles de 2012 corrobore les évolutions notées dans la phase contemporaine. L'écart de pénétration entre hommes et femmes s'est considérablement réduit et la différence n'est désormais que de 1,75 point. Le niveau élevé atteint chez les jeunes électeurs est toujours significatif. Plus d'un quart des 18-24 ans a opté pour Marine Le Pen. *A contrario*, les seniors restent les plus rétifs à choisir la candidate frontiste. Ces données sur l'âge doivent être mises en relation avec celles relatives au capital scolaire. Le FN est toujours confronté au « mur du bac ». Plus le niveau de diplôme est élevé, moins le score du FN est important.

Carte 3. Implantation de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 1995



La « popularisation » et la « périphérisation » de l'électorat du FN est notable. Marine Le Pen décroche ses meilleurs scores dans l'électorat qui habite en zone rurale et péri-urbaine et son plus mauvais résultat parmi les électeurs habitant une grande ville. Elle enlève un quart des voix des chômeurs qui votent et 20% chez les ouvriers et les employés. Fait marquant au scrutin de 2012, la candidate frontiste capte 22% de l'électorat issu des professions intermédiaires.

Enfin, comme l'avait épinglé Nonna Mayer [49], tendanciellement, l'électorat s'assume (très) à droite. De la posture centriste (5) jusqu'au positionnement le plus à droite (10), Marine Le Pen décroche des scores nettement supérieurs à sa moyenne. Parmi l'électorat qui se situe à 9 sur l'échelle gauche-droite, elle glane 33% et le pourcentage s'élève à 54% parmi les électeurs qui se classent le plus à droite. On relèvera toutefois que 6% des électeurs les plus à gauche et plus de 8% qui se positionnent sur la note 1 ont choisi la présidente du FN au scrutin présidentiel.

[49] Nonna MAYER, « De Jean-Marie à Marine Le Pen : l'électorat du Front national a-t-il changé ? », *in* Pascal DELWIT (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, *op. cit.*, p. 147.

Tableau 8. Sociologie des électeurs du FN [50]

Genre	
Hommes	18,74
Femmes	17,18
Age	
18-24 ans	25,70
25-34 ans	20,03
35-44 ans	18,87
45-54 ans	20,10
55-64 ans	18,56
65 ans et plus	12,97
Niveau de diplôme	
Sans diplôme	0,70
BEPC-CAP-BEP	23,76
Baccalauréat	15,45
Etudes supérieures	9,04
Lieu de résidence	
Grande ville	12,70
Périphérie d'une grande ville	17,70
Ville moyenne ou petite	15,20
Zone rurale	22,80
Statut socio-professionnel	
Agriculteurs	12,80
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	15,13
Cadres et professions intellectuelles supérieures	17,32
Professions intermédiaires	22,37
Employés	20,13
Ouvriers	19,78
Etudiants	16,73
Chômeurs	24,35
Pensionnés	16,10
Hommes/femmes au foyer	19,90
Invalidité	23,69
Vote en fonction de l'auto-positionnement	
0 – Très à gauche	6,23

[50] *Source* : Enquête électorale française 2012. Nos remerciements à Nicolas Sauger.

1	8,25
2	2,62
3	7,65
4	6,99
5	20,52
6	24,82
7	26,18
8	20,70
9	33,99
10 – Très à droite	53,72

Politique d'alliance et exercice du pouvoir

A l'échelle nationale, la question du pouvoir ne s'est jamais véritablement posée pour le Front national. Pour une raison somme toute simple **:** hors le scrutin de 1986, le FN n'a jamais pu se prévaloir de troupes parlementaires. Lors du scrutin législatif de 2012, le FN a décroché sa meilleure performance : deux députés à l'Assemblée nationale. Bien évidemment, ce résultat est avant tout la conséquence de l'inexistence de toute alliance dans le chef de la formation frontiste. Et dans une dynamique de scrutin à deux tours, cette configuration ne laisse quasi aucune chance à un candidat du Front national d'emporter un second tour quand il y participe.

Une observation fine permet toutefois de nuancer le propos. Aux élections législatives de 1988, un accord était intervenu entre certaines fédérations du RPR de l'UDF et du Front national. S'il fut utile à la droite parlementaire, nous l'avons dit, son apport pour le FN fut mince. Tout juste permit-il l'élection de Yann Piat dans le Var. Dans un autre registre, l'élection en 2012 de Gilbert Collard dans la 2e circonscription du Gard dut beaucoup à l'attitude du candidat UMP, Etienne Mourrut. Bien que « forcé » de maintenir sa candidature au second tour, Mourrut n'avait pas caché préférer la victoire de Collard à celle de la socialiste Katy Guyot. Malgré une participation en hausse, Mourrut perdit 4 005 suffrages entre les deux tours.

La question des alliances est donc centrale dans le destin du FN ; à tout le moins si le FN ambitionne d'abandonner une pure stratégie anti-système [51]. Aller de l'avant sur cette thématique requiert néanmoins nombre de conditions complexes : une volonté suffisamment manifeste du parti, des actes posés qui corroboreraient la nouvelle démarche et, bien sûr, la capacité à trouver un partenaire. En d'autres termes, nouer un accord, fût-il purement électoral, avec la droite parlementaire. Autant de conditions difficiles à rassembler.

Au plan subnational, la question des alliances et du pouvoir s'est posée de manière différente. Dans les années quatre-vingt, des alliances entre le RPR et l'UDF ont été réalisées. Il en est allé ainsi à Dreux, dès 1983, suite à l'organisation d'un nouveau scrutin municipal. De même, un accord de majorité fut scellé entre le RPR,

[51] Gérard GRUNBERG, Florence HAEGEL, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007, p. 36.

l'UDF et le Front national à l'issue des premières élections régionales. Enfin, en 1998, sans accord formel, le FN permit l'élection de cinq présidents de région de la droite parlementaire.

Au plan local, le FN réussit une percée lors du scrutin municipal de 1995. A cette occasion, il conquit trois municipalités significatives : Orange sous la houlette de Jacques Bompard, Marignane sous celle de Daniel Simonpieri et, surtout, Toulon sous celle de Jean-Marie Le Chevallier. Deux ans plus tard, Catherine Mégret décrochera la mairie de Vitrolles. Ces succès se révélèrent pourtant comme autant de problèmes pour le Front national [52]. Problème de capacités gestionnaires d'abord. Le mandat de l'équipe frontiste à Toulon fut calamiteux et déchira le FN. En 2001, le FN décrocha à peine 5,5% et la dissidence Le Chevallier, 7,8%. Problème de leadership ensuite. L'émergence de ces « maires-vitrine » déplaça l'attention médiatique au détriment de Jean-Marie Le Pen. Il est singulier que les quatre maires aient tous abandonné le Front national. Depuis, le FN est quasi absent des responsabilités. Plus largement même, au plan municipal, il fut dépourvu de presque l'ensemble des conseillers municipaux en 2008 [53]. Le scrutin municipal de 2014 sera donc nécessairement (bien) meilleur et pourrait conduire à la conquête de certaines municipalités. Le FN espère notamment conquérir Henin-Beaumont et décrocher certaines mairies du sud de la France à la faveur d'une alliance tacite avec des personnalités de l'UMP, somme toute très proches de lui, contre la gauche.

Défis et enjeux du parti après la présidentielle et les législatives de 2012

Après les élections présidentielles et législatives de 2007, le Front national semblait au bout du rouleau. La perspective apparaît tout autre aujourd'hui. Un rebond fut déjà perceptible aux élections régionales de 2010. Depuis l'accession de Marine Le Pen à la présidence du parti, le FN a confirmé son redéploiement politico-électoral : aux élections cantonales du printemps 2011 de même qu'aux élections présidentielle et législatives de 2012 et, plus encore, dans les élections partielles qui sont intervenues depuis. Dans les scrutins partiels de 2013, le Front national se fixe à un niveau de vote très élevé au premier tour. En mars, son candidat décroche 26,6% dans la 2e circonscription de l'Oise et en juin, 26% dans la 3e circonscription du Lot-et-Garonne. Au surplus, le FN est parvenu a fortement progresser au second tour, alors même que la participation électorale croissait. Dans l'Oise, il atteint 48,6% et dans le Lot-et-Garonne, 46,3%. Lors de la cantonale partielle de Brignoles dans le Var, il a récupéré le siège qu'il avait conquis en mars 2011. Laurent Lopez, son candidat, a recueilli 40,4% des voix au premier tour et 53,9% au second, alors même que la participation électorale augmentait de 14,1 points de pourcent par rapport au premier tour.

---

[52] Gilles IVALDI, « The Front national vis-à-vis power in France : factors of political isolation and performance assessment of the Extreme Right in municipal office », *in* Pascal DELWIT, Philippe POIRIER (éd.), *Extrême droite et pouvoir en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 178 et s., en ligne : fhttp://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/i9782800413884_000_f.pdf.

[53] Pascal DELWIT, « Le Front national et les élections », *in* Pascal DELWIT (éd.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, *op. cit.*, p. 136-137.

Les prochains scrutins municipal et européen de 2014 devraient confirmer ce redéploiement, d'autant plus manifestement que les élections municipale de 2008 et européenne de 2009 ont été calamiteuses pour le FN.

Outre le contexte politique, l'exceptionnelle crise économique, financière et sociale génère de l'angoisse et accentue des sentiments ethno-centriques, qui sont des moteurs du vote à l'extrême droite. Nombre de thématiques portées par le Front national sont à l'agenda et l'objet de débats comme le rapport à la mondialisation, à l'immigration, à la communauté musulmane…

Il n'en reste pas moins que le FN demeure face à une question majeure : son statut dans la société et le système politique français. Quel est l'*objectif primaire* du parti ? S'il souhaite perpétuer sa vocation primaire de parti anti-système, il est vraisemblable que son pouvoir de chantage atteindra à nouveau un niveau élevé lors des prochaines échéances électorales mais avec des résultats politiques tangibles limités pour le parti ; en particulier dans les scrutins uninominaux à deux tours. En mars 2011, il n'a récolté que deux conseillers généraux, dont un fut battu à une élection partielle réorganisée. Et en 2012, il n'a glané que deux députés à la faveur de triangulaires. Si le FN souhaite sortir d'une posture anti-système, il devra indiquer clairement sa volonté d'aller dans ce sens et convaincre, d'ailleurs à l'interne puis à l'externe, des changements fondamentaux qu'il est prêt à assumer pour emprunter cette voie. Or, à ce stade, le cheminement n'est pas clair. La dynamique de *respectabilité* au FN est pour le moins limitée. Et Marine Le Pen a dû revenir aux fondamentaux du parti dans la campagne présidentielle pour sortir d'une campagne terne et d'intentions de vote limitées. Certes, sa volonté d'édifier le Rassemblement Bleu-marine attestait d'une volonté d'élargissement, mais sans résultats tangibles pour l'instant. Elle doit par ailleurs compter avec la montée en puissance de sa nièce, Marion Maréchal-Le Pen, élue de Carpentras, où la porosité entre la droite parlementaire et l'extrême droite est forte et où la rhétorique d'Etat protecteur fait moins recette.

Bien évidemment, la question se pose aussi pour l'UMP. En Europe, une alliance entre la droite et l'extrême droite n'est pas exceptionnelle. Elle est intervenue, d'une manière directe ou indirecte, dans plusieurs configurations comme aux Pays-Bas, au Danemark, en Norvège, en Italie ou en Autriche. Mais dans ces Etats, la dynamique du système politique et électoral est proportionnelle. Aussi, l'alliance est-elle le plus souvent post-électorale. Entrer dans une alliance pré-électorale est un autre acte politique. Et il n'aura pas échappé à l'UMP que ceux de ses candidats qui avaient manifesté le plus d'empathie pour le FN entre les deux tours des législatives en 2012 n'en avaient pas profité, à l'instar de Nadine Moreno, contrairement aux plus hostiles à une démarche de rapprochement, à l'image de Nathalie Kosciusko-Morizet.

Le FN sera donc plus probablement un parti à même dans certaines configurations politiques d'exercer un « potentiel de chantage » (très) important sur la droite parlementaire et sur le système. La question de la sortie de ce statut sera sans doute la plus difficile à résoudre pour lui.

L'implantation des partis politiques en France

Michel Bussi, Jérôme Fourquet

Introduction

Les partis et les identifications partisanes constituent un des thèmes privilégiés d'études des politistes [1]. A l'inverse, la géographie aborde en général assez peu ces questions [2]. Pourtant, selon Jacques Levy [3], leur dimension spatiale est « fascinante » du fait qu'ils traversent l'ensemble des échelles politiques, « des sommets de l'Etat à l'électeur éphémère ». L'analyse géographique des partis se limite néanmoins en général à la cartographie de leurs résultats électoraux. Il est vrai que la répartition des voix des différents partis est un moyen assez peu utilisé par les non-géographes

[1] Les politistes revendiquent trois pères fondateurs de l'analyse des partis : Mosei Ostrogorski, *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Points, 1979 ; Robert Michels, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009 ; Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959. Malgré de très importantes nuances, tous les trois notent la dérive de partis basés au départ sur un militantisme populaire, vers des partis dirigés par des « oligarchies » ou des « professionnels ». Maurice Duverger, en 1951, dans un ouvrage assez discuté (*Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951), propose une nouvelle typologie des partis (partis de cadres et partis de masse), selon leur organisation et selon les modes de scrutins en place. Le champ sera ensuite assez largement délaissé en France. Sur le plan international, il sera dominé par les travaux de Stein Rokkan, qui imposera un parallèle entre les partis et les principaux clivages sociaux, culturels et spatiaux au sein d'un Etat (Stein Rokkan, Seymour-Martin Lipset, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008).

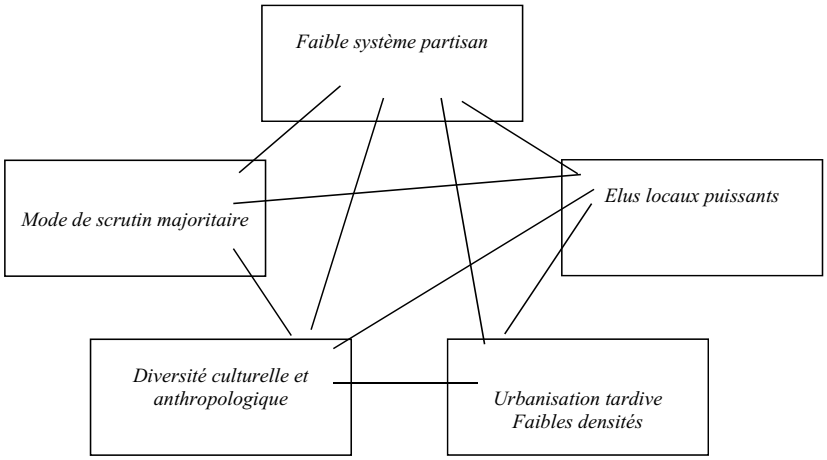
[2] L'étude détaillée du parti communiste (Jacques Lévy, *L'espace légitime. Sur la dimension spatiale de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994) constitue une exception.

[3] *Ibid*.

pour en dresser une typologie, et surtout observer leur stabilité, leurs « fondations durables », au-delà de la valse des sigles, des noms et des programmes. Toutefois, la théorie de réalignement s'appuie le plus souvent conjointement sur une analyse des résultats électoraux des partis et sur une méthode cartographique [4]. L'explication du constat récurrent de la permanence des implantations géographiques des partis est alors source de débats multiples et pluridisciplinaires.

La France se distingue parmi les démocraties anciennes, par un système partisan tardif qui se structure seulement après 1900 et un multipartisme relatif. Certains expliquent ce fait par le mode de scrutin. En réalité, le mode de scrutin comme la faiblesse des partis sont tous les deux le résultat d'une idée de la démocratie représentative à la fois unitaire et fortement territorialisée. Contrairement à une majorité d'autres pays européens, le chef de l'Etat est réputé « au-dessus des partis », et les élus les plus locaux s'affirment souvent « non partisans ». Ce système partisan n'est donc qu'un des aspects d'un système politique français, que l'on peut résumer à cinq caractéristiques principales qui toutes s'auto-influencent (graphique 1).

Graphique 1. Les spécificités du système politique français



Un piège fréquent en science politique et en géographie électorale est de vouloir comparer sur une période longue un même parti : si le nom reste souvent le même, les valeurs associées, comme la sociologie des électeurs, peuvent se modifier considérablement... Plus encore en France, et en particulier pour les courants de droite, il est presque impossible de déterminer avec précision la filiation des partis. Il peut apparaître très discutable de regrouper successivement dans le même courant la droite royaliste (opposée au bonapartisme), la droite catholique après 1945 (opposée au gaullisme), l'UDF (opposée au RPR). La géographie a néanmoins souvent son mot à dire pour justifier les filiations : la carte du vote en France pour ces trois droites

[4] Pierre MARTIN, *Comprendre les évolutions électorales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

reste étrangement stable depuis cent cinquante ans, alors que la géographie des votes gaullistes n'a plus rien à voir avec celle actuelle du vote UMP...

En termes d'explication du vote, le paradigme de Michigan est très utilisé par les sciences politiques depuis quelques décennies. Il stipule que le déterminant du vote n'est plus la profession ou la religion mais l'attachement affectif à un parti, au sens de l'allégeance à une marque plus qu'à des enjeux idéologiques [5]. Si ce paradigme fut mesuré aux Etats-Unis, cette hypothèse fut généralement réfutée en France. Les parents français transmettent à leurs enfants des valeurs de gauche ou de droite, mais guère une affiliation à des partis, qui d'ailleurs changent en l'espace d'une génération [6]. L'organisation géographique des partis français complique le recours au paradigme de Michigan. Du degré d'autonomie de chaque fédération infra-nationale peut dépendre une signification différente du militantisme, et donc du vote pour un parti selon les lieux. Une étude géographique des fédérations départementales socialistes en France a permis d'opposer les fortes relations de clientélisme dans le nord, l'absence de vie partisane dans le sud-est, l'opposition militants catholiques / enseignants laïcs dans l'ouest, l'opposition entre militants locaux et cadres allogènes en Normandie... Ceci pose un problème fondamental pour l'étude des résultats électoraux, puisqu'un vote pour un même parti n'aura pas partout la même signification et, dans ce sens, chercher globalement à expliquer un vote socialiste ou UMP serait une démarche vaine. Ceci justifie aussi tout à fait le recours à une explication spatialisée des comportements.

Les mutations territoriales des partis dans le temps : le lent glissement des plaques régionales

Il est habituel en France de considérer que la géographie des partis politiques est stable, pour ne pas dire immuable. Face aux mutations de la société depuis près de deux siècles (dont deux guerres mondiales, l'urbanisation de la société, la fin d'un monde rural puis d'un monde industriel, le vote des femmes, la nationalisation des enjeux politiques à travers les médias ou, à l'inverse, la décentralisation des pouvoirs politiques), il est pourtant courant d'évoquer une certaine stabilité des « régions » politiques en France, celle qui apparaît d'ailleurs comme un de ces mystères qui ne s'expliquent qu'en remontant loin dans l'histoire, au même titre que les cartes de la pratique religieuse, des taux de natalité ou certains comportements psychologiques, et dont Lebras et Todd se sont faits les chantres [7].

La réalité n'est pourtant pas aussi nette, et une analyse de la carte électorale de France sur le temps long dévoile davantage un « lent glissement des plaques politiques régionales » qu'une permanence entêtée de la localisation des partis et des opinions. Le cas du Grand ouest en fournit sans doute le meilleur exemple. Il s'agit de l'espace étudié par André Siegfried [8] dans son tableau politique en 1913 (Haute- et Basse-

---

[5] Angus CAMPBELL, Gerald GURIN, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *The American Voter*, New York, John Wiley & Sons, 1960.

[6] Annick PERCHERON, « Préférence idéologique et morale quotidienne d'une génération à l'autre », *Revue française de science politique*, 32/2, 1982, p. 185-209.

[7] Hervé LE BRAS, Emmanuel TODD, *Le mystère français*, Paris, Seuil, 2013.

[8] André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'ouest sous la troisième République*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010.

Normandie, Pays de la Loire, Bretagne). Longtemps, les grands clivages au sein de cet espace sont apparus stables [9] et leur ancrage est resté hégémonique à droite. Cependant, observée selon d'autres critères, cette domination de la droite ne tient plus : les villes sont passées à gauche, les régions ont toutes basculé à gauche depuis 2004, les référendums européens de 1992 et 2005 ont permis de dévoiler, à travers une offre politique différente, un Grand ouest plus divisé (il en fut d'ailleurs de même à l'occasion des « primaires socialistes » pour la désignation du candidat aux élections présidentielles en 2011).

A l'échelle de la France, le remarquable atlas de Frédéric Salmon [10] permet de repérer ces grandes évolutions de 1849 à nos jours. La carte des élections législatives de 1849 ne révèle aucun lien avec la carte actuelle des élections, si ce n'est la forte présence de « légitimistes » dans le Grand ouest de la Vendée au Morbihan. La carte des élections législatives de 1877, qui opposent les cantons à majorité républicaine et ceux à majorité conservatrice, apparaît même en quelque sorte inversée par rapport à celle de 2012 : l'est de la France est largement « républicain » (notamment le Lyonnais élargi à l'Ain, la grande couronne parisienne, la Côte d'Azur et les Bouches-du-Rhône, la Lorraine), soit autant d'espaces d'industrie, parfois rurale et diffuse, qui sont désormais des territoires qui donnent plutôt des majorités à la droite [11] et de forts scores au Front national. A l'inverse, les terres de gauche actuelles, dont le sud-ouest et le bassin minier du nord, n'apparaissent pas encore comme des pôles de gauche structurés sur de vastes espaces. De façon donc claire, la carte électorale, en particulier le rapport gauche-droite, n'est en rien liée à un héritage historique originel, mais bien issue d'une lente évolution qui va conduire à la structuration de régions politiques, elles-mêmes non figées. Les frontières politiques stables (celles chères à Siegfried par exemple, qui traversent l'Ardèche ou séparent le massif ancien du Bassin parisien), sont donc relativement exceptionnelles.

Les « régions politiques » semblent se structurer davantage à partir de la carte des élections législatives de 1914 (c'est-à-dire au moment de l'édition du tableau politique de Siegfried) : de la Vendée à Caen, on distingue un vaste espace unanimement de droite ; les radicaux modérés dominent le sud-est ; des pôles socialistes se structurent dans le Midi, l'Allier, le bassin minier du Nord.

Les symboliques élections législatives de 1936 marquent alors une géographie plus conforme à celle des cartes de vote actuelles : une diagonale « rose » apparaît des Ardennes aux Pyrénées, socialiste et radicale, séparant des régions plus à droite au nord-ouest et au nord-est (Lorraine et Alsace). Dix ans et une guerre mondiale plus tard, la carte des résultats au référendum constitutionnel de mai 1946 dévoile une France où se renforcent ces tendances et où les différents comportements politiques régionaux se sont creusés. L'intensité du « non » isole des terres à gauche qui le demeurent encore aujourd'hui : cœur de la Bretagne, Allier et Limousin, Nord, Aisne et Somme, grandes agglomérations. Seul le « midi rouge » qui forme en 1946 une région très à gauche, de

[9] Michel Bussi, *Eléments de géographie électorale. L'exemple de la France de l'ouest*, Rouen, Presses universitaires de Rouen, 1998.

[10] Frédéric Salmon, *Atlas électoral de la France 1848-2001*, Paris, Seuil, 2001.

[11] Michel Bussi, Céline Colange, Jean-Paul Gosset, *Elections présidentielles 2007, typologie des candidats. Les deux France*, revue européenne *Cybergéo*, rubriques Débats, 2007.

la frontière italienne aux Bouches-du-Rhône et jusqu'à Lyon, a disparu aujourd'hui. Il constitue donc le seul réel cas en France d'inversion « politique » régionale depuis soixante ans. Le courant de droite est particulièrement fort dans la dorsale de l'ouest, du Nord-Cotentin à la Vendée, constituant avec l'Alsace le plus intense et vaste bastion de droite. S'il s'est érodé depuis, il n'a pas tout à fait disparu, du moins lors des grands scrutins nationaux (élections législatives et présidentielles), qui réduisent le débat politique à un affrontement gauche-droite.

C'est cette carte que l'on retrouve de façon assez stable jusqu'en 1981. Des politistes [12] ont pu émettre l'hypothèse de réalignements, au milieu des années quatre-vingt, qui se marqueraient sur le plan électoral par l'émergence du Front national, le déclin national du communisme et, à un niveau moindre, la montée ponctuelle d'autres forces politiques (écologie, souverainisme, partis de la ruralité…). Sur le plan de l'explication politique, ce réalignement correspondrait à l'atténuation de l'opposition « logiques religieuses et patronales (de droite) »/« laïques et ouvrières (de gauche) », qui serait peu à peu remplacée par un clivage intégrant les enjeux de la sécurité et de l'immigration. Ces thèses restent cependant discutables, car nombre d'autres études, qui prennent notamment en compte des analyses intra-urbaines et la distance aux villes [13], ont démontré que les variables lourdes d'explication du vote, notamment la classe sociale, continuent de jouer de façon prioritaire.

Si jusqu'en 1981, on semble assister à une forme d'homogénéisation des comportements politiques régionaux (la fin par exemple des scores plébiscitaires à droite ou à gauche dans certaines circonscriptions dès le premier tour), depuis trente ans, cette nationalisation des votes semble stabilisée, du moins dans son intensité. C'est somme toute logique, puisque si on considère que cette atténuation des comportements politiques locaux est liée à une médiatisation nationale des scrutins, celle-ci était déjà à l'œuvre dans les années soixante-dix et ne s'est guère intensifiée depuis.

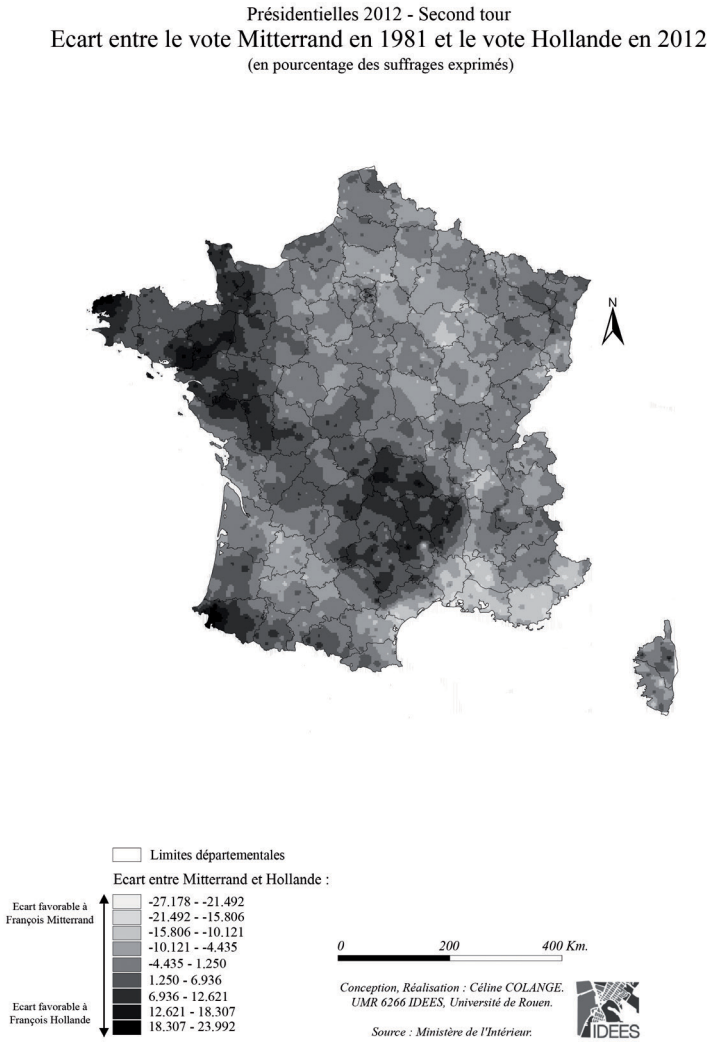
La carte de l'évolution du vote gauche-droite de 1981-2012, à l'échelle des cantons français, réalisée à partir d'une méthode de lissage (seule méthode possible compte tenu de l'évolution de la maille administrative cantonale pendant la période concernée), démontre cependant des tendances longues et durables.

---

[12] Pierre Martin, *Comprendre les évolutions électorales*, *op. cit*.

[13] Michel Bussi, Jérôme Fourquet, « Analyse et compréhension du vote lors des élections présidentielles de 2012. L'apport de la géographie électorale », *Revue française de science politique*, 62/5-6, 2012, p. 941-963.

Carte 1. Evolution du rapport gauche-droite 1981-2012



De façon évidente, la gauche progresse à l'ouest de la France [14], certes en Corrèze, fief de François Hollande, élargi au Massif central encore giscardien en 1981, mais aussi et surtout dans les terres centristes, (le Grand ouest et le Béarn de François Bayrou). A l'inverse, prolongeant une évolution déjà mise en évidence, la droite (et l'extrême droite) s'est développée dans des zones d'industrie en déclin (Midi, vallée du Rhône et de la Garonne, Jura et Territoire-de-Belfort, Ardennes, grande couronne parisienne).

[14] Cette question a beaucoup été abordée lors du colloque « Le tableau politique de la France de l'ouest d'André Siegfried, 100 ans après. Héritages et postérités », du 4 au 8 juin 2013, à Cerisy-la-salle, dont les actes paraîtront aux Presses universitaires de Rennes en 2014.

L'implantation actuelle des partis politiques français

Il est courant d'annoncer à chaque élection présidentielle un séisme politique remettant en cause les fondations politiques passées. En 2012 encore, la percée électorale de Marine Le Pen, ainsi qu'à un degré moindre celle de Jean-Luc Mélenchon, ont pu être hâtivement présentées comme « historiques », ou tout du moins, remettant largement en cause les logiques électorales passées. Pourtant, une lecture plus approfondie du scrutin, notamment à partir des cartes électorales par canton et d'une analyse des cinq scrutins les plus récents qui présentent une offre politique nationale comparable, montre à l'inverse que le scrutin de 2012 s'inscrit dans la continuité des élections précédentes et de l'implantation traditionnelle des principaux partis français. Plus encore, pour la première fois depuis 1995, la France semble clairement divisée entre cinq forces, de niveau certes inégal, mais qui se répartissent assez clairement sur un gradient politique, de l'extrême droite à la gauche de la gauche.

Ce « retour » à une France pentapolaire s'explique aussi par l'échec des partis qui ont pu percer ces dix dernières années, notamment à l'occasion des élections européennes : écologie politique, parti de la ruralité (CPNT), souverainisme de gauche ou de droite. Le vote de 2012 serait donc avant tout caractérisé par un retour à une division « connue » de la France électorale. L'analyse de ces cinq forces se fera à partir de cartes d'évolution des résultats électoraux entre les présidentielles de 2007 et 2012, ainsi qu'à partir du calcul des champs de force [15] de chaque parti, réalisé sur les scrutins nationaux récents qui proposent une offre politique comparable sur l'ensemble du territoire français (présidentielle de 2012 (premier tour), présidentielle de 2007 (premier tour), présidentielle de 2002 (premier tour), présidentielle de 1995 (premier tour), européennes de 2009 et 1999).

L'insaisissable vote UMP

Il est difficile de caractériser l'implantation territoriale de l'électorat UMP. En effet, si la géographie de la droite « centriste » apparaît particulièrement stable, celle de « l'autre droite » fluctue largement en fonction de ses leaders. On cherchera en vain des points communs entre l'implantation géographique de l'électorat UMP et celle de l'électorat RPR, et plus encore celle de l'électorat gaulliste. La géographie des votes, au moins à l'échelle nationale, apparaît largement influencée par le lieu d'élection de son leader : de Gaulle, Chirac puis Sarkozy. Ainsi, le champ de force de la droite gaulliste de 2002 à 2012 regroupe à la fois des terres chiraquiennes de Paris et du centre de la France, des zones de force traditionnelles de la droite dans le Grand ouest ou l'Alsace, et des espaces qui correspondent aussi à des percées du Front national

[15] La notion de champ de force (ou champ géographique) est une technique statistique permettant d'observer les forces et les faiblesses d'un courant politique dans le temps. Le champ de force correspond aux tendances régulières de vote pour un parti dans un territoire donné (communes, cantons, départements). Ce calcul a été utilisé pour la première par Frédéric Bon et Jean-Paul Cheylan dans « La France qui vote » en 1982. Il repose sur une analyse en composantes principales (ACP) construite pour chaque variable. Le nombre de caractères correspond au nombre de scrutins étudiés. Le premier axe de l'ACP représente la force de la variable dans chaque territoire. C'est un axe qui n'a de sens que si la variance qu'il explique est importante, c'est-à-dire s'il y a une forte stabilité spatiale des votes entre chaque élection.

(littoral méditerranéen, est de la France) conquises en 2007 par Sarkozy. On notera à ce propos que Nicolas Sarkozy apparaît comme un président de la République française qui, contrairement à Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand ou Chirac, ne possède pas de fief géographique (rural) identifié marquant la carte électorale de France de son empreinte.

A la lecture de l'évolution du vote UMP entre 2007 et 2012, on constate que le mouvement de baisse enregistré au niveau national par Nicolas Sarkozy (- 4 points par rapport au premier tour de 2007) se vérifie sur quasi l'ensemble du territoire mais de manière non uniforme. Des reculs particulièrement importants (entre - 5 et - 13 points par rapport à 2007) ont eu lieu sur les cinq grandes zones suivantes : le littoral méditerranéen et la Corse, Rhône-Alpes, le Massif central, l'Est intérieur et le Bassin parisien élargi à la Picardie, Champagne-Ardenne et à la Beauce. Le recul a été en revanche plus limité (baisse de 3 points maximum) sur toute la façade ouest du pays, à Paris et dans l'ouest de l'agglomération parisienne ainsi que dans le nord de l'Alsace. Enfin, dans ce contexte généralisé de baisse, certains territoires (en blanc sur la carte 3) se distinguent par une progression du candidat de l'UMP par rapport à 2007. C'est le cas en Vendée et dans le Choletais, où Philippe de Villiers avait obtenu ses meilleurs résultats lors de la dernière élection présidentielle, mais aussi dans des territoires restreints et isolés qui sont des fiefs d'élus du Nouveau Centre, qui avaient fait campagne pour François Bayrou en 2007 et qui ont rallié depuis Nicolas Sarkozy. On pourra citer l'exemple du Vendômois, où est élu Maurice Leroy, mais aussi des terres d'élection d'Hervé Morin dans l'Eure ou de François Sauvadet en Côte-d'Or. Dans la même logique, on constate que Nicolas Sarkozy progresse dans certains cantons béarnais, où François Bayrou avait obtenu de très bons résultats en 2007.

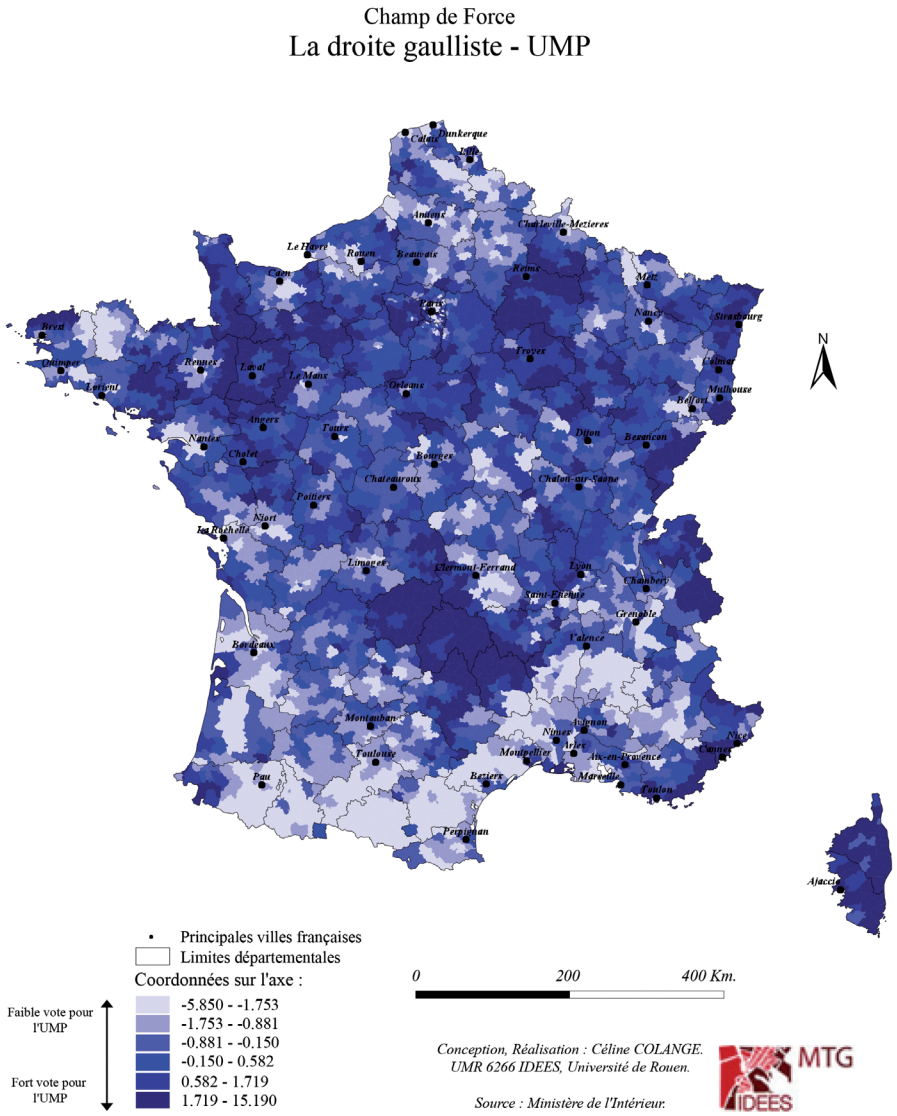
Cette cartographie de l'évolution du score du candidat UMP est en effet la résultante de divers mouvements électoraux dont les effets se sont combinés ou contrebalancés selon les territoires. Les deux principaux flux qui se sont produits sont les suivants : le basculement de 11% des électeurs sarkozystes de 2007 vers Marine Le Pen[16] et à l'inverse, celui de 15% des électeurs de François Bayrou de 2007 vers le président sortant. A cela s'ajoute, on l'a vu, la captation par Nicolas Sarkozy d'une partie de l'électorat villiériste.

La majeure partie des territoires de plus forts reculs du candidat UMP correspond à des zones où Marine Le Pen a fortement progressé (souvent en voyant revenir vers son parti des électeurs qui avaient voté Sarkozy en 2007) et où cette érosion n'a pas pu être compensée par l'apport d'électeurs centristes de 2007, Bayrou n'y ayant pas obtenu de scores élevés à l'époque. C'est le cas du littoral méditerranéen et de la Corse, du sud-est de Rhône-Alpes (Isère, Drôme), de l'Est intérieur, de la Picardie et des marges du Bassin parisien. A l'inverse, bon nombre de zones de force historiques de la démocratie chrétienne, où le vote Bayrou a connu une sévère hémorragie entre 2007 et 2012, se caractérisent par des pertes limitées pour Nicolas Sarkozy. Dans le Grand ouest, les Pyrénées-atlantiques, l'Aveyron mais aussi dans toute une partie des Yvelines et de l'ouest de l'agglomération parisienne, l'érosion plutôt modérée des

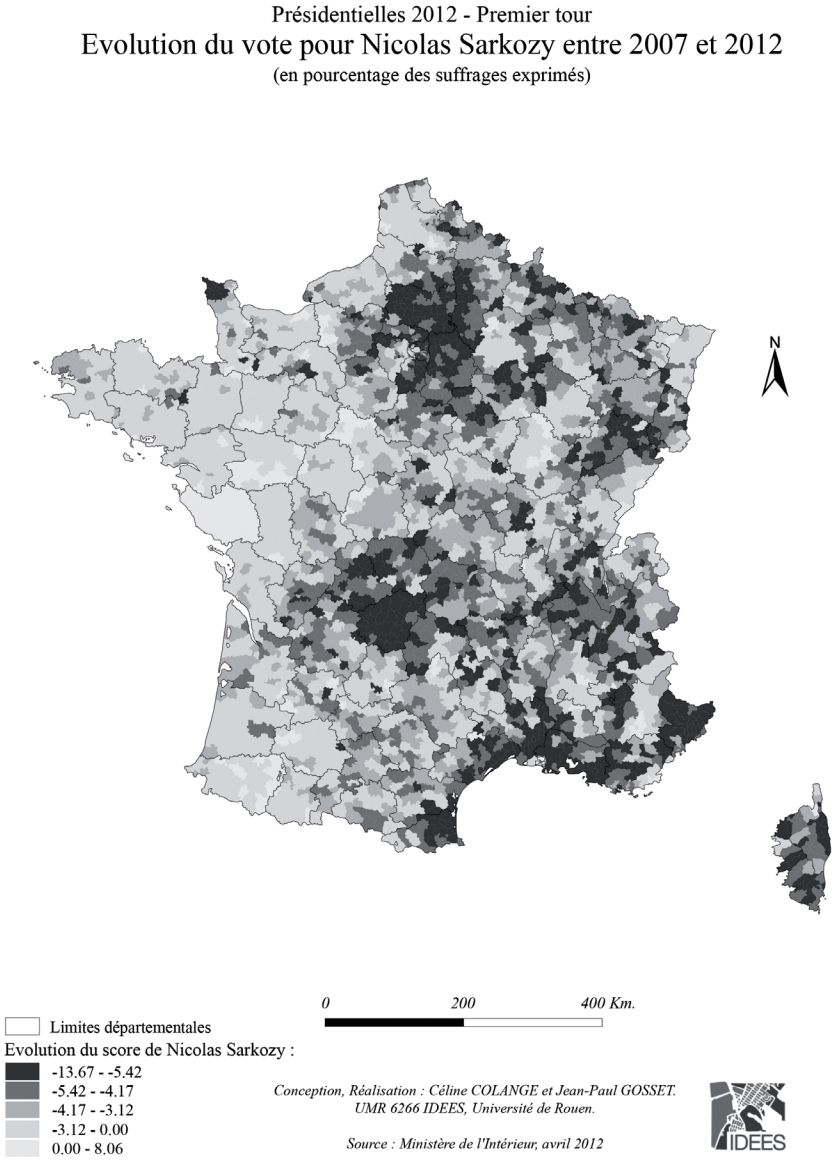
[16] *Source* : sondage Jour du Vote réalisé par Ifop-Fiducial pour Europe1, Paris-Match et Public Sénat.

positions du candidat UMP (car la poussée frontiste y a été plus faible qu'ailleurs) a été en partie compensée par l'appoint d'ex-électeurs Bayrou, nombreux en 2007. Dans d'autres régions comme une partie de la Haute-Savoie ou le nord de l'Alsace, ces derniers ont contribué à limiter les pertes occasionnées par la puissante progression de Marine Le Pen.

Carte 2. Champ de force de l'UMP



Carte 3. Evolution du score de Nicolas Sarkozy entre 2007 et 2012



Les cinq pôles du parti socialiste

La carte du champ de force récent du vote socialiste apparaît comme le regroupement d'au moins cinq pôles qui possèdent tous des logiques et des sociologies différentes. Celui du sud-ouest est le plus lisible et le plus hégémonique. Du Limousin aux Pyrénées, dans un espace surtout rural, le parti socialiste y domine la vie politique à toutes les échelles (régions, département, villes moyennes). Ces terres anciennement

radicales, comme notre analyse historique l'a démontré, ont fourni un grand nombre de leaders nationaux du parti socialiste. L'élection de Jean-Pierre Bel, sénateur-maire de l'Ariège, à la tête du Sénat lorsque celui-ci a basculé pour la première fois à gauche en 2011, n'en est qu'un exemple. Les bassins industriels en reconversion fournissent un deuxième pôle : on pourra citer ceux du Nord-Pas-de-Calais ou de la Seine-maritime. Dans ces contextes, ce sont souvent de grands leaders (Pierre Mauroy, Laurent Fabius) qui ont su tisser depuis trente ans de véritables fiefs, à partir d'un terrain social favorable, d'une organisation fédérale efficace et d'une alliance locale avec le parti communiste relativement apaisée. C'est également l'action de grands leaders qui explique les votes socialistes en Corrèze (François Hollande) ou dans la Nièvre (François Mitterrand), là encore à travers un fort réseau d'élus locaux qui ont pris le pouvoir des collectivités locales à partir des années quatre-vingt. La Bretagne constitue un quatrième pôle, sans doute le plus original. Le passage du centre-droite d'influence catholique au centre-gauche s'est opéré de façon spectaculaire à la fin des années soixante-dix, composant cette fois un modèle socialiste régional original. Enfin, même si la carte le montre peu, la majorité de l'électorat socialiste reste un électorat urbain. Les progrès des socialistes dans les centres-villes des principales métropoles françaises (qui s'accompagne, en 2001, de la conquête de la plupart des mairies importantes, dont Paris et Lyon), s'expliquent surtout par la coexistence dans ces villes de populations pauvres et précaires en partie issues de l'immigration plutôt défavorables à la droite et à l'extrême droite, et de quartiers gentrifiés (les fameux « bobos ») sensibles aux idées de multiculturalisme et de durabilité urbaine.

En ce qui concerne l'évolution récente, si le vote frontiste n'a pas flambé dans la « grande Chiraquie » (Corrèze, nord du Lot et de la Dordogne, sud de la Creuse et est du Cantal), le recul important des scores de Nicolas Sarkozy s'explique localement cette fois par la forte progression qu'a enregistrée François Hollande dans son fief par rapport au niveau atteint par Ségolène Royal en 2007. Le candidat socialiste, comme Jacques Chirac en son temps, est en effet parvenu dans ces territoires à capter un électorat allant au-delà de son camp politique traditionnel.

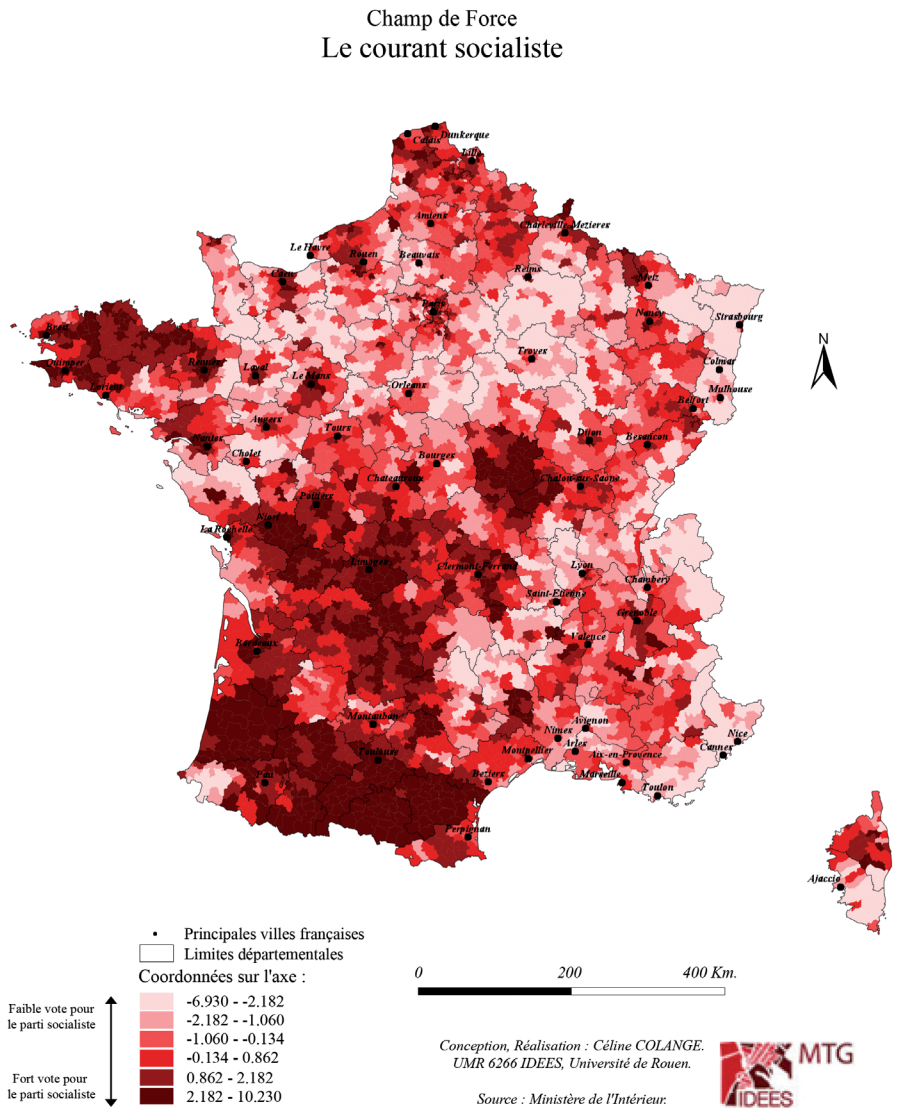
Cette Corrèze élargie apparaît de ce fait très clairement comme le principal foyer de progression du candidat socialiste par rapport à Ségolène Royal : 43% soit une hausse de treize points en Corrèze par exemple. Les gains sont aussi significatifs dans les départements limitrophes : Cantal (31%, + 7 points), Haute-Vienne, Creuse et Puy-de-Dôme. L'influence de Michel Sapin, soutien actif de la campagne de François Hollande, explique sans doute que cette zone de progression se soit prolongée plus au nord jusqu'à l'Indre et à une partie du Cher.

D'autres territoires ont aussi été marqués par une poussée significative du vote PS. Moins compacts et plus dispersés, ces espaces correspondent à des lieux où le vote en faveur de François Bayrou était important en 2007, une partie significative de ses électeurs ayant basculé (ou rebasculé, car le leader du MODEM avait séduit de nombreux électeurs de centre-gauche en 2007) vers le parti socialiste. Ce phénomène concerne surtout des zones situées sur la façade ouest du pays : les Pyrénées-atlantiques, le Finistère, l'Anjou, les bocages vendéen et normand avec plus au nord, à l'extrémité du Cotentin, peut-être un « effet Cazeneuve », porte-parole du candidat et maire de Cherbourg où François Hollande atteint 34,6%, soit une hausse de 6 points

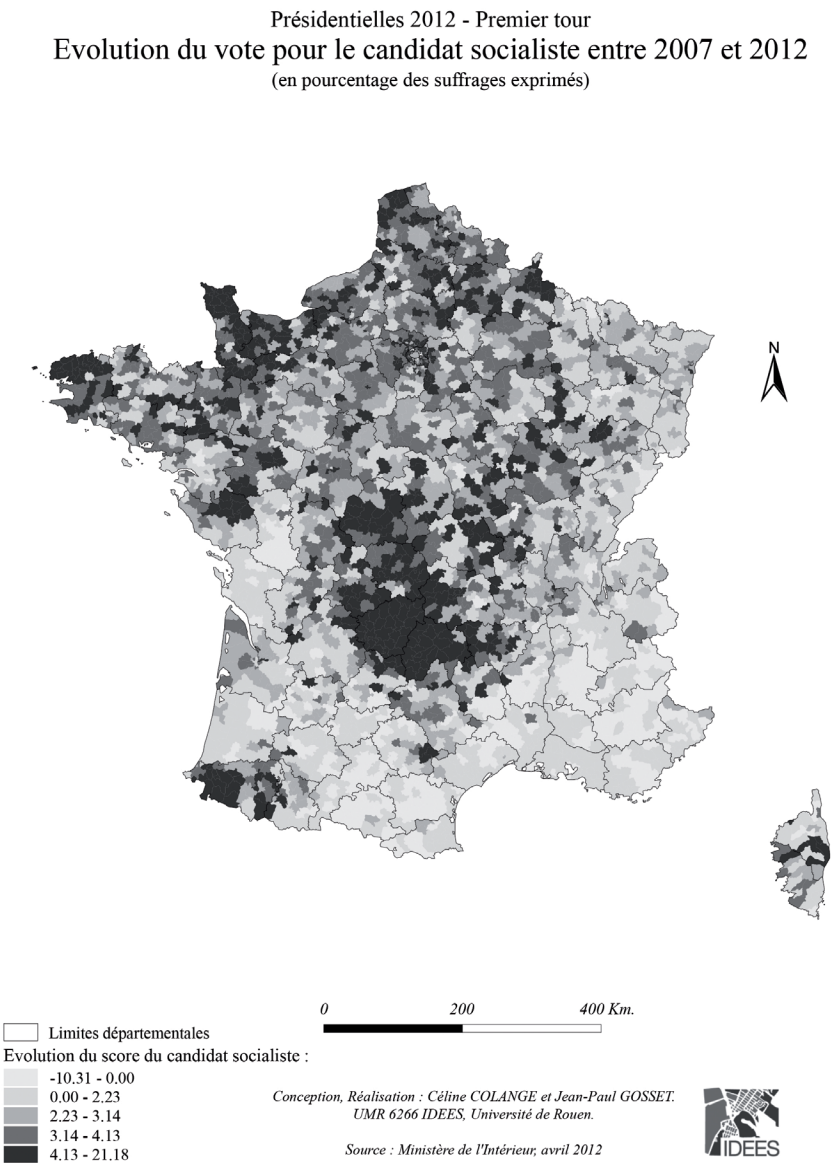
par rapport à 2007. La progression est aussi non négligeable en Ile-de-France, en Haute-Normandie mais également en Picardie, Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne (avec 35%, + 6 points à Charleville-Mézières par exemple, ville dans laquelle, Nicolas Sarkozy s'était adressé dans un discours à « La France qui se lève tôt »). Si le travail de reconquête de la France industrielle et populaire a donné des résultats dans ces régions, les gains ont été beaucoup plus limités qu'il s'agisse de la Lorraine, de l'Alsace, de la Franche-Comté et de la moitié septentrionale de la région Rhône-Alpes (à l'exception de la métropole lyonnaise). Plus au sud, la situation est plus mauvaise puisque des reculs ont été enregistrés dans toute une série de cantons isérois, drômois, des Alpes du sud voire même varois. Dans ces territoires (où Arnaud Montebourg avait obtenu de bons scores lors de la primaire socialiste), la baisse du vote socialiste entre 2007 et 2012 s'est accompagnée d'une percée du vote Front de gauche. On retrouve le même phénomène de l'autre côté de la vallée du Rhône en Ardèche, dans les Cévennes et plus à l'ouest encore dans les Corbières, l'Ariège, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne et une partie des Landes. Dans ces régions rurales et/ou de montagnes, très sensibles notamment à la question du maintien des services publics et à forte tradition socialiste et radicale, l'écho significatif rencontré par le discours de Jean-Luc Mélenchon est venu concurrencer celui de François Hollande.

Notons pour terminer ce tour de France, que ce dernier est également en recul dans les Deux-Sèvres, non cette fois en raison d'une forte audience du Front de gauche, mais du fait que dans le fief de Ségolène Royal, une part des voix non socialistes qui s'étaient portées sur elle en 2007 ne se sont pas retrouvées cette fois sur le candidat Hollande.

Carte 4. Champ de de force du courant socialiste



Carte 5. Evolution du score du candidat socialiste entre 2007 et 2012



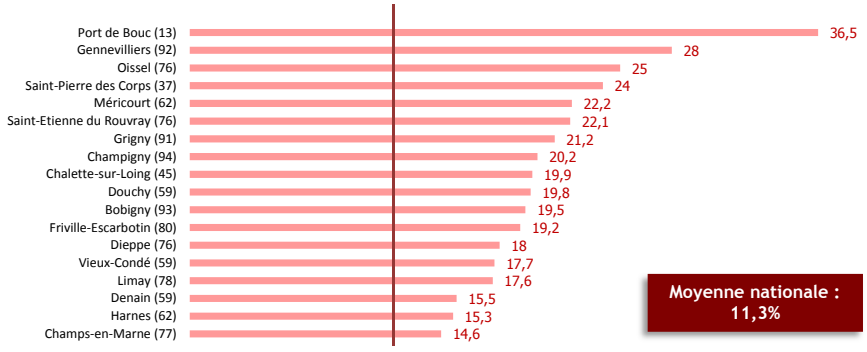
Du parti communiste au Front de gauche

Avec 11,1% des voix et près de quatre millions d'électeurs qui se sont portés sur sa candidature, Jean-Luc Mélenchon a solidement installé la construction inédite qu'est le Front de gauche dans le paysage politique français. Pourtant, la géographie du vote Front de gauche présente nombre de similitudes avec la géographie historique et traditionnelle du vote communiste. La plupart des zones de force du candidat du

Front de gauche, qui ressortent en foncé sur cette carte, correspondent à des bastions communistes.

C'est le cas dans la région Nord-Pas-de-Calais avec le bassin minier et le valenciennois, en Seine-Maritime, en Ile-de-France avec les communes de la banlieue rouge, dans l'est avec la région de Longwy mais aussi dans le Gard ou bien encore avec les fiefs communistes des Bouches-du-Rhône. Les campagnes irriguées par le communisme rural n'ont pas manqué non plus à l'appel avec un vote Mélenchon important dans le centre-Bretagne (les monts d'Arrée), en Brière, dans le Cher, dans le bocage bourbonnais dans l'Allier, en Haute-Vienne, dans une partie de la Creuse, de la Dordogne ou bien encore dans le Lot-et-Garonne. Les quelques exemples présentés sur le graphique suivant illustrent très clairement ce constat d'un sur-vote important des communes à direction communiste ou anciennement communiste en faveur du candidat du Front de gauche.

Graphique 2. Vote en faveur de Jean-Luc Mélenchon dans certains bastions communistes (%)



Mais le succès de la candidature de Jean-Luc Mélenchon a aussi résidé dans sa capacité à aller chercher des électeurs de gauche au-delà des rangs des seuls sympathisants communistes. Ainsi, le vote Front de gauche est-il supérieur à la moyenne dans de nombreux cantons situés dans les départements socialistes ou radicaux du Sud-Ouest : Landes, Gers, Hautes-Pyrénées, Lot et Haute-Garonne. Le basculement d'une partie de l'électorat socialiste (d'après une enquête IFOP réalisée le jour du premier tour, 12% des électeurs de Ségolène Royal ont voté pour Jean-Luc Mélenchon) s'est également produit dans la plupart des territoires de la région Languedoc-Roussillon mais aussi dans une bonne partie de l'Ardèche, de la Drôme, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence.

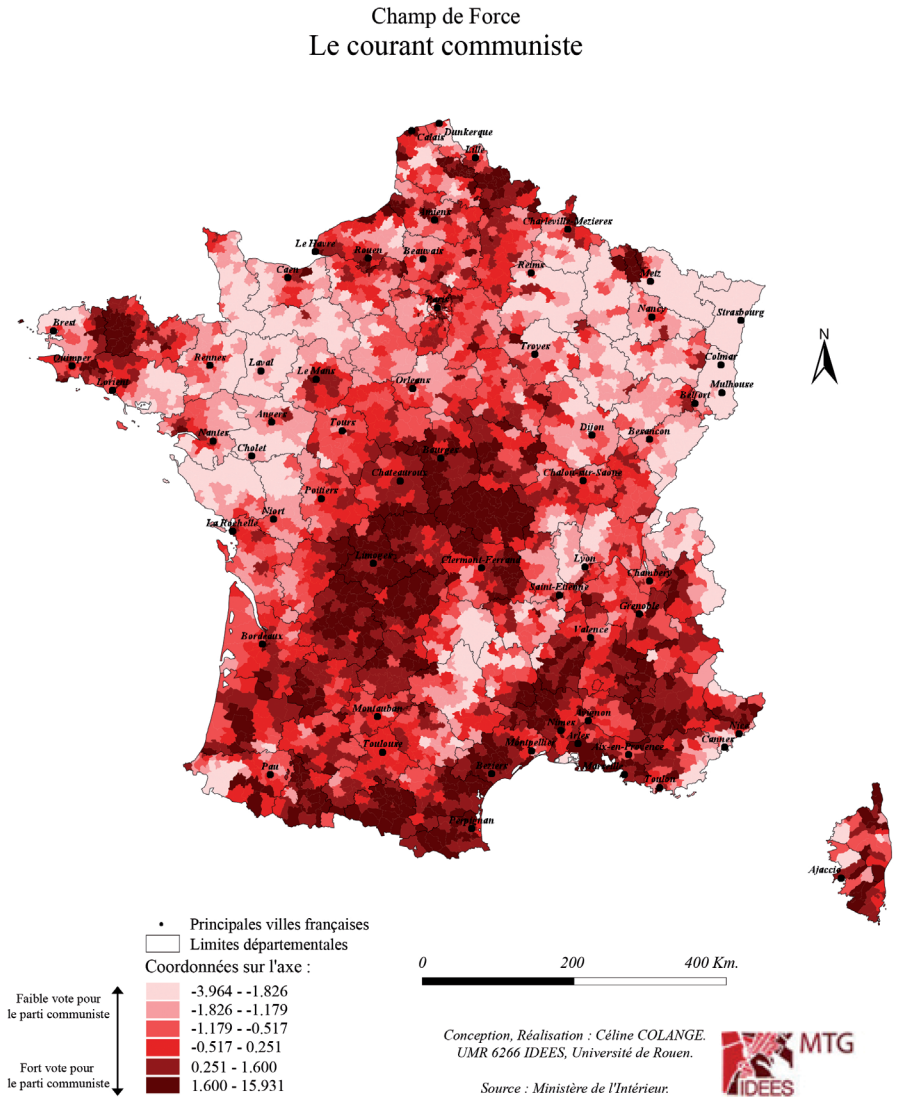
Si le vote Front de gauche est donc assez élevé et homogène dans toute la moitié sud de la France (à l'exception de quelques isolats très ancrés à droite : Cantal-Aubrac, littoral varois, Beaujolais et sud de la Bresse), la situation est beaucoup plus contrastée au nord de la Loire. A l'instar de ce que l'on constatait lors des précédents scrutins pour le parti communiste, de nombreux territoires ont été très réfractaires au vote Mélenchon. C'est le cas de Champagne-Ardenne et d'une bonne partie de la Meuse, de l'Alsace et de la partie orientale de la Moselle ainsi que des hauts cantons jurassiens. A ces places fortes conservatrices de l'est de la France s'ajoutent d'autres zones de droite traditionnelles (Beauce, Perche, Bocages normand et vendéen) dans

la partie ouest du pays. Dans cette dernière, le Front de gauche a néanmoins su trouver des points d'appui dans la plupart des grandes agglomérations : à Cherbourg, à Caen, au Mans, à Angers, à Nantes ou bien encore à Rennes. Jean-Luc Mélenchon a obtenu dans ces villes-centres et dans leurs périphéries immédiates des scores non négligeables et en tout cas sensiblement supérieurs à ceux enregistrés dans les espaces péri-urbains et ruraux les entourant. Ces villes de l'ouest constituent les principales places fortes du PS dans cette région. Le développement du vote Front de gauche s'est donc effectué ici aussi (comme dans le sud-ouest et la vallée du Rhône) sur la base d'un électorat majoritairement socialiste (et également d'un apport de voix d'extrême gauche), le parti communiste étant très peu implanté dans ces villes à l'exception du Mans. La différence avec la poussée observée dans le sud du pays réside dans le fait qu'elle s'est surtout concentrée dans l'électorat socialiste urbain alors qu'elle a concerné les cantons ruraux comme les villes dans le sud-est et le sud-ouest. Au regard de cette implantation en milieu urbain, certains commentateurs ont d'ailleurs qualifié le vote Mélenchon de vote de « bobos ». Le candidat du Front de gauche enregistre certes des résultats élevés dans des territoires hyper-urbains où le mode de vie « bourgeois-bohème » est très répandu. C'est le cas des arrondissements de l'est parisien : 17,4% dans le XX^e^ arrondissement, 15,7% dans le XIX^e^, 15,3% dans le XVIII^e^ et 14,9% dans le X^e^, le long du canal Saint-Martin. On retrouve le même phénomène dans le I^er^ arrondissement de Lyon (19,9%) ou bien encore à Grenoble (15,4%), ville où les Verts réalisent régulièrement des scores élevés. Le sondage IFOP réalisé le jour du vote confirme d'ailleurs que Jean-Luc Mélenchon a su capter une fraction (14%) du vote écologiste. Mais ces espaces de centre-ville gentrifiés ne représentent somme toute qu'une très faible proportion des zones de force du Front de gauche, au sein desquelles les communes urbaines populaires, à tradition communiste notamment, et les cantons ruraux pèsent bien plus lourd. L'analyse de la sociologie de l'électorat du Front de gauche va d'ailleurs dans le même sens. Jean-Luc Mélenchon a ainsi obtenu 18% des voix des ouvriers s'étant déplacés aux urnes, 14% auprès des professions intermédiaires contre 9% parmi les cadres supérieurs.

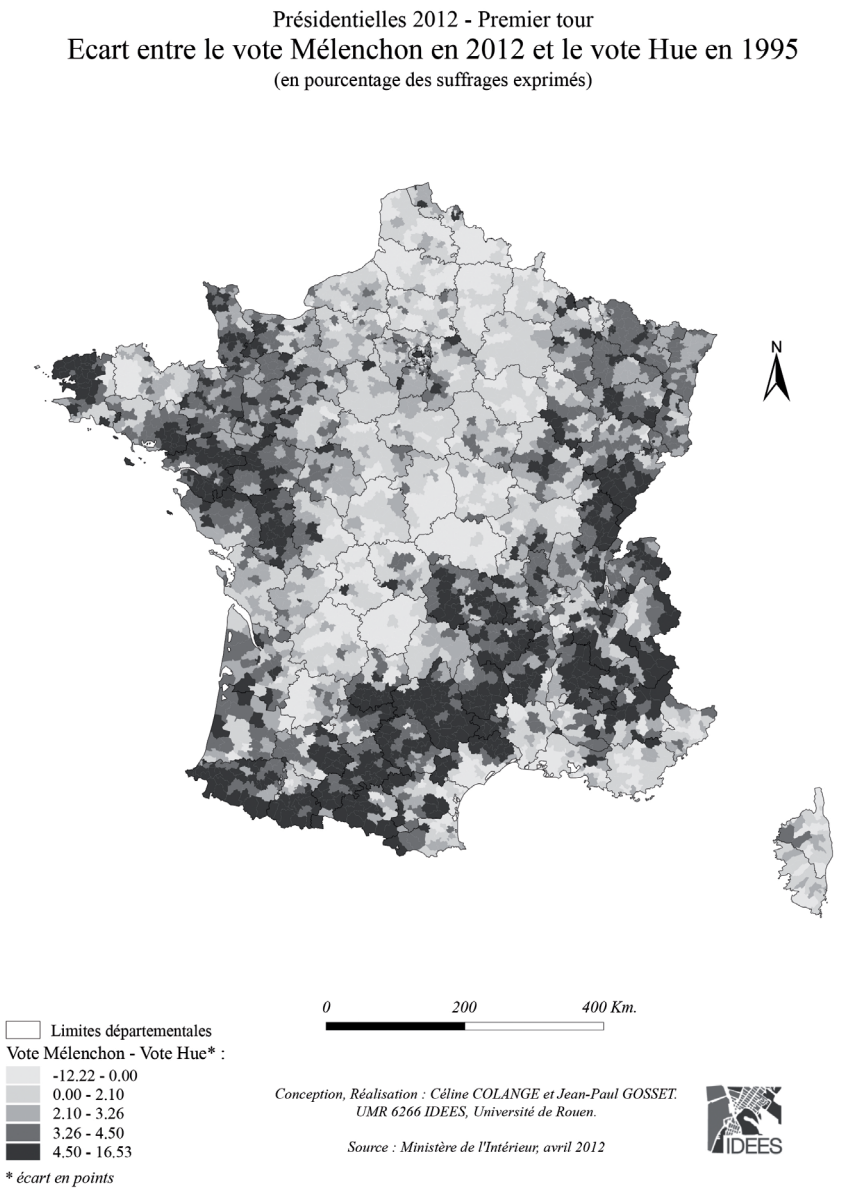
La comparaison du vote Mélenchon (11,1%) avec le vote en faveur de Robert Hue en 1995 (8,6% des voix) a du sens et il nous semblait intéressant de pouvoir observer la structuration spatiale de ces deux votes à dix-sept ans d'intervalle. Si, comme on l'a dit précédemment, la géographie du vote Front de gauche, dans ses creux et dans ses pleins, rappelle assez fortement la géographie traditionnelle du vote communiste, un phénomène assez marquant apparaît néanmoins à la lecture de cette carte. Le Front de gauche est aujourd'hui en-dessous des niveaux qu'avait atteints Robert Hue en 1995 dans quasi toutes les zones de force du PC et il progresse en revanche, parfois de manière significative, dans des terres où l'influence communiste était très faible. Ce mouvement avait déjà été observé lors des dernières élections cantonales où la « plus-value » de l'appellation Front de gauche s'était surtout fait sentir dans des « terres de mission » du PC, à forte tradition socialiste. Cette année, Jean-Luc Mélenchon améliore très nettement le score du communiste Robert Hue en 1995 dans des terres comme les Hautes-Pyrénées, l'Ariège ou la Haute-Garonne. On retrouve la même logique d'une progression sur les terres socialistes dans l'Aude, l'Hérault ou bien encore la Drôme.

A l'inverse, le mouvement d'érosion (par rapport au niveau de 1995) a concerné tous les types de fiefs communistes. C'est le cas dans les campagnes rouges de l'Allier, du Lot-et-Garonne ou des Côtes-d'Armor. Les cantons ouvriers du Pas-de-Calais, du Nord ou de la Somme confirment cette tendance. Cette dernière se vérifie, mais de manière plus contrastée, dans la banlieue parisienne : - 12 points à Ivry, - 4,7 à Bobigny, - 4,3 à La Courneuve mais + 2,1 à Saint-Denis et à Saint-Ouen.

Carte 6. Champ de de force du parti communiste



Carte 7. Ecart entre le vote Mélenchon en 2012 et le vote Hue en 1995



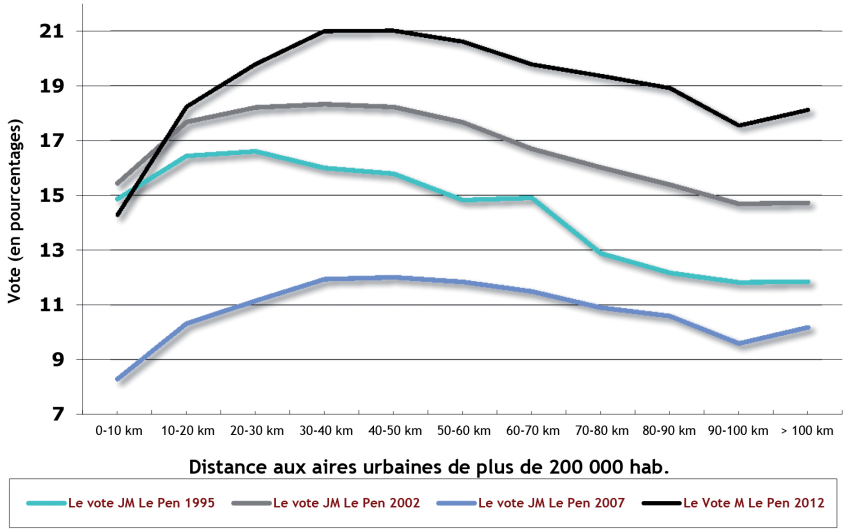
La très grande spatialité du Front national

La géographie du vote Front national nécessite une attention particulière. En effet, il s'agit à la fois d'une géographie récente (une trentaine d'années), très stable d'une élection sur l'autre, mais surtout très organisée spatialement (le Front national est de loin le parti qui possède le plus de « cohésion spatiale » selon les mesures

d'autocorrélation). Cette géographie particulière se caractérise par trois grandes tendances : un sur-vote dans l'est de la France, un sur-vote dans certaines régions (Provence, Alsace), un sur-vote dans les couronnes périurbaines. Ces sur-votes ont tous fait l'objet de multiples analyses et controverses scientifiques.

Celle qui concerne le péri-urbain est sans doute la plus importante. On peut constater un sur-vote et une poussée frontiste très significative dans le grand péri-urbain (regroupant les communes rurales et les petites villes situées entre 20 et 50 km des grandes agglomérations) et, à l'inverse, des scores très nettement inférieurs à la moyenne et en recul pour Marine Le Pen dans les métropoles. Tout se passe comme si la structure du vote frontiste avait été encore davantage que par le passé polarisée selon une logique spatiale.

Graphique 3. Comparaison du vote FN au premier tour de l'élection présidentielle de 1995 à 2012 en fonction de la distance aux aires urbaines de plus de 200 000 habitants



Plus que jamais, le cœur des grandes agglomérations ressort comme l'espace le plus réfractaire au vote Le Pen (14,8% en moyenne en 2012, en recul de 1,5 point par rapport à 2002), qui prospère en revanche de plus en plus dans le grand péri-urbain. Dans les territoires situés entre 30 et 50 km des grandes agglomérations, le niveau du vote Marine Le Pen s'établit en moyenne à 21% quand son père n'y obtenait « que » 18% en 2002 et 16,5% en 1995. Ce développement régulier et cet enracinement du vote lepéniste dans le péri-urbain depuis l'élection présidentielle de 1995 (scrutin atypique de 2007, mis à part) se retrouve aussi dans les zones rurales encore plus éloignées.

Il convient dès lors de s'interroger sur l'origine de ce sur-vote FN dans le grand péri-ubain. S'explique-t-il par un effet de structure, c'est-à-dire par le fait que les milieux populaires (qui ont constitué les catégories ayant le plus fortement voté pour Marine Le Pen) soient sur-représentés dans ces territoires ? Ou/et est-ce que le vote en faveur de Marine Le Pen est plus particulièrement prononcé parmi les ouvriers

et employés dans ces zones ? L'analyse semble indiquer que les deux tendances se cumulent dans ces espaces : plus forte proportion d'ouvriers et d'employés et plus fort vote FN dans ces milieux.

Pour bien rendre compte de la poussée frontiste à laquelle nous avons assisté, il faut comparer les résultats de 2012, non avec les scores de 2007 où Jean-Marie Le Pen se situait objectivement à un niveau très bas mais à sa performance du second tour de l'élection présidentielle de 2002, qui constitue le niveau le plus élevé jamais observé pour le FN.

Une décrue dans la France des grandes métropoles

Premier constat, toutes les plus grandes agglomérations apparaissent en blanc sur la carte 9, signifiant un repli par rapport à 2002. C'est très net pour Paris et une large partie de l'Ile-de-France, c'est le cas pour la région lyonnaise mais aussi pour Marseille ou Nice. On retrouve également des isolats bleus autour de Toulouse, Bordeaux, Nantes, Tours, Caen, Lille, Strasbourg ou Dijon. Quel qu'ait été le niveau de Jean-Marie Le Pen dans ces agglomérations (pour certains des fiefs, pour d'autres cas des zones de faible audience comme Nantes ou Caen par exemple), Marine Le Pen est en retrait dans ces espaces métropolitains par rapport au point haut de 2002 mais aussi par rapport à 1995, comme si cette déprise frontiste en milieu urbain s'inscrivait sur la longue durée comme une tendance de fond.

Si le recul de l'audience du parti lepéniste est non négligeable depuis 1995 dans les centres-villes des grandes agglomérations, le mouvement est encore plus marqué dans certaines communes de banlieue et dans certaines villes moyennes où le FN avait percé électoralement à ses débuts. Toutes ces communes modestes et populaires se caractérisent de longue date par une forte population étrangère ou d'origine étrangère et par un taux de délinquance élevé. C'est sur ce terreau bien connu qu'a prospéré le parti lepéniste qui obtenait dans ces communes parmi ses meilleurs résultats nationaux. Or, le FN y est en recul constant et appuyé depuis 1995.

Un premier décrochage s'était déjà produit entre 1995 et 2002 dans ces villes alors qu'au niveau national Jean-Marie Le Pen progressait. Le même schéma s'est répété entre 2002 et 2012. Résultat, alors qu'en 1995 toutes ces communes affichaient un score du FN très au-dessus de la moyenne nationale, elles se situent aujourd'hui, dix-sept ans plus tard, toutes en dessous (voire très en dessous pour les communes de Seine-Saint-Denis) du niveau national. Pour expliquer ce bouleversement assez spectaculaire, certains à gauche (et notamment les élus de ces communes) évoquent le travail de terrain réalisé par les municipalités et le milieu associatif. Ils veulent aussi y voir le fait que l'intégration fonctionne et qu'à force d'efforts, on obtient des résultats tangibles en matière tant d'amélioration de la qualité de vie que de vivre-ensemble. Mais un autre facteur a sans doute contribué au déclin du vote FN dans ces communes où il était historiquement élevé : la modification de la composition de la population de ces villes, liée à une accentuation des ségrégations entre communes dans les grandes agglomérations, et donc en partie le renforcement local de la concentration de population étrangères et d'origine étrangère, *a priori* défavorable au vote Front national.

Un vote en repli dans les fiefs méridionaux du Front national

Parallèlement à ce tassement dans les grandes agglomérations, Marine Le Pen n'est pas parvenue à retrouver le score de son père sur un certain nombre de territoires. Le cas le plus frappant est celui de la région PACA. Dans ce haut lieu du vote frontiste, l'audience du lepénisme a-t-elle atteint au second tour de 2002 un seuil maximal qu'elle ne pourrait plus aujourd'hui dépasser ? Au-delà de cette explication un peu « mécaniste », nous pensons que différents facteurs se conjuguent pour créer un tel mouvement. Hormis le phénomène national de décrue plus ou moins prononcée dans les grandes villes (et qui se manifeste donc dans cette région très urbanisée), la nature de l'offre électorale a sans doute joué. L'hypothèse qu'on peut avancer est qu'une fraction de l'électorat de droite conservateur et radicalisé de cette région, qui avait pu voter pour le FN en 2002 car ne se retrouvant pas dans le positionnement de Jacques Chirac, soit revenue en 2012 dans le giron de l'UMP, le discours de droite très décomplexé de Nicolas Sarkozy la satisfaisant bien davantage. La comparaison des rapports de force entre 2002 et 2012 entre le FN et la droite « classique » (nous avons additionné les scores de Jacques Chirac et d'Alain Madelin en 2002) dans certaines communes très droitières du littoral de PACA montre en effet que Nicolas Sarkozy a su y élargir très sensiblement l'assise de la droite, une partie de cette progression se faisant au détriment du FN.

Une diffusion dans les campagnes de l'ouest et du Massif central, jusqu'alors terres de mission du FN

On observe à l'inverse ce phénomène de diffusion dans des terres où le Front national avait toujours rencontré des difficultés, à une échelle très importante dans tout le centre de la France et dans le Grand ouest. Dans ces régions, ce mouvement concerne non pas les villes moyennes ou grandes qui organisent ces territoires, mais des espaces péri-urbains voire pour beaucoup très ruraux. Autre élément marquant, cette poussée frontiste s'est produite aussi bien dans des terroirs de gauche que de droite. En Auvergne et dans le Limousin, Marine Le Pen améliore ainsi très sensiblement le score de son père au second tour de l'élection présidentielle de 2002 dans un Cantal catholique et de droite mais les progressions sont tout aussi importantes dans les campagnes « rouges » et déchristianisées de l'Allier, de la Haute-Vienne, du Puy-de-Dôme et de la Creuse. La Corrèze voisine, dirigée par François Hollande, n'échappe pas au mouvement.

Terre de transition entre le Massif central et le Grand ouest, la Vienne a également été marquée par une progression significative du vote FN dans ses campagnes. Plus au nord, cette poussée s'est aussi vérifiée dans des zones tout aussi rurales mais nettement plus conservatrices. C'est le cas par exemple dans ce que les géographes [17] appellent la « dorsale de l'Ouest intérieur », vaste zone bocagère et catholique courant du sud de la Manche à la Vendée, constituant l'un des espaces les plus favorables à la droite classique en France.

[17] Voir par exemple Michel BUSSI, *Eléments de géographie électorale. A travers un l'exemple de la France de l'Ouest*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 1998.

Le centre-Bretagne, moins marqué à droite mais également à forte vocation agricole, a vu aussi monter sensiblement le vote FN par rapport à l'étiage du second tour de 2002. Dans le Morbihan, alors que Marine Le Pen fait moins bien que son père sur le littoral, elle est en progression dans l'intérieur des terres. Dans les Côtes-d'Armor, les cantons voisins connaissent également une poussée. Dans toutes ces campagnes, il semble que le discours de Marine Le Pen sur la crise de la ruralité ait rencontré un écho particulier, cette dernière insistant encore et toujours sur la désertification et la « mort des campagnes ».

Le FN se renforce dans ses bastions du nord-est

Autre ambiance et autres paysages beaucoup plus à l'est, mais même poussée frontiste dans d'autres territoires ruraux eux aussi en crise, et qui votaient historiquement déjà fortement pour Jean-Marie Le Pen. La plupart des campagnes de Champagne-Ardenne et de Lorraine ont ainsi, elles aussi, connu une progression du vote lepéniste par rapport à l'étiage, pourtant déjà très élevé du second tour de 2002.

Ces territoires ruraux de l'est intérieur n'ont pas été les seuls bastions du FN à connaître une nouvelle progression. Le cas du bassin minier du Pas-de-Calais, où Marine Le Pen et l'appareil du parti ont concentré leurs efforts ces dernières années, est également concerné.

Tableau 1. 1995-2012 : L'évolution du vote lepéniste au premier tour de l'élection présidentielle dans certaines communes du bassin minier du Pas-de-Calais

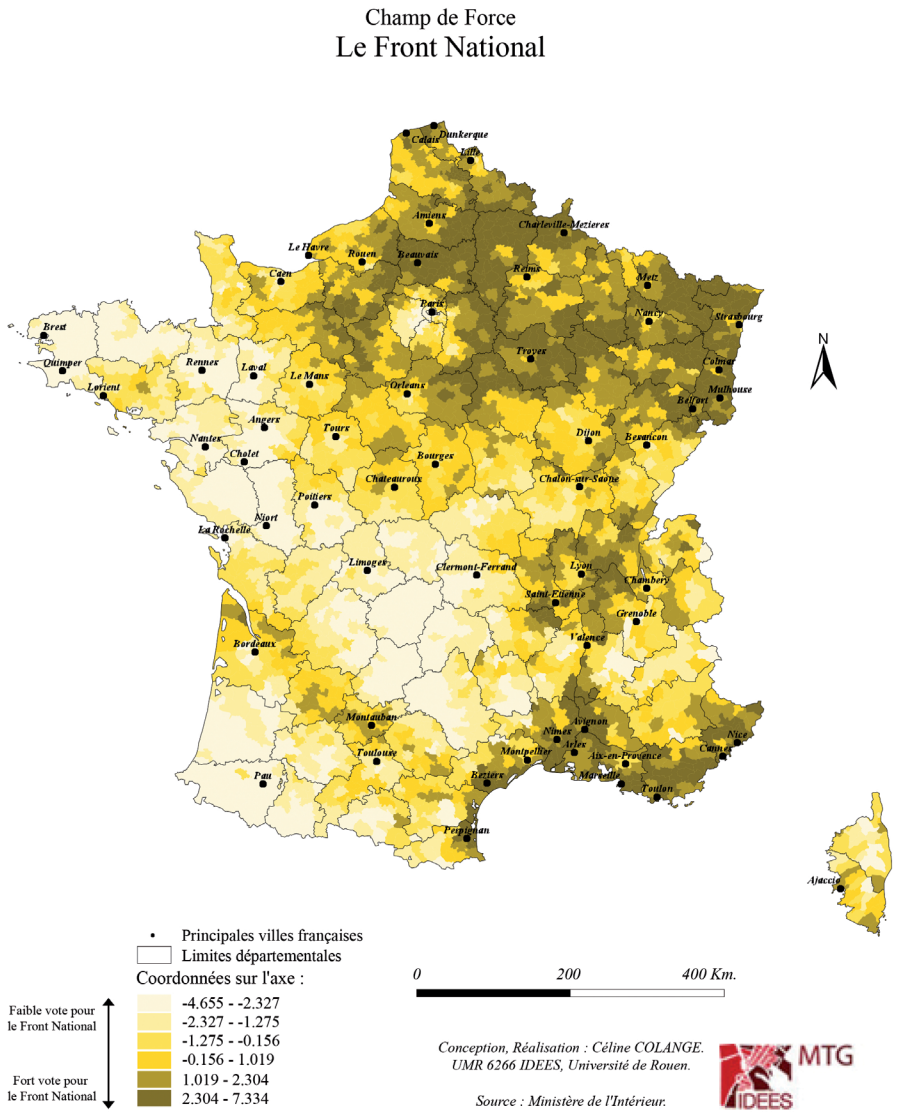
Communes	*1995*	*2002*	*2012*	*Evolution 1995-2012*
Harnes	23,9	27	31,8	+ 7,9
Méricourt	19,4	24,8	34,7	+ 15,3
Liévin	17,9	20,1	29	+ 11,1
Bully-les-Mines	16,6	19,6	29,1	+ 12,5
Outreau (*)	14,6	17,7	26,4	+ 11,8
Bruay-la-Buissière	13,8	16,1	27,4	+ 13,6
Longuenesse	13,7	18,2	23,8	+ 10,1
Nœuds-les-Mines	13	17,7	27,6	+ 14,6
Auchel	12,7	16,7	29,3	+ 16,7
France entière	15	16,9	17,9	+ 2,9

(*) Commune du Pas-de-Calais située hors du bassin minier.

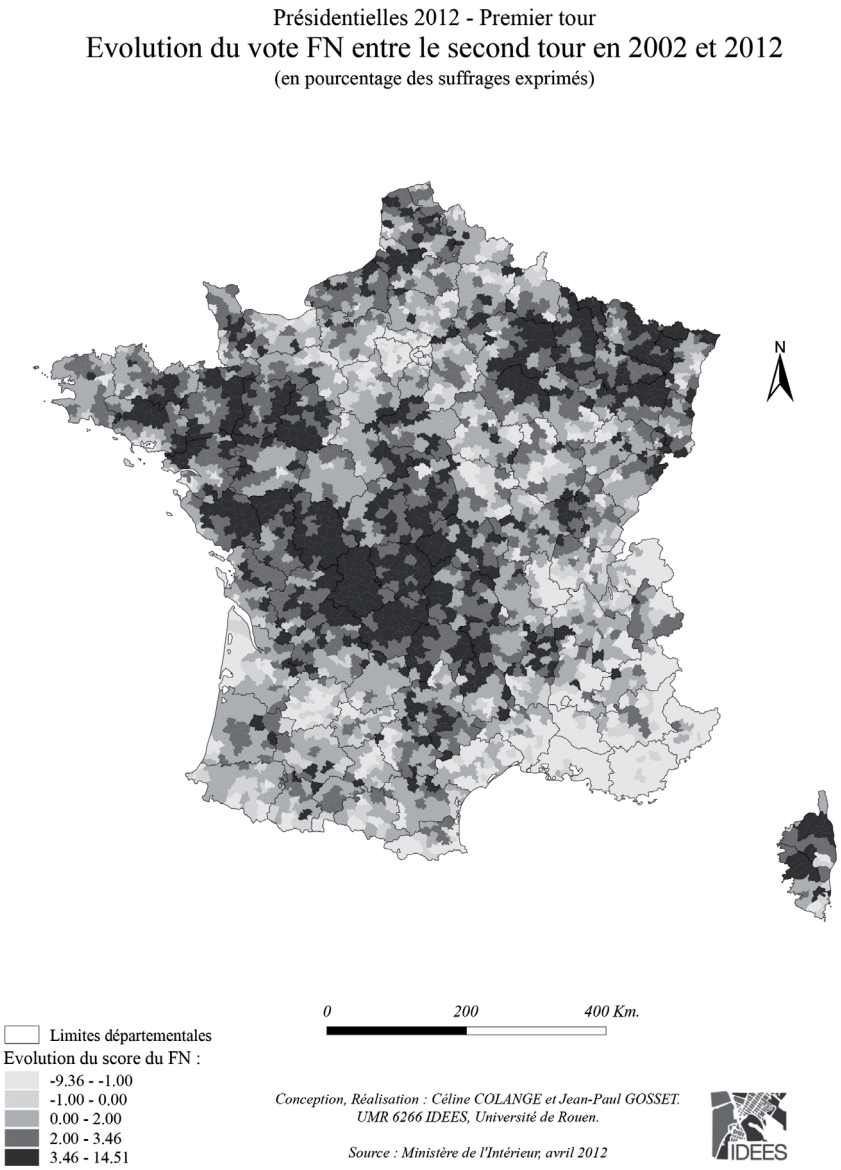
Dans bon nombre de ces communes, concentrant difficultés sociales de longue date et fortement impactées par la crise, les gains sont souvent supérieurs à dix points par rapport à 1995. Dans ces endroits, le FN conteste aujourd'hui l'hégémonie historique de la gauche et y a rayé la droite de la carte. Dans l'ouvrage intitulé *Enquête au cœur du nouveau FN* [18], le sociologue Sylvain Crépon a mené une analyse très pertinente et approfondie des mécanismes conduisant à l'enracinement du vote FN dans ces communes minières.

[18] Sylvain Crépon, *Enquête au cœur du nouveau FN*, Paris, Nouveau monde éditions, 2012.

Carte 8. Champ de force du FN



Carte 9. Evolution du vote pour le FN entre le second tour en 2002 et 2012



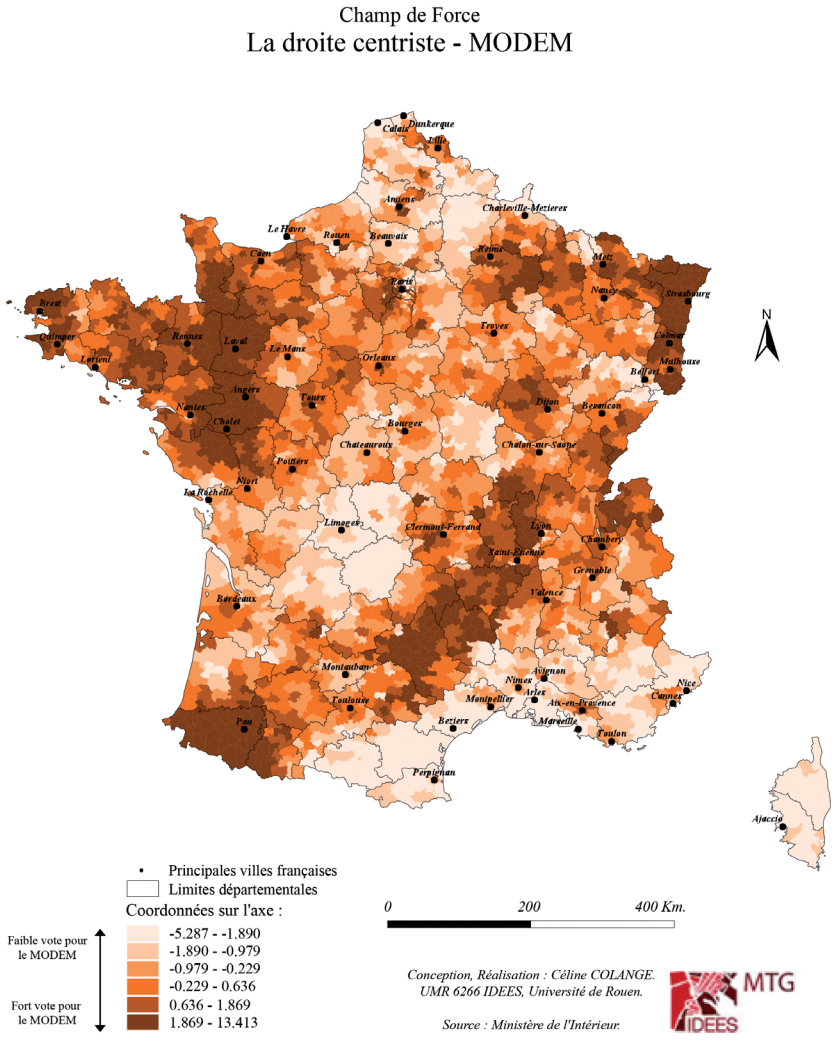
Les racines du MODEM et du centre droit

La carte du vote Bayrou reflète les zones de force de la droite « traditionnelle ». Paradoxalement, la géographie des votes pour le MODEM reste stable alors que son électorat est le plus mouvant. La première zone de force s'apparente aux terres de la droite catholique (le Grand ouest, le Béarn, la Savoie, l'Alsace ou bien encore les Causses) étudiées jadis par Siegfried. Néanmoins, faute de données fiables territorialisées sur la pratique catholique ou les opinions régionales liées à la religion,

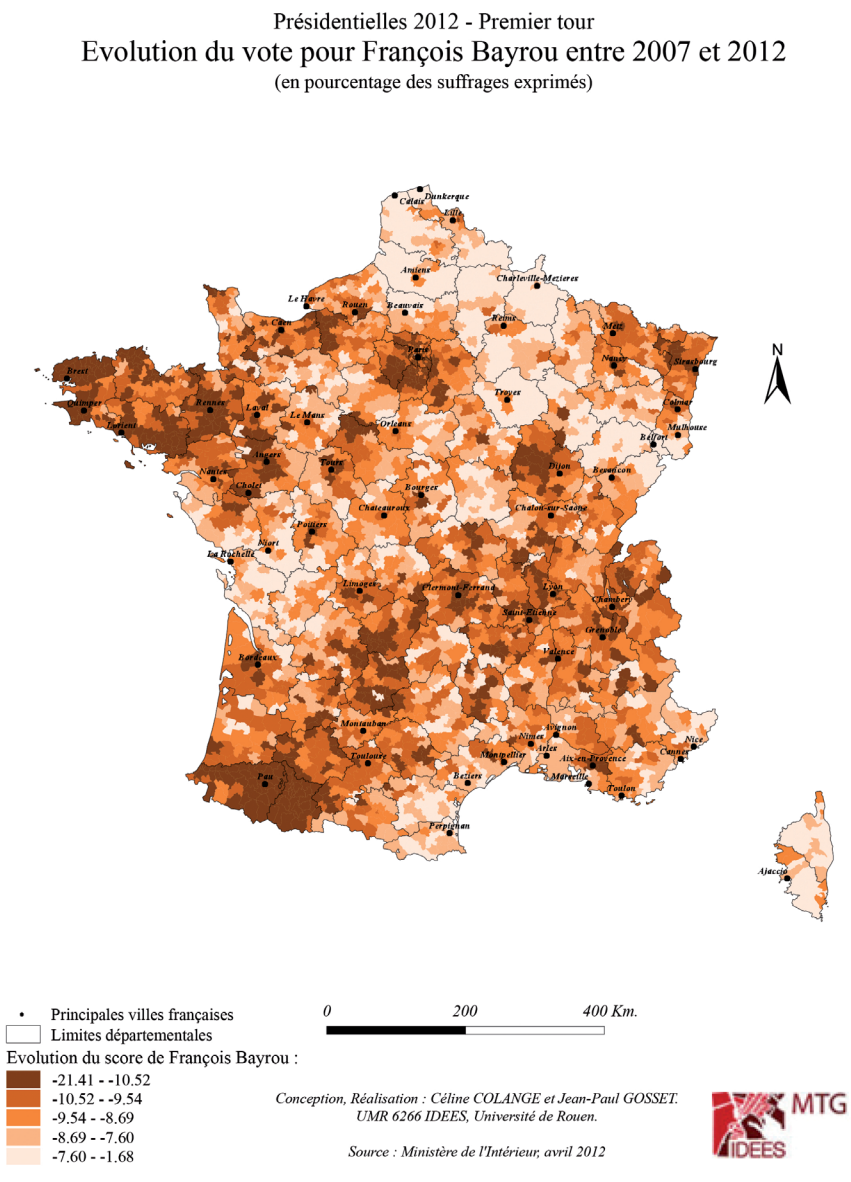
il est difficile d'aller beaucoup plus loin pour analyser sur quels piliers s'appuie encore cette droite « humaniste » (poids de l'école privée ? Sensibilité aux débats sociétaux tels que le mariage pour tous ou la laïcité ? Absence de modification profonde de la population et du tissu économique ?). Tout comme en 2007, le candidat du MODEM obtient également de bons résultats dans les villes et les périphéries urbaines aisées. Cependant, on constate qu'il ne parvient toujours pas à percer dans les espaces de fort vote nationaliste, le nord-est et le littoral méditerranéen. Ces deux électorats que tout oppose seront pourtant les arbitres du second tour.

La carte de l'évolution du vote Bayrou montre quant à elle un recul net dans ses principaux fiefs ainsi que dans l'ancienne « chiraquie », conquise en 2007, en raison sans doute de la concurrence de François Hollande, élu de la Corrèze.

Carte 10. Champ de force de la droite centriste



Carte 11. Evolution du vote pour François Bayrou entre 2007 et 2012



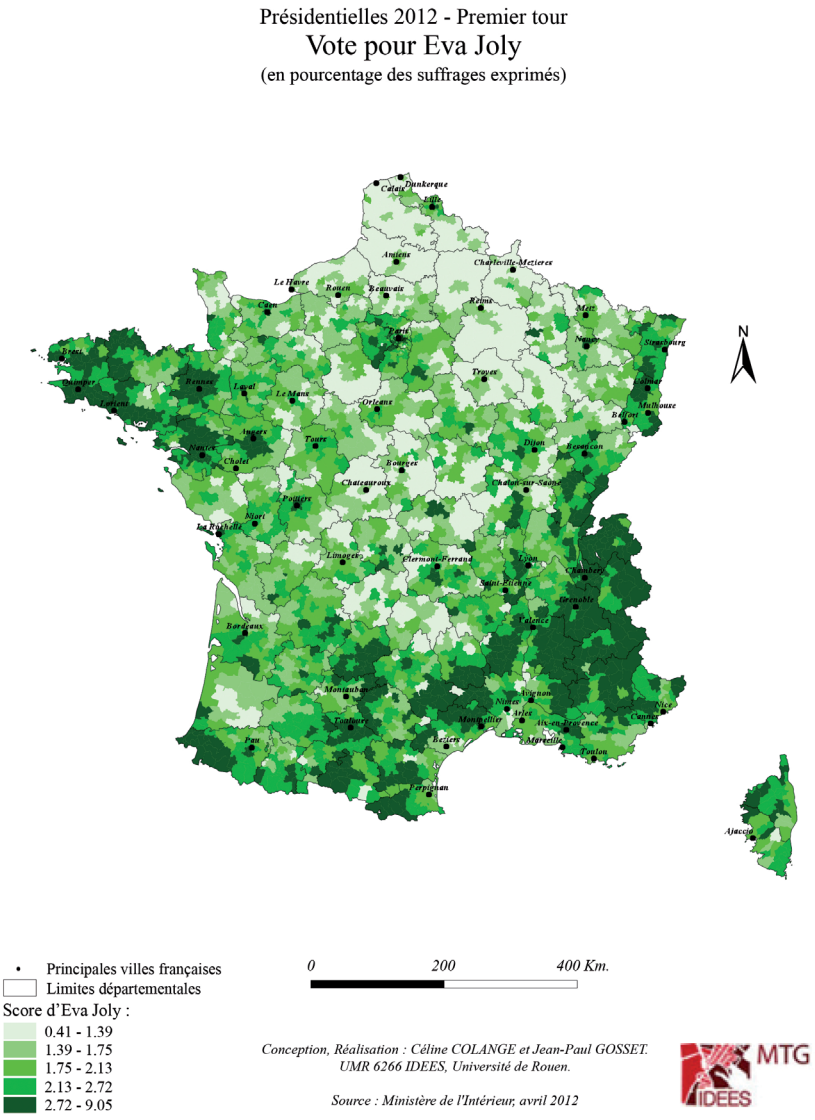
Le vote urbain d'Europe Ecologie Les Verts

La carte du vote en faveur d'Eva Joly nous donne des éléments pour mieux cerner les contours territoriaux de l'écologie politique. Comme dans d'autres pays, le vote vert est d'abord un vote urbain avec des scores plus élevés que la moyenne dans les grandes métropoles et notamment dans celles où les diplômés, les professions intellectuelles et les étudiants sont surreprésentés. Alors qu'elle n'a obtenu que 2,3% des voix au plan national, la candidate écologiste atteint ainsi 5% à Rennes et

Grenoble, 4,6% à Nantes, 4,3% à Toulouse, 4,2% à Strasbourg, Lyon et Paris. Et dans la capitale, les scores sont nettement supérieurs dans les arrondissements considérés comme « bourgeois-bohèmes » : 5,9% dans le X^e^, 5,6% dans le III^e^ et 5,4% dans le XVIII^e^, que dans les arrondissements cossus : à peine 1,7% dans le XVII^e^ et 2,3% dans le VII^e^.

Cette implantation urbaine ne concerne pas que le cœur des grandes métropoles, elle fait également ressortir un sur-vote écologiste dans les premières et secondes couronnes de grandes villes comme à Toulouse, Angers, Rennes, Nantes ou bien encore Poitiers.

Carte 12. Le score d'Eva Joly



Parallèlement à ces points d'appui, Eva Joly a également pu compter sur le soutien de régions pro-européennes, assez ouvertes et plus dynamiques, ou disons moins touchées par la crise. On retrouve ici la Bretagne, l'Alsace, Rhône-Alpes, le Pays basque et le cœur de l'Ile-de-France. A l'inverse, dans des régions en crise et ayant fortement voté « non » lors des référendums européens comme le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, Champagne-Ardenne ou bien encore le centre de la France, l'écologie politique ne fait guère recette et enregistre des scores très faibles : 1,2% dans le Pas-de-Calais, l'Aisne, la Somme et les Ardennes par exemple. Mais tous les territoires défavorisés n'ont pas rejeté avec la même intensité le message porté par Eva Joly. Dans la partie méridionale du pays, certains espaces ruraux ou de montagnes pauvres ont émis des votes écologistes sensiblement supérieurs à la moyenne. C'est le cas par exemple en Ariège, en Cerdagne, dans le Quercy, sur le Larzac, dans les Cévennes, en Ardèche ou bien encore dans la Drôme et le sud des Alpes. Tous ces territoires ont vu s'installer dans les années soixante-dix et quatre-vingt des néo-ruraux et sont également marqués par l'existence d'une agriculture « biologique et paysanne », soit autant d'éléments, qui ont pu constituer un terreau favorable au vote écologiste, avec aussi l'appoint à certains endroits des mobilisations contre les gaz de schiste.

Conclusion : les échelles nouvelles de la proximité partisane

L'implantation géographique des partis politiques en France est donc le résultat d'une longue et lente évolution. Certes, il est possible d'observer des changements plus rapides entre deux scrutins majeurs ou au gré de personnalités marquantes. Cependant, ces flux et reflux ne doivent pas masquer une géographie globalement stable sur les longs termes (quelques dizaines d'années). Plusieurs chercheurs (comme Gilles Van Hamme [19]) se sont penchés sur l'explication de cette résilience politique des territoires. Il apparaît que sans bouleversement économique ou révolution sociale, les « tempéraments » peuvent fonctionner relativement durablement, habitants et élus faisant « système ».

On ne saurait cependant oublier qu'à l'échelle nationale, cette permanence (les cartes qui se ressemblent élections après élections) est en partie un artefact qui minimise le fait urbain, où se concentre la majorité de la population (20% des électeurs occupent 80% de la surface des cartes…).

Notre analyse a surtout porté sur les résultats des principaux partis politiques à l'échelle de la France pour des élections nationales. Au-delà de l'explication du vote, on ne peut oublier l'importance du « déclin » des partis nationaux traditionnels en France, qui se traduit par la montée généralisée de l'abstention, la défiance vis-à-vis des élus, un désenchantement démocratique vis-à-vis des organisations partisanes, la croissance ou la réactivation de la mobilisation locale autour d'une démocratie participative idéalisée. Cette défiance pose aussi des questions cruciales sur le rapport entre l'élection et les échelles de représentation. Quatre hypothèses majeures peuvent être avancées, qui permettent de dépasser la simple géographie électorale des partis.

[19] Gilles Van Hamme, *Classes sociales et géographie des comportements politiques en Europe occidentale*, thèse soutenue à l'Université libre de Bruxelles, 2009.

L'hypothèse locale : le déclin des partis nationaux et la montée des mobilisations locales seraient liés à la généralisation de l'individuation de la société et à une conception stratégique de l'action collective. Les électeurs ne participent guère aux élections locales, comme aux expériences de démocraties participatives, mais sont capables de se mobiliser pour défendre un intérêt de proximité, selon des logiques NIMBY [20]. Le désintérêt pour les partis nationaux est d'autant plus affirmé que les alternances ne modifient pas le quotidien des citoyens.

L'hypothèse nationale : le déclin des partis est lié à leur organisation structurelle (oligarchie, scandales) mais non à une remise en cause du cadre national : la participation aux élections nationales reste partout dans le monde plus forte qu'aux élections transnationales ou locales. La constitution récente de nouveaux Etats, l'audience réelle des courants nationalistes ou plus généralement à forte consonance « républicaine », le développement des manifestations nationales symboliques (sport par exemple) sont autant d'arguments pour corroborer cette hypothèse.

L'hypothèse supranationale : le déclin des partis nationaux est au contraire le signe de la fin de leur compétence politique, face à la montée des enjeux internationaux. L'Etat maintient artificiellement une représentation nationale grâce à des partis semi-publics de fonctionnaires, et une médiatisation exclusivement nationale des scrutins. On pourrait pousser plus loin l'analyse : la faible participation électorale aux élections représentant les enjeux sociétaux les plus importants (élections locales, élections européennes), à l'inverse de la forte participation aux élections nationales, signifierait le déclin d'un mode de gouvernement par la démocratie représentative, les élections glissant progressivement dans le domaine du symbolique, voire du folklorique. Ainsi, des intellectuels de plus en plus nombreux revendiquent une citoyenneté mondiale, qui passe moins par des élections que par une action associative forte.

L'hypothèse multiscalaire : le déclin des partis nationaux témoigne de la complexité croissante des identités individuelles, désormais plus réticulaires que maillées. L'évolution croissante des mobilités implique que les systèmes d'appartenances territoriales de chacun sont désormais multiples, superposées, changeantes... La nation n'est que l'une de ses échelles, dont l'importance ne se conçoit que combinée avec d'autres. La conséquence en terme de vote est le « zapping électoral vertical », c'est-à-dire qu'un électeur « spatialement rationnel » pourra voter (ou s'abstenir) pour un parti différent à chaque échelle, parce que son intérêt local n'est pas forcément en accord avec son identification nationale partisane, ni même ses convictions universalistes ou non... Une nuance interne à cette hypothèse pourrait consister à se demander si ces nouvelles identifications spatiales sont avant tout réticulaires (et donc toute représentation politique maillée tend à devenir à terme inadaptée) ou si elles sont constituées de multiples territoires emboîtés, individuellement hiérarchisés, qui transforment mais ne remettent pas en cause la représentation politique traditionnelle.

[20] *Not in My Back Yard*.

Liste des auteurs

Michel Bussi est professeur de géographie à l'université de Rouen. Il dirige l'Unité mixte de recherche cnrs idees (Rouen, Le Havre, Caen). Il est spécialiste de géographie électorale et de géographie de la démocratie. Il a publié plusieurs ouvrages sur les territoires de la socialisation politique, en France et dans le monde, et collabore fréquemment avec les politistes.

Pascal Delwit est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles (ulb), où il mène ses travaux au Centre d'étude de la vie politique – cevipol. Auteur de plusieurs publications sur la vie politique en Belgique et en Europe, il est l'auteur d'un nouveau manuel d'*Introduction à la science politique* aux Editions de l'Université de Bruxelles (2013).

Jérôme Fourquet est directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'institut de sondages Ifop. Il travaille sur les questions liées à l'opinion publique et plus particulièrement sur la géographie électorale. Il a publié plusieurs articles de recherche, notes d'analyse et ouvrages sur ce sujet.

Julien Fretel est professeur de science politique à Université de Picardie Jules Verne et chercheur au Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique (curapp, umr 6054 – cnrs). Il est l'auteur de plusieurs contributions scientifiques sur le centrisme en France et sur la dynamique de passage de l'udf au modem.

Florence Haegel est professeure à Sciences Po et directrice de recherche au Centre d'études européennes. Elle est responsable du Master « sociologie politique comparée » à l'Ecole doctorale de Sciences Po. Elle a récemment publié *Les Droites en fusion. Transformations de l'ump*, Paris, Presses de SciencesPo (2013).

Jean-Guillaume Lanuque, enseignant d'histoire-géographie dans le secondaire, est un chercheur indépendant. Membre du collectif *Dissidences*, il est co-directeur de la collection publiée chez Le Bord de l'eau, dont il a piloté plusieurs volumes. Il est également coordinateur du corpus « extrême gauche (marxiste) » du Dictionnaire Maitron. Outre l'histoire des mouvements révolutionnaires, et plus particulièrement des trotskysmes, il s'intéresse à l'histoire de la science-fiction vue sous un angle politique.

Rémi Lefebvre est professeur de science politique à l'université Lille-2 et chercheur au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (ceraps, umr 8026 – cnrs). Ses recherches portent sur le pouvoir local, les partis politiques et les campagnes électorales. Il a récemment publié *Leçons d'introduction à la science politique* (Paris, Ellipses, 2013) et *Les primaires socialistes, la fin du parti militant* (Paris, Raisons d'Agir, 2011).

Pierre Lévy est un universitaire, collaborateur à la revue *Dissidences*. Il a publié plusieurs contributions dans cette revue. Il s'intéresse à l'histoire et à la sociologie des gauches radicales en Europe.

Simon Persico est attaché temporaire d'enseignement et de recherche auprès de l'Université Paris i – Panthéon-Sorbonne. Il a récemment publié : « Allées et venues dans le champ de la gauche non socialiste », *in* Vincent Tiberj (éd.), *Des votes et des voix. De Mitterrand à Hollande*, Nîmes, Champ social éditions, 2013 ; (avec Isabelle Guinaudeau), « What is Issue Competition ? Conflict, consensus, and issue ownership in party competition », *Journal of Elections, Public Opinion, and Parties*, à paraître. Membre de l'équipe française du *Comparative Agendas Project*, il prépare, au sein du Centre d'études européennes de Sciences Po, une thèse portant sur la prise en compte de l'environnement par les grands partis de gouvernement.

Jean-Paul Salles est docteur en Histoire (Paris i – Panthéon-Sorbonne). Sa thèse a été publiée en 2005 aux Presses universitaires de Rennes, sous le titre *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du* Grand Soir *ou lieu d'apprentissage ?*. Il a participé à plusieurs ouvrages collectifs publiés aux pur, aux puf ou chez Syllepse. Membre du Comité de rédaction de la revue *Dissidences*, il a dirigé ou co-dirigé plusieurs numéros, dont les deux numéros sur Mai 68 (n° 4 et 5, 2008). Collaborateur du Maitron, il a rédigé plusieurs biographies, notamment celle de Daniel Bensaïd (2006). Il a été professeur au Lycée François ier du Havre, au lycée Merleau-Ponty de Rochefort-sur-mer, au Lycée Jean Dautet de La Rochelle, avant d'enseigner à l'Université de La Rochelle comme professeur du second degré rattaché (prce). Après sa soutenance de thèse, il a été qualifié comme maître de conférences.

Table des matières

Partis et système de partis en France de 1945 à nos jours
Pascal Delwit 7
L'instauration et les développements de la IVe République 7
Le cadre et la contrainte institutionnels 9
Le système partisan 10
La Ve République : nouveau cadre, nouvelle contrainte institutionnelle 17
Une reconfiguration des partis et du système partisan 21
La cristallisation d'un nouveau système de partis 28
Des partis en interrogation 32

Le parti socialiste
Rémi Lefebvre 35
Les spécificités organisationnelles du parti socialiste 36
Le PS, le pouvoir et l'élection présidentielle 45
Mutations idéologiques, transformations électorales : un parti social-démocrate ? 50
L'électorat socialiste : un parti interclassiste 55
Conclusion 57

Le parti communiste français et le Front de gauche
Pascal Delwit 59
Les jalons du parti communiste français et la naissance du Front de gauche 60
Profil idéologique et programmatique du PCF et du Front de gauche 67
Organisation et fonctionnement du PCF 69
Résultats électoraux du parti communiste français et du Front de gauche 74
Le rapport au pouvoir 82
Perspectives du PCF et du Front de gauche 83

Europe Ecologie Les Verts : l'histoire du verre à moitié plein
Simon PERSICO 87
Histoire du parti : du refus de la politique partisane aux ors de la République 88
Profil idéologique et programmatique du parti : un parti écologiste ancré à gauche 93
Organisation et fonctionnement du parti : la normalisation inachevée 95
Résultats électoraux du parti : fluctuations d'un électorat « volage » 97
Politique d'alliance et exercice du pouvoir : des difficultés d'être le partenaire minoritaire d'une coalition 105
Défis et enjeux du parti après la présidentielles et les législatives de 2012 107

De la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) au Nouveau parti anticapitaliste (NPA) : l'impossible mutation ?
Jean-Paul SALLES 109
Origine et déploiement de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) 109
A partir de 1995 : percée électorale pour l'extrême gauche et renouveau des luttes 115
Divine surprise pour la LCR : les élections présidentielles de 2002 et de 2007 116
Vers la création du NPA 118
La mécanique grippée 120
Présidentielles et législatives de 2012 122
Conclusion 125

Lutte ouvrière, monolithe du trotskysme ?
Jean-Guillaume LANUQUE, Pierre LÉVY 127
1939-1968 : une organisation à éclipses 128
1968-1995 : une histoire sans histoires ? 131
1995-2012 : Vers une mue de LO ? 135
Le conservatoire du trotskysme ? 139
Lutte ouvrière, héritière d'un parti bolchevique mythifié ? 142
Conclusion : le splendide isolement ? 146

L'UMP : un dixième anniversaire sous tensions (2002-2012)
Florence HAEGEL 149
Histoire : une refondation procédant d'une fusion asymétrique 150
Une entreprise de conquête du pouvoir présidentiel 152
Une entreprise de fabrication d'adhérents 155
Une organisation de plus en plus professionnalisée, faiblement institutionnalisée et peu démocratique 159
Le débat sur la droitisation 163

Un centre sans gravité
Julien FRETEL 167
Aux sources d'un centrisme centrifuge 169
Entre social-libéralisme et social-démocratie 173

Le local et le national 177
Un centre à deux formations 180
L'à-venir centriste 183

Le Front national
Pascal Delwit 187
Les jalons du Front national 188
Profil idéologique et programmatique du FN 195
Organisation et fonctionnement du Front national 198
Elections et profils des électeurs 201
Défis et enjeux du parti après la présidentielle et les législatives de 2012 212

L'implantation des partis politiques en France
Michel Bussi, Jérôme Fourquet 215
Introduction 215
Les mutations territoriales des partis dans le temps :
le lent glissement des plaques régionales 217
L'implantation actuelle des partis politiques français 221
Conclusion : les échelles nouvelles de la proximité partisane 242

Liste des auteurs 245

Table des matières 247



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Fondées en 1972, les Editions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

Principales collections et directeurs de collection

- Commentaire J. Mégret (Comité de rédaction : Marianne Dony (directeur), Emmanuelle Bribosia (secrétaire de rédaction), Claude Blumann, Jacques Bourgeois, Laurence Idot, Jean-Paul Jacqué, Henry Labayle, Fabrice Picod)
- Architecture, aménagement du territoire et environnement (Christian Vandermotten et Jean-Louis Genard)
- Etudes européennes (Marianne Dony et François Foret)
- Histoire (Eliane Gubin et Kenneth Bertrams)
- Histoire – conflits – mondialisation (Pieter Lagrou)
- Méthodes quantitatives : théories et applications (Catherine Dehon et Catherine Vermandele)
- Philosophie politique : généalogies et actualités (Thomas Berns)
- Quête de sens (Marie-Soleil Frère)
- Religion, laïcité et société (Monique Weis)
- Science politique (Pascal Delwit)
- Sociologie et anthropologie (Mateo Alaluf et Pierre Desmarez)
- UBlire (collection de poche)

Elles éditent trois séries thématiques, les *Problèmes d'histoire des religions* (direction : Alain Dierkens), les *Etudes sur le XVIII^e siècle* (direction : Valérie André et Brigitte D'Hainaut-Zveny) et *Sextant* (direction : Valérie Piette).

Les ouvrages des Editions de l'Université de Bruxelles sont soumis à une procédure de *referees* nationaux et internationaux.

Des ouvrages des Editions de l'Université de Bruxelles figurent sur le site de la Digithèque de l'ULB. Ils sont aussi accessibles via le site des Editions.

Founded in 1972, Editions de l'Université de Bruxelles is a department of the Université libre de Bruxelles (Belgium). It publishes textbooks, university level and research oriented books in law, political science, economics, sociology, history, philosophy, …

Editions de l'Université de Bruxelles, avenue Paul Héger 26 – CPI 163, 1000 Bruxelles, Belgique, EDITIONS@ulb.ac.be, http://www.editions-universite-bruxelles.be
Direction, droits étrangers : Michèle Mat.
Diffusion/distribution : Interforum Benelux (Belgique, Pays-Bas et grand-duché de Luxembourg) ; SODIS/ToThèmes (France) ; Servidis (Suisse) ; Somabec (Canada).

Les partis politiques en France

A l'instar des formations politiques européennes, les partis politiques français sont confrontés à plusieurs défis et soumis à nombre de tensions à l'aube de ce XXIe siècle, alors même que leur attractivité n'a jamais semblé aussi faible.

Longtemps dominée par un agencement autour du Rassemblement pour la République (RPR) et de l'Union pour la démocratie française (UDF) à droite, et du parti socialiste (PS) et du parti communiste français (PCF) à gauche, le système de partis a lui-même considérablement évolué sous l'effet de la recomposition de la droite parlementaire, de l'effondrement du parti communiste ou de la percée de nouveaux venus, tels le Front national ou Les Verts.

Après la séquence des élections présidentielles et législatives de 2012, cet ouvrage analyse en profondeur l'état de chacun des partis actifs dans le système politique. Comment chacun d'entre eux se positionne-t-il au regard des transformations du fait partisan ? Comment les partis interprètent-ils les mutations auxquelles ils font face ? Comment agissent-ils face à la désaffection qu'ils subissent ? Quelles évolutions idéologiques et organisationnelles connaissent-ils ?

Ces questions sont examinées dans ce livre de référence. Les auteurs présentent un tableau d'ensemble original, offrant de manière systématique une analyse des partis à l'œuvre dans le système politique français ; laquelle est complétée par une réflexion sur les grandes transformations de la géographie électorale.

Pascal Delwit est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il mène ses travaux au Centre d'étude de la vie politique – CEVIPOL. Auteur de plusieurs publications sur la vie politique en Belgique et en Europe, il est l'auteur d'un nouveau manuel d'*Introduction à la science politique* aux Editions de l'Université de Bruxelles (2013).

9 782800 415512

www.editions-universite-bruxelles.be

couverture geluck, spykens & partners

ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayant droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines défectuosités peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les Bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'usager s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :
a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Bibliothèques de l'ULB ;
b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir Article 3) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les Bibliothèques.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.